DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 13577 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 22 SEPTEMBRE 1988

Du bon usage de Mme Thatcher

Mme Thatcher aime à se répéter, à enfoncer le clou. Le discours qu'elle a prononcé, le mardi 20 septembre, à Bruges, ne constitue donc pas une « bombe » : la plupart de ses déclarations, toujours formulées dans le style cru et provocateur qu'elle affectionne, figuraient déjà dans l'entretien passablement fracassant qu'elle avait accordé au mois de juillet à la BBC et dans lequel M. Jacques Delors, déjà, n'était pas ménagé.

Les obsessions de la « Dame de fer » sont connues, et bon nombre de dirigeants européens ont appris à vivre avec ; elles sont de deux ordres : refus d'une Europe supranationale qui serait incarnée dans une « bureaucratie » bruxelloise non élue mais aux pouvoirs accrus et affirmation d'une Europe libérale — au sens économique du terme — plus au service des entreprises et des financiers que des syndicats. A ces deux grands principes, Mme Thatcher ajoute deux conseils : l'Europe doit éviter à tout prix une guerre commerciale, notamment avec les Etats-Unis, et accepter d'accroître son effort de défense, ne serait-ce que pour ne pas encourager l'isolationnisme latent d'outre-Atlantique.

Le discours de Bruges, s'il ne constitue pas une innovation, prend cependant la forme d'un avertissement : les quelques années qui nous séparent de l'avènement du grand marché de 1993 seront difficiles, laborieuses et marquées par des affrontements entre les Douze que le langage lénifiant utilisé ces derniers mois par de nombreux responsables ne permettait pas d'apprécier à leur juste dimension. Au fur et à mesure que se rapprochent les échéances, les écueils apparaissent plus nettement, et il faudra sans doute encore bien des marathons de nuit pour les réduire, sinon les contourner.

La querelle de la TVA, relancée récemment à Paris, est un bon exemple des difficultés à venir. Jusqu'à ce que M. Rocard s'inquiète d'une sérieuse réduction des ressources de l'Etat, le maître mot à Paris était « harmonisation ». La mise en garde du premier ministre français, après en avoir irrité plus d'un, a fait réfléchir à l'Elysée sinon rue de Rivoli, et il y a fort à parier que d'ici quelques mois la position officielle française aura quelque peu évolué. Paradoxalement, elle se sera rapprochée de celle de Mme Thatcher, farouchement opposée à une harmonisation de la fiscalité, mais pour des raisons diamétralement opposées : le premier ministre britannique est animé par son souci de libéralisme, de libre-échange et de concurrence alors qu'on commence à s'interroger à Paris sur l'ampleur des moyens d'intervention qu'il convient de conserver à l'Etat après 1993...

La réflexion n'en est qu'à ses débuts ; il est urgent qu'elle se poursuive, et on peut regretter que la présidence grecque actuelle souffre du vide politique qui frappe Athènes. D'autres sujets de réflexion — et de division — ne manquent pas, qu'il s'agisse du projet de Banque centrale européenne ou de cette Europe sociale fustigée par Mme Thatcher, mais chère à MM. Mitterrand et Gonzalez. Encore faut-il qu'examens et réexamens aient lieu dans la clarté. Le risque est grand, à trop polémiquer, d'encourager l'apparition, dans les différentes opinions publiques, d'un sentiment anti-européen dont on voit ici et là poindre les symptômes.

Il doit bien y avoir un bon usage de Mme Thatcher. Autant le trouver avant qu'elle ne fasse un mauvais usage des erreurs, des indécisions ou des rêves de ses partenaires obligés.

(Lire nos informations page 3.)



Le projet de budget pour 1989 au conseil des ministres

Les entreprises et les consommateurs bénéficieront d'allégements fiscaux

Le projet de budget pour 1989 a été adopté le 21 septembre par le gouvernement. Il ramène le déficit de 115 à 100,3 milliards. L'abondance des recettes, qui progressent plus vite que les dépenses (6,7 % contre 4,7 %), permettra de réduire à nouveau les impôts des consommateurs et des entreprises, tout en accordant des crédits supplémentaires : éducation nationale, recherche, emploi...

La commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté le texte sur l'ISF en ajoutant une tranche d'imposition à 1,1 %.

(Lire nos informations page 41.)



L'agonie de l'empereur Hirohito

Au Japon, la fin de l'après-guerre

L'état de santé de l'empereur Hirohito était qualifié, mercredi matin 21 septembre, de « stationnaire ». La veille, ses médecins l'avaient jugé « critique ». La maison impériale a officiellement demandé au gouvernement de confier la régence au prince héritier Akihito. La décision devrait être prise lors de la réunion du conseil des ministres prévue pour jeudi. La disparition de l'empereur marquerait la fin de l'après-guerre.

TOKYO
de notre correspondant

Tokyo connaît son habituelle activité trépidante, et, pourtant, près de ce palais impérial, « centre » autour duquel la ville semble s'enrouler, anneau de murailles sombres, de verdure et de douves entraînant la circulation dans un perpétuel mouvement rotatoire, règne une atmosphère étrange. Dès l'aube, mercredi 21 septembre, quelques personnes, hommes et femmes de tout âge, étaient venues s'incliner, certaines se prosternant à genoux, sur cette esplanade face à l'entrée principale du palais, où le jour de la reddition du Japon, le 15 août 1945, eurent lieu plusieurs suicides par *seppuku* (éventrement).

Dans la journée, les joggeurs avaient repris leur ronde autour du palais, et les cars de touristes déversaient leurs essaims d'étrangers et de Japonais, tandis que de petites gens anonymes, visiblement émues, fuyant les caméras de télévision, continuaient à venir prier pour un vieil homme qui, au-delà des portes closes et des futaies dépassant des murailles, est en train de s'éteindre. Deux générations avec leurs systèmes de valeurs se côtoient.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 5.)

Les Jeux de Séoul

■ Natation : Biondi battu... et vengé

Les Américains n'exercent pas la domination attendue : Matt Biondi a encore été battu, mercredi 21 septembre, en finale du 100 m papillon par Anthony Nesty, premier champion olympique du Suriname. L'Américain a cependant pris sa revanche avec le relais 4 × 200 m nage libre, record du monde à la clé.

Le Hongrois Tamas Darnyi en 400 m quatre nages et l'Allemande de l'Est Silke Hoerner en 200 m brasse établissent deux nouveaux records du monde.

■ Haltérophilie : six records pour un seul homme

Le Turc Naïm Suleymanoglou triomphe dans la catégorie des 60 kg et bat six records du monde. D'origine bulgare, il offre à son pays d'accueil, la Turquie, sa première médaille d'or dans cette discipline.

■ Sports de combat : lutte contre la faim

Le régime des boxeurs, judokas et lutteurs pour atteindre le poids réglementaire à la veille des compétitions.

Lire pages 14 à 16 les articles de nos envoyés spéciaux

Politique et société

Le grand dessein

par Edgar Morin
directeur de recherche au CNRS

Pendant longtemps, les antagonismes idéologiques et les effets mélodramatiques de tribune ont pu faire croire qu'il y avait, entre les pratiques gouvernementales de droite et de gauche, une différence fondamentale. On a fini par découvrir des zones de consensus et des possibilités d'ouverture de part et d'autre. Mais, dans le même mouvement, la politique tend, dans le domaine intérieur, à se réduire à de la gestion. Cependant, de même que l'homme ne se nourrit pas que de pain, une société ne se nourrit pas que de gestion.

Elle se nourrit aussi d'espoir, de mythe, de rêve. Or l'espoir d'une révolution socialiste s'est dissipé quand il est apparu, avec beaucoup de retard, comme la perception de l'explosion d'une étoile morte depuis des années-lumière, les systèmes dits socialistes ayant apporté des maux pires que ceux qu'ils prétendaient avoir abolis. Tout semblerait donc nous condamner à un pragmatisme au jour le jour. Les possibilités de réformer par les moyens politiques une société comme la France ne sont-elles pas de plus en plus rétrécies, dans la mesure où le pays est de plus en plus intimement engagé dans les interdépendances économiques et la compétition internationale ?

Et pourtant, nos sociétés comportent des vices de plus en plus profonds ; le monde voit le déferlement des anciennes et nouvelles formes de barbarie mêlées.

L'abandon des grandes illusions ne doit pas se payer par l'illusion que l'on puisse se satisfaire d'un pragmatisme au jour le jour : il doit conduire à la formation d'un grand projet. Cela est bien senti par ceux qui en cette saison souhaitent un « *grand dessein* ». Le malheur est que les politiques ne voient pas ce qui est pourtant à portée de leurs esprits : la possibilité de formuler un grand dessein à partir même de l'héritage qu'ils nous invitent à commémorer, *celui de 1789*.

(Lire la suite page 2.)

M. Mitterrand, le gouvernement, la droite et la gauche

Le bonheur du Sphinx

M. François Mitterrand respire le bonheur retrouvé. Il a le visage gourmand et l'œil qui pétille. Il se tapote, comme à l'ordinaire, la paume de la main gauche avec son coupe-papier mais, à l'occasion, les avant-bras bien à plat, il pose les coudes sur son bureau, buste penché, dans une attitude presque familière. Il sourit et rit plus souvent. Dehors, sur le parc de l'Elysée, c'est l'été indien.

L'explication est banale. Le chef de l'Etat ne cache pas son plaisir d'être là pour un nouveau mandat et d'avoir placé, à l'Hôtel Matignon, le premier ministre de son choix. Un « *bon choix* », dit-il, pour la bonne raison qu'il s'agit du sien. M. François Mitterrand a vécu sa réélection comme une sorte de libération au terme de deux années pendant lesquelles la France a été maintenue par la fraction « bonapartiste » et « sectaire » de la droite sous une « chape de plomb ».

Dans son « pré carré » de l'Elysée, M. François Mitterrand en était, dit-il, préservé et souffrait pour les autres. Mais il ne faut pas s'y laisser prendre. Après 1986, le chef de l'Etat faisait bonne figure, ne manquait pas une occasion d'assurer qu'il prenait quelque plaisir à une situation peu ordinaire.

On mesure aujourd'hui combien la raideur et le masque d'hier dissimulaient le fait que la « chape de plomb » pesait d'abord sur lui.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 10.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, [illegible] ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA [illegible], 2 $.

Le grand dessein

par EDGAR MORIN

I. *Liberté, égalité et la suite*

(Suite de la première page.)

Il y a un énorme problème de civilisation, qui semble encore infra-politique aux conceptions politiques traditionnelles. C'est celui de l'invasion profonde des développements techno-bureaucratiques dans la vie de la « société civile », c'est-à-dire des êtres humains concrets. La société civile souffre d'autant plus de ces développements que ceux-ci ont d'eux-mêmes contribué à la dissolution des solidarités traditionnelles, sans susciter pour autant la formation de nouvelles solidarités.

Ainsi, la grande famille s'est désintégrée au profit du couple-nucleus à un/deux enfants ; les solidarités de village ou de voisinage se sont effritées ; les solidarités régionales sont très affaiblies ; la solidarité nationale, qui a eu toujours besoin de la menace vitale de l'ennemi « héréditaire », s'est endormie ; la protection mutuelle est laissée entre les mains des institutions bureaucratiques nationales, déchargeant chacun de toute responsabilité ou initiative. *Quand on attaque une femme dans la rue et qu'on la blesse, chacun se détourne puisque la police a pour mission d'empêcher l'agression et le SAMU la charge de transporter les blessés.*

Aussi, se multiplient les souffrances, nées non seulement des agresseurs physiques, mais des agressions de tous ordres d'un environnement anonyme et brutal. Les impuissances devant les guichets aux voix sèches ou les répondeurs administratifs aux voix suaves, les pertes de temps et de substance vitale, les épuisements nerveux, tout cela contribue à un mal-être qui lui-même est atomisé dans sa perception par les mal-étants eux-mêmes ; chacun se croit atteint d'un trouble singulier, et l'on prend pilules, tranquillisants, excitants, euphorisants, docteurs, spécialistes, psychanalystes, thérapeutes, astrologues, yogis, gourous. Le mal civilisationnel et social, ainsi atomisé de mille façons psycho-somatiques, devient invisible et insaisissable. Et la vie continue, charriant de plus en plus atonies, dépressions, névroses, misères et désespoirs.

Du coup, l'atomisation des individus dans un monde techno-bureaucratique devient un problème majeur. L'un des aspects de ce problème est celui de la solidarité. Le *plein épanouissement de l'individu a besoin de communautés et de solidarités*, afin d'éviter, justement, les maux de l'atomisation solitaire.

Mai 68 porta en lui la double aspiration, apparemment contradictoire, « plus de liberté, plus de communauté », que portait déjà en son élan le socialisme du dix-neuvième siècle, et qu'avait formulé de façon archétypale la devise de la Révolution française : Liberté-Egalité-Fraternité.

Ajoutons : *une société ne peut progresser en complexité que si elle progresse en solidarité.* En effet, la complexité croissante comporte des libertés croissantes, des possibilités d'initiative accrues, des possibilités, aussi bien fécondes que destructrices, de désordre. L'extrême désordre cesse d'être *fécond et devient principalement destructeur*, et *l'extrême complexité se dégrade en désintégration*, où les constituants d'un tout se disloquent. Le retour des contraintes peut évidemment maintenir la cohésion du tout, mais au détriment de la complexité ; la seule solution intégratrice favorable à la complexité est le développement de la solidarité véritable, non pas imposée, mais intérieurement ressentie et vécue comme fraternité. La formule de Walesa vaut dans ce sens pour nous : « *Pas de liberté sans solidarité.* »

La devise Liberté-Egalité-Fraternité est typiquement complexe parce que ces trois *termes* complémentaires sont également antagonistes. *De plus, ils relèvent chacun d'une logique politique différente : la liberté peut être assurée par constitutions et institutions ; l'égalité peut être plus ou moins déterminée par décrets et lois ; mais la fraternité ne peut s'instituer ou se décréter. C'est ici que se pose une difficulté paradoxale :* comment un Etat, ou un gouvernement, pourrait-*il instituer ce qui ne relève pas de sa compétence ?* Le problème, insoluble dans le cadre traditionnel de l'action politique, qui détermine par impératif et programme, peut commencer à être envisagé dans le sens d'une politique qui éveille ou stimule.

Tout d'abord, la prise de *conscience du problème de la solidarité doit conduire à la volonté de le sortir des bas-fonds infra-politiques où il est refoulé, et d'en faire un problème central. Ainsi, nous semble-t-il, la solidarité ne doit pas être l'un des attributs hétéroclites d'un petit ministère, mais devrait devenir le projet d'un grand ministère, aussi digne que la défense et l'éducation.* Bien entendu, il ne s'agirait pas de créer un ministère de l'impossible, qui ajouterait des paroles creuses sur la solidarité à toutes les autres paroles creuses. Il s'agit d'établir la connexion en profondeur entre le *pouvoir politique et la société civile.* Comment ? En partant de deux *ordres de considération :*

1. – Il y a dans nos sociétés environ 10 % de la population qui ressent la pulsion militante du dévouement à autrui. Une partie de ces dévoués ont perdu leur cause en perdant leur foi dans la révolution ; une autre partie a échoué dans ses tentatives de convivialité-communauté à l'échelle des grands ensembles, villes nouvelles, etc.

Cette minorité serait d'autant *plus disponible pour des actions solidaires concrètes qu'elle a pris conscience des erreurs ou des mensonges des anciennes militances.* De plus, il y a des sources inattendues de solidarité. *On a pu le constater, il y a quelques années, dans les villes les plus violentes et les plus atomisées des Etats-Unis : c'est spontanément que se sont constituées des cohortes d'« anges », adolescents s'unissant non dans des gangs, mais dans des groupements de secours pour les agressés et les malheureux. Il y a donc un vivier très riche de bonnes volontés dans la société civile ; il s'agirait de favoriser leur éveil là où elles dorment, de contribuer à leur développement là où elles apparaissent.*

2. – Il existe déjà, sur le mode public, subventionné ou privé (comme SOS-Amitié), des services solidaristes multiples et multiformes, qu'il serait très possible de regrouper et de développer en un lieu qui serait propre à la solidarité.

Dès lors, on pourrait, à partir d'une maison-pilote, envisager l'institution, dans les grandes villes de France, de Maisons de la solidarité où seraient localisés, pour un secteur précis, tous les services publics et privés d'aide existants, et où seraient créés de nouveaux services comme à l'image des *crisis centers* californiens, voués à sauver du naufrage les victimes d'overdose, non seulement de drogue, mais de malheur quel qu'il soit, initiatives bénévoles auxquelles ont collaboré médecins, infirmiers, ex-drogués. De telles maisons seraient dotées de dispositifs d'alerte et d'urgence qui, loin de se substituer aux services hospitaliers ou policiers, les stimuleraient dans les urgences. Ce seraient des lieux d'initiatives et de médiations, d'information et de mobilisation permanente.

Il s'agit de générer de la solidarité, c'est-à-dire de régénérer l'idée de fraternité. S'il ne peut être réalisé pendant un septennat, ce dessein peut et doit être formulé à l'aube de celui-ci.

II. *La démocratie cognitive et la réforme de pensée*

Nos sociétés sont confrontées à un autre problème énorme, né du développement de cette énorme machine où science et technique sont intimement associées dans ce qu'on appelle désormais la techno-science. Cette énorme machine ne produit pas que de la connaissance et de l'élucidation, elle produit aussi de l'ignorance et de l'aveuglement. Les développements disciplinaires des sciences n'ont pas apporté que les avantages de la division du travail, ils ont aussi apporté les inconvénients de la surspécialisation, du cloisonnement et du morcellement du savoir. *Ce dernier est devenu de plus en plus ésotérique* (accessible aux seuls spécialistes) et anonyme (concentré dans des banques de données), puis utilisé par des instances anonymes, au premier chef l'Etat. De même, la connaissance technique est réservée aux experts, dont la compétence dans un domaine clos s'accompagne d'une incompétence lorsque ce domaine est parasité par des influences extérieures ou modifié par un événement nouveau.

Dans de telles conditions, le citoyen perd le droit à la connaissance. Il a le droit d'acquérir un *savoir spécialisé en faisant les études ad hoc*, mais il est dépossédé de tout point de vue englobant et pertinent. S'il est encore possible de discuter au café du commerce de la conduite du char de l'Etat, il n'est plus possible de comprendre ce qui déclenche le krach de Wall Street tout comme ce qui empêche qu'il ne provoque une crise économique majeure ; et du reste, les experts eux-mêmes sont profondément divisés sur le diagnostic et la politique économique à suivre. S'il était possible de suivre la deuxième guerre mondiale avec des petits drapeaux sur la carte, il n'est pas possible de concevoir les calculs et les simulations des ordinateurs qui effectuent *les scénarios de la* guerre mondiale future. *L'arme atomique a totalement dépossédé le citoyen de la possibilité de la penser et de la contrôler. Son utilisation est livrée à la décision personnelle du seul chef de l'Etat sans consultation d'aucune instance démocratique régulière.*

⁂

Plus la politique devient technique, plus la compétence démocratique régresse. *Le problème ne se pose que pour la crise ou la guerre. Il est de vie quotidienne. Tout esprit cultivé pouvait jusqu'au XVIIIe siècle réfléchir sur les connaissances sur Dieu, le monde, la nature, la vie, la société, et informer ainsi l'interrogation philosophique qui est,* contrairement à ce que croient les philosophes professionnels, un besoin de tout individu, du moins jusqu'à ce que les contraintes de la société adulte l'adultèrent. Aujourd'hui, on demande à chacun de croire que son ignorance est bonne, nécessaire, et on lui livre, tout au plus, des émissions de TV où les spécialistes éminents lui font quelques leçons distrayantes.

La dépossession du savoir, très *mal compensée par la vulgarisation médiatique, pose le problème historique clé de la démocratie cognitive.* La continuation du processus techno-scientifique actuel, processus du reste aveugle qui échappe à la conscience et à la volonté des scientifiques eux-mêmes, conduit à une régression forte de démocratie. Il n'y a pas pour cela, de politique immédiate à mettre en œuvre. Il y a la nécessité d'une prise de conscience politique de la nécessité d'œuvrer pour une démocratie cognitive.

Il est effectivement impossible de démocratiser un savoir cloisonné et ésotérisé par nature. Mais il est de plus en plus possible d'envisager une réforme de pensée qui permettrait d'affronter le formidable défi qui nous enferme dans l'alternative suivante : ou bien subir le bombardement d'innombrables informations qui nous arrivent en pluie quotidiennement par les journaux, radios, télés, ou bien nous confier à des systèmes de pensée qui ne retiennent des informations que ce qui les confirme ou leur est intelligible, rejetant comme erreur ou illusion tout ce qui les dément ou leur est incompréhensible. Ce problème se pose non seulement pour la connaissance du monde au jour le jour, mais aussi pour la connaissance de toutes choses sociales et pour la connaissance scientifique elle-même.

Une tradition de pensée bien enracinée dans notre culture, et qui forme les esprits dès l'école élémentaire, nous enseigne à connaître le monde par « idées claires et distinctes » ; elle nous enjoint de réduire le complexe au simple, c'est-à-dire de séparer ce qui est lié, d'unifier ce qui est multiple, d'éliminer tout ce qui apporte désordres ou contradictions dans notre entendement. Or le problème crucial de notre temps est celui de la nécessité d'une pensée apte à relever le défi de la complexité du réel, c'est-à-dire capable de saisir les liaisons, interactions et implications mutuelles, les phénomènes multidimensionnels, les réalités qui sont à la fois solidaires et conflictuelles (comme la démocratie elle-même qui est le système qui se nourrit d'antagonismes tout en les régulant). Pascal avait déjà formulé l'impératif de pensée qu'il s'agit aujourd'hui d'introduire dans tout notre enseignement, à commencer par la maternelle : « *Toutes choses étant causées et causantes, aidées et aidantes, médiates et immédiates, et toutes s'entretenant par un lien naturel et insensible qui lie les plus éloignées et les plus différentes, je tiens impossible de connaître les parties sans connaître le tout non plus que de connaître le tout sans connaître particulièrement les parties.* »

De fait, toutes les sciences avancées, comme les sciences de la terre, l'écologie, la *cosmologie*, sont des sciences qui brisent avec le vieux dogme *réductionniste* d'explication *par l'élémentaire : elles considèrent* des systèmes complexes où les parties *et le tout s'entre-produisent et s'entre-organisent et, dans le cas de la cosmologie, une complexité qui est au-delà de tout système.*

Plus encore : des principes d'intelligibilité se sont déjà formés, aptes à concevoir l'autonomie, la subjectivité, voire la liberté, ce qui était impossible selon les paradigmes de la science classique. L'examen de la pertinence de nos principes d'intelligibilité a en même temps commencé : la rationalité et la scientificité demandent à être redéfinies et *complexifiées. Cela ne concerne pas que les intellectuels. Cela concerne notre civilisation : tout ce qui a été effectué au nom de la rationalisation et qui a conduit à l'aliénation au travail, aux cités-dortoirs, aux métro-boulot-dodo, aux loisirs de série, aux* pollutions industrielles, à la dégradation de la biosphère, à l'omnipotence des Etats-nations dotés d'armes d'anéantissement, tout cela est-il vraiment rationnel ? N'est-il pas urgent de réinterroger une raison qui a produit en son sein son pire ennemi, qui est la rationalisation ?

⁂

La nécessité d'une réforme de pensée est d'autant plus importante à indiquer qu'aujourd'hui le problème de l'éducation et celui de la recherche sont réduits en termes quantitatifs : « plus de crédits », « plus d'enseignants », « plus d'informatique », etc. On se masque par là la difficulté-clé que révèle l'échec de toutes les réformes successives de l'enseignement : *On ne peut pas réformer l'institution sans avoir au préalable réformé les esprits, mais on ne peut pas réformer les esprits si l'on n'a pas au préalable réformé les institutions.* On retrouve le vieux problème posé par Marx dans la troisième thèse sur Feuerbach : qui éduquera les éducateurs ?

Il n'y a pas de réponse proprement logique à cette contradiction, mais la vie est toujours capable d'apporter des solutions à des problèmes logiquement insolubles. Ici encore, on ne peut programmer ni même prévoir, mais on peut voir et promouvoir. L'idée même de la réforme rassemblera des esprits dispersés, réanimera des esprits résignés, suscitera des propositions. Enfin, de même qu'il y a de bonnes *volontés latentes pour la solidarité, il y a une vocation missionnaire* latente dans le corps enseignant, beaucoup aspirent à trouver l'équivalent actuel de la vocation missionnaire de la laïcité aux début de la Troisième République. Certes, nous ne devons plus opposer des Lumières apparemment rationnelles à un obscurantisme jugé fondamentalement religieux. Mais nous devons nous opposer à l'intelligence aveugle qui a pris presque partout les commandes. Autrement dit : nous devons réapprendre à penser, tâche de salut public qui commence par soi-même.

Evidemment, il faudra bien du temps, des débats, des combats, des efforts, pour que prenne figure la révolution de pensée qui s'amorce, ici et là, dans le désordre. Pour autant, il serait faux de croire qu'il n'y a aucune relation entre ce problème et la politique, entre ce temps long et le temps court d'une législature ou d'un septennat. Le défi de la complexité du monde contemporains est *un problème-clé de la pensée et de l'action politiques.* Et, de même qu'il y eut des despotes éclairés au XVIIIe siècle pour favoriser les Lumières, il pourrait y avoir un pouvoir éclairé qui favoriserait la réforme de pensée.

DEMAIN :
LA CONFÉDÉRATION DES NATIONS ; LA TERRE-PATRIE

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

GRANDE-BRETAGNE : l'enquête sur la mort en mars, de trois militants de l'IRA à Gibraltar

L'action des militaires britanniques est sévèrement mise en cause

LONDRES
de notre correspondant

L'enquête judiciaire sur les circonstances de la mort en mars dernier de trois militants de l'IRA, qui s'apprêtaient à commettre un attentat à Gibraltar, a occupé pratiquement chaque jour la première page des journaux britanniques depuis son ouverture, le 5 septembre, à *Gibraltar*.

Les sept soldats de l'unité de l'armée britannique, le Spécial Air Service (SAS), qui ont participé à l'opération ainsi qu'un haut responsable des services de renseignements (MI 5), ont témoigné derrière un rideau pour que leur identité ne soit pas révélée.

Un jury constitué d'habitants de la colonie doit déclarer prochainement *si le comportement des soldats* était justifié. Si ce n'est pas le cas, un procès en bonne et due forme pourrait alors se tenir.

Le *témoignage des soldats*, seulement désignés par des lettres allant de A à G, a donné lieu à des échanges électriques avec l'avocat catholique de Belfast, M. Paddy McGrory, représentant les familles des trois victimes, Mairead Farrell, Daniel McCann et Sean Savage. M. McGrory a affirmé que les *hommes du SAS avaient reçu* l'instruction de *« tirer pour tuer »* et que Sean Savage, avait été achevé alors qu'il se trouvait à terre.

Vingt-sept coups de feu ont été tirés au total, dont dix-huit sur le seul Savage et la plupart dans le dos ou à la tête. Les soldats ont vigoureusement rejeté l'affirmation d'une jeune femme présente sur les lieux selon laquelle Farrell et McCann avaient les mains en l'air lorsqu'ils ont été abattus. Ils ont assuré avoir ouvert le feu au premier geste suspect des trois terroristes dont on leur aurait dit qu'ils risquaient à tout *moment de déclencher* un bombe télécommandée.

Personne ne conteste que les trois militants de l'IRA s'apprêtaient à commettre un attentat. Une voiture leur appartenant et contenant 65 kilos de Semtex, un explosif très puissant, a été retrouvée deux jours plus tard dans un parking de Marbella.

« Acharnement »

Selon l'*Independent*, le recours au SAS a été décidé en février lors d'une réunion secrète tenue au *10 Downing Street en présence de* Mme Thatcher, des ministres de la défense et des affaires étrangères et d'un dirigeant du MI 5. Ce dernier avait alors décrit les préparatifs par l'IRA d'un attentat à Gibraltar. Ces délibérations ne seront rendues publiques au plus tôt qu'en l'an 2018...

Tous les officiels impliqués dans cette affaire ont répété que l'objectif *était de capturer le commando. Le* témoignage d'un médecin légiste désigné par le gouvernement contredit cependant cette thèse. Après examen des blessures, cet expert a en effet parlé d'*« acharnement »* de la part des hommes du SAS.

Il a déclaré à la BBC, à la fureur des autorités, que *« des coups de feu supplémentaires avaient probablement été tirés sur Savage, alors qu'il était déjà à terre »*. Celui-ci a reçu cinq balles dans le dos et cinq autres *à la tête. Le médecin légiste a* fait sienne devant le jury l'expression de l'avocat des victimes selon laquelle le corps de Savage était littéralement *« criblé de balles »*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

En raison de son coût

Le projet d'avion européen est très critiqué en RFA

BONN
de notre correspondant

En Allemagne, on l'appelle le Jäger 90, en Grande-Bretagne Eurofighter ou EFA. Ce concurrent du Rafale de Dassault est un projet commun de la RFA (33 %), de la Grande-Bretagne (33 %) de l'Italie *(21%) et de l'Espagne (13%) qui* n'a pas encore officiellement entériné l'accord. Il est destiné à remplacer le Tornado à partir de 1997 et jusqu'en l'an 2025 pour contrer les 5400 avions et hélicoptères de combats du pacte de Varsovie dans la zone *centro-européenne. Cet* appareil sera capable de neutraliser les avions ennemis en lançant des missiles à 70 km de distance, d'atteindre deux fois la vitesse du son en vol à basse altitude comme à 15 000 mètres. De plus il devrait être en mesure de porter sous ses ailes en forme de delta quatre tonnes et *demie de bombes ou des engins* antiradar.

C'était l'enfant chéri de l'ancien ministre de la défense, M. Manfred Wörner, aujourd'hui secrétaire général de l'OTAN, et du ministre président de Bavière, M. Franz Josef Strauss, dans le fief duquel sont situées les usines MBB, maître d'oeuvre de la partie allemande du projet. Le successeur de M. Wörner, M. Rupert Scholz est actuellement perplexe : de tous cotés les critiques contre l'EFA se multiplient. Les coûts annoncés officiellement (5,85 milliards de deutschemarks pour le *développement* et 16,5 milliards pour l'acquisition de 200 appareils par la Luftwaffe) *semblent* complètement irréalistes (1). Ils ne tiennent compte ni de l'armement des avions — 7800 missile — ni du coût de la formation des pilotes.

La Cour des comptes de la RFA, dans un rapport remis avant l'été, s'est montrée très critique à l'égard du projet qui *« néglige toute une série de facteurs de coûts »*. La Cour des comptes accuse l'industrie d'avoir *« tendance à présenter des prix tirés au plus bas pour que les projets n'échouent pas »*.

Autre sujet de préoccupation : la capacité des hommes à piloter cet appareil. L'Eurofighter pourrait, en effet, soumettre les pilotes à des pressions de 9g (le *poids du corps* est multiplié par neuf) alors que le fameux voile noir apparaît à partir de 7 g. Cependant, il existe des combinaisons anti-g qui permettent aux pilotes de supporter les effets de telles accélérations. M. Rudi Walther, porte-parole *du* SPD à la commission du budget du Bundestag estime à plus de cent milliards de deutschemarks le coût total de l'opération EFA.

Pour d'autres raisons, le ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher est un opposant farouche au projet. Pour lui, la construction de cet appareil, destiné à soutenir une stratégie offensive dans l'hypothèse d'un conflit en Europe centrale est absurde dans une phase de négociation intense sur le désarmement conventionnel. Ne pouvant s'opposer directement aux partisans du projet, majoritaire dans le gouvernement du chancelier Kohl, il a fait déposer par *un tiers* un amendement à la loi bugétaire stipulant qu'en cas de succès des négociations sur le désarmement conventionnel, le programme EFA doit être réduit, voire supprimé.

LUC ROSENZWEIG.

(1) Soit, au total, l'équivalent de 76 milliards de francs.

URSS : les incidents du Cancase

Moscou dénonce « des éléments irresponsables »

Moscou *(AFP)*. — La télévision *soviétique* a admis, mardi 20 septembre, la gravité des incidents interethniques survenus ces derniers jours dans les républiques d'Arménie et d'Azerbaïdjan, précisant que des incendies provoqués volontairement et d'autres crimes avaient été commis dans la région du Haut-Karabakh.

Des *« éléments irresponsables »*, a-t-elle indiqué en citant l'agence Tass, ont provoqué des incendies et commis *« d'autres actes illégaux »* au Haut-Karabakh, région azerbaïdjanaise, dont la population est en majorité arménienne, attisant ainsi les tensions entre les Azéris musulmans et les Arméniens chrétiens.

Les autorités des deux républiques *trancaucasiennes*, a *poursuivi* le commentateur, *« tentent de prévenir une exacerbation »* des tensions à la suite d'une *« forte détérioration »* de la situation ces derniers jours.

Les autorités azerbaïdjanaises, *sous la direction* de M. Abdul Rahman Vezirov, chef du PC de la république, ont tenu une réunion de crise et appelé à des mesures *« décisives »*, afin d'apaiser les tensions. Selon des informations de source non officielle, un couvre-feu aurait *été décrété à Stepanakert, chef-lieu* du Haut-Karabakh.

A Erevan, *où d'importantes manifestations* ont encore eu lieu mardi soir, le mouvement de grève semble avoir été inégalement suivi. Une réunion du soviet suprême d'Arménie était attendue dans la journée de mercredi.

A Bruges

Mme Thatcher a plaidé pour une Europe des patries et libérale

Mme Thatcher a entrepris, mardi 20 septembre, une tournée européenne qui devait la conduire en Belgique, au Luxembourg et, à partir de mercredi soir, à Madrid. A Bruges, elle a prononcé mardi un long discours dans lequel elle a développé une nouvelle fois ses vues sur une Europe qu'elle veut à la fois gaullienne et libérale.

La visite de Mme Thatcher en Espagne, la première d'un chef de gouvernement du Royaume-Uni, précédera d'un mois une visite officielle en Espagne de la reine Elizabeth. Elle sera dominée, outre les questions européennes, par celle de *Gibraltar*.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

« L'Europe n'est pas l'œuvre du traité de Rome, et l'idée européenne n'est pas non plus la propriété d'un groupe ou d'une institution... La Communauté européenne appartient à tous ses membres et elle doit pleinement refléter les traditions et les aspirations de chacun d'entre eux. » Au nom d'une légitime diversité, Mme Margareth Thatcher, dans un discours prononcé mardi 20 septembre à Bruges, lors de la séance d'ouverture de l'année académique du Collège d'Europe, a revendiqué pour la Grande-Bretagne le droit d'être européenne à sa manière.

Une manière à la fois gaullienne et libérale, qui s'écarte sur bien des points de celle prônée par la plupart de ses partenaires et par la Commission de Bruxelles. Celle-ci, apparemment soupçonnée de nombreuses ambitions, n'a pas actuellement la cote auprès du premier ministre britannique, et l'on devine, même s'il n'est pas nommé, que le désaveu vise principalement M. Jacques Delors, le président de la Commission européenne.

Les dépenses de l'OTAN

Selon Mme Thatcher, *« une coopération volontaire et active entre les Etats souverains est le meilleur moyen de construire une Communauté européenne réussie »*. Vive l'Europe des patries ! Sa méfiance à l'égard des tentations supranationales reste intacte : *« Si nous avons réussi à faire reculer chez nous les frontières de l'Etat, ce n'est pas pour les voir réimposer au niveau européen, avec un super-Etat européen exerçant, à partir de Bruxelles, une domination nouvelle. »*

Et, emportée par son sujet, elle assimile ceux qui inclinent vers de telles turpitudes aux plus retardés des brejnéviens ! *« Au moment précis où des pays comme l'Union soviétique, qui ont essayé de tout diriger à partir du centre, apprennent que le succès dépend de la dispersion du pouvoir et des décisions, loin du centre, il est cocasse que certains pays de la CEE semblent vouloir agir en sens inverse. »*

Limiter les réglementations

Quant à l'intégration économique, Mme Thatcher n'a guère étonné en invitant ses partenaires à faire preuve de pragmatisme, à limiter au maximum les réglementations nouvelles et à se garder des grandes ambitions utopiques. Parmi celles-ci figure en bonne place, même si elle se garde de le rejeter formellement, le projet d'une banque centrale européenne, sur lequel planche actuellement un comité de gouverneurs et d'experts désignés par les chefs d'Etat et de gouvernement à Hanovre et présidé par M. Jacques Delors.

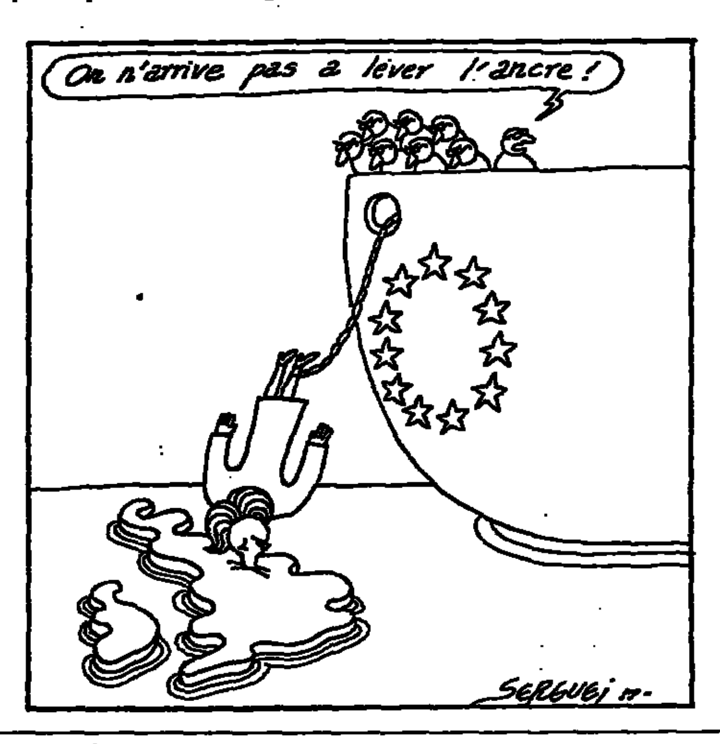
Selon elle, là n'est pas la question-clé. Ses priorités en ce domaine sont la libre circulation des mouvements de capitaux, l'établissement du Marché commun des services, le développement de l'usage de l'ECU. *« C'est ce dont le monde des affaires a besoin pour pouvoir effectivement concurrencer le reste du monde. Et c'est ce que le consommateur veut, car cela lui permettra d'étendre son choix et de réduire ses frais. Réalisons d'abord de telles mesures pratiques et ensuite on sera plus à même d'apprécier s'il est opportun d'aller plus loin »*, ajoute-t-elle.

Le premier ministre, ce n'est pas non plus une découverte, considère avec suspicion le projet qui concerne la *« dimension sociale du grand marché »*, et auquel sont attachés la majorité des Etats membres, mais plus particulièrement la France et l'Espagne, ainsi que la commission de Bruxelles. *« L'objectif d'une Europe ouverte à l'entreprise est la force motrice, la base de la création du marché unique européen d'ici à 1992... Nous n'avons pas besoin de nouveaux règlements qui augmentent les coûts de l'emploi et qui rendent le marché européen du travail moins souple et moins concurrentiel face aux fournisseurs étrangers. »*

Traditionnellement attentive aux préoccupations de Washington, elle insiste pour que l'Europe se garde de la tentation protectionniste : *« Ce serait une trahison si, tout en réduisant les contraintes commerciales afin de créer le marché unique, la Communauté devait ériger une plus grande protection externe. »* Mais les Etats-Unis apprécieront surtout que le premier ministre britannique appuie leur thèse d'un partage plus équilibré des charges de défense au sein de l'OTAN et plaide pour un important effort de défense. *« Nous devons faire notre possible pour maintenir l'engagement des Etats-Unis envers la défense de l'Europe ; cela signifie reconnaître le fardeau que représente pour leurs ressources le rôle mondial qu'ils assument, de même que la notion selon laquelle les alliés doivent jouer leur rôle entier dans la défense de la liberté, particulièrement au moment où l'Europe devient plus riche. »*

Bref, la Communauté d'accord, *« mais en n'en savourant pas moins notre identité nationale que notre entreprise européenne commune »*.

PHILIPPE LEMAITRE.



Inquiétude dans les pays arabes après le lancement du satellite israélien

Bien qu'exprimée avec une certaine discrétion, l'inquiétude n'en est pas moins perceptible dans les pays arabes au lendemain du lancement, lundi, par Israël, d'un satellite. Si ce lancement n'a été suivi dans l'immédiat d'aucune réaction gouvernementale, la presse arabe est quasi unanime à parler de *« défi »* et à mettre en valeur les retombées militaires de l'événement. Et ce, malgré le fait que les autorités israéliennes ont souligné l'aspect civil et scientifique de leur entrée dans le *« club »* des puissances spatiales.

Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chadli Klibi, en a dénoncé, mardi 20 septembre, *« la portée militaire »* et a appelé les pays arabes à *« tirer les leçons de la nouvelle situation ainsi créée »*. Les Etats arabes doivent *« répliquer dans les mêmes formes »* à Israël, écrit pour sa part l'agence algérienne APS, qui estime que les Israéliens veulent *« faire planer sur les pays arabes la menace d'une guerre, tout en continuant à tuer les Palestiniens en toute quiétude »*. *« Nouvelle menace contre la nation arabe »*, pour le quotidien syrien *Techrine*, le satellite israélien donne l'occasion à un journal du Golfe de critiquer les pays arabes pour avoir gâché leur potentiel technologique.

L'Union soviétique a, quant à elle, *fait savoir*, par la voix d'un responsable du ministère des affaires étrangères, que la *« préoccupation »* arabe était compréhensible.

● **Visite de M. Claude Cheysson à Alger.** — M. Claude Cheysson, commissaire européen chargé de la Méditerranée et des relations Nord-Sud, au terme d'une visite de quarante-huit heures en Algérie, a regagné Bruxelles, mardi 20 septembre. Après s'être entretenu avec le président Bendjedid Chadli, il s'est déclaré *« convaincu du développement très rapide des relations entre l'Algérie et la CEE »*. Il a annoncé que la Communauté allait mettre *« de gros moyens financiers à la disposition de l'Algérie et des autres pays du Maghreb, pour la prochaine campagne de lutte anti-acridienne »*.

Après quinze ans de querelles internes

Le Parti social-démocrate danois dit oui à l'Europe

COPENHAGUE
de notre correspondante

En adoptant le lundi 19 septembre, lors de leur congrès annuel, un programme *« clair, précis et engagé »* résolument en faveur du *Marché commun*, les sociaux-démocrates danois ont opéré un revirement politique spectaculaire. Devant les délégués, la vice-présidente du parti, Mme Birte Weiss, a présenté les grandes lignes de la campagne des socialistes en vue des élections européennes de l'année prochaine. Son intervention a dû surprendre de nombreux militants habitués à entendre leurs dirigeants exprimer les plus grandes réserves à l'égard de la construction européenne et dénoncer vigoureusement certains projets de la Commission de Bruxelles. *« Nous disons oui à une Europe ouverte non seulement au sein de la CEE, mais aux pays qui n'en sont pas encore membres (...), oui à une coopération européenne qui doit s'étendre à des domaines que les pères du traité de Rome n'avaient pas envisagés comme la lutte contre la pollution et le développement technologique (...), oui à l'ECU en tant qu'alternative à un dollar instable »*, a déclaré Mme Weiss, dont le programme a été approuvé à l'unanimité.

Dans l'opposition depuis 1982, le Parti social-démocrate, qui est la plus grande formation politique danoise, a longtemps été divisé en deux camps sur la question européenne. *Lors du référendum* organisé en 1986 sur l'Acte unique, il avait fait campagne pour le « non » — ce qui n'avait pas été particulièrement apprécié par les syndicats du secteur privé. Mais l'heure est venue, semble-t-il, de mettre fin à ces querelles internes qui sont partiellement responsables des mauvais résultats du parti aux législatives depuis six ans. Mme Birte Weiss, qui fut une des adversaires les plus acharnées de l'entrée de son pays dans la Communauté en 1972, a expliqué que, *« après seize ans de bagarres et de verbiage »*, les sociaux-démocrates allaient préconiser un *« oui à l'Europe ouverte »* en juin 1989, en précisant toutefois qu'une CEE *« fonctionnant uniquement aux conditions du capital tournerait le dos à l'avenir. Une société moderne ne doit pas reposer seulement sur l'économie. Elle doit prendre en compte également l'éducation, l'environnement, la sécurité sociale, l'emploi et le développement créatif. Il faut renforcer le contrôle des multinationales et des spéculateurs boursiers »*.

Pour sa part, le numéro un du parti, M. Svend Auken, s'est prononcé *en faveur d'une coopération* européenne plus étroite dans le domaine de la politique étrangère et de la défense. *« Nous avons intérêt*, a-t-il déclaré, *à ce que l'Europe prenne en mains progressivement la responsabilité de sa propre défense et de sa propre politique extérieure. »* Ces propos, comparés à ceux beaucoup plus « sceptiques » tenus par M. Auken et certains de ses amis il n'y a pas si longtemps, marquent incontestablement un changement de cap. Quelques réserves ont cependant été formulées : les sociaux-démocrates ne veulent pas d'une éventuelle armée *européenne* et *souhaitent* que le Danemark puisse rester maître de sa politique fiscale.

CAMILLE OLSEN.

Amériques

HAITI : sous la pression des « sans grade »

Le général Avril procède à un important remaniement dans l'armée

PORT-AU-PRINCE
correspondance

De nouveaux officiers supérieurs ont été démis de leurs fonctions, mardi 20 septembre, par le général Prosper Avril, sous la pression des « sans grade », qui ont choisi leurs remplaçants. Les chefs de la marine, du pénitencier national, des services de santé des armées et d'autres unités ont été limogés. Ce mouvement s'étend à la province : aux Gonaïves (170 kilomètres au nord de la capitale), le colonel Hippolyte Gambetta, responsable militaire régional, a été « déchouké » (éliminé) dans un climat de mobilisation populaire. Selon les correspondants des stations locales, l'effervescence croît dans les campagnes à mesure que parviennent les nouvelles de la capitale.

Le nouveau chef de l'Etat a reconnu la gravité des problèmes de commandement que connaît l'armée haïtienne. Dans une brève allocution devant le palais national, à l'occasion de la nomination du nouveau commandant en chef, le général Hérard Abraham, il a lancé un appel au calme ; aux nombreux soldats et sous-officiers qui l'entouraient, il a annoncé que d'« *importantes mesures conservatoires étaient à l'étude afin de satisfaire les demandes des forces armées d'Haïti* ». Selon un sergent en faction devant le palais, la base a fixé un délai de quinze jours pour la satisfaction de ses revendications. Les vingt points du mémorandum présenté au général Avril portent tant sur l'amélioration de l'ordinaire de la troupe que sur l'exigence d'un changement profond.

Les sans grade réclament pêle-mêle la restauration de la Constitution de 1987, l'augmentation des salaires « *de tout le monde* », la séparation de la police et de l'armée, la mise à la retraite des officiers ayant plus de trente ans de services, le « *nettoyage de la police* », la lutte contre la corruption, l'organisation de cours pour les soldats ou l'obligation pour les automobilistes de conduire vitres baissées afin de faciliter les identifications. Cette dernière exigence, apparemment saugrenue, peut être justifiée par l'habitude qu'ont les « macoutes » de se dissimuler derrière des vitres fumées.

JEAN-MICHEL CAROIT.

Washington réagit avec une prudente satisfaction

WASHINGTON
de notre correspondant

Infiniment de prudence, et, malgré tout, l'espoir ténu que le général Avril fera un peu mieux que ses prédécesseurs. Au lendemain du coup d'état en Haïti, les officiels américains se bornent, pour l'essentiel, à une réaction classique : « *Wait and see* », attendre et voir, réaction d'autant plus justifiée que les coups d'Etat se succèdent à intervalles très rapprochés.

Mais, cette fois, Washington s'est abstenu de toute condamnation explicite, alors qu'en juin dernier le renversement avait été décrit par le département d'Etat comme « *un revers flagrant pour la démocratie* ». Au contraire, le même département d'Etat considère cette fois comme « *encourageantes* » les premières déclarations du général Avril. M. Charles Redman, porte-parole, se déclarait « *encouragé par l'annonce de la formation du nouveau cabinet, composé de civils, à l'exception du ministre de la défense* ».

Cependant, les Etats-Unis se réservent le droit de juger le nouveau régime à ses actes, avant d'envisager de reprendre leur aide économique et militaire, supprimée depuis l'annulation des élections de l'automne dernier (seule subsiste une aide humanitaire distribuée par des organisations non gouvernementales.)

Le porte-parole du département d'Etat a d'ailleurs rappelé – comme il l'avait déjà fait lors du « *coup* » de juin dernier, les critères selon lesquels Washington jugerait l'action des nouveaux gouvernants : « *Strict respect des droits de l'homme et des droits civiques, progrès économique propre à soulager les souffrances de la population, coopération dans la lutte contre le trafic de drogue qui transite par Haïti et mise en place d'une transition crédible vers un gouvernement démocratique dirigé par des civils.* »

Dans l'immédiat, les responsables américains s'intéressent essentiellement au sort que le « nouveau » régime réservera au colonel Jean-Claude Paul – inculpé en mars dernier pour trafic de drogue par un tribunal de Floride. Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Marlin Fitzwater, estimait déjà « *sain* » qu'il n'ait pas de responsabilité *dans le* gouvernement.

Officiellement, on s'abstient de tout commentaire sur la personne du nouveau président, le général Avril, et, au département d'Etat, on dément avec la dernière énergie qu'il *soit venu récemment* aux Etats-Unis, comme le bruit en a couru.

Mais, à Washington comme ailleurs, on considère le nouveau président comme un *homme beaucoup* plus intelligent que son prédécesseur. Il pourrait, en conséquence, être *plus utile à son pays ou*, au contraire, beaucoup plus dangereux, explique, par exemple, un ancien ambassadeur américain à Port-au-Prince, M. William Jones. Selon M. Jones, les Etats-Unis devraient se concerter avec des pays comme le Canada et la France pour exercer une pression sur les autorités haïtiennes, et les inciter à un retour à la démocratie.

JAN KRAUZE.

CHILI

Plaidoyer pour un plébiscite

« Le miracle chilien ? C'est le résultat d'une approche pour la première fois scientifique de l'économie, où le gouvernement, prétendument autoritaire, s'est désengagé des entreprises qu'il contrôlait » (1). Dans l'un des salons du CNPF, l'homme qui définit ainsi la politique économique de son pays n'est pas, on l'aura compris, un opposant. Jorge Schneider est vice-président de l'organisation patronale chilienne Sociedad de Fomento Fabril (SOFOFA). De passage à Paris, *il a été invité à* une réunion de travail sur les perspectives de son pays.

Devant une cinquantaine de représentants du patronat français et en présence de l'ambassadeur du Chili en France, M. Hector Riesle, il a brossé sans détour un tableau du libéralisme chilien. Soulignant que la « *situation économique n'a jamais été aussi solide* » (2), M. Schneider estime que « *tout le monde peut aujourd'hui être capitaliste, même les gens les plus simples.* » « *Il n'est plus nécessaire*, dit-il, *d'avoir des relations dans les partis politiques pour pouvoir travailler.* » Le vice-président du patronat chilien loue ainsi « *la clairvoyance du chef de l'Etat qui a su permettre cet essor* ».

Bien sûr, il y a le plébiscite du 5 octobre, et l'on devine quelles sont ses préférences. M. Schneider pense toutefois que « *tout cela se passera très tranquillement et très sérieusement* » et que les élections « *libres et propres* » donneront une majorité de « *oui* » « *surtout grâce aux femmes qui feront une fois encore la décision* ». A peine convient-il que, si le « *non* » l'emporte, « *l'amélioration de l'économie est une chose, sa perception par la population en est une autre* ». « *Ce sera bien sûr plus compliqué qu'aujourd'hui* ». Il s'empresse toutefois de préciser que « *les investissements étrangers ne cessent pas malgré le plébiscite et que la Bourse se porte bien* ». De toute manière, il ne voit pas « *comment on pourrait changer de politique maintenant* ».

M. Schneider convient qu' « *une partie du pays n'aime pas le régime* » et semble regretter, comme son ambassadeur, que la « *formule retenue ne soit pas la plus facile pour le pouvoir, même si elle était prévue par la Constitution de 1980* ». M. Riesle fait toutefois état d'un sondage effectué à l'université du Chili : une simulation de vote à bulletin secret a *donné* 48 % de « *oui* », 41 % de « non », restent 11 % d'indécis, ces derniers, en baisse sensible, constituent, selon les derniers sondages, un « *réservoir qui se prononce en faveur du* « *oui* ». Tout au long de cette réunion, le nom du chef de l'Etat chilien ne sera jamais prononcé.

D. H.-G.

(1) A la fin du premier trimestre de 1988 on ne comptait plus que cinquante-huit entreprises publiques contre soixante-quatorze il y a dix-huit mois.

(2) Les indices économiques, avec une croissance du PIB de 5,7 % pour 1987 et une inflation avoisinant les 10 %, sont bons, la Banque interaméricaine de développement (BID) note toutefois que, en dix ans, les salaires réels ont chuté de 30 %.

ÉTATS-UNIS

Quand le FBI confesse une « aberration »

WASHINGTON
correspondance

Après deux ans d'une enquête infructueuse, la police fédérale a reconnu ses erreurs de jugement et admis avoir commis une « *aberration* » dont, selon M. Sessions, son nouveau directeur, le FBI n'est pas fier. En 1983, agissant sur la base de renseignements douteux donnés par un informateur du Texas, le FBI avait ouvert une enquête sur un certain Comité de solidarité avec le peuple du Salvador (CISPES) accusé d'être en liaison avec des terroristes salvadoriens.

Pendant deux ans, des agents du FBI assistèrent clandestinement aux réunions du CISPES, fréquentées par des éléments démocrates de gauche, des syndicalistes, des hommes d'Eglise, des religieuses... En mars 1985, l'enquête prit fin sans conclusion. Aucune preuve n'avait pu être établie sur les liens entre les groupes terroristes du Salvador et des citoyens américains exerçant simplement leurs droits politiques, protégés par la Constitution.

Dans son rapport à la sous-commission de la Chambre, M. Sessions a admis que le témoignage de l'informateur n'avait pas été sérieusement vérifié, que les ordres de la direction centrale avaient été ignorés, mais que celle-ci n'avait pas exercé un contrôle satisfaisant sur la conduite de l'enquête.

Six agents du FBI ont fait l'objet de mesures disciplinaires, et M. Sessions s'est engagé à surveiller désormais plus strictement les enquêtes sur le terrorisme international impliquant les organisations nationales. Néanmoins, le FBI garde des dossiers très nourris sur les personnes ou les organisations « suspectes ». Or, figurer dans les dossiers du FBI peut avoir des conséquences fâcheuses, tant pour les particuliers que pour les groupes. M. Sessions a dit qu'il examinerait cas par cas les demandes des individus ou des organisations qui voudraient que leur nom soit rayé des dossiers.

Mais pourquoi le FBI ne prendrait-il pas lui-même l'initiative de corriger ses erreurs et d'expurger de ses dossiers les noms de ceux qui *n'auraient jamais dû faire* l'objet d'une enquête ? Telle est la question posée par diverses organisations et reprise par le *Washington Post*, qui se demande pourquoi l'enquête a continué pendant deux ans alors que ses premiers résultats démentaient les allégations de l'informateur trop zélé...

HENRI PIERRE.

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

Le prince Sihanouk reçu vendredi par M. Mitterrand

Le prince Norodom Sihanouk est arrivé mardi 20 septembre, à Paris, venant de Pékin. Il sera reçu par M. Mitterrand vendredi 23 septembre. *Ensuite, le dirigeant cambodgien* se rendra aux Etats-Unis, où il rencontrera M. Reagan, puis à Londres à *l'invitation de Mme Thatcher, avant de* revenir en France. Le 5 novembre, le prince rencontrera à Paris le chef du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh, M. Hun Sen. Il s'agira du troisième tête-à-tête entre les deux hommes en France depuis décembre 1987.

A son arrivée à Paris, le prince Sihanouk a indiqué qu'il avait convié les deux autres chefs de la résistance khmère, MM. Son Sann (nationaliste) et Khieu Samphan (khmer rouge), à participer à la rencontre avec M. Hun Sen. Il a aussi déclaré qu'il allait demander à M. Mitterrand son aide pour organiser une conférence internationale sur le Cambodge « *le plus tôt possible* », de préférence à Paris. « *Je pense que la France est d'accord* », a-t-il ajouté, rappelant le rôle « *si bénéfique* » de celle-ci lors de la conférence de Genève en 1954.

Enfin, le prince a précisé qu'au cours de ses discussions avec M. Hun Sen il insisterait sur un point « *important* », celui du respect des droits de l'homme au Cambodge : « *Il ne suffit pas de parler politique. Il faut donner au peuple cambodgien l'assurance qu'il n'y aura plus de violations des droits de l'homme* ».

Iran

Fin de la crise ministérielle

Le Parlement iranien a mis fin, le *mardi 20 septembre, à la crise minis*térielle à Téhéran en accordant sa confiance à cinq ministres du cabinet de M. Mir Hossein Moussavi. Lundi dernier, les députés avaient reconduit dix-huit membres du gouvernement Moussavi, en récusant trois, dont M. Mohsen Rafiq-Doust, ministres des gardiens de la révolution, connu pour ses opinions radicales.

Toutefois, le nouveau ministre des gardiens de la révolution, M. Ali Chamkhani, qui a obtenu la confiance du Parlement, appartient à la même tendance. Commandant en second et responsable des forces terrestres de ce corps, M. Chamkhani est l'un des dirigeants les plus en vue des *gardiens de la révolution, auxquels* l'imam Khomeiny avait adressé un message de soutien il y a trois jours, après que leurs chefs eurent été vivement critiqués à la suite des revers subis sur le front.

Il y a quinze jours, M. Moussavi avait dû reprendre la démission qu'il avait donnée, de crainte, avait-il dit alors, qu'une partie de son cabinet n'obtienne pas la confiance du Parlement. – *(AFP.)*

Pologne

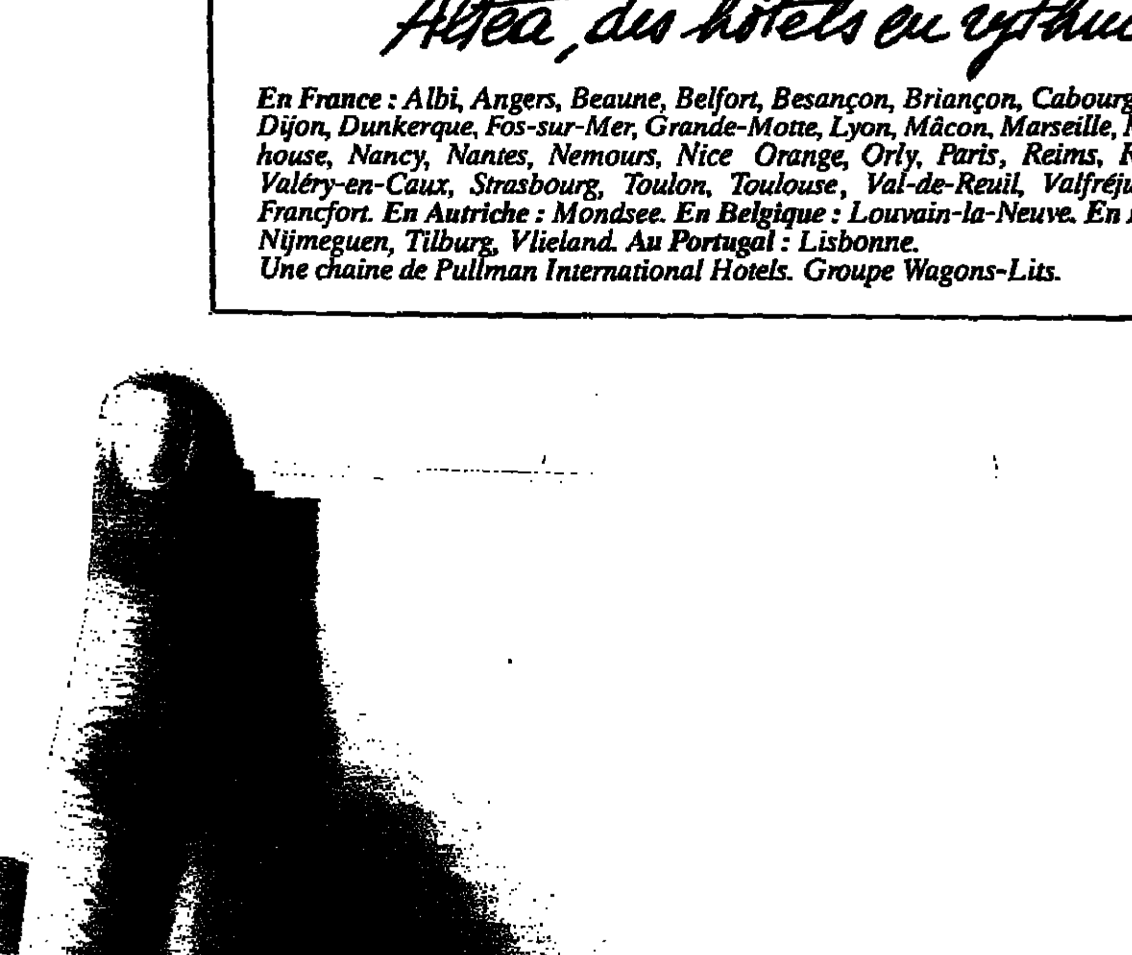
Le Pen Club réclame la légalisation de Solidarité

La section polonaise du Pen Club, association internationale d'écrivains, a tenu, lundi 19 septembre, à Varsovie, sa première réunion légale depuis sa suspension, en décembre 1981, après la proclamation de l'état de guerre. A peine rétabli *dans ses droits, le Pen Club polonais* a réclamé la légalisation du syndicat interdit Solidarité et l'instauration du pluralisme syndical, *dans une résolution* parvenue, mardi, à l'AFP.

Le nouveau bureau directeur de l'association, présidée par M. Juliusz Zulawski, comprend plusieurs écrivains et journalistes connus pour leur indépendance vis-à-vis du pouvoir, comme Wladyslaw Bartoszewski, Marcin Krol ou Stefan Kisielewski.

Par ailleurs, le nouveau premier ministre polonais sera désigné le 27 septembre par la Diète, qui se réunira en session, a annoncé, mardi *soir, l'agence officielle* PAP. Parmi les éventuels successeurs de M. Messner, le nom de M. Wladyslaw Baka, membre du bureau politique et ancien président de la Banque *nationale*, revient très souvent. – *(AFP, UPI.)*

● **Création d'un parti écologiste.** – Un nouveau parti indépendant du pouvoir, le Parti écologiste polonais (PPE), a été fondé la semaine dernière à Cracovie par une vingtaine de personnes membres de l'opposition, a-t-on appris, mardi 20 septembre, dans les milieux dissidents. Le PPE s'est donné pour modèle le parti des Verts ouest-allemands. Il *entend participer à la « vie politique et s'opposer à la dégradation de l'environnement en Pologne, qui menace l'existence biologique et culturelle du peuple »*. – *(AFP.)*



Asie

INDE : la visite du premier ministre au Pendjab

Le pari risqué de M. Gandhi

NEW-DELHI
de notre correspondant

La visite que le premier ministre indien effectue mercredi 21 septembre au Pendjab ressemble fort à un pari risqué. M. Rajiv Gandhi ne s'est rendu dans cet Etat qu'à une seule reprise depuis l'assaut lancé par l'armée en juin 1984 contre le Temple d'or d'Amritsar, la ville sainte des sikhs. Depuis ces événements, les actes terroristes des Fous du Khalistan (cet Etat indépendant et mythique que réclament les extrémistes) n'ont pas cessé.

Cette guerre contre le pouvoir central a pris la forme d'assassinats aveugles contre la population civile. Le gouvernement a lancé une répression tous azimuts, dont les résultats, en dehors de quelques arrestations spectaculaires, ont été pratiquement nuls.

Au contraire, depuis environ deux ans, les meurtres terroristes se sont multipliés. Chaque semaine, plusieurs dizaines de personnes (hindoues, sikhes et musulmanes) meurent au Pendjab, et ce décompte quotidien, à moins d'un véritable massacre, ne fait plus les gros titres de la presse indienne. Du 12 au 18 mai dernier, alors que les terroristes puissamment armés avaient repris le contrôle du Temple d'or, l'armée indienne a lancé une nouvelle attaque contre le sanctuaire. Là encore, cette opération dite de *« nettoyage »*, menée beaucoup plus en *« douceur »* que les précédentes (trente morts contre mille en 1984), n'avait pas sensiblement amélioré la situation.

La visite de M. Gandhi a été, en quelque sorte, saluée par les terroristes : lundi, le chef local d'un parti hindouiste de droite a été assassiné et, *dans la nuit de mardi à mercredi, un* responsable local du parti du premier ministre, le Congrès-I, a été tué dans une embuscade. De son côté, le gouvernement multiplie les gestes de bonne volonté en prenant plusieurs décisions, d'ordre politique et économique, de nature à transformer cette visite en succès. La plus symbolique est la libération, annoncée mardi, de cent quatre-vingt-trois des quatre cents *« détenus de Jodhpur »*. Ces prisonniers, accusés d'avoir *« déclaré la guerre à l'Etat »*, sont enfermés dans la prison de Jodhpur (Rajasthan), depuis leur jugement, en janvier 1985.

Cette mesure, prévue par l'accord sur le Pendjab de juin 1985 (qui ne fut jamais appliqué), était l'une des *revendications* essentielles des sikhs. Elle sera donc bien accueillie, au moins par les plus modérés de la communauté. Les autres, les extrémistes, regroupés en plusieurs organisations de tueurs, ont lancé une guerre sans merci contre le pouvoir central, et il y a peu de chances qu'ils soient sensibles au *« geste »* de M. Gandhi.

Le premier ministre devait se rendre à Goindwal, Jalandhar et Jaito. A Goindwal, il devait poser la première pierre d'une usine de pâte à papier, qui devrait employer près de mille cinq cents personnes et procurer indirectement du travail à près de dix mille autres.

D'autre part, les autorités ont enfin donné, lundi dernier, le « feu vert » pour la conclusion d'un important contrat avec Pepsi-Cola, qui, outre la construction au Pendjab d'une usine de boissons gazeuses, comprend d'autres investissements dans l'agro-alimentaire. Ce projet devrait générer cinquante mille emplois, dont vingt-cinq mille dans le seul Pendjab.

Des mesures de sécurité sans précédent ont été prises pour parer à une éventuelle action d'éclat des terroristes sikhs. M. Gandhi joue son va-tout : si une telle politique n'est pas suffisante pour ramener l'ordre au Pendjab, il ne restera plus que la fuite en avant : une répression accrue et, cette fois, sans espoir.

LAURENT ZECCHINI.

BIRMANIE : chef de la junte militaire

Le général Saw Maung a été proclamé premier ministre

Le général Saw Maung, chef de la junte militaire qui avait pris le pouvoir dimanche dernier à Rangoun, a été proclamé premier ministre, mercredi 21 septembre. Un nouveau gouvernement avait été annoncé mardi, composé de dix membres dont un seul civil, le ministre de la santé, M. Pe-Thein, et dans lequel le général Saw Maung s'était attribué les portefeuilles de la défense et des affaires étrangères. Mais cette mesure n'a pas calmé les manifestations qui se sont poursuivies à Rangoun et dans d'autres villes du pays.

Les affrontements avec les forces de l'ordre, qui auraient fait quatre cents à cinq cents morts dimanche et lundi, en ont fait, officiellement, soixante-deux mardi. Dans certains cas, les militaires se sont heurtés à des manifestants équipés d'un armement artisanal ou d'armes capturées dans des commissariats de police, qui se livrent à une véritable guérilla urbaine. Dans d'autres cas, selon des témoins, des manifestants sans armes, étudiants, écolières, bonzes, ont été tués à l'arme automatique par les soldats. La capitale birmane est devenue une ville fantôme.

La hiérarchie bouddhiste est intervenue pour tenter de faire cesser ces effusions de sang. Prenant au mot la junte militaire, qui avait affirmé vouloir instaurer la démocratie, les plus importants dignitaires religieux ont lancé un appel radiodiffusé appelant les deux parties à *« faire preuve de patriotisme en acceptant de se rencontrer face à face pour des négociations, dans un esprit de souplesse, sur les modalités de l'instauration de la démocratie »*.

Trois des porte-parole de l'opposition ont adressé une lettre ouverte au général Saw Maung pour lui demander d'ouvrir des négociations. Mme Aung San Suu Kyu et les anciens généraux Aung Gyi et Tin U ont *« sévèrement condamné »* la répression et exigé qu'on *« arrête le massacre »*. L'ancien premier ministre U Nu a aussi lancé un appel à la négociation.

Enfin, le régime a reconnu que les forces de l'ordre s'étaient livrées à des exactions : le chef d'état-major des forces armées a lancé, mercredi, sur les ondes de Radio-Rangoun, un appel à la discipline : *« Il est devenu nécessaire,* a-t-il déclaré, *de renforcer la discipline militaire, qui est le principal pilier des forces de défense. Les soldats doivent en particulier être au-dessus de tout reproche dans leurs relations avec les femmes (...). » — (AFP, Reuter.)*

JAPON : l'agonie de l'empereur Hirohito

La fin de l'après-guerre

(Suite de la première page.)

« Etat stationnaire », déclarait mercredi matin le porte-parole de la maison impériale. Mais, depuis mardi, l'annonce par le gouvernement qu'avaient commencé les procédures pour décider du nom de la nouvelle ère impériale marquant le règne du prince héritier Akihito a été perçue comme un signal que la disparition de l'empereur Hirohito semblait désormais inéluctable (une question d'heures, de jours peut-être). Les députés, pour leur part, révisent l'ordre du jour des débats parlementaires en prévision d'une suspension des travaux de la Diète pendant un mois.

C'est plus qu'un souverain, dont la fonction a été ramenée par la Constitution à celle de symbole, qui est en train de disparaître. C'est une page d'histoire qui est en train de se tourner. Pour beaucoup de Japonais, une période va définitivement s'achever : celle de l'après-guerre.

Une page en train de se tourner

Assurément, la reconstruction du pays et son accession au rang de grande puissance mondiale ont balayé les souvenirs du Japon vaincu et détruit. Mais, pour toute une génération, ce vieux monsieur à la silhouette frêle, légèrement voûtée, marchant à *petits pas glissés, impassible* derrière ses lunettes rondes, hochant simplement la tête en réponse aux *félicitations qu'on lui adressait* lors de ses anniversaires, est identifié pour toute une génération au passé de chacun. Un passé lourd d'erreurs, de douleurs, de tragédies payées de la défaite et de ses humiliations, mais aussi compensé aujourd'hui par le redressement, la réconciliation avec le grand voisin chinois et une place retrouvée sur la scène mondiale.

Si la vénération d'autrefois n'est plus le fait que de quelques très rares nostalgiques, épigones du Grand Japon, l'empereur Hirohito n'en est pas moins respecté par la plupart. Un respect sans passion, laïcisé, mais profond. *« L'empereur me sauva la vie en acceptant l'humiliation de la défaite et en mettant fin à la guerre »*, nous dit un homme de quatre-vingt-deux ans, qui fut colonel de l'armée impériale en Mandchourie, et qui était venu s'incliner sur l'esplanade. *« L'empereur Hirohito symbolise les temps modernes du Japon »*, commente pour sa part, laconique, un jeune salarié aux abords du palais impérial.

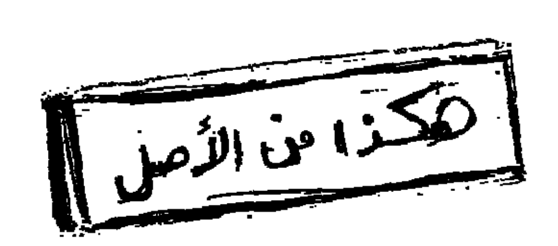
Plus de la moitié de la population japonaise est née après la guerre, et, pour la jeune génération, l'empereur Hirohito est déjà une figure de l'histoire. Un homme du passé. Un homme qui compta pour les parents. Sans hostilité, les jeunes Japonais sont indifférents ou simplement curieux, mais l'empereur ne concerne pas vraiment leur vie. Les intellectuels, en revanche, sont souvent hostiles sinon à la personne de l'empereur, du moins à l'institution impériale, et la disparition du monarque relancera assurément les polémiques. Le Parti communiste a, par exemple, toujours demandé que le Japon devienne une République.

Une page est en train de se tourner. Pas seulement pour le Japon, mais aussi pour le reste de l'Asie. La « une » des journaux japonais de mercredi reflétait ce *moment de l'histoire : les manchettes* annonçant l'état critique de l'empereur voisinent avec des photos des Jeux olympiques de Séoul. Une coïncidence à plus d'un titre symbolique. Le règne de l'empereur Hirohito s'achève, en effet, au moment où est consacrée sur la scène internationale l'émergence de la Corée, victime du joug japonais il y a un demi-siècle. La fin d'une époque coïncide avec le début d'une autre dans laquelle le Japon ne sera plus le seul pôle asiatique du monde, même s'il reste le plus puissant économiquement.

Pour les Coréens, c'est là une *revanche sur l'histoire*. Elle fut symbolisée, lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux de Séoul, par l'entrée sur le stade olympique de M. Sohn Kee-chung, portant la flamme olympique. Médaille d'or du marathon aux Olympiades de Berlin en 1936, il la « donna » au Japon, puisque *son pays était alors une colonie* nippone. Pour les Coréens, la plaie reste à vif, et lorsque se répandit, mardi à Séoul, la nouvelle de l'aggravation de l'état de santé de l'empereur Hirohito, elle ne suscita aucun sentiment, sinon l'indifférence.

PHILIPPE PONS.

● **L'Union soviétique aurait proposé au Japon de lui louer les îles Kouriles du Sud.** — Les Soviétiques auraient proposé aux Japonais un compromis pour tenter de résoudre leur différend territorial à propos des quatres îles Kouriles du Sud, indique le *Wall Street Journal*. Selon la presse japonaise, les Soviétiques auraient sondé *« de manière informelle »* à Paris, au début du mois, des Japonais sur la possibilité de leur louer ces quatres îles, qu'ils revendiquent, *ainsi qu'une partie de l'île de* Sakhaline. Aucun *« sondage formel »* n'a eu lieu, a déclaré pour sa part un porte-parole du ministère nippon des affaires étrangères, qui a cependant reconnu qu'il était *« possible »* que des contacts indirects à ce sujet aient eu lieu. Il a toutefois qualifié cette proposition de *« totalement inacceptable car elle ne change en rien leur position selon laquelle ces quatres îles appartiennent à l'URSS »*.



Palestiniens dans les territoires occupés

La mémoire et la révolte

Neuf mois et demi après les premières manifestations palestiniennes à Gaza, que les autorités israéliennes pensaient alors réprimer rapidement, le soulèvement dans les territoires occupés a replacé le problème palestinien au centre du jeu politique en Israël, à un peu plus d'un mois des élections législatives.

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

« *LE mouvement de révolte ? Il est venu trop tard pour moi. Nous l'avons attendu pendant tant d'années.* » Mince silhouette légèrement voûtée sous le keffieh noir et blanc, Hussein Yahya a les pieds plantés dans l'herbe. Les yeux plissés derrière des lunettes à la lourde monture noire, il regarde fixement les collines qui courent à perte de vue.

« *Quoiqu'il arrive, nous n'aurons rien perdu, puisque nous avons déjà tout perdu il y a bien longtemps, il y a quarante ans. Si cette révolte échoue, une autre réussira.* » Les terres qu'il couve du regard, tout en parlant, sont siennes ; ou plutôt étaient siennes, avant cette nuit de mai 1948 qui fit basculer sa vie, faisant de lui, de sa famille et de centaines de milliers de Palestiniens des réfugiés, des parias, un peuple d'exclus, un peuple en trop.

Anabah. Nul besoin de chercher ce nom sur une carte ; il ne figure sur aucune. Anabah n'existe pas, ne se trouve nulle part. Anabah n'est plus qu'un souvenir, relégué dans la mémoire de quelques vieux Palestiniens, comme Hussein Yahya. Et pourtant, il y a quarante ans, c'était un village de près de trois mille âmes.

« C'était notre maison »

Aujourd'hui, Hussein peut se permettre de l'arpenter en coupant à travers maisons, cours et jardins sans se soucier des murs et murets qu'il fait surgir devant nous. « *Ici, il y avait l'école ; là, c'était notre maison, là-bas, la place centrale.* » D'un geste sûr, il désigne habitations, places, rues. « *Il fallait près d'une heure pour passer par ici, tant la rue était encombrée.* » Il ne faut plus que quelques minutes pour parcourir l'espace qu'il montre, le temps de contourner des monticules de pierres recouverts de végétation.

C'est qu'aujourd'hui il ne reste plus rien d'Anabah, les oliviers rabougris succèdent aux massifs de cactus sur cette colline qui domine l'autoroute Jérusalem – Tel-Aviv, à quelques kilomètres de Latroun et de son abbaye. Camions, cars et voitures traversent la région en une longue file indifférente.

Un peu plus haut vers Jérusalem, là où la route commence à monter en lacets au milieu des sapins, seules quelques épaves de véhicules blindés – régulièrement pavoisées aux couleurs bleu et blanc d'Israël – rappellent combien furent âpres les combats pour le contrôle de cette voie stratégique, accès à la Ville sainte.

« *C'était le troisième jour du ramadan de 1948. Il était 7 heures du soir lorsque les Israéliens attaquèrent Anabah. Familles et bétail avaient déjà été évacués vers d'autres villages. Nous étions restés à deux cents environ, mal armés de vieux fusils. Les Israéliens ont assiégé le village sur trois côtés, laissant un accès ouvert vers le nord-est. A 1 heure du matin, nous avions épuisé nos munitions. Nous sommes partis.* »

Hussein et ses compagnons ont pris, en pleine nuit, le chemin de l'exil – dont ils ne se doutaient pas alors qu'il serait définitif. Empruntant la seule issue que la Haganah (l'armée juive) avait laissée libre, Hussein passa une dernière fois devant le cimetière où repose son père, tué en 1947 dans un attentat ; devant ce cimetière où la tombe d'Ismaïl Ayesh Badwan, dernière sentinelle perdue dans les herbes hautes, est écornée, les blindés israéliens viennent de temps à autre évoluer dans ce qui fut Anabah. De l'autre côté du chemin, des oliviers sont à l'abandon ; ils appartenaient à la famille de Hussein. Il les regarde, les mains croisées dans le dos, comme il scrute la moindre pierre, le moindre mètre carré de son village.

Il marche sur ce même chemin, le visage maintenant ridé, creusé de longs sillons, le regard rivé au sol, à la terre qu'il quitta quarante ans plus tôt. Il avait à l'époque trente ans. Il lui fallut marcher jour et nuit, parcourir un centaine de kilomètres avant de retrouver sa famille campant au bord d'une route, à l'entrée d'un petit village.

Vinrent deux ans d'errance, de village en village, dans la région de Ramallah, aux mains de l'armée jordanienne. « *L'été, nous vivions sous une hutte, tous les sept, ma femme, ses parents, ma mère et nos deux enfants.* » Ces derniers ne survivront pas et mourront sur le chemin du camp de réfugiés. L'hiver, Hussein et sa famille devaient trouver refuge dans un village ou un autre. Pendant près de quatre ans, Hussein revint régulièrement à Anabah, prenant d'énormes risques pour traverser la ligne de front – devenue la célèbre « *ligne verte* » séparant les armées israélienne et jordanienne, – atteindre le village (passé en Israël après la percée de la Haganah sur Jérusalem) et en rapporter quelques biens.

Il put ainsi revoir sa maison jusqu'en 1952, jusqu'à ce qu'Anabah soit rasé, jusqu'à ce que la dynamite et les bulldozers israéliens se chargent de rayer le village de la carte en même temps que des dizaines d'autres.

« *Vous n'auriez jamais dû partir !...* » Adil, l'un des huit enfants (cinq garçons et trois filles) de Hussein, a vingt-neuf ans. Plus qu'une simple constatation, sa remarque est une accusation contre la génération de ses parents – celle qui avait son âge quand elle a quitté sa terre natale.

« *Je sais. Mais, à l'époque, poussés par les attaques juives, par la peur des massacres* (Deir-Yassine n'est pas loin) (1), *nous pensions revenir quelques mois plus tard. J'ai réalisé que notre départ était définitif un an après, lorsqu'il s'avéra que personne ne se souciait de nous et que les Jordaniens occupaient solidement la Cisjordanie.* »

Deux ans après cette troisième nuit de ramadan 1948, Hussein échoue au camp de réfugiés de Jelazoun, aux portes de Ramallah, en bordure de la route reliant Jérusalem à Naplouse. La tente de toile remplace la hutte de branchages et de couvertures. Ce n'est que neuf ans plus tard, en 1959, que la famille pourra vivre à nouveau sous un toit en dur. Une baraque de ciment dans la boue de l'un de ces innombrables bidonvilles où se sont retrouvés quelque huit cent mille Palestiniens en ce nouveau royaume hachémite de Jordanie, né en 1950 de l'annexion pure et simple de la Cisjordanie par la Transjordanie (2). Cette Cisjordanie qui, dans le plan de partage de l'ONU de novembre 1947, faisait partie de l'Etat arabe de Palestine, imbriqué dans l'Etat juif.

1950-1956 : la famille survit grâce à l'aide de la Croix-Rouge. Hussein n'a pas de travail. « *Les Jordaniens essayaient de nous faire travailler gratuitement pour leur armée* » : de nouveau cette lueur de mépris. En 1956, enfin, il trouve du travail à Amman, à une centaine de kilomètres de son camp. Mais pour quelques mois seulement. Juillet 1956 : Nasser nationalise le canal de Suez. Fin octobre, Moshe Dayan lance une offensive contre l'Egypte. Début novembre, c'est l'intervention franco-britannique sur le canal, Hussein Yahya veut s'engager dans l'armée égyptienne, mais l'ambassade l'éconduit et lui conseille d'aller voir du côté des Jordaniens.

Sous l'uniforme mais sans combattre, sa maigre solde ne lui permet pas de faire vivre sa famille. Il tient quinze mois. Puis, il déserte... et est jeté en prison pour quatre mois. Après ce malheureux épisode militaro-carcéral, il repart pour le camp de Jelazoun, ses cubes de béton collés les uns contre les autres en contrebas d'une route, ses sentes boueuses, sa promiscuité.

Il retrouve aussi le métier qu'il exerçait avant l'exil : tailleur de pierres. Celui qui, de 1939 à 1944 (avant qu'il ne monte sa propre entreprise), l'avait fait travailler pour une société juive de travaux publics, Solel Boneh, où, se souvient-il, il avait sous sa responsabilité des ouvriers aussi bien arabes que juifs. C'était le temps où, sous la férule des Britanniques, les deux communautés vivaient des hauts et des bas dans leurs relations, mais où il n'hésitait pas à dormir sur son lieu de travail, un kibboutz ; le temps où il tenait pour une plaisanterie ce que lui racontaient ses « camarades » juifs, à savoir que la Palestine serait divisée en deux Etats. Une aberration, pensait-il. Et de rétorquer à ses interlocuteurs d'alors qu'il n'y aurait, qu'il ne pouvait y avoir, qu'un seul Etat pour abriter Juifs et Arabes.


GEORGE RODGER

1951

RÉFUGIÉS : ici dans un camp de Cisjordanie, alors jordanienne.


PATRICK ROBERT/SYGMA

1988

RÉVOLTÉS : sur une route de cette même Cisjordanie, sous occupation israélienne.

1948, 1956 et... 1967. Adil avait huit ans en ces premiers jours de juin. « *Je comprenais qu'il se passait quelque chose, mais je ne savais pas exactement quoi. Je voyais mes parents écouter la radio toute la journée ; j'entendais les adultes, nos instituteurs, répéter que les armées arabes allaient venir nous libérer, que nous allions pouvoir rentrer chez nous. Et puis, un jour que nous jouions dans le camp, nous vîmes arriver des chars sur la route de Naplouse. Sur le coup, nous fûmes persuadés qu'ils étaient arabes, qu'il s'agissait de chars irakiens. Nous avons couru à leur rencontre. Certains d'entre nous leur faisaient de grands signes de bienvenue. Mais, pour toute réponse, les chars se mirent à tirer. C'étaient les Israéliens. Nous sommes tous partis nous réfugier dans les collines avoisinantes. Le lendemain, quand nous redescendîmes dans le camp, les Israéliens étaient là.* »

« *La différence entre les occupations jordanienne et israélienne ? Les Jordaniens parlent arabe ; nous les comprenons lorsqu'ils nous invectivent. Les Israéliens, nous ne les comprenons pas.* » Le regard de Hussein Yahya se fait malicieux quand il renvoie ainsi dos-à-dos Jordaniens et Israéliens, qu'il tient, les uns et les autres, en aussi piètre estime.

Il reconnaît toutefois que, sur le plan matériel, ses conditions de vie se sont nettement améliorées, surtout de 1967 à 1973. Paradoxe dramatique, il dut essentiellement cette amélioration à un développement de la construction provoqué par la colonisation des terres de Cisjordanie. Cette colonisation qui fait dire aux nationalistes palestiniens que « *les Israéliens se sont abattus sur la Cisjordanie comme des sauterelles, pour tout prendre, et, en premier lieu, la terre* ».

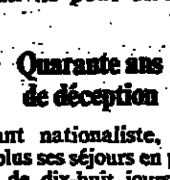
De toutes les occupations – et Dieu sait si la Palestine en a connues – l'israélienne est ressentie comme étant la plus dure par nombre de Palestiniens en raison justement d'une politique systématique d'acquisition de terres. Cette politique reflète, plus sûrement que toutes les professions de foi, une volonté de rendre la présence israélienne irréversible, qui ne peut elle-même que renforcer le sentiment des Palestiniens d'être des éternels exclus.

Pratiquement, pour l'un des fils de Hussein Yahya, cette politique signifie un retour brutal à la case départ, un retour au camp de Jelazoun, dont une partie de la famille avait réussi à s'extraire en 1984. A l'heure de se marier, propriétaire d'une petite boutique à Ramallah, il est dans l'impossibilité de trouver un logement et doit quitter celui – trop exigu – loué par ses parents et quelques-uns de ses frères et sœurs. Il en est réduit à reconstruire sur l'emplacement du baraquement où il est né il y a vingt-cinq ans et où ses parents ont vécu pendant trente-quatre ans.

Hussein a lui-même dû récemment faire un retour forcé – et temporaire – à cette case départ, quatre ans après l'avoir quittée. Venu rendre visite à des amis, pour quelques heures seulement croyait-il, au camp de Jelazoun, il s'y est retrouvé coincé pendant dix-huit jours pour cause de couvre-feu.

A soixante-dix ans, Hussein a eu le temps de se forger une carapace faite de déterminisme – « *Je sais que je ne verrai jamais par moi-même un Etat palestinien* » – et d'indifférence hautaine.

Universitaire – il est professeur d'histoire à l'université de Bir-Zeit, – Adil vit à fleur de peau l'incertitude, l'insécurité, l'humiliation générées par l'occupation. « *Les Israéliens ? Ce n'est pas avec le visage qu'ils nous présentent que l'on peut a priori les considérer autrement que comme des ennemis. La prison, les bastonnades, les couvre-feu, les déportations, la fermeture des universités ou des écoles, ces incessants et humiliants contrôles d'identité. Eux ne nous considèrent pas comme des êtres humains et, nous, comment les voir autrement que comme des soldats ennemis ou des colons ? Le premier sentiment que l'on a pour eux ne peut être que la haine.* »



Quarante ans de déception

Militant nationaliste, Adil ne compte plus ses séjours en prison par périodes de dix-huit jours. Sur ses quatre frères, seul le plus jeune – vingt ans – n'a pas encore connu les geôles israéliennes. Le fils aîné de Hussein, lui, a toutes les chances d'échapper à jamais aux prisons d'Israël. Professeur dans le Golfe, propriétaire d'une maison à Amman, il ne pourra plus revenir en Cisjordanie tant que celle-ci sera occupée par les Israéliens : il a perdu sa carte d'identité, document sans lequel il ne peut retraverser le pont Allenby (sur le Jourdain).

La politique des « *ponts ouverts* » pratiquée par Israël, grâce à laquelle les Palestiniens ont en principe la possibilité de maintenir des contacts avec l'extérieur *via* la Jordanie, peut également être utilisée comme moyen de pression sur ceux-ci. Tout récemment, Adil a été refoulé sur le pont Allenby. Il avait pourtant obtenu toutes les autorisations nécessaires pour passer en Jordanie. Rien n'y a fait, son nom était sur une liste noire.

Face à Israël, échaudés par quarante ans de déception, tant Hussein que son fils Adil se sentent plus seuls que jamais. Ils ne croient plus guère à la « *solidarité arabe* », rejettent toute possibilité de retour à une « *solution jordanienne* ». Révolu, le temps où un gamin de huit ans pouvait croire, en voyant passer un char, qu'il s'agissait de l'avant-garde des armées arabes « *libératrices* »...

(1) A Deir-Yassine, les combattants juifs de l'Irgoun et du groupe Stern massacrèrent 254 habitants palestiniens le 9 avril 1948.

(2) La Transjordanie annexa officiellement la Cisjordanie – partie arabe de la Palestine qu'elle avait occupée en décembre 1948 – le 24 avril 1950 pour devenir le royaume de Jordanie.

Enquête réalisée par Yves HELLER.

et Arabes en Israël

Entre deux loyautés

NAZARETH
de notre envoyé spécial

« *DÈS que je sors de chez moi, j'ai l'impression de devenir un colis suspect.* » Pour caricaturale qu'elle puisse paraître à première vue, cette remarque désabusée n'en reflète pas moins le malaise de bon nombre d'Arabes israéliens, de ces quelque sept cent cinquante mille Palestiniens ressortissants d'un Etat, créé par et pour les Juifs, dont ils partagent, officiellement, tous les droits et devoirs mais au sein duquel ils vivent trop souvent comme des « *citoyens de deuxième classe* » dont, en plus, on se méfie.

Georges est né il y a quarante ans à Nazareth. Il n'avait que quelques mois en 1948 lorsque sa citoyenneté se joua. Il aurait très bien pu être ressortissant d'un Etat arabe de Palestine... si le plan de partage voté en novembre 1947 par l'Assemblée générale des Nations unies n'était pas resté lettre morte. Il aurait tout aussi bien pu être un réfugié — parmi deux millions d'autres, — survivant dans l'un de ces innombrables camps qui égrènent l'histoire contemporaine du peuple palestinien tout au long des frontières d'Israël.

Il pourrait être feddayin, homme d'affaires ou ouvrier au Liban ou dans le Golfe. Il pourrait... Mais Georges n'est rien de tout cela, et il n'est pas loin d'admettre que s'il est israélien, c'est un peu par hasard — si tant est que l'on puisse attribuer au hasard les vicissitudes de l'histoire. Un « hasard » qui a notamment voulu que, contrairement à ce qui se passa dans l'écrasante majorité des villes et des villages de Palestine, les habitants de Nazareth refusent de partir à l'arrivée des forces juives de la Haganah en 1948. Cent cinquante mille Palestiniens sont ainsi restés sur place, essentiellement en Galilée — au nord — et dans le Néguev — ce long désert frontalier de l'Egypte.

Le droit et les faits

« *Si vous voulez savoir s'il y a un régime d'apartheid en Israël, la réponse est non* ». Quarante ans plus tard, Georges récuse catégoriquement le terme d'apartheid, mais ne se sent pas pour autant citoyen à part entière de l'Etat d'Israël.

« *D'abord, je ne peux pas ne pas me souvenir de ma jeunesse, de cette période où nous vivions sous l'empire des lois d'urgence britanniques reprises en 1948 par les autorités israéliennes ; ces mesures, qui nous imposaient, à nous seuls Arabes, des restrictions dans de nombreux domaines, qui nous obligeaient entre autres à quémander un permis spécial pour dépasser les limites de notre district. L'octroi — ou non — de ces autorisations conditionnait toute notre vie puisque nos parents devaient souvent faire de longs trajets — jusqu'à Haïfa, par exemple — pour trouver du travail et dépendaient donc du bon vouloir des autorités. A vingt ans, je devais encore demander un permis pour aller rencontrer une amie à Tibériade. D'accord, c'est le passé, mais un passé effacé sur le papier, pas de notre mémoire.* »

Aujourd'hui, et depuis une vingtaine d'années, il ne reste plus rien de ces restrictions. D'où vient alors ce sentiment qu'éprouvent beaucoup d'Arabes israéliens, à l'instar de Georges ? La loi, elle, est muette. Et pour cause, puisque, officiellement, tous les citoyens d'Israël sont égaux en droit. Electeurs, éligibles (quatre Arabes siègent à la Knesset) selon les mêmes modalités que les Juifs, leur langue est reconnue comme langue officielle aux côtés de l'hébreu. Jusqu'au service militaire, auquel ils sont en principe astreints mais... dont ils sont, de fait, exemptés ; et ce, dans un pays où l'armée pèse d'un poids considérable, disposant d'un crédit non moins considérable.

Discrètes discriminations

Et c'est dans la vie quotidienne que se forgent la différence, l'inégalité, la discrimination. Pas d'apartheid donc, mais une somme de mesures et de pratiques ressenties comme autant d'exclusions par les Arabes israéliens, comme la volonté de « *ne pas nous intégrer correctement* ». « *En tant qu'Arabe, on ne me demande pas de faire mon service militaire. Très bien ; je ne veux pas porter l'uniforme d'une armée en guerre contre d'autres Arabes et contre mon peuple. Mais je le paie ; par exemple, lorsque je me vois interdire l'accès à des prestations sociales dont l'une des conditions pour en bénéficier est d'avoir justement fait son service militaire.* » Et Georges de s'apercevoir rapidement de l'efficacité de l'armée comme filtre, abondamment utilisé dans des domaines qui n'ont apparemment aucun rapport avec la chose militaire, que ce soit dans le domaine social ou en matière d'emploi.

Outre les dispositions israéliennes concernant la jouissance de la terre (voir l'encadré sur le problème des « présents-absents » et la fragilité des titres de propriété lorsqu'ils appartiennent à des Arabes), c'est peut-être au niveau communal que les Arabes déplorent certaines inégalités les plus flagrantes entre Israéliens juifs et arabes. « *Les subventions que les communes arabes reçoivent ne représentent qu'un cinquième ou un quart de ce que perçoivent les autres communes.* » M. Jahshan est membre du conseil municipal de Nazareth depuis neuf ans. « *Et vous devrez chercher longtemps avant de trouver une commune arabe déclarée zone de développement, décision qui entraîne d'importants privilèges.* »

Créée en 1962 aux portes de Nazareth, la ville nouvelle — à majorité juive — de Nazareth-Illit « *est classée zone de développement, alors que nous ne le sommes pas* ». « *Or, les deux villes se touchent, seulement séparées par une rue.* » En outre, « *la plupart des services officiels ont été transférés de la Nazareth arabe à Nazareth-Illit* ». De plus, souligne encore M. Jahshan, « *nous avons perdu 80 % de nos terres, et la politique de confiscation des terrains arabes menée par les autorités ainsi que l'absence de facilités — offertes en revanche aux municipalités juives — ont transformé nos villages en dortoirs, les habitants devant chercher du travail ailleurs.* »

Enfin, selon le Jaffa Center, service de documentation arabe israélien travaillant à partir de statistiques officielles et des travaux du comité des maires arabes, si l'on répartit par personne les budgets de développement communal, on s'aperçoit que les Arabes sont treize fois moins bien lotis que les Juifs.

Mais ce que les chiffres n'évoquent pas, ce sont toutes les difficultés éprouvées dans la vie quotidienne — comme la méfiance environnante ou les problèmes pour louer un logement hors des quartiers arabes, — dont se plaignent nombre d'Arabes israéliens.

« *Quand j'ai trouvé un appartement dans un quartier juif de Jérusalem, le propriétaire m'a demandé à mots à peine couverts de ne pas crier sur tous les toits que j'étais arabe.* » Et comme il le dit lui-même, Georges ressemble physiquement « *plus à un colon qu'à un Palestinien* ». Dans bien des cas, « *il suffit que je me mette à parler arabe dans le rue pour que, comme par hasard, un policier veuille contrôler mes papiers* ». M. Jahshan avoue, pour sa part, ne pas pouvoir se défaire de ce qu'il appelle ses « *réflexes arabes* » — toujours avoir ses papiers d'identité sur lui ou demander à sa famille « *de ne pas parler trop fort sur la plage* ».

Certains indices récents, à la faveur de la révolte palestinienne dans les territoires occupés, ne sont pas faits pour atténuer le malaise. Ainsi cette information rapportée par le journal *Haaretz* et annonçant la création d'une nouvelle unité de renseignement dont la mission est de recueillir des données sur les « *activistes* » des territoires ainsi que sur les Arabes israéliens soupçonnés de les soutenir.

Déchirement et mauvaise conscience

Pris entre leur volonté d'exprimer leur solidarité avec les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza et leur souci de ne pas prêter le flanc à tous ceux qui seraient tentés de désigner leur communauté à la vindicte comme étant la « *cinquième colonne* » du « *terrorisme palestinien* », les Arabes israéliens ont réagi jusqu'à présent avec réserve à la révolte dans les territoires. Des manifestations, quelques grèves et jets de pierres, de rares inscriptions favorables à l'OLP : « *Nous essayons d'aider le soulèvement dans le strict respect des lois de l'Etat d'Israël qui marquent les limites de notre solidarité.* » Georges martèle ses mots : « *Trangresser les lois apporterait de l'eau au moulin de l'extrême droite.* »

Il n'en reste pas moins qu'« *avec le soulèvement et le nombre croissant de victimes palestiniennes tuées par l'armée, il est de plus en plus difficile d'expliquer aux jeunes qu'Israël est un Etat démocratique, dont ils doivent scrupuleusement observer les lois* », déplore l'instituteur d'un petit village de Galilée.

S'il est une répercussion immédiate de la révolte palestinienne sur certains Arabes israéliens, c'est peut-être d'avoir mis plus crûment en lumière le sentiment de déchirement entre peuple et Etat, doublé d'une certaine dose de mauvaise conscience (nombre de Palestiniens des territoires occupés ne font pas mystère de leur réaction d'« *envie* » face au sort de ceux des leurs qui « *ont eu la chance de rester sur leur terre* ».

Loyauté au peuple (palestinien) ou à l'Etat (israélien) ? Si Ziad nie avoir un quelconque problème de « *double identité* », « *contrairement à d'autres* », c'est pour affirmer qu'il ne considère pas encore Israël comme son Etat, que le drapeau bleu et blanc frappé de l'étoile de David ne lui apparaît pas comme porteur de ses aspirations. Dans le même temps, il assure ne pas vouloir renoncer à sa citoyenneté israélienne, même en cas de création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza. Mais, pour lui, les frontières de sa loyauté sont bien délimitées : « *L'Etat d'Israël ne peut pas exiger de moi une fidélité aveugle, ni m'imposer n'importe quelle obligation, à part — chose fondamentale — le respect du droit des Juifs à un Etat. Je veux bien en faire totalement partie pourvu que, d'une part, mon peuple, les Palestiniens, ait également un Etat et que, d'autre part, je sois enfin traité en Israël sur un pied d'égalité avec les Juifs.* » Et de conclure : « *C'est à eux* [les Israéliens] *à faire naître en nous un sentiment de fidélité. Ils devront comprendre que les Arabes seront bien plus utiles à l'Etat, à la collectivité, si on leur reconnaît une égalité réelle.* »

Le triste privilège des « présents-absents »

NAZARETH
de notre envoyé spécial

ETRE présent et absent à la fois : voir reconnue son existence légale en même temps que son inexistence juridique : cette gageure, variante du *don d'ubiquité, est le triste privilège* reconnu à une catégorie d'Israéliens, tous arabes, connus sous le nom de « présents-absents ». Restés en Palestine en 1948, ils voient leur présence, leur existence légale attestées par leur citoyenneté israélienne. Alors qu'ils ont dû évacuer leur village — généralement pour quelques semaines ou quelques *mois — lors des hostilités qui ont* présidé à la création de l'Etat d'Israël, leur « absence » a été décrétée par les autorités israéliennes, et leurs terres déclarées « vacantes » (alors qu'ils *ne* se trouvaient souvent qu'à quelques kilomètres) puis, purement et *simplement*, confisquées.

Le moyen par lequel ces Palestiniens de nationalité israélienne — tout comme ceux qui ont quitté la Palestine en 1948 — ont pu être dépossédés est simple : il s'agit de la « législation sur les propriétaires absents », *préparée* dès 1948 et définitivement adoptée en mars 1950. Elle stipule que tout propriétaire « absent » de ses terres à des dates déterminées ne peut plus faire valoir ses droits à la propriété. Dates qui n'ont visiblement pas été choisies au hasard, mais plutôt de manière que le minimum de propriétaires palestiniens puissent, *étant donné les conditions* prévalant à l'époque, justifier de leur présence sur place dans les délais impartis.

Inutiles titres de propriété

M. Joubran est l'un de ces « présents-absents ». Son histoire, son malheur tiennent en quelques *mots* : « *Originaire d'une localité de Galilée proche de Nazareth, Mjedel, ma famille a dû provisoirement quitter son village dans l'été de 1948, à l'arrivée de la Haganah, et se réfugier à Nazareth. Quand nous avons voulu revenir sur nos terres, les Israéliens les avaient déclarées vacantes et confisquées.* » Professeur dans un collège de Galilée, *M. Joubran est citoyen* israélien, bénéficiant en principe de tous les droits dus à sa nationalité. Et pourtant, ses titres de propriété sont ceux d'un « absent », donc nuls. Quant à son village, s'il a été rasé, un autre a été construit, pratiquement à la même place. Il s'appelle maintenant Migdal, et ses nouveaux habitants exploitent les terres... dont les autorités ont ainsi pu disposer pour les redistribuer.

M. Bishara est dans le même cas. En 1948, les Israéliens ont exigé de sa famille, comme de tous les habitants de Maaloul, qu'elle quitte son village pour six mois, l'assurant qu'elle pourrait revenir. Depuis, M. Bishara *attend vainement, ses titres de* propriété à la main. Lui aussi est citoyen israélien.

Saffourieh. C'était le nom d'une localité de cinq mille âmes environ, à un ou deux kilomètres de Nazareth. Aujourd'hui, ses anciens habitants — citoyens israéliens, — qui se sont réfugiés dans cette dernière ville, peuvent contempler quelques ruines : tout ce qui reste de leurs habitations. Ils peuvent également apercevoir le mochav (village coopératif) qui s'est installé à la place.

« *Bienvenue dans ce village d'artistes.* » Niché dans les arbres à flanc de montagne, avec vue imprenable sur la Méditerranée, Ein Hod est pimpant ; ses petites maisons de pierre sont coquettement décorées de poteries. « *Bijoux* », « *galerie* » : des panneaux de bois vernis guident le visiteur dans un dédale de petites routes impeccablement entretenues. *La jeune serveuse* du restaurant explique aimablement qu'il s'agissait, « *avant* », d'un « *village arabe* ». Et les anciens habitants, que sont-ils devenus ? « *Certains d'entre eux vivent un peu plus haut.* » Eux aussi ont tout loisir, quelques centaines de mètres « *plus haut* », d'admirer la mer... et leurs anciennes maisons, gentiment *décorées par les artistes* qui y habitent maintenant.

Eilaboun est un village tranquille aux maisons piquées sur les collines, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Nazareth. Seule, une plaque fixée sur le mur du cimetière rappelle le *drame qui s'y déroula* le 30 octobre 1948. Ce jour-là, quatorze jeunes Palestiniens furent fusillés sur la grand-place. *Les habitants* fuirent au Liban. Fait rarissime : ils furent finalement autorisés à rentrer chez eux. *Mais il fallut*, pour cela, une intervention pressante du Vatican en faveur des habitants... de confession grecque-catholique.

Ce village, qui n'abritait, avant 1948, pas beaucoup plus de cinq cents personnes et était essentiellement agricole, en compte deux mille de plus. Quelques familles seulement travaillent encore la terre. La plupart des villageois sont ouvriers sans qualification dans les villes voisines.

Les habitants de Loubyeh n'ont pas eu la « chance » de ceux d'Eilaboun, *distant d'une* douzaine de kilomètres. Alors que depuis 1948 ils sont réfugiés au Liban, leur village est devenu un superbe parc, aujourd'hui baptisé South Africa Forest. Entre les oliviers et les pins, les visiteurs peuvent, s'ils prennent la peine de sortir des allées, se promener au milieu de tumulus. Au-dessus, on trouve les éternels cactus, « *ce à quoi nous, Palestiniens, reconnaissons les endroits où s'élevaient nos maisons* ».

Afrique

Le conflit du Sahara occidental

Le Conseil de sécurité approuve le plan de paix de M. Perez de Cuellar

NEW-YORK
de notre correspondant

Réuni sous la présidence de la France, le Conseil de sécurité a donné, mardi 20 septembre, son aval au plan du secrétaire général pour l'avenir du Sahara occidental. Elaboré conjointement avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA), après une longue série de contacts, de voyages et de missions d'experts, le plan avait déjà été accepté, avec des réserves qualifiées de mineures, par le Maroc et le Front Polisario, qui, tous deux, semblent à présent satisfaits (*le Monde* daté 14-15 août).

S'il est difficile de faire la part de la propagande dans les prises de position publiques des parties, il semble qu'une volonté d'en finir avec le conflit existe. Néanmoins, l'élaboration des détails de la procédure sera sans doute complexe, étant données les divergences d'interprétation qui se manifestent à tout instant. Alors que l'ambassadeur du Maroc, M. Driss Slaoui, souligne surtout *« l'appui donné par le Conseil de sécurité au rôle du secrétaire général »*, les représentants du Front Polisario affirment avoir remporté une victoire importante grâce à un léger glissement du langage : *« ... le Royaume du Maroc et le Front Polisario, parties au conflit du Sahara occidental... »*, a, en effet, affirmé M. Perez de Cuellar dans sa déclaration devant le Conseil, dont les membres, notamment les cinq grandes puissances, ne l'ont pas démenti, mettant ainsi un terme à la polémique sur l'identité des belligérants.

Pour le Maroc, il s'agissait surtout d'un conflit entre lui et l'Algérie, alors que les amis du Front Polisario estimaient que la guerre opposait les représentants du peuple sahraoui au Maroc, *« puissance colonisatrice »*. Quelle que soit l'importance réelle de ce glissement, il reste que l'Arabie saoudite, qui joue discrètement un rôle de médiateur, a effectivement demandé au roi Hassan II d'accepter cette formulation, qui a l'avantage d'exclure l'Algérie de la surface diplomatique des événements et de réduire le conflit à celui opposant une puissance reconnue et un mouvement de revendication nationaliste.

Certaines sources diplomatiques pensent que le début des opérations pourrait se situer aux alentours du 1er janvier. Après la nomination, sans doute dans une dizaine de jours, d'un représentant spécial du secrétaire général pour le Sahara occidental, les préparatifs pourraient démarrer dès *novembre*. Selon M. Perez de Cuellar, son représentant sera assisté, sur place, par un *« groupe de soutien suffisamment étoffé comprenant des unités civile, militaire et de sécurité »*, estimé en privé à environ deux mille personnes.

Alors que l'administration marocaine restera sur place, l'armée chérifienne sera réduite *« suivant les nécessités du terrain »*, promet-on à Rabat, où l'on rappelle que le retrait des soldats marocains sera *« totalement exclu en cas de menaces sur la sécurité du territoire »*. Le Front Polisario et ses amis souhaiteraient que les effectifs militaires marocains ne dépassent pas ceux des Sahraouis, c'est-à-dire environ quinze mille hommes.

Aux problèmes militaires s'ajouteront ceux du recensement des populations *« authentiquement sahraouies »*. Déjà, côté marocain, on affirme que le recensement reposera sur une méthode *« cas par cas »*, qui permettra aux fonctionnaires internationaux d'interroger, séparément, tous ceux, parmi les réfugiés installés en Algérie, qui souhaiteront établir officiellement leur appartenance au peuple sahraoui. Alors que le Front Polisario évoque le problème de la campagne électorale pour le référendum, de source marocaine on affirme qu'*« aucun réfugié ne sera admis sur le territoire avant la fin du recensement et l'établissement de la liste complète des Sahraouis »*.

Ch. L.

SOMALIE

Amnesty International dénonce des centaines d'arrestations sur des bases ethniques

Amnesty International, dans un rapport publié le mercredi 21 septembre, constate que la torture continue à être utilisée en Somalie. Des prisonniers ont été détenus pendant des années dans des conditions déplorables, souvent au secret et privés de soins médicaux. Certains ont été tués par les forces de sécurité, affirme Amnesty. Au cours des trois derniers mois, des centaines de personnes ont été arrêtées à Mogadiscio en raison, semble-t-il, de leur appartenance à la même ethnie – les Issas – que le Mouvement national somali (organisation d'opposition armée).

Depuis la prise du pouvoir en 1969 par l'actuel gouvernement, de nombreuses violations des droits de l'homme ont été signalées à Amnesty International, notamment dans les années 80. Lorsque la répression s'est abattue sur les opposants politiques et ceux soupçonnés d'avoir des relations avec le Mouvement national somali. Amnesty International considère un grand nombre de personnes détenues comme des prisonniers d'opinion, incarcérés uniquement pour avoir exprimé sans violence leurs opinions. Youssouf Osman Samantar est l'un d'entre eux. Avocat et ancien parlementaire, il est en prison depuis près de dix-neuf ans sans avoir été inculpé ni jugé. Safia Hashi Madar, ancien professeur, travaillant pour un organisme de secours américain, a été condamné en 1986 à la réclusion à perpétuité pour *« appartenance à une organisation subversive »*.

Parmi les personnes arrêtées, on compte des parlementaires, des médecins, des chefs de mouvements islamistes, des hommes d'affaires, des étudiants et des écoliers (dont certains n'ont que douze ans), des réfugiés, de très nombreux fermiers et des nomades. Parmi les témoignages recueillis par Amnesty International, nombreux sont ceux qui mentionnent le siège national de service national de sécurité à Mogadiscio connu sous le nom de Godka (le trou) à cause de ses cellules souterraines.

Depuis une tentative avortée de coup d'Etat mené par des membres des forces armées en 1978, le gouvernement fait face à des organisations d'opposition armée ayant leurs bases en Ethiopie, notamment le Front démocratique pour le salut de la Somalie et, plus récemment, le Mouvement national somali qui a mené des opérations au nord de la Somalie en mai 1988.

Au cours des combats qui ont lieu depuis quatre mois dans le nord du pays, de nombreux civils ont été délibérément tués par les forces gouvernementales, notamment à Hergeisa et dans ses environs. Plus de deux cents condamnations à mort auraient été prononcées depuis trois ans par la Cour nationale de sécurité et par des tribunaux militaires. La plupart de ces sentences ont été exécutées, conclut Amnesty.

Réunie en assemblée générale à New-York

L'ONU déplore le manque de rigueur des politiques économiques africaines

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

La situation économique des pays africains s'améliore-t-elle ? La réponse est simple : non. Réunie à New-York pour un *« examen à mi-parcours du Programme d'action des Nations unies pour le redressement et le développement de l'Afrique »* adopté en juin 1986 pour une durée de cinq ans, l'Assemblée générale ne peut que constater, malgré des améliorations mises en avant ici ou là, que l'efficacité des modèles économiques africains demeure incertaine, alors que l'aide au développement fournie par le monde industrialisé semble atteindre ses limites.

Dans un rapport dont il convient de saluer la qualité et le courage idéologique, le secrétariat général constate, chiffres à l'appui, que les torts sont souvent partagés entre les gouvernements africains, incapables de s'imposer la discipline et la rigueur financières nécessaires, et le monde industrialisé, hésitant à changer ses propres principes, ceux du plus fort. Alors que la conférence sur l'avenir économique de l'Afrique avait permis d'obtenir la promesse d'une aide accrue en échange d'un *mea culpa* africain, le volume des ressources destinées au développement affiche une amélioration en chiffres – 23 milliards de dollars en 1987, c'est-à-dire 20 % de plus qu'en 1985 – mais une stagnation parfaite en valeur réelle.

Bien sûr, on est très loin des demandes formulées à l'époque par l'Afrique, qui souhaitait qu'en cinq ans le monde industrialisé dépense, en monnaie constante, 45 milliards de dollars pour le développement du continent.

Les torts de l'Afrique apparaissent clairement lorsque l'on met en présence deux résultats macro-économiques de ces dernières années : malgré la stagnation de l'aide extérieure, le revenu par habitant de l'Afrique sub-saharienne a, lui, baissé de 2 % en 1987. Les causes de cette disparité sont multiples et comportent des aspects si complexes qu'il serait vain de prétendre les résoudre par une conférence internationale. Notons toutefois qu'un sondage effectué par les Nations unies auprès de trente et un pays – les dix-neuf autres n'ont pas voulu répondre – montre que des réformes structurelles sérieuses n'ont été entreprises que par une vingtaine de gouvernements. Le rapport du secrétariat général souligne donc la nécessité d'accorder la plus grande attention à la rationalisation de la gestion, à l'amélioration du management des finances publiques africaines et à la valorisation du commerce local, trop souvent négligé au profit des sacro-saintes recettes à l'exportation.

Initiatives privées

Si le sondage constate un léger recul du secteur étatisé, il déplore également la stagnation du secteur privé, dont le développement, pourtant promis par l'Afrique lors de la conférence de 1986, ne s'est pas matérialisé. Alors que treize pays seulement ont accordé une autonomie plus grande à leurs entreprises nationales, le nombre des privatisations n'a pas dépassé quatre-vingts, réparties dans dix-neuf pays.

Cette timidité – politique ? – devant la nécessaire modernisation des idéologies héritées des années soixante se reflète dans le bilan du Club de Londres, chargé de la gestion de la dette privée du tiers-monde : les cas du Maroc et du Nigéria mis à part, le nombre de banques privées participant à des opérations de rééchelonnement a diminué sensiblement depuis huit ans. En face, le Club de Paris, celui de la dette publique, rééchelonne à tours de bras : 25 milliards de dollars d'allonges budgétaires en deux ans, trois fois plus qu'entre 1980 et 1985. De nécessité vertu.

Les orateurs occidentaux qui se sont exprimés lors de la première journée de la conférence ont abondé dans le sens du rapport. *« Les pays qui tirent le meilleur parti des conditions actuelles des échanges sont ceux où une action résolue de l'Etat a appuyé un élan très puissant d'initiatives privées »*, a déclaré le représentant de la France, l'ambassadeur Pierre-Louis Blanc, qui, tout en soulignant que la France demeurait le premier bailleur de fonds de l'Afrique sub-saharienne, a admis qu'elle *« pouvait faire mieux »*. M. Blanc a sèchement repoussé les critiques que certains Africains adressent au FMI : *« Le Fonds monétaire international, gardien du minimum de discipline économique, doit jouer un rôle ingrat en rappelant à l'ordre les responsables nationaux tentés par la facilité »*, a-t-il affirmé.

Dans une intervention étonnamment modérée, le représentant américain a souligné que l'Afrique devrait accepter, une fois pour toutes, sa propre responsabilité pour son avenir économique. Si les politiques économiques africaines s'avèrent réalistes, les pays donateurs devraient écouter avec davantage d'attention les doléances des gouvernements, a-t-il affirmé. Par avance, le représentant de l'Organisation de l'unité africaine, le ministre malien des Affaires étrangères, M. Modibo Keita, lui avait répondu en déclarant que l'intention de l'Afrique était de compter davantage sur elle-même.

CHARLES LESCAUT.

● **M. Dante Caputo président de la 43e Assemblée générale de l'ONU.** — La 43e Assemblée générale des Nations unies a commencé ses travaux le mardi 20 septembre par l'élection de son président. Pour la première fois, le scrutin à bulletin secret a été imposé. C'est M. Dante Caputo, le ministre argentin des affaires étrangères, qui l'a finalement emporté haut la main avec 91 voix contre 66 pour sa rivale, dame Ruth Nita Barrow, représentant de la Barbade à l'ONU, soutenue notamment par la Grande-Bretagne.

TUNISIE

Douze militants islamistes restent sous le coup d'une condamnation

TUNIS
de notre correspondant

Douze membres du Mouvement de la tendance islamique (MTI), condamnés à de lourdes peines par contumace voici un an devant la Cour de sûreté de l'Etat, et qui ont fait opposition à ce jugement après être rentrés récemment en Tunisie, se sont vu infliger cinq ans de prison ferme, le mardi 20 septembre, par la chambre criminelle de la cour d'appel de Tunis.

La sentence n'a toutefois pas été rendue immédiatement exécutoire et il y a tout lieu de penser – alors qu'il est question d'une reconnaissance, à plus ou moins brève échéance, du MTI – que les condamnés demeureront en liberté. Mais ils resteront – pour le moment en tout cas – sous le coup d'une condamnation et de la menace d'une incarcération qui risquent de peser sur leurs activités politiques auxquelles, apparemment, ils n'ont pas renoncé.

Les douze condamnés avaient à répondre des mêmes chefs d'accusation que ceux retenus par la Cour de sûreté de l'Etat, supprimée depuis décembre : complot contre la sûreté de l'Etat, attentats ayant pour but de changer la forme du gouvernement, incitation des habitants à s'armer les uns contre les autres. Finalement, la chambre criminelle de la cour d'appel ne les a condamnés que pour appartenance à une association non autorisée.

Dans ce groupe figurent MM. Hamadi Jebali et Abdelfatah Mourou, membres du bureau politique du MTI. Le premier avait été condamné à mort par la Cour de sûreté de l'Etat et avait réussi à fuir le pays pendant le procès ; le second, secrétaire général du mouvement, vivait à l'étranger depuis l'été 1986. Il avait été condamné, il y a un an, à dix ans de travaux forcés.

M. D.

Proche-Orient

LIBAN : la préparation de l'élection présidentielle

Les délégations françaises se succèdent à Beyrouth

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Alors que les Etats-Unis multiplient les mises en garde et les avertissements pour que l'élection présidentielle libanaise se tienne dans les délais constitutionnels, c'est-à-dire avant vendredi, une deuxième délégation française a fait, mardi 20 septembre, un très bref séjour dans la capitale libanaise. Arrivés en fin d'après-midi à Beyrouth, MM. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales, et Jean-Claude Cousserand, conseiller technique au cabinet du ministre des affaires étrangères, se sont rendus successivement chez le président du Parlement, M. Hussein Husseini, le premier ministre par intérim, M. Selim Hoss, et le chef de l'Etat, M. Amine Gemayel.

Bien que cette deuxième délégation se soit, comme celle de MM. Pérol et Dejammet, respectivement secrétaire général du Quai d'Orsay et directeur Afrique du Nord-Moyen-Orient au ministère des affaires étrangères, entourée de beaucoup de mystère, il ne semble pas, selon des sources libanaises, qu'elle ait été porteuse d'une quelconque initiative française. On indique, en effet, que, outre le message verbal du président Mitterrand à M. Gemayel lui indiquant *« sa plus vive préoccupation et sa crainte face au blocage du processus électoral »*, la délégation se serait contentée de réaffirmer la nécessité de tenir l'élection dans les temps et d'offrir son aide au cas, notamment, où le camp chrétien se mettrait d'accord sur un candidat commun. La délégation aurait d'autre part insisté, sans toutefois préciser ce que Paris suggérerait pour cela, sur la nécessité d'élections libres et dans un lieu accessible à tous les députés.

« Folklore »

Après le sérieux coup porté au camp chrétien par l'attitude américaine, l'initiative française laisse sceptiques beaucoup de responsables libanais qui, en privé, n'hésitent pas à parler de *« folklore »* destiné avant tout à l'opinion française, dont une partie se mobilise traditionnellement en faveur des chrétiens du Liban. *« La France intervient trop tard et avec de bonnes paroles réconfortantes mais inutiles et dépassées dans les circonstances présentes »*, nous disait, amer, un parlementaire. Quoi qu'il en soit, M. de Beaucé, qui a regagné Paris dans la nuit, devait faire un rapport, mercredi, au conseil des ministres.

La situation est toujours complètement bloquée et, sauf miracle de dernière minute, on voit mal comment pourrait se dérouler, *jeudi*, la séance électorale du Parlement convoqué place de l'Etoile, c'est-à-dire à Beyrouth-Ouest, secteur à majorité musulmane et sous contrôle de l'armée syrienne. Les députés chrétiens, qui ont demandé, mardi, au chef du Parlement le retour de la séance au palais Mansour, comme le 18 août, c'est-à-dire sur la ligne de démarcation entre les deux secteurs de Beyrouth, refusent en effet, *« pour des raisons de sécurité »*, de se rendre place de l'Etoile.

Une certaine panique s'est emparée maintenant du *« pays chrétien »* sans amener toutefois ses responsables à se mettre d'accord sur un candidat à opposer soit à M. Soleiman Frangié, qui maintient sa candidature, soit à M. Mikhael Daher. Pour l'instant, trois candidats sont officiellement en lice : MM. Frangié, Daher et Raymond Eddé. Et entre les trois, affirmait, mardi soir, M. Samir Geagea, chef de la milice chrétienne des forces libanaises, *« nous préférons certainement Raymond Eddé »*.

Le problème reste toutefois de pouvoir tenir les élections et, comme cela est problématique, c'est jeudi que le président Gemayel devrait annoncer, comme la Constitution lui en donne le droit, la nomination d'un nouveau gouvernement qui, refusé *a priori* par les alliés de Damas, consacrerait *de jure* la partition du pays. Le gouvernement démissionnaire de M. Hoss se considérerait, en effet, d'emblée comme le seul légal. Que fera dans ce cas l'armée, dont le commandant en chef, le général Michel Aoun, a réaffirmé, mardi, que *« le corps militaire a pris ses dispositions pour remplir un éventuel vide institutionnel à partir du 23 septembre »* ?

En attendant, l'explosion d'une voiture piégée, mardi matin à Dora, à la sortie nord de Beyrouth, qui a fait trois tués et trente blessés, a été ressentie comme le signe annonciateur de nouvelles violences que pourrait entraîner, dès vendredi, l'absence par défaut d'élections, pour la première fois de son histoire, d'un président au Liban.

FRANÇOISE CHIPAUX.

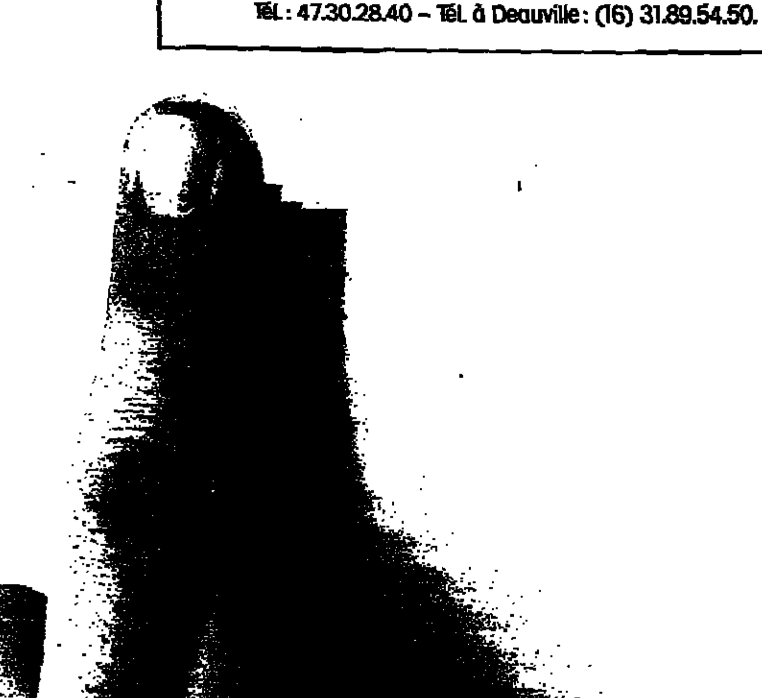
M. Dumas entend préserver le « crédit » de la France

En dépêchant à Beyrouth, mardi, 20 septembre, M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales, c'est-à-dire un membre du gouvernement, après que deux hauts fonctionnaires du quai d'Orsay eurent fait les jours précédents la navette Beyrouth-Damas-Beyrouth, la France a voulu *« montrer l'intérêt qu'elle porte à l'élection libanaise »*, a déclaré mardi M. Roland Dumas. Elle répondait à une demande libanaise qui s'est exprimée notamment dans *« une lettre désespérée »* adressée il y a quelque temps par le patriarche maronite, Mgr Sfeir, à M. Mitterrand et à plusieurs conversations téléphoniques de M. Amine Gemayel avec le président et le ministre des affaires étrangères.

M. Dumas, qui s'est également entretenu lundi avec le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Richard Murphy, a précisé qu'il ne lui était pas possible de se rallier à la démarche américaine ni de la défendre auprès du président Gemayel. Il a qualifié cette démarche d'*« intempestive et maladroite »*. M. Murphy, estime-t-on à Paris, se serait fait quelque peu manœuvrer par Damas : en acceptant de soutenir une candidature qui n'est pas une candidature d'union, les Américains feraient de surcroît payer le prix fort aux Syriens en leur mettant à dos l'ensemble du camp chrétien.

La France se borne à souhaiter qu'un candidat d'unité nationale apparaisse, que le processus constitutionnel de l'élection se déroule effectivement, et se dit prête à y contribuer. Cette position n'est sans doute pas de nature à débloquer la situation. Mais en *« cette phase chaude »*, dit M. Dumas, on ne peut guère faire plus. L'idée est de ne pas se couper d'un des camps en présence pour rester disponible et préserver le *« crédit »* de la France dans la phase ultérieure. On craint que, devant l'impasse, le président Gemayel n'en soit réduit à ce que M. Dumas appelle une *« solution de désespoir »*, à savoir la désignation d'un gouvernement non reconnu par les Syriens, ce qui signifierait, avec deux gouvernements, pas de président et la mainmise syrienne sur le nord du pays, un éclatement du Liban.

C. T.



La campagne pour les élections cantonales et la tradition des potentats

Grands féodaux

***Le Monde* achève aujourd'hui, en décrivant les personnalités et les méthodes de MM. Léon Jozeau-Marigné et Jacques Médecin, respectivement président du conseil général de la Manche et des Alpes-Maritimes, l'évocation des grands potentats locaux au règne long de plusieurs lustres qui demeurent, pour quelques années encore, l'une des traditions des assemblées départementales.**

Dans la Manche, M. Jozeau-Marigné, président du conseil général depuis 1968 et membre du Conseil constitutionnel, ancien maire d'Avranches, ancien sénateur, ancien parlementaire européen, qui a dirigé de nombreuses associations ou groupements de caractère professionnel ou politique, entend demeurer malgré son âge (soixante-dix-neuf ans) à la tête de l'assemblée départementale.

En proclamant son admiration pour la formule rituelle du ministère de l'intérieur « divers-droite » avec laquelle il se sent en totale sympathie, M. Jozeau-Marigné perpétue dans la Manche la tradition d'une gestion « paternelle » très personnalisée qui a longtemps été la caractéristique principale de nombreuses présidences de conseils généraux.

Dans les Alpes-Maritimes, M. Médecin, maire de Nice, ancien député, ancien secrétaire d'Etat, incarne la variante la plus politisée et la plus rigide, érigée en véritable système, de ces potentats que sont fréquemment les présidents de conseils généraux.

L'exemple de M. Médecin permet en outre de mesurer à quel point la décentralisation a eu, pour effet, dans un certain nombre de départements de renforcer encore les particularités d'un mode de « gouvernement départemental » qui l'avait précédée.

(Dans les prochains jours, nous passerons en revue quelques-uns des combats les plus politisés de ces élections cantonales avant de nous consacrer à la situation en Ile-de-France).

Alpes-Maritimes : l'irrésistible système Médecin

NICE
de notre correspondant régional

« Faisons des Alpes-Maritimes un département champion. » La profession de foi de Jacques Médecin, *maire (RPR) de Nice et président*, depuis 1973 du conseil général, est celle d'une majorité départementale triomphante dont l'union est garante d'un succès électoral assuré. Avec la décentralisation, en effet, le système Médecin, déjà très efficace dans le passé, a reçu un nouvel élan qui l'a rendu irrésistible.

L'emprise du médecinisme dans les Alpes-Maritimes n'est pas certes le seul exemple de la consolidation des fiefs locaux par la loi de 1982, mais il en est peu d'aussi significatifs. « *Ici*, confie un élu modéré, *on est médeciniste ou on n'est rien.* » Aussi bien, quelles que soient leurs différences politiques, l'ensemble des vingt-cinq candidats se réclamant de la majorité départementale – ou aspirant à en faire partie – se sont tous rangés sans exception sous la bannière du Rassemblement républicain, une survivance du mouvement créé par Jean Médecin, le père, à l'époque lointaine du mode de scrutin législatif par apparentement.

A droite on s'aligne. A gauche on accuse. « *En tant que socialiste et partisan convaincu de la décentralisation, nous avons applaudi à la loi Defferre*, explique M. Patrick Mottard, premier secrétaire de la fédération des Alpes-Maritimes. *Nous constatons aujourd'hui avec amertume qu'elle a été totalement détournée par M. Médecin à son profit exclusif.* »

Avec seulement six conseillers généraux sur cinquante et un, dont un seul socialiste, de surcroît dissident, la gauche ne pouvait, il est vrai, que subir ce rapport de forces tout en espérant voir ses droits respectés. Première déception : elle a été évincée du bureau du conseil général dont l'élection à la proportionnelle, si elle n'est pas inscrite dans les textes, connaît du moins un usage démocratique répandu.

Discrimination

Réplique de M. Jacques Médecin : « *Nous n'avons aucune raison de faire appel pour exécuter le budget à des gens qui ne le votent pas.* » En l'occurrence, selon la gauche, le bureau de l'assemblée départementale, devenu un pourvoyeur omnipotent de crédits, exercerait une lourde férule sur les maires « mal pensants ». « *Déjà réelle avant la décentralisation*, affirme Louis Broch, maire de La Trinité et président du groupe communiste au conseil général, *la discrimination politique dans l'octroi des subventions s'est systématisée. Depuis 1983, et en dehors des aides obligatoires, nos demandes, à une exception près, n'ont reçu aucune suite favorable. Les commissions ne servent à rien. Tout est délégué au bureau et l'on apprend les décisions par le bulletin des actes administratifs.* »

Autres pratiques dénoncées par la gauche : l'utilisation discrétionnaire de fonds départementaux versés à des associations *ad hoc* et le recours au carcan des syndicats intercommunaux. La première est principalement illustrée par la création à fin 1982, de l'association Agriculture 06 désignée pour mettre en œuvre la politique du conseil et faire échec à l'influence communiste dans les milieux agricoles traditionnels.

Le second est ambivalent : si le *groupement des communes* pour la réalisation d'équipements collectifs est de plus en plus courant et utile, encore faut-il qu'il ménage l'autorité propre des maires et ne crée pas des inégalités de traitement. Ce qui, selon Guido Fotré, maire (PS) de Saint-Martin-d'Entraunes, est loin d'être le cas. « *L'ensemble de l'activité communale*, s'insurge-t-il, *est soumis au contrôle de ces syndicats, qui sont eux-mêmes aux ordres de l'exécutif départemental. On ne sait plus d'ailleurs quand leur prolifération va s'arrêter.* »

La gauche reproche enfin à Jacques Médecin d'avoir saisi l'opportunité de la loi sur la décentralisation pour opérer un transfert des charges de la ville de Nice sur le département. « *Entre 1982 et 1984*, observe Louis Broch, *les subventions en capital des autres communes sont passées de 22 % à moins de 15 % du montant des crédits distribués, alors que dans le même temps, la part allouée à la ville de Nice a fait un bond de 2,17 % à 18,9 %* ». »

Des poux dans la tête

Autant de critiques qui ne sont pas laissées sans réponse. L'accaparement des crédits par la majorité départementale ? « *Dès lors qu'un dossier correspondant aux critères définis par notre assemblée est présenté, nous le prenons en compte*, assure Charles Ginesy, premier vice-président (divers droite) du conseil général, et nouveau sénateur des Alpes-Maritimes. *La liste des communes paraissant chaque mois fait foi que les municipalités socialistes et communistes ne sont pas oubliées.* »

Les syndicats intercommunaux ? « *Chacun est libre d'y entrer ou d'en sortir* ». Jacques Médecin ne nie pas cependant que sa ville bénéficie depuis quelques années d'un effort accru du département. « *Mais*, précise-t-il, *il s'agit de la réparation d'injustices anciennes, et les aides qui sont accordées à la ville se justifient par la vocation des équipements que nous réalisons notamment dans le domaine culturel (théâtre de Nice et Musée d'art moderne).* »

Le président du conseil général estime au demeurant qu'on lui « *cherche des poux dans la tête* ». « *J'ai fait cesser les querelles de clocher du passé et j'ai l'impression d'avoir insufflé à mes collègues un dynamisme qu'ils étaient loin d'avoir avant la décentralisation*, dit-il. *Le conseil général était une institution ronronnante, dont ses membres avaient le sentiment d'être prisonniers des volontés et des caprices de l'administration. Aujourd'hui il a une stratégie : le développement des hautes technologies, par exemple dans le domaine économique, la politique sociale la plus généreuse de tous les départements et des résultats que personne ne saurait contester. Le reste est secondaire.* »

GUY PORTE.

● **Une mise au point du RECOURS.** – *Le mouvement du* RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) a rappelé, le mardi 20 septembre, « *à la suite de l'utilisation abusive de son sigle par certains candidats aux cantonales* », qu'il a « *décidé de ne pas intervenir lors de ces prochaines élections* » et n'a donné « *aucune recommandation particulière* », à une seule exception : *celle du sixième canton de* Montpellier.

Le RECOURS y appuie la candidature de l'un de ses animateurs départementaux, M. Gilbert Roseau, adjoint au maire socialiste de Montpellier. Cette confédération de pieds noirs ajoute que, « *sans pour autant nier sa reconnaissance à l'égard de la majorité précédente, qui avait correctement tenu, sous la houlette de M. Jacques Chirac, ses promesses* », elle « *estime raisonnable de prendre du recul* » et de « *réserver ses recommandations pour le prochain référendum sur la Calédonie.* »

Manche : les deux vies de Léon Jozeau-Marigné

AVRANCHES
de notre envoyé spécial

Clio n'a pas manqué d'occasions de cligner de l'œil en direction de Léon Jozeau-Marigné, soixante-dix-neuf ans, président du conseil général de la Manche depuis 1968 et membre du Conseil constitutionnel depuis 1983, cumul qui à lui seul est une rareté.

Responsable de l'assemblée départementale, il est le lointain successeur d'Alexis de Tocqueville, homme politique du dix-neuvième siècle passé à la postérité comme historien et théoricien. Cette filiation, un peu ténue mais réelle, en ravirait plus d'un.

Pour le reste, la muse de l'Histoire a fait montre de quelque ironie. C'est dans sa nature. Désigné en février 1941 conseiller municipal et troisième adjoint au maire d'Avranches – telle était la pratique quand le maréchal Pétain était le chef de l'Etat français, – Léon Jozeau-Marigné connaîtra à partir de 1945 une longue série d'innombrables élections. Désigné une seconde fois, par Alain Poher *cette fois, il prendra* place, couronnement d'une riche carrière, au milieu des neuf juges suprêmes du Palais-Royal.

L'ancien avoué d'Avranches eut-il, en s'asseyant pour la première fois au milieu de ses pairs, souvenance d'un conseil municipal extraordinaire *qui rebaptisa à l'unanimité*, il y a quarante-huit ans la rue de la Constitution « rue du Maréchal-Pétain » ?

Aujourd'hui, « monsieur le Haut Conseiller », comme l'appellent tous ceux qui ont entendu le préfet le nommer ainsi, mène deux vies. Deux *et pas plus* après en avoir assumé tant et tant : maire d'Avranches, sénateur, président de la commission des lois, et même vice-président de la seconde Chambre, président du conseil régional, parlementaire européen, etc.

Léon Jozeau-Marigné n'a, pendant plus de quarante ans, connu que « *des élections paisibles* » et « *jamais de second tour* », sauf pour accéder à la présidence de l'assemblée des présidents de conseil général. Vint le Conseil constitutionnel, donc, et M. le Haut Conseiller quitta tout. Tout, sauf le conseil *général* : « *Le mandat avec lequel j'ai le plus d'affinités.* »

Le mot est faible. Conseiller général du canton d'Avranches depuis trente-sept années, Léon Jozeau-Marigné est vite devenu, en prenant la tête du conseil, le père de la Manche. Il en est aujourd'hui le grand-père, *mélange d'autorité et de générosité* – d'autres parlent d'autoritarisme et de paternalisme, – survivance d'une « *indépendance* » à la Pinay (pour lequel il professe une « *déférente sympathie* ») qui plaît dans ce département, où l'on a peu de goût pour l'esprit byzantin et les affichages trop voyants. En un mot comme en cent, le président du conseil général est un « *modéré d'instinct* ».

Léon Jozeau-Marigné en son conseil (général) n'a guère de fil à retordre. Trois socialistes et un écologiste de gauche, un Front national *qui met son drapeau dans sa poche* quand il siège à l'assemblée départementale, ce n'est pas la mer à boire. Surtout quand chacun appartient peu ou prou au même parti, celui des pragmatiques.

Les dossiers n'ont pas d'épines. Le président, esprit décentralisateur *mais pas iconoclaste, continue de tisser*, préfet après préfet (il les rencontre durant deux heures tous les quinze jours), des liens permanents avec l'État. Tout roule sans péripéties notables.

Le vrai terrain de M. le Haut Conseiller, que quelques-uns appellent encore « *Maître* », d'autres « monsieur le Maire », d'autres encore « monsieur le Président » ou « mon ami Jozeau » ou « le patron » (il y a un peu de vrai dans tout *cela*), c'est le terrain. *Plus de* 100 000 kilomètres par routes et chemins du département chaque année. Et un dogme, un seul : ne pas refuser, ou le moins possible, sa présence tutélaire.

Un vin d'honneur, une remise de décoration ou de récompense ne sont pas véritablement dignes de ce nom en l'absence de Léon Jozeau-Marigné. Il y va, donc. Il y est sans cesse. *Et depuis tant d'années* qu'il lui arrive maintenant de décorer le fils ou le petit-fils bien longtemps après avoir épinglé un ruban à la boutonnière du père ou du grand-père. Ou bien il reçoit. Enormément. Même ceux qui viennent encore consulter l'avoué qu'il n'est plus.

Lui aussi est un père, un grand-père, qui se trouve simplement être par surcroît président du conseil général. Voilà pourquoi *on* ne vote pas, à strictement parler, pour lui. On lui renouvelle régulièrement un témoignage d'affection, vibrante, coutumière ou résignée. Ainsi vogue la présidence, aux allures de perpétuité, de Léon Jozeau-Marigné.

A d'autres les petites campagnes *fébriles. Léon Jozeau-Marigné* n'a qu'à paraître, serrer une main, écouter la ritournelle de petits mots qui valent scrutin : « *Vous vous souvenez, Président, qu'en vous envoyant mes vœux à Noël j'avais vivement souhaité que vous vous représentassiez.* »

Alors puisque les *médecins*, dûment consultés, ont jugé que les soixante-dix-neuf années du président ne pesaient pas trop lourd, en avant pour une quarante-huitième année de vie publique.

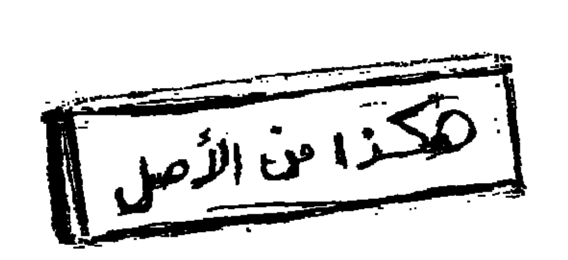
Du reste, pourquoi en serait-il autrement ? Où est la relève, où sont les prétendants ? Olivier Stirn, par réflexe pavlovien, a bien fait mine un instant de frapper à la porte du *conseil général. Sans suite. Rien qui* puisse remettre en cause l'éminence, l'évidence de Léon Jozeau-Marigné. Lorsqu'il n'est pas au conseil général, ou sur les routes, le président, *quittant peut-être Avranches en* empruntant le boulevard Léon-Jozeau-Marigné, s'en va au Conseil constitutionnel.

De cette seconde vie, il ne dit mot, comme il convient, sauf pour la trouver aussi primordiale que la première est essentielle. Et encore : « *J'étais un civiliste, pas un publiciste. Maintenant je suis – prenez le mot avec la part d'exagération que j'y mets volontairement – un étudiant en droit public. C'est fort intéressant.* »

Thémis cependant, jalouse de Clio peut-être, trahit un minuscule secret qui dépeint Léon Jozeau-Marigné tel qu'en lui-même. Lorsqu'il présenta en 1983 son premier rapport devant les autres juges constitutionnels, le patron de la Manche ne put s'empêcher de *constater* : « *A soixante-quatorze ans, il est toujours agréable de pouvoir dire que c'est la première fois qu'on intervient.* »

MICHEL KAJMAN.

● **CHER : retrait du FN en faveur du RPR.** – M. Jean-Claude Péan, conseiller général sortant (RPR) du canton de Bourges II (Cher) « *représente sans aucune exclusive les forces réelles de l'opposition* », a expliqué, mardi 20 septembre, M. Jean d'Ogny, secrétaire départemental du Front national, qui a demandé à la candidate du FN de se retirer en faveur du représentant du RPR. Ce retrait de Mme Elisabeth Couturier a été décidé « *en plein accord tant avec le bureau politique* [du Front national] *de Paris qu'avec le candidat du RPR, M. Péan lui-même* », a précisé M. d'Ogny. Le conseiller général sortant a, pour sa part, indiqué qu'il avait signalé à la fédération du FN que, si elle « *mettait quelqu'un dans son canton, il risquait de ne pas passer au premier tour* ». Il s'est, de surcroît, déclaré « *tout à fait satisfait de cette proposition et ce geste* ».



Le référendum sur la Nouvelle-Calédonie

L'extrême droite s'oppose vivement au futur statut approuvé par le congrès du territoire

NOUMÉA
de notre correspondant

Le congrès du territoire, où le FLNKS n'est pas représenté depuis le boycottage des élections régionales du 24 avril par les indépendantistes, a donné, mardi 20 septembre, un avis favorable au projet de loi référendaire sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Cette décision a été acquise par trente et une voix – celles des élus du RPCR – contre onze – celles des huit conseillers du Front national et de trois autres élus apparentés à l'extrême droite – mais en l'absence notamment, des deux députés RPR, MM. Jacques Lafleur et Maurice Nénou. Il y a eu une abstention.

Le débat a été particulièrement vif entre le RPCR et l'extrême droite qui dénonce les accords de Matignon et de la rue Oudinot. Premier orateur à intervenir, M. Bernard Herpin, conseiller du Front national, a affirmé que l'application du futur statut livrerait la Nouvelle-Calédonie à la *« folie meurtrière du FLNKS »* et que le projet du gouvernement, avalisé par le mouvement indépendantiste et le RPCR, *« va provoquer les déséquilibres nécessaires pour que la cause indépendantiste dispose des moyens propres à satisfaire ses revendications »*.

Le secrétaire du FN, M. Guy George, a reproché au RPCR de *« s'asseoir »* sur le référendum du 13 septembre 1987 qui avait confirmé le rejet des thèses indépendantistes.

Quant à M. Justin Guillemard, porte-parole du Comité d'action patriotique, il a qualifié les accords de Matignon de *« honteuse capitulation »*, *« pseudo-dialogue »*, *« accords de comptoir »* et il a accusé les dirigeants du RPCR d'avoir *« partagé le pouvoir politique et économique entre les politico-affairistes, d'une part, et les assassins terroristes d'autre part, pour supposément dix ans »*, a-t-il lancé aux partisans de M. Lafleur, *laps de temps qui vous permettra encore de réaliser quelques bonnes et juteuses affaires ! »*

M. Guillemard a également pris à partie le maire de Nouméa, M. Jean Lèques, qui avait défendu les accords de Matignon en appelant les élus d'extrême droite à la modération et en soulignant que *« ce n'est pas en distillant la haine que l'on va arriver au but que l'on s'est fixé, à savoir la paix »*. Le conseiller de Bourail a estimé que M. Lèques avait *« violé le testament politique de Roger Laroque »*, son prédécesseur à la tête de la mairie de Nouméa.

Ces échanges ont illustré à quel point est profonde, aujourd'hui, la division du courant dit *« loyaliste »*, au moment où deux missions d'information métropolitaines viennent d'arriver sur le territoire, l'une conduite, au nom du Parti républicain, par M. Claude Malhuret, l'autre emmenée, au nom du RPR, par M. Gabriel Kaspereit, tandis qu'une troisième est annoncée en octobre par le CNI.

(Intérim.)

Les maladresses verbales de M. Rocard

M. Michel Rocard est arrivé à l'Hôtel Matignon avec ses forces et ses faiblesses. Ses forces, le nouveau chef du gouvernement a su les mettre en lumière très vite. Premier résultat : l'hommage quasi unanime rendu à la *« méthode »* Rocard en Nouvelle-Calédonie. Quant au plan pour l'emploi, sans susciter le même concert de louanges, il n'a pas été très critiqué, et sa préparation, elle aussi, illustre une autre facette de la *« méthode »* : las de la lenteur des administrations, le premier ministre a fini par s'installer lui-même à sa table de travail, pour ramener, au bout d'un week-end studieux, une quinzaine de feuillets qu'il a chargé ses collaborateurs, un peu ébahis, de mettre rapidement en musique...

Les faiblesses de l'homme Rocard n'ont pas pour autant disparu. La propension aux écarts de langage – qui peuvent occulter une réflexion de fond justifiée – en est une. Péché parfois véniel, lorsqu'on est dans l'opposition, cette tendance au dérapage devient un péché souvent capital lorsqu'on est au gouvernement, encore plus lorsqu'on le dirige. Deux polémiques récentes – les premières de quelque ampleur depuis que M. Rocard est à Matignon – montrent que le premier ministre n'a pas entièrement discipliné son langage, y compris dans le domaine délicat des engagements internationaux.

Première polémique : celle née des déclarations de M. Rocard à *l'Expansion* à propos de l'harmonisation de la TVA européenne. Le premier ministre a tenté par la suite de tempérer ses propos en essayant vainement de minimiser, après coup, la portée de son désaccord avec M. Jacques Delors. Le président de la commission des communautés européennes n'a pas vraiment caché, lui, le jugement critique qu'il porte sur ces déclarations de M. Rocard. Au demeurant, M. Delors juge que c'est surtout le crédit du premier ministre qui risque d'être atteint dans cette affaire.

M. Mitterrand, pour sa part, prêche le juste milieu. Il souhaite *« un peu moins de Delors, un peu plus de Rocard »*, c'est-à-dire une *démarche prudente vers une* nécessaire harmonisation.

Seconde polémique : celle née autour de l'avenir de l'avion de combat Rafale. Sans contester le fond de l'analyse critique du premier ministre sur la gestion passée de ce dossier, on juge à l'Elysée que M. Rocard a eu un mot malheureux en évoquant un état de *« sinistre avancé »*, ce qui ouvrait la voie à des spéculations – infondées – sur un éventuel abandon du programme, catégoriquement exclu par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense. Le mardi 20 septembre, lors du petit déjeuner hebdomadaire d'« harmonisation » entre le PS et le gouvernement, MM. Laurent Fabius et Lionel Jospin auront émis des remarques acides sur l'opportunité de ces déclarations publiques d'apparence contradictoire. En outre, ces propos du premier ministre mettent la France, selon l'entourage de M. Chevènement, dans une position délicate vis-à-vis de la Belgique et de l'Espagne, invitées depuis plusieurs mois à participer au programme Rafale.

M. Rocard a toujours soutenu que ses prétendues *« gaffes »* étaient calculées et avaient servi à construire son image. Le principe qui valait pour le député vaut-il toujours pour le premier ministre ?

J.-L. ANDRÉANI.

En visite sur le Caillou

M. Kouchner promet son soutien aux « réfugiés » de Canala

NOUMÉA
de notre correspondant

Le secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, venu en Nouvelle-Calédonie pour dresser un bilan de l'état sanitaire du territoire, s'est entretenu, lundi 19 septembre, à Hienghène, avec le maire de cette commune de la côte est, M. Jean-Marie Tjibaou. Le président du FLNKS a insisté sur la nécessité d'envisager dans les régions sous-développées, des structures médicales faciles à gérer *« au moment de l'indépendance »*. *« Le ministre ne s'est pas déplacé pour faire un programme pour l'indépendance mais, moi, je lui ai dit clairement que concernant les structures à mettre en place, par exemple l'hôpital prévu à Poindimié, je ne veux pas que l'on conçoive des structures très coûteuses qui seront impossibles à gérer pour un pays indépendant »*, a dit M. Tjibaou.

Le projet d'hôpital de Poindimié constituant un dossier difficile – c'est le choix du site envisagé, en bord de plage, qui avait été à l'origine de la prise d'otages d'un groupe de gendarmes par la tribu de Tiéti, en février dernier, – M. Tjibaou a rappelé la position du FLNKS sur ce dossier : *« Nous faisons partie des gens qui sont demandeurs d'un hôpital*, a-t-il indiqué, *mais le problème qui existe est un problème de choix du terrain. Il faut voir avec les gens de Poindimié comment régler ce problème. »*

M. Kouchner s'est d'ailleurs rendu sur place en compagnie du maire de Poindimié, M. Francis Poadouy (indépendantiste modéré) et du député RPR de cette circonscription, M. Maurice Nenou. Il a découvert ensuite la tribu de Saint-Thomas, qui dispose d'une salle de soins, et celle de Tyé, qui n'en a pas.

A son arrivée à Nouméa, samedi, le secrétaire d'Etat avait visité le centre Raoul-Follereau, où il avait rencontré plusieurs des soixante-deux lépreux en traitement (il y a cinq cent cinq lépreux recensés en Nouvelle-Calédonie), puis il s'est entretenu, au même endroit, avec plusieurs des deux cent quatre-vingt-dix-sept personnes qui ont quitté la région de Canala sous la pression du FLNKS, lors des troubles du printemps, et que l'administration loge dans des dépendances du centre.

Ces « réfugiés » lui ont présenté leurs revendications en jugeant « impossible », selon leur porte-parole, tout retour à Canala. *« Je vous aiderai à redevenir vous-mêmes chez vous,* leur a répondu M. Kouchner. *Ce n'est pas facile de vous garantir à 100 % qu'un jour tout s'arrangera mais les accords de Matignon constituent une bonne base de départ pour construire l'avenir [...]. Je suis fier d'appartenir à ce gouvernement qui a fait le premier pas pour que les gens d'ici, qui étaient réputés ennemis, commencent à se parler. Et vous devez faire partie de ce dialogue. Vous ne devez pas être le reste du malheur, les oubliés de l'entreprise qui se met en marche. Et vous pouvez compter sur moi pour que votre voix soit entendue ici et à Paris. »*

M. Kouchner avait également reçu, samedi, à la présidence du haut-commissaire, une délégation du RPCR conduite par MM. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, et Jean Lèques, maire de Nouméa.

(Intérim.)

Le bonheur du Sphinx

(Suite de la première page.)

Certes, M. François Mitterrand était armé pour une « cohabitation » qui fut un combat. Il s'était, tout au long de sa carrière politique, épaissi le cuir. Pourtant, l'âpreté de l'affrontement a sans doute été au-delà de ce qu'il redoutait, avec un premier ministre « fort agréable » dans la conversation, mais imperméable au dialogue au point de ne pouvoir parler en tête à tête des Canaques qu'en les traitant de « terroristes ».

M. François Mitterrand avait dû se forger ainsi une carapace de stoïcisme. Aujourd'hui, il respire, comme dirait M. Jean-Marie Tjibaou. Cela se voit et s'entend.

Le premier *ministre* lui plaît. C'est bien naturel parce que M. Michel Rocard bénéficie de la comparaison avec son prédécesseur. C'est logique aussi. Le premier ministre s'inscrit parfaitement dans la démarche d'un président qui veut faire vivre les *institutions* à sa manière : *« Le gouvernement gouverne et le président préside. »* Le chef de l'Etat – qui nomme un premier ministre *« pour plusieurs années »* – intervient moins qu'au début de son premier septennat sur la marche du gouvernement. Il s'en est dégagé progressivement. *Inter*ventionniste avec M. Pierre Mauroy, dont la première équipe ne comportait que trois hommes d'expérience (Gaston Defferre, M. Alain Savary et M. Michel Jobert), plus souple avec M. Laurent Fabius, il semble permissif avec M. Michel Rocard.

Avec l'actuel premier ministre, en effet, M. Mitterrand procède le plus souvent par conseils. Mais il ne se prive pas de lui fournir parfois des *« orientations »* et de lui délivrer, à l'occasion, des *« instructions »*.

Ces dernières, jusqu'à présent peu nombreuses, sont fermes. Elles ont conduit le premier ministre à accélérer le processus d'élaboration et de discussion parlementaire de deux mesures que le président de la République avait placées au cœur de sa campagne électorale : l'impôt de solidarité sur la fortune et le revenu minimum d'insertion. *« Ce sont mes priorités »*, a-t-il rappelé à M. Michel Rocard. Des priorités qu'il convient d'avoir derrière soi pour des raisons politiques évidentes, plutôt que devant.

Sauf « décret divin »

La gestion de l'« ouverture » gouvernementale relève plutôt du domaine du conseil. Lors de la formation du deuxième gouvernement Rocard, M. François Mitterrand a fait connaître son point de vue, selon lequel le nombre des ministres non socialistes, tel qu'il apparaît aujourd'hui, représente la bonne mesure. Aller au-delà, sans ralliement d'un groupe constitué, aurait présenté le risque d'irriter pour longtemps le groupe PS, de le recroqueviller sur lui-même dans l'hostilité.

La mesure est bonne pour aujourd'hui, et sans doute pour quelque temps. En attendant, M. François Mitterrand, qui ne cesse de répéter à ses amis qu'il cherche, toujours plus, à « casser la droite », observe ses adversaires occupés à une sombre bataille de *leadership*. M. Valéry Giscard d'Estaing, qui lui paraît moins puissant que ceux qu'il considère comme ses vassaux, anticipe une fin brutale du mandat présidentiel. Sauf néfaste « décret divin », M. François Mitterrand s'accorde *« quelques années »* à l'Elysée, sept, comme prévu, si Dieu le veut. M. Valéry Giscard d'Estaing a choisi de rassembler l'irrassemblable et M. Raymond Barre de courir en solitaire jusqu'au moment où s'imposera l'idée que l'on a besoin de lui. L'analyse que M. Mitterrand développe sur M. Barre ne peut pas, observe-t-on ne pas rappeler son propre parcours au début de la Vᵉ République, avant sa candidature contre De Gaulle en 1965. Certains destins individuels remarque-t-il, répondent un jour à une nécessité politique qui justifie qu'on les sollicite. Encore faut-il que les circonstances s'y prêtent.

Pour l'instant, la droite est en mauvais état, et son atout traditionnel, sa réputation de compétence, a souffert de son récent passage au gouvernement alors que les socialistes ont fait la preuve de leur capacité gestionnaire. Malgré les compliments que M. Mitterrand formule volontiers devant ses visiteurs à l'adresse du premier ministre, chacun sent bien que son jugement est encore suspendu. Le président compte, sans le dire, sur M. Michel Rocard pour l'aider à parfaire cette entreprise de laminage de la droite.

JEAN-MARIE COLOMBANI
et JEAN-YVES LHOMEAU.

L'hommage de la nation à Henri Frenay

M. François Mitterrand a présidé, le mardi 20 septembre, les cérémonies organisées en hommage à Henri Frenay, résistant, fondateur de l'Armée secrète, décédé le 8 août dernier à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Le chef de l'Etat a d'abord assisté à une messe en l'église Saint-Louis des Invalides puis à une cérémonie militaire dans la cour d'honneur des Invalides. Il a ensuite rendu un hommage solennel à la mémoire d'Henri Frenay, s'adressant d'abord *« à ceux qui, en 1940, ont vécu la guerre perdue et la France humiliée sans jamais douter de la patrie, de ses vertus, de sa pérennité »*, aux *« survivants des grandes heures, des sombres heures où vous étiez si solitaires, porteur d'une espérance qui n'avait plus que vous pour la servir. »*

M. Mitterrand a rappelé quelle fut la vie d'Henri Frenay *« soldat par tradition, soldat par vocation »* qui, refusant la défaite, s'évade et, *« le premier où l'un des premiers, rassemble quelques-uns, qui seront plus tard des dizaines, des centaines, des milliers, qui organise les soldats de l'ombre pour en faire une armée (...). Sa carrière, sa liberté, sa vie à ses yeux pèsent peu face à l'enjeu. Au moment où tout bascule, il n'obéit qu'à l'instinct venu des profondeurs de notre histoire, cette histoire qu'à son tour il va faire, car ce soldat est citoyen. Lorsque, après avoir servi au 17ᵉ corps d'armée en Lorraine, puis dans l'armée du Rhin, lorsque, capturé en 1940, il s'évade, c'est pour se battre sans arme ni armure en maîtrisant les circonstances, en s'adaptant au terrain de la nouvelle bataille qui s'engage : tâche presque impossible, tâche accomplie. »*

M. Mitterrand a évoqué la création du Mouvement de libération nationale, du mouvement Combat, des mouvements unifiés de la Résistance, de l'armée secrète et du comité français de libération nationale au sein duquel Henri Frenay fut appelé, par le général de Gaulle, à siéger. *« Henri Frenay a obstinément rassemblé les courages et préservé l'identité de la résistance intérieure. (...) Jamais il n'a consenti à ce qu'elle fût réduite au simple rôle de collecteur de renseignements ou de simple auxiliaire. Plus qu'aucun autre, il a fait qu'elle a pris sa place dans la résistance nationale, et cette place est immense. »*

Puis le chef de l'Etat a rappelé le militantisme d'Henri Frenay pour la construction de l'Europe et a ajouté que l'hommage que la nation lui a rendu *« a pour objet de rappeler aux Français que, parmi eux, toujours ont surgi ceux qui ont su exprimer les volontés et les devoirs de la patrie commune »*.

EN BREF

● **Les pays du Pacifique satisfaits de la politique française en Nouvelle-Calédonie.** – Pour la première fois, les quinze pays du Forum du Pacifique sud, réunis à Nuku'alofa, *dans le royaume de* Tonga, les 20 et 21 septembre, ont approuvé la politique du gouvernement français en Nouvelle-Calédonie. Ils se sont tous félicités des accords de Matignon entre le FLNKS et le RPCR, sauf le premier ministre de Vanuatu, M. Walter Lini, qui a réclamé une indépendance immédiate de l'île. – *(AP.)*

● **Précisions sur un désistement de M. Gaston Flosse.** – M. Gaston Flosse, dont nous avons annoncé le désistement de trois plaintes en diffamation contre le journal *Libération* (*le Monde* du 21 septembre) et qui n'était pas présent à l'audience de la dix-septième chambre du tribunal de Paris au moment de cette annonce, a précisé, depuis Papeete, les raisons de sa décision. Celle-ci lui a été dictée, dit-il, par la dernière loi d'amnistie qui, conjuguée avec les effets de certaines grâces présidentielles, *« rend quasiment nul l'objet des poursuites pour délits de presse »*.

● **M. Giscard d'Estaing : « Aucun compromis avec les valeurs extrémistes ».** – Signant l'éditorial du premier numéro de la lettre mensuelle de l'UDF *UDF-Info* (dix pages, tirage cinquante mille exemplaires), M. Valéry Giscard d'Estaing affirme que l'UDF *« maintiendra son cap libéral et centriste sans aucun compromis avec les valeurs extrémistes »*. Rappelant les grandes orientations de la confédération basée sur l'union de l'opposition, *« recette unique de la victoire »*, le président de l'UDF explique que *l'attitude de ses amis est « claire et nette ». « Elle n'est affectée,* écrit-il, *ni par les ralliements ni par les reniements et tient en trois points : nous ne cherchons pas à empêcher la France d'être gouvernée, mais nous cherchons qu'elle soit mieux gouvernée. Nous agirons au Parlement pour éviter les excès des socialistes et nous devons donner aux Français la sécurité d'une alternance bien préparée. La France appelle de ses vœux une grande formation libérale et centriste qui lui permette d'être réellement gouvernée au centre. »*

● **Le conseil régional d'Ile-de-France ne se réunira pas en septembre.** – M. Jean-Pierre Fourcade, vice-président (UDF) du conseil régional d'Ile-de-France, a écrit, le lundi 19 septembre, à M. Jean-Yves Le Gallou, *président du groupe Front* national, pour lui signifier son refus de convoquer cette assemblée d'ici la fin septembre, comme le lui demandait le dirigeant d'extrême droite (*le Monde* du 21 septembre), en se référant à la loi. S'exprimant au nom du président, démissionnaire pour cumul de mandats, M. Michel Giraud (RPR), actuellement en Chine, M. Fourcade fait valoir que *« pour délibérer de dossiers importants »*, les conseillers doivent travailler *« dans une ambiance sereine »*. Selon lui, ce n'est pas le cas en raison de *« la multiplication des échéances électorales du premier semestre 1988 »* et des futures élections cantonales.

● **LOIRE-ATLANTIQUE : conflit au CNI.** – M. Yvon Briant, *secrétaire général du CNI, qui s'est* rendu le mardi 20 septembre à Nantes (Loire-Atlantique) afin de trancher *le litige qui opposait deux* candidats se réclamant de son parti dans le canton de Nantes-II, a appelé les électeurs à voter, dimanche, en faveur de Mᵐᵉ Annick du Roscoat, responsable départementale du CNI, au détriment de M. *Paul Guillard*, conseiller général (CNI) sortant. Ce dernier avait, dans un premier temps, fait *« personnellement »* part à M. Briant de sa décision de ne plus se représenter. Mais il avait finalement *accepté de se porter candidat « à la demande,* selon lui, *de tous les mouvements de l'opposition »*.

Communication

Partie d'Antenne 2

La grève gagne l'ensemble du secteur public

Interrompant la retransmission en direct des épreuves des Jeux de Séoul, *une grève totale et à durée* indéterminée des journalistes, techniciens et administratifs d'Antenne 2 a débuté, mercredi 21 septembre, à 0 h 20, à l'appel de la CFDT, du SNJ et de la CGT. Le programme minimum est désormais appliqué, et ce mouvement doit s'étendre, jeudi, à Radio-France et FR 3. Interrogée à sa sortie de Matignon, où elle avait participé aux entretiens portant sur le futur Haut Conseil de l'audiovisuel, Mme Catherine Tasca a déclaré que le gouvernement était *« très attentif »* aux négociations en cours.

● **Antenne 2.** – C'est au cours d'une assemblée générale réunissant, selon les sources, de deux cents à quatre cents salariés d'A 2, que la grève a été votée à main levée mardi, en début d'après-midi. Seules trois ou quatre voix contre, selon les syndicats, ont été dénombrées.

Plusieurs propositions avaient pourtant été faites le matin même aux représentants syndicaux par la direction : augmentation de 50 % du budget de promotion du personnel, embauche de sept ou huit pigistes et d'intérimaires, revalorisations des basses grilles par une enveloppe financière dès la fin de 1988. A cela s'ajoutait la proposition du collège employeurs de l'audiovisuel public d'avancer au 1er septembre une augmentation de 1 % prévue pour le 1er novembre, toute augmentation générale des salaires et des primes ressortant de ce collège et non des sociétés. Insuffisant, ont jugé les syndicats, qui ont estimé ces *« propositions vagues »*, les qualifiant de *« déclarations d'intention plutôt que de mesures réelles »*.

De son côté, le député UDF de la Mayenne, M. François d'Aubert, membre du conseil d'administration de la chaîne, a demandé une réunion d'urgence de cette instance.

● **FR 3.** – Après la tenue d'une réunion intersyndicale, les journalistes CGT, puis CFDT, ont décidé de se joindre au préavis de grève prévu pour une durée illimitée à partir de jeudi. Un mouvement auquel se joindront, lundi prochain, les techniciens de la chaîne. Les syndicats réclament que les négociations soient engagées de façon globale, et non pas chaîne par chaîne, afin d'éviter *« les distorsions entre ociétés »*. Selon le SNJ, en effet, il existe un écart de 4 300 F entre la moyenne des salaires à A2 et celle de FR 3.

Inquiets de l'avenir de la chaîne, les organisations syndicales devaient également s'adresser, mercredi, au ministre de la communication, Mme Catherine Tasca, afin d'obtenir *« des éclaircissements sur la mission et les structures de FR 3 »*. Enfin, le Syndicat national de l'audiovisuel CFTC demande une remise à niveau des salaires et le recrutement de journalistes pigistes, mais s'oppose à *« toute grève politique »* et à *« toute chasse aux sorcières »*.

● **Radio-France.** – Les négociations, entamées lundi soir et pendant toute la journée de mardi, doivent se poursuivre d'ici à la fin de la semaine. D'ores et déjà, la direction s'est engagée à la tenue de commissions paritaires en octobre, et le personnel devait, lui, se retrouver mercredi, en fin de matinée, en assemblée générale, avant que les grèves ne débutent jeudi, à 0 heure, tout personnel confondu.

● **Radio-France internationale.** – Trois syndicats de journalistes (SNJ, CGT, CFDT) ont déposé un préavis de grève illimitée à partir du mardi 27 septembre. Une assemblée générale doit avoir lieu jeudi 22 septembre.

La création du Haut-Conseil

M. Alain Juppé représentera le RPR aux consultations de Matignon

C'est finalement M. Alain Juppé qui se rendra à l'Hôtel Matignon pour participer aux consultations engagées par le premier ministre, M. Michel Rocard, avec les formations politiques afin de débattre de l'institution qui remplacera la CNCL. Initialement invité, M. Jacques Chirac avait, en effet, décliné l'offre à la mi-septembre, en précisant par lettre qu'à son avis il revenait au président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, M. Bernard Pons, de se rendre au rendez-vous proposé. Une querelle protocolaire en réalité, M. Chirac – comme M. Giscard d'Estaing – refusant d'être mis sur le même pied que MM. Léotard ou Méhaignerie.

Quelques jours plus tard, M. Rocard devait à son tour récuser cette suggestion, en faisant savoir qu'il ne souhaitait pas rencontrer les groupes parlementaires, mais les principales formations politiques représentées par un groupe à l'Assemblée. *« Comprenant votre souci*, lui a répondu M. Chirac, le mardi 20 septembre, *j'ai transmis votre invitation à M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, en lui demandant de bien vouloir s'y rendre. Il est, en effet, le responsable compétent en la matière pour le RPR. »* Fin, semble-t-il, des querelles de préséance.

Sans attendre, le premier ministre a reçu, mardi 20 septembre, M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, en compagnie de M. Jack Lang et de Mme Catherine Tasca, les deux ministres responsables du dossier. A sa sortie, après quarante minutes d'entretien, M. Mauroy a souligné que *« de nombreuses convergences »* s'étaient dégagées entre les propositions socialistes et le projet *« en discussion »*. Il a indiqué que son parti était *« attentif à l'émergence d'une liberté renforcée en matière d'audiovisuel »* et a souligné *« la nécessité de maintenir l'identité du secteur public »*. Il s'est refusé à tout commentaire sur les mouvements de grève.

Les entretiens se poursuivront jeudi, avec M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, ainsi qu'avec M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF. Vendredi, ce sera au tour de M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, de se rendre à Matignon.

Selon « Daily Variety »

Le groupe Rivaud aurait promis de vendre Pathé à M. Paretti

M. Giancarlo Paretti, patron du holding financier Interpart, qui contrôle le producteur américain Cannon, confirme, dans le numéro du 15 septembre du quotidien américain *Daily Variety*, son intérêt pour Pathé-Cinéma. *« Dans les faits, nous en sommes indirectement propriétaires »*, affirme-t-il même, en rappelant que lui-même et son partenaire du groupe suisse SASEA, M. Florio Fiorini, viennent d'acheter 44 % du groupe Rivaud, actionnaire majoritaire de Pathé-Cinéma (*le Monde* daté 11-12 septembre). *« Nous sommes maintenant en négociation pour reprendre les 52 % que Rivaud détient dans Pathé-Cinéma. La vente pourrait être annoncée le 28 septembre. »*

En réalité, affirme le journal américain, M. Edouard de Ribes, actionnaire majoritaire du groupe Rivaud, aurait signé, en juillet dernier, une promesse de vente en faveur de M. Paretti. Cette promesse de vente donnerait le contrôle de Pathé-Cinéma à M. Paretti pour 200 millions de dollars au total (1,3 milliard de francs). Selon *Daily Variety*, M. Silvio Berlusconi serait également partie prenante à l'accord. La magnat italien de la télévision pourrait devenir actionnaire minoritaire de Pathé-Cinéma, en cas d'augmentation du capital de la compagnie cinématographique. *« Nous avons*, ajoute M. Paretti dans les colonnes de *Daily Variety*, *d'autres projets de développement où nous pourrions être associés à M. Berlusconi. »*

Interrogé, M. Pierre Vercel, PDG de Pathé-Cinéma, dément cependant qu'une promesse de vente ait déjà été conclue entre MM. Paretti et Fiorini et le groupe Rivaud. Deux groupe français, la Caisse des dépôts et Suez, déjà actionnaire de Pathé, pourraient faire à M. Edouard de Ribes des contre-propositions.

Religions

Les juifs ont fêté Yom Kippour

Les juifs ont célébré, mercredi 21 septembre, Yom Kippour. Le jour du Grand Pardon est la plus importante cérémonie de l'année juive, une fête qui symbolise le « retour » vers Dieu et la pureté retrouvée. Journée exclusivement consacrée à la prière et à la pénitence, Kippour, comme la plupart des fêtes israélites, est chômée. Elle s'accompagne d'un jeûne de vingt-cinq heures pour que l'âme réagisse contre les « désordres » qui peuvent l'habiter.

Pour de nombreux juifs, cette fête aura été l'occasion de renouer avec leurs racines. En France, les synagogues étaient pleines, les hommes ont revêtu le talith, un châle de prière blanc, et lors de la prière des morts, chaque génération a rendu hommage à celles qui l'ont précédée.

La fête s'achève à l'apparition des premières étoiles. Quand la *corne de bélier, le choffar*, résonne, les fidèles savent que tout peut « recommencer... »

Faits divers

Les violences mortelles d'un « dépressif »

Célibataire de trente-huit ans, *Daniel Sergent, employé jusque-là* connu pour être dépressif, travaillant à la société Boisseaux, une briqueterie de Vihiers (Maine-et-Loire), s'est révélé, mardi 20 septembre, brusquement dangereux. Armé d'une carabine 22 long rifle il a d'abord, sans un mot d'explication, tiré sur une secrétaire de l'entreprise, Marie-Bernadette Cailleaux, âgée de trente ans et mère de deux enfants. Mortellement blessée, la victime a succombé presque aussitôt dans les bras d'une collègue auprès de laquelle elle s'était réfugiée dans un bureau voisin.

Daniel Sergent, loin d'être accablé ou délivré par ce premier geste, a alors fait une brusque volte-face pour se trouver devant une autre secrétaire qu'il avait entendue arriver. Celle-ci parvint à lui échapper, se réfugiant dans un bureau où travaillait son mari. L'employé dépressif n'en tira pas moins à travers la porte avant d'entreprendre de la défoncer à coups de crosse. Il parvint à y pratiquer une brèche par laquelle, à deux reprises, il fit feu de nouveau, blessant à la cuisse le mari de la secrétaire refugiée dans la pièce, M. Garnier.

Après quoi Daniel Sergent a pris la fuite à bord de sa voiture. La gendarmerie, depuis, le recherche et pense qu'il se dissimule dans le département voisin des Deux-Sèvres où il possède une résidence.



Société

JUSTICE

« La Dernière Tentation du Christ » devant les juges

« Le procès de Satan »

« C'est le procès de Satan », s'écriait Me Christian Soulié devant le tribunal des référés, exceptionnellement formé de cinq magistrats, réunis, le mardi 20 septembre, sous la présidence de M. Robert Diet, président du tribunal de grande instance de Paris, à la demande de trois associations religieuses qui souhaitaient voir la justice interdire toute projection du film de Martin Scorsese *la Dernière Tentation du Christ*.

En citant l'ange déchu, l'avocat de la société distributrice du film, l'United International Pictures, et du producteur entendait montrer aux juges que la scène la plus litigieuse, où le Christ est en union charnelle avec Marie-Madeleine, après la crucifixion, a un caractère onirique évident. *« C'est un rêve inspiré par Satan,* expliqua Me Soulié. *Jésus est toujours sur sa croix »*, avant de préciser : *« Le principe même de la tentation du Christ n'est pas scandaleux ; il existe dans les Evangiles. »*

Il semblerait donc que les membres de l'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne (AGRIF) n'aient pas vu le même film. Car, selon Me Wellerand de Saint-Just, conseil de cette association, présidée par M. Bernard Antony, député européen du Front national, il s'agit *« d'une imposture et d'une escroquerie intellectuelle »*.

Après avoir longuement raconté les passages où le Christ est placé devant les tentations de la chair, l'avocat a estimé que les chrétiens professent une foi *« qui ne peut supporter que l'on représente le Christ dans des scènes à caractère sexuel »*. En outre, à ses yeux, les chrétiens sont *« tournés en dérision »*, puisqu'ils organisent leur vie et leur mort *« au nom du Jésus de M. Scorsese »*. Pour l'avocat, cela constitue *« un touble objectif à l'ensemble de la communauté chrétienne, qui n'est pas limitée aux seuls spectateurs du film »*. Une argumentation similaire a été soutenue par Me Jean-Marc Varaut, conseil de l'association CREDO, pour lequel l'œuvre en cause est *« une agression sans précédent dans l'escalade du film hard »*, qui n'est pas seulement subie par le spectateur.

« Par nature, un film est public ; il s'accompagne d'une publicité omniprésente, se fait accompagner d'articles, de photos, de diffusion d'extraits. Son impact dépasse l'acquisition d'un billet d'entrée », a plaidé l'avocat. Et, comme son confrère de l'AGRIF, Me Varaut a considéré que le film constituait *« un trouble manifestement illicite »*, puisqu'il pouvait tomber sous le coup de la loi du 1er juillet 1972, qui réprime *« la diffamation publique commise envers un groupe de personnes, en raison de leur appartenance (...) à une religion déterminée »*.

De la même manière, les deux avocats ont demandé que le tribunal applique à M. Scorsese la jurisprudence instituée par la cour d'appel de Versailles, lors de la condamnation de M. Le Pen dans l'affaire du « détail », en citant un extrait de l'arrêt où les magistrats s'appuient sur *« le respect de valeurs essentielles assimilables (...) à la notion d'intérêt légitime juridiquement protégé »*.

Un avertissement

Toutefois, Me Varaut se montrait suffisamment lucide pour ajouter que, si, *« par impossible »*, le tribunal estimait ne pas pouvoir prononcer la mesure d'interdiction, il souhaitait que les juges ordonnent la diffusion d'un avertissement précisant notament que le film *« n'est pas tiré des Evangiles et falsifie la personne de Jésus de Nazareth telle qu'elle est historiquement connue »*.

Plus catégorique, Me Anny-Claude Roissard, conseil de Mgr Marcel Lefebvre, représentant l'Association Saint-Pie-X, et de deux prêtres traditionnalistes — l'abbé Philippe Lagueri et l'abbé Paul Aulagnier — s'est prononcée contre toute diffusion et même contre la reproduction partielle par tout procédé, y compris la copie vidéo.

« Ces pasteurs ne représentent pas grand-chose », s'est insurgé Me Alain Menard, défenseur de M. Scorsese, en dénonçant *« un combat de clochers »* mené par *« une minorité qui veut amputer les autres de leur libre arbitre face à une œuvre d'art »*.

De son côté, Me Soulié a constaté une certaine évolution dans les réactions, en rappelant que, lors de la parution en France du livre de Nikos Kazantzakis, en 1957, dont s'inspire le film, la presse catholique lui avait réservé un accueil *« certes prudent, mais favorable »*. En tout cas, l'avocat a estimé que la loi de 1972 ne pouvait s'appliquer à une œuvre de fiction. Quant à l'argument relatif au « détail », Me Soulier a plaidé qu'il y avait une différence entre l'agression impromptue résultant d'une émission radiophonique et l'exercice d'une liberté exprimée par l'entrée dans une salle de cinéma.

Dans ce conflit, qui semblait circonscrit, la surprise est venue en la personne d'un spectateur potentiel qui tint absolument à disposer de la liberté d'aller voir le film. Il ne s'agit pas véritablement d'un simple particulier mais du docteur Max Récamier, l'un des fondateurs de Médecins sans frontières, que son avocat, Me Bernard Jouanneau, a tenu à présenter comme *« un simple croyant adulte, qui veut faire entendre sa voix »* et souhaite *« disposer du droit d'accéder à une œuvre de l'esprit et, éventuellement, de la critiquer »*.

Avocat habituel de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), Me Jouanneau a relevé qu'il n'était pas *« tout à fait étranger »* à la jurisprudence invoquée par *« ceux qui, par obscurantisme, n'osent pas regarder la vérité en face »* et leur a contesté le droit de se servir des arguments qu'il utilisa contre les révisionnistes ou contre M. Le Pen. Caustique, il ajouta : *« En somme, il s'agirait d'une atteinte à l'intégrité de l'œuvre que constitueraient les Evangiles ? Mais de qui êtes-vous les héritiers ? En fait, ce procès que vous engagez aujourd'hui est un procès de droit d'auteur. »*

Jugement le 22 septembre.

MAURICE PEYROT.

Education néo-nazie et danger moral

« Atteinte à la sécurité d'un enfant »

RENNES
de notre correspondant

Après s'être réunie à huis clos, la chambre chargée des affaires de mineurs de la cour d'appel de Rennes a rendu, au mois de juin dernier, un arrêt confirmant une ordonnance du juge des enfants de Rennes. Au mois de février, ce magistrat avait décidé le retrait de la garde d'une fillette de quatre ans à sa mère et au concubin de celle-ci et le placement de la fillette au service de l'aide sociale à l'enfance (*le Monde* du 21 septembre). L'enquête effectuée par la police, les témoignages recueillis lui avaient en effet permis de conclure à la nécessité de soustraire l'enfant à l'influence détestable et au comportement pervers du couple.

Révélée par le quotidien *Ouest-France*, trois mois après le prononcé de l'arrêt de la cour d'appel, cette affaire suscite une vive émotion dans la région.

La mère, Mme L., commerçante à Saint-Malo, avait élevé normalement ses deux filles jusqu'à ce que, au cours de l'été 1987, la plus jeune, âgée de huit mois, trouve la mort dans un accident. Après ce drame, la femme, devenue chômeuse, rencontrait un homme s'affirmant visionnaire et professant des convictions néo-nazies absolues. Devenu son concubin et ayant réussi à lui faire partager ses convictions, l'homme allait imposer une éducation très particulière à la fille de son amie, alliant l'endoctrinement à l'asservissement et à la perversité.

D'abord l'apprentissage d'une certaine conception du monde partagé entre les êtres supérieurs et les esclaves, l'utilisation constante d'injures raciales, l'apprentissage du salut nazi ou le recours à des gestes symboliques comme l'obligation faite à la fillette de brûler une poupée dont les critères ne correspondaient pas à ceux d'une « race pure ». Le grand-père de la fillette, dans ce schéma, était lui-même relégué au rang d'esclave, et l'enfant n'avait pas le droit de fréquenter l'école maternelle, pépinière de « gens inférieurs ».

Mais l'enquête de police avait aussi permis d'établir que la perversité du couple ne se limitait pas à la seule idéologie. La fillette, contrainte d'assister aux ébats amoureux des adultes et à la projection de films pornographiques, aurait été victime d'attouchements et de coups. Un examen médical pratiqué à la fin de l'année 1987 aurait en effet conclu à *« des traces de coups notamment sur les jambes et à beaucoup d'irritations au niveau de la vulve »*.

Le pouvoir d'appréciation du juge

Les témoignages des proches et les déclarations de l'enfant elle-même sont si accablants que, le 26 février 1988, le juge des enfants du tribunal de Rennes ordonnait le placement de la fillette au service de l'aide sociale à l'enfance. C'est cette décision qui a été confirmée par la cour d'appel. Dans son arrêt, elle souligne que *« l'enfant ne peut être maintenue dans son milieu familial, où sa sécurité et sa moralité sont en danger et les conditions de son éducation gravement compromises »*.

Aujourd'hui, au parquet général de Rennes, on récuse toute idée d'approche politique de la situation du couple, en insistant sur *« l'analyse classique d'une situation portant gravement atteinte à la sécurité d'un enfant »*. De même, sans se prononcer sur le contenu d'un dossier qu'il n'a pas à connaître, M. Pierre Cerpin, premier président de la cour d'appel de Rennes, interrogé le mardi 20 septembre sur le contenu de l'arrêt rendu en juin dernier, rappelait que *« le juge dispose d'un large pouvoir d'appréciation fondé sur les circonstances de faits en matière de garde d'enfant »*. Argumentation reprise par un substitut du procureur de la République de Rennes, particulièrement sensible à la condition et aux droits des enfants, qui, au vu de son expérience, expliquait : *« Nous sommes souvent confrontés à des situations de délires ou de folie qui, quelles qu'en soient les racines ou les motivations apparentes, trouvent leur origine complexe dans la brisure d'un équilibre accompagnée d'une descente dans la perversité dont l'enfant est toujours la victime. Devant une situation d'urgence, le rôle du magistrat est de prendre les mesures de sauvegarde nécessaires. »*

Aujourd'hui, selon les services sociaux, la fillette, *« initialement très perturbée »*, présente *« une évolution harmonieuse après avoir trouvé des points de repère »*.

Une information a été ouverte par le parquet de Saint-Malo, concernant les activités du couple, qui, inculpé d'incitation de mineur à la débauche, a quitté la région.

CHRISTIAN TUAL.

Aux assises des Hauts-de-Seine

Deux femmes sont condamnées pour l'assassinat d'une vieille dame

La cour d'assises des Hauts-de-Seine a condamné, mardi 20 septembre, Odile Lefebvre, quarante ans, et Jeannine Gertych, cinquante-deux ans, respectivement à dix-huit ans et vingt ans de réclusion criminelle après les avoir déclarées coupables du meurtre avec préméditation d'une vieille dame, Odette Guyot, qu'elles avaient ensuite volée le 31 janvier 1987 à Gennevilliers.

Ce fut durant deux jours un procès pénible au cours duquel on vit constamment les deux accusées s'affronter violemment, se rejetant mutuellement la responsabilité du crime et l'accomplissement des gestes qui l'accompagnèrent. Les circonstances en avaient été particulièrement dures et inhumaines. La victime fut étranglée à l'aide d'un torchon de cuisine, dont les extrémités avaient été tirées par l'une et l'autre des deux femmes. Auparavant, Odile Lefebvre et Jeannine Gertych avaient vainement tenté de faire absorber un somnifère à Odette Guyot.

Le représentant du ministère public, M. François Pucheus, avait requis contre les deux accusées la réclusion criminelle à perpétuité. La défense, Me Jean-Pierre Lyonnet pour Jeannine Gertych et Me Hervé Temine qui assistait Odile Lefebvre, a cependant réussi à obtenir de la cour et du jury des circonstances atténuantes en évoquant la vie de misère des deux accusées qui, à cette époque, souffraient d'un éthylisme chronique.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Pascale GABINEL-CHATAIN,
Frédéric AMMAR-KHODJA,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Adèle,

le 12 septembre 1988.

6, avenue de Palavas,
34000 Montpellier.

— Michel MURET,
Monica LORTHIOS,
ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur premier petit-fils

Sébastien,

chez
Jean-François, Béatrice et Claire,

le 16 septembre 1988.

Mariages

— M. et Mme
Jacques-Henri GOUGENHEIM,
M. et Mme Michel MARTIN,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Isabelle et Thierry,

qui a été célébré le 10 septembre 1988.

20, rue Edouard-Nortier,
92200 Neuilly.
30, rue Croix-Bosset,
92310 Sèvres.

— Virginia ISBELL
et
Michel TOPALOFF,

sont heureux de faire part de leur mariage, le 17 septembre 1988, à la mairie de Piencourt (Eure).

10, rue de la Grange-aux-Belles,
75010 Paris.

Décès

— On nous prie de rappeler le décès de

M. Médard BERBACH.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 21 septembre 1988, en l'église d'Uhlwiller.

9, rue Principale,
67350 Niederaltdorf.

— M. et Mme Claude Bozon,
M. et Mme Michel Bozon,
Frédérique, Muriel et Jean-Baptiste,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Adrien BOZON,
née Marie Rivory,

rappelée à Dieu, le 18 septembre 1988.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le mercredi 21 septembre, à Outriaz (Ain).

7, cité Vaneau,
75007 Paris.

— Le président
Et les membres du conseil d'administration du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marcel CHASSAGNY,
officier de la Légion d'honneur,
président d'honneur du GIFAS,

survenu le 18 septembre 1988.

(*Le Monde* du 21 septembre.)

— Mme Robert Renard,
sa sœur,
M. Claude Schneider,
M. et Mme Jean Renard,
M. et Mme Jean Cretel,
M. et Mme Michel Pengam,
ses neveux et nièces,
Mlle Andrée Legrand,
M. et Mme Louis Barberousse,
M. et Mme André Simon,
ses cousins et cousines,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri DAAGE,
née Jeanne Vehrille,

survenu le 17 septembre 1988, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Maisons-Alfort, dans le caveau de famille.

35, rue Dieu-Lumière,
51100 Reims.

— **Vida, Kobra DJAMALI**

nous quittait il y a quarante jours

Son souvenir reste vivant dans les pensées de ceux qui l'ont aimée et estimée.

— Le président de l'université des sciences sociales de Grenoble,
Les enseignants
Et le personnel administratif,
Le directeur des sciences sociales de l'INRA
Et le personnel INRA et IREP de Grenoble,
Le président de Télépromotion rurale Rhône-Alpes-Massif Central,
ont le regret de faire part du décès de

Marc GIRARDIN,
ingénieur INRA,
directeur de TPR,

le 18 septembre 1988.

Une cérémonie à sa mémoire sera organisée à l'université des sciences sociales de Grenoble (salle doyen Jean-Maillet), le jeudi 22 septembre 1988, à 11 heures.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 18 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-treizième année, de

Mme Edouard KUNTZ,
née Louise Zeitz.

De la part de
M. et Mme Pierre Voitellier,
M. Etienne-Michel Kuntz,
ses enfants,
Pascale et Mickaël Kromarek,
Christian et Béatrice Voitellier,
Marc et Evelyne Voitellier,
Jean-Luc et Dominique Voitellier,
ses petits-enfants,
Thierry, Laurent et Gaëlle,
Arnaud, Maylis et Camille,
Anaëlle et Eglantine,
ses arrière-petits-enfants,
Le service religieux a été célébré par le pasteur Philippe Bertrand, pasteur de l'Eglise réformée de France, en l'église Saint-Pierre, à Verneuil-en-Bourbonnais, le mercredi 21 septembre, à 14 h 30.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Verneuil-en-Bourbonnais.

67, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.
Délégation Thomson-CSF,
POB E7 Queen Victoria Terrace
A.C.T.
2600 Australie.

— Mme Pierre Langeard,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille,
Le docteur et Mme Roger Langeard,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

médecin colonel
Pierre LANGEARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre,

survenu à Paris, le 14 septembre 1988.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Pierre à Préchac (Gironde).

2, rue du Capitaine-Olchanski,
75016 Paris.
Rue Marcel-Courrègelongue,
33430 Bazas.

— Mme Elena Delfino-Larrieu,
M. et Mme André Cazenave,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Paul Bian,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Humberto Delfino (Montevideo),
leurs enfants et petits-enfants,
M. l'abbé Jean Larrieu,
Les familles Larrieu, Lamarière, Grèze,
ont la tristesse de faire part du décès de

Maurice P. LARRIEU,
professeur honoraire,

leur mari, frère et allié,

survenu le 23 août 1988, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

11, avenue du 18e R.-I.
64000 Pau.

— Les membres du département mathématique et informatique
ont eu la douleur d'apprendre la disparition de

Anne-Marie RASSER,

survenue accidentellement cet été, le 9 août, au Guatemala.

Tous ceux qui l'ont connue l'aimaient et sont dans la peine.

Mme veuve Alfred Sola,
sa mère,
M. et Mme le docteur Roger Rosfelder
et leur fille,
M. et Mme Jean Alfred Sola
et leurs enfants,
Madeleine Sola,
ses frère et sœurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

Agnès SOLA,
docteur ès lettres,

survenu le 19 septembre 1988.

L'inhumation a eu lieu le 21 septembre, à 16 heures, au cimetière parisien de Saint-Ouen, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

68, rue Joseph-de-Maistre,
75018 Paris.

— L'université Paris-III-La Sorbonne nouvelle
Et son président
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Agnès SOLA,
maître de conférences
de littérature générale et comparée.

— Mme Marie-Anne Yver,
son épouse,
Geneviève, Jean-François et Etienne,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean YVER,
professeur honoraire
à la faculté de droit de Caen,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 20 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 22 septembre, à 15 heures, à l'Abbaye-aux-Dames de Caen.

24, rue des Chanoines,
14000 Caen.

Remerciements

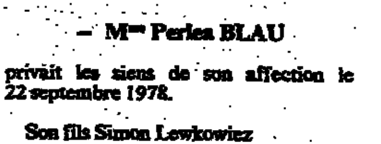
— Mme Partrat
Et ses enfants,

très touchés des nombreuses marques de sympathie lors du décès de

Roger PARTRAT,

vous expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires



— **Mme Perlea BLAU**

privait les siens de son affection le 22 septembre 1978.

Son fils Simon Lewkowicz
tient à rappeler qu'elle lui manque.

— Il y a un an

Pierre MONBEIG,
directeur de recherche honoraire
au CNRS,

décédait après une courte maladie, à Cavalaire (Var), où il a été enterré.

— Il y a un an disparaissait

Jean TROUSSEAU.

Dans son souvenir et celui de son épouse,

Germaine TROUSSEAU,

une pensée est demandée à ceux qui les ont connus et aimés.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée le mardi 27 septembre 1988, à 18 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine, à l'intention de

M. Louis CHATIN,
conseiller à la cour d'appel de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu, le 16 juillet 1988.

Manifestation du souvenir

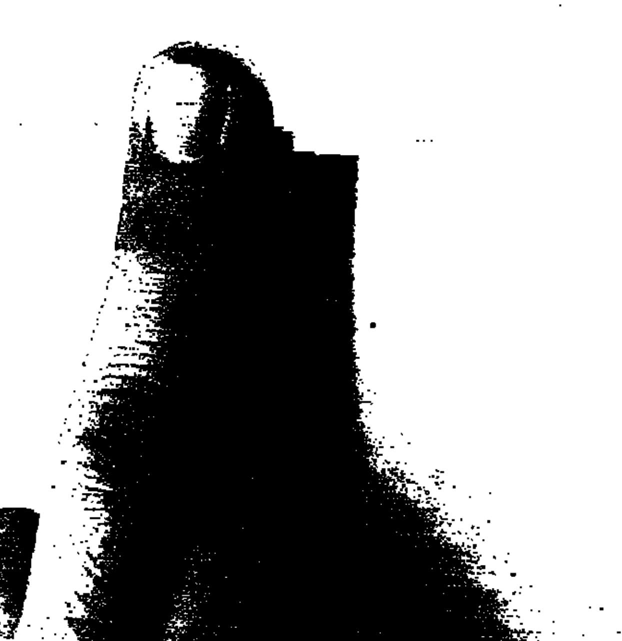
— Les amis,
Les élèves
Et les pairs de

André SIBOULET

se réuniront pour lui rendre hommage, le jeudi 22 septembre 1988, à 18 heures, à l'hôtel Méridien-Montparnasse, rue du Commandant-Mouchotte, Paris-14e.

Soutenances de thèses

— Faculté de droit de Rouen-Mont-Saint-Aignan, le mercredi 21 septembre à 14 h 30, Mlle Catherine Eude : « Le délai pour agir devant le juge administratif ».



Société

DÉFENSE

La polémique sur le Rafale

M. Chevènement réaffirme le maintien du programme

Précisant qu'il exprimait le point de vue du gouvernement, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a indiqué, le mardi 20 septembre, à Europe 1, que « *l'avion de combat tactique dont le Rafale est le prototype est pour la France le seul choix qu'elle puisse faire aujourd'hui, si elle veut préserver son aéronautique militaire et rester présente dans les technologies de pointe* ».

Six jours plus tôt, sur la même antenne, le premier ministre, M. Michel Rocard, se référant à des informations de *l'Express* sur le coût excessif du programme Rafale, avait déclaré que ce dossier était dans « *un état de sinistre avancé* » et qu'il y avait autant de chances pour que l'avion de combat français qui en est dérivé soit réalisé ou non.

M. Chevènement a estimé que « *la France ne ferait pas d'économies* » si elle achetait son avion de combat à l'étranger. « *Quand il faut y aller, il faut y aller* », a-t-il dit.

De son côté, le président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, M. Jean-Michel Boucheron (PS), s'est fait remettre par son auteur, M. Michel Bernard, ancien député RPR, le projet de rapport sur le Rafale qui est à l'origine des informations de *l'Express*. M. Boucheron affirme avoir constaté que « *son contenu n'a rien à voir avec les informations récemment publiées* » et que « *ses conclusions en sont largement différentes et souvent contraires à celles que suggère l'article de presse* », puisque ce document parlementaire, non publié en raison de la fin de la législature précédente, « *repose sur l'idée fondamentale que le programme d'un avion de combat doit être mené à bien* ».

REPÈRES

Environnement

Vélomoteurs « propres » en Suisse

A compter du 1er octobre, tous les vélomoteurs (motos de moins de 125 centimètres cubes) vendus en Suisse devront être équipés d'un catalyseur réduisant leurs émanations toxiques. Le surcoût de cet équipement (l'équivalent d'environ 1 200 francs français) sera compensé par le prix inférieur de l'essence sans plomb qu'utiliseront les nouveaux modèles.

Cette mesure a été décidée après une étude de l'Office fédéral de la protection de l'environnement montrant que les vélomoteurs (six cent cinquante mille unités en Suisse) émettent trois fois plus d'oxyde de carbone et dix-sept fois plus de carbure d'hydrogène par litre d'essence brûlé que les voitures sans catalyseur.

SIDA

Deux cas de transmission du virus HIV 2 par transfusion

Le virus HIV 2, découvert en 1986 chez des sujets originaires de l'Afrique de l'Ouest, vient d'être identifié chez deux personnes ayant subi une transfusion sanguine, respectivement en 1974 et en 1982. Aucune, bien qu'étant séropositive au HIV 2, ne présente de signe de maladie. Le donneur était un Portugais qui avait vécu de 1966 à 1969 en Guinée-Bissau et, depuis sa venue en France en 1973, donna son sang régulièrement jusqu'en 1983.

Le docteur Anne-Marie Couroucé, du Centre national de transfusion sanguine de Paris, qui publie cette observation dans le dernier numéro de la revue *The Lancet*, précise qu'une étude conduite sur cent mille dons de sang collectés en France n'a pas permis de retrouver un seul cas de contamination par HIV 2. Elle estime néanmoins qu'un dépistage systématique devrait être entrepris et confirme, par son observation, que l'incubation de la maladie pour ce virus s'étend de seize à vingt ans.

Education

Mécontentement des syndicats

Au moment où le conseil des ministres doit adopter le projet de budget 1989 prévoyant notamment une augmentation de 5,9 % des crédits de l'éducation (avec 208 milliards de francs) et la création de 10 840 emplois supplémentaires l'an prochain, le mécontentement des syndicats d'enseignants reste vif. Ainsi le conseil fédéral de la FEN (Fédération de l'éducation nationale) a appelé, mardi 20 septembre, à la mobilisation générale pour que soit votée en 1989 une loi d'orientation et de programmation pour l'éducation. « *Des négociations doivent s'ouvrir le plus rapidement possible pour parvenir à l'adoption, au printemps prochain, d'une loi par le Parlement* », a déclaré M. Yannick Simbron, secrétaire général de la FEN. « *Si le gouvernement ne fait pas ce choix, nous sommes prêts à l'action et à aller jusqu'à la grève.* »

De son côté, le SNES (Syndicat national des enseignants du second degré) avait invité, le 20 septembre, les enseignants à organiser une journée d'action, renouvelable jeudi 22 septembre, pour dénoncer les sureffectifs d'élèves

Cyclones

Après Gilbert, Hélène

Pendant que le Mexique essaie de dresser le bilan du cyclone tropical Gilbert (106 morts retrouvés à Monterrey, mais encore de 50 à 200 disparus), un nouveau cyclone est en formation dans l'Atlantique. Il a déjà atteint le stade de « *tempête tropicale* », c'est-à-dire que les vents soufflent à une vitesse comprise entre 64 et 120 kilomètres à l'heure : il a été baptisé Hélène. Dans la soirée du 20 septembre, Hélène était situé à 1 250 kilomètres à l'ouest-sud-ouest des îles du Cap-Vert et progressait vers l'ouest à la vitesse de 20 kilomètres à l'heure.

En outre, on apprend seulement maintenant que Gilbert a touché la Guadeloupe dans la nuit du 9 au 10 septembre : 2 600 hectares de bananeraie (sur 6 000 hectares) ont été détruits ; les dégâts sont estimés à 120 ou 130 millions de francs. – (AFP, AP.)

● **L'affaire des pompes funèbres de Nice : deux nouvelles inculpations.** – Aux quatre inculpations de corruption active ou passive notifiées par M. François Boisseau, juge d'instruction, à Gérard Vitteta et à trois employés de la morgue de l'hôpital Pasteur à Nice (*le Monde* du 21 septembre), s'en sont ajoutées deux autres mardi 20 septembre. Elles visent Mme Marie-Chantal Mollard, cogérante, auprès de Gérard Vitteta, des Pompes funèbres associées, et la dirigeante d'une autre entreprise de même nature, Mme Pons. L'une et l'autre ont été laissées en liberté.

SCIENCES

Le budget de la recherche

Une augmentation de 7,6 % pour 1989

M. Mitterrand l'avait promis pendant sa campagne électorale. M. Rocard l'avait confirmé en rappelant en juin que la recherche scientifique et technique, un peu oubliée par le gouvernement de M. Chirac, était un « *investissement prioritaire à long terme* ». Aujourd'hui, c'est chose faite. Le gouvernement de M. Rocard a tenu ses promesses en allouant pour 1989 au ministère de la recherche et de la technologie un budget en augmentation – en francs courants – de 7,6 %, ce qui compense largement l'inflation.

Le budget civil de recherche et de développement, le fameux BCRD, dont l'existence avait été contestée et remplacée par l'ancien ministre de la recherche de M. Chirac, M. Alain Devaquet, par la notion plus large d'effort budgétaire de recherche et développement (EBRD), est doté de 42 287 millions de francs de crédits (contre 39 309 millions de francs en 1988) au titre des autorisations de programmes (les investissements) et des dépenses ordinaires (les crédits de fonctionnement et les salaires). De même, les crédits de paiement (+ 7,9 %) passent de 19 500 millions de francs à 21 040 millions de francs pour 1989.

De tels chiffres devraient satisfaire la communauté scientifique qui, en 1986, avait dû subir de plein fouet les effets des coupes budgétaires décidées par les services du ministre délégué chargé du budget, M. Alain Juppé. Coupes qui, à l'époque, avaient représenté plus de la moitié des annulations budgétaires de l'Etat, tous ministères confondus.

Priorité à l'emploi

Dès lors, le ton était donné et les budgets successifs alloués à la recherche n'allaient guère dans le sens d'une priorité à ce secteur. A telle enseigne que les crédits réservés au BCRD n'ont progressé cette année que de 2,3 % et que le successeur de M. Devaquet, M. Jacques Valade, n'avait dû qu'à son opiniâtreté d'avoir obtenu cent cinquante postes de chercheurs. Mais aucun ne fut inscrit au budget 1988 pour les ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA) dont les effectifs furent réduits de 0,9 % alors que la demande dans certains secteurs est parfois criante.

Aussi ne faut-il guère être surpris que le budget 1989 ait retenu l'emploi scientifique comme priorité. Une priorité que le ministre de la recherche, M. Hubert Curien, avait déjà souligné en réservant une partie des 830 millions que le décret d'avance lui avait alloués pour créer cent cinquante postes de chercheurs et d'ingénieurs (*le Monde* du 10 juin). Avec le nouveau budget, ce sont donc neuf cent dix-huit emplois nouveaux qui devraient être créés. Six cents d'entre eux seraient réservés aux chercheurs et le reste aux ITA pour compenser par avance le lent vieillissement des personnels des organismes et les trous que laisseront les prochaines vagues de retraite. De plus, neuf cent cinquante promotions sont prévues. De quoi assurer la relève en faisant un effort particulier sur les bourses et les allocations « *pour que*, comme le dit M. Curien, *les jeunes Français qui sont doués et qui en ont le goût, puissent entrer plus facilement dans des carrières de recherche* ».

S'il est clair que les emplois et les crédits bénéficieront surtout aux établissements publics à caractère scientifique et technique comme le CNRS, l'INSERM, l'INRA ou l'ORSTOM dont la situation est pour le moins délicate, le ministre de la recherche n'a pas oublié de doter largement le Fonds de la recherche et de la technologie (FRT). C'est en effet grâce à ce fonds qu'il peut infléchir facilement la politique de recherche sur des points qui lui paraissent justifier d'un soutien. A ce titre, le FRT, qui avait bénéficié en juin d'une rallonge de 500 millions de francs d'autorisations de programmes supplémentaires, passera donc de 930 millions de francs à 1 220 millions de francs.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

MÉDECINE

La grève des infirmières

Le gouvernement annonce des négociations avec les syndicats de soignants

« *Conscient des problèmes des personnels soignants* », le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, M. Claude Evin, a annoncé, mardi 20 septembre, lors d'une visite au service des urgences de l'hôpital général de Meaux, que le gouvernement souhaitait reprendre leur dossier « *totalement* » et « *le traiter en profondeur en concertation avec les organisations syndicales représentatives du personnel hospitalier* ».

Il a précisé qu'il recevrait personnellement, dès le mercredi 21 septembre, les représentants des « *cinq syndicats, pour les écouter et examiner leurs suggestions* ». Il a surtout ajouté qu'à partir du 6 octobre ses collaborateurs et lui-même retrouveraient l'ensemble des syndicats pour parler concrètement et mener la concertation et les négociations sur le problème du statut, la revalorisation de celui-ci, le déroulement de carrières et les conditions de travail.

La visite à l'hôpital de Meaux se voulait inopinée. Mais une délégation comprenant le maire et la direction de l'hôpital attendait M. Evin à l'entrée des urgences, vers 22 h 15. « *Je suis venu à votre intention*, a-t-il expliqué au personnel soignant. *J'ai choisi votre service parce que c'est l'un où la pression est la plus forte... Je connais votre rôle, vos difficultés et je voulais vous dire que le gouvernement est disposé à discuter.* »

Pas vraiment certaine que le ministre ait compris l'ensemble des revendications des infirmières, l'une d'elles était restée après son service pour s'adresser directement à lui et brosser un rapide tableau de ses conditions de travail : des effectifs insuffisants, surtout la nuit, où seulement une infirmière, une aide-soignante et un brancardier sont là pour accueillir des patients souvent violents (clochards en état d'ivresse), drogués, etc., et des salaires trop bas...

Le ministre, lui, a insisté sur la nécessité d'aborder la « *globalité des problèmes* » rencontrés par le personnel soignant : « *Les rémunérations, certes, mais pas seulement, car il y a aussi la formation et les conditions de travail.* » Il n'a pas caché que les discussions seraient difficiles : « *C'est toujours le cas, quand il y a une négociation entre deux parties ayant des contraintes à gérer. Je m'attacherai, car je suis ministre de la santé mais aussi de la Sécurité sociale, à tenir compte des besoins du maintien des protections sociales... N'oublions pas que ce qui est donné aux hôpitaux est pris sur la Sécurité sociale.* »

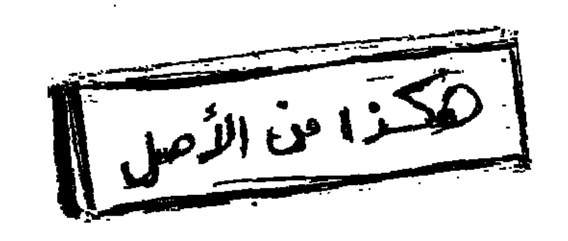
Interrogé sur une éventuelle rencontre avec la coordination des infirmiers d'Ile-de-France, qui rassemble des syndiqués, des non-syndiqués, des associés et non-associés et qui est à l'origine du mouvement de grève décidé pour le 29 septembre, M. Evin a repoussé pour le moment cette idée : « *Le corps social est représenté par des fédérations syndicales. C'est avec les représentants syndicaux des personnels hospitaliers que je vais discuter.* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

ESPACE

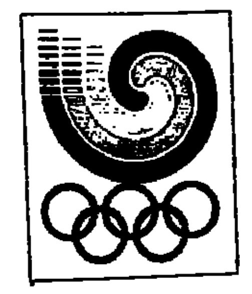
● **Echec d'une expérience spatiale japonaise.** – Un modèle réduit de navette spatiale japonaise, long de 2 mètres, devait être emmené, le mercredi 21 septembre, à 20 kilomètres d'altitude par un ballon, puis propulsé à 80 kilomètres par une fusée, pour amerrir ensuite en douceur. Le ballon a eu des ennuis et l'engin est retombé au large du centre spatial d'Uchinoura, où avait lieu l'essai. Malgré cet échec, les responsables japonais maintiennent leur projet de réaliser dans six ou sept ans une navette spatiale dont la taille serait d'une quizaine de mètres. – (AFP.)

● **Report d'un tir d'Ariane.** – Le lancement de la fusée européenne Ariane-4, qui était envisagé pour le 8 novembre, a été repoussé au mieux à la mi-décembre. La raison en est, d'une part, le décalage dans les campagnes de tir entraîné par le retard du satellite TDF-1, lequel reste programmé pour le 27 octobre par une fusée Ariane-2, d'autre part, le constat d'un échauffement excessif lors d'un essai du moteur du troisième étage. Une nouvelle date ne sera fixée qu'après étude de cet incident, qui pourrait conduire à remplacer le moteur.



هكذا من الأصل

Les XXIes Jeux olympiques à Séoul



Disciplines à l'épreuve

La tauromachie aux Jeux de Barcelone en 1992 comme sport de démonstration ou d'exhibition (1) : impensable, absurde ? L'hypothèse serait gratuite, si le CIO ne cédait pas régulièrement au désir du pays organisateur de présenter, en hôte croyant bien faire, sa spécialité. Et que peut refuser à l'Espagne M. Juan Antonio Samaranch ? Beau sujet de polémique en tout cas : on entend déjà le olé ! des uns et le tollé des autres.

Tae-kwando à Séoul : le monde entier sait maintenant – et c'est ce que voulaient les Sud-Coréens – que ce n'est pas une boisson exotique mais l'art martial par excellence du Pays du matin calme. Base-ball à Los Angelès en 1984, réinscrit en 1988 parce qu'il y a trente-neuf mille bidasses américains en Corée du Sud et parce qu'aussi les Asiatiques y ont pris goût. Ah ! si Paris avait été plus convaincant, la planète aurait appris, aux JO de 1992, que le cochonnet qui sommeille dans le cœur de tout Français n'est pas celui qu'elle croit et l'on aurait peut-être commencé à jouer à la pétanque dans les ranchs australiens...

Les Jeux de Tokyo, en 1964, ont consacré l'avènement du judo et, à l'inverse, la première apparition – comme sport officiel – du tennis de table à Séoul préfigure-t-elle le grand rendez-vous olympique qui aura forcément lieu, un jour ou l'autre à Pékin ?

S'il réussit son examen de passage au yeux du CIO, un sport de démonstration a des chances – pas toujours, souvent – d'obtenir le label supérieur, comme la natation synchronisée par exemple. D'où, aujourd'hui, un programme infationniste : vingt-trois disciplines portent l'estampille officielle à Séoul, vingt-six en fait, car le water-polo, le plongeon et la nage synchronisée, s'ils sont aussi régis par la Fédération internationale de natation, constituent des exercices à part entière : on voit mal Arnaud Bouet, malgré sa crête de coq et ses qualités, s'envoler du perchoir de haut vol.

Apparemment, le CIO n'a plus vraiment de critères pour juger en toute sérénité du caractère olympique d'un sport, et ce n'est pas pour rien qu'il envisage de réécrire sa charte en 1990. Principe d'universalité ? Il est très subjectif, à moins d'admettre, en toute mauvaise foi, que le tir au sanglier courant, homologué à Séoul, passionne des continents entiers. Barrières entre amateurisme et professionnalisme ? Elles étaient déjà franchies, elles sont définitivement tombées à Séoul avec l'arrivée des milliardaires du tennis, même si le tournoi masculin risque d'être un « bide » (*le Monde* du 21 septembre).

Le tennis de retour dans le giron olympique, on veut bien, mais pourquoi ne pas admettre alors – le rugby à quinze et le jeu à treize constituant des cas particuliers en raison de leurs accointances avec l'Afrique du Sud – le golf, l'automobilisme, le motocyclisme, le football américain ? Stefan Edberg et Steffi Graf médailles d'or, pourquoi pas Alain Prost ou Ayrton Senna ? Quatre roues et un volant, cela a bien la forme de cinq anneaux, non ?

MICHEL CASTAING.

(1) Sports de démonstration à Séoul : tae-kwando et base-ball. Sports d'exhibition : badmington et bowling.

HALTÉROPHILIE : une médaille pour la Turquie

Suleymanoglou soulève des montagnes

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Prendre le droit à la parole n'est jamais simple. La plupart passent la main, impuissants à vaincre le poids du silence. Naïm Suleymanoglou, petit bonhomme d'un mètre quarante-sept, gnome disgracieux de vingt et un ans, malchanceux par la taille au pays des grands, a choisi de se battre, justement, avec les kilos qui lui manquaient pour attirer l'attention du monde sur la situation de la minorité turque de Bulgarie, son peuple, qu'il a quitté un jour de 1986 pour s'en faire le champion.

Au nom de la liberté, la sienne et celle de ses frères,il se coltine avec la fonte. Il pousse, arrache, soulève des tonnes depuis son enfance. A huit ans, il portait sa mère, par jeu. Il était de tous les déménagements, fou de joie de pouvoir enlever les armoires paysannes pour rendre service aux voisins, dans son village de Pitchar, en Bulgarie turque. L'originalité congénitale de son petit corps allait changer sa vie. Il allait tout simplement devenir le meilleur haltérophile des moins de soixante kilos.Sa force, celle de ses cuisses mais surtout de ses bras, trop courts, même pour un petit bonhomme, étaient sa chance. Mardi, au bout d'un incroyable parcours personnel,après un aventure rocambolesque qui tient du conte et du film d'espionnage, il a réglé ses comptes avec la vie et la Bulgarie.

Six fois de suite, en quelques minutes, il a repoussé les limites d'un record du monde, à l'arraché, à l'épaulé-jeté et au total olympique ! Six fois, le triple de son poids en équilibre au-dessus de la tête, il a maudit le sort des Turcs en Bulgarie devant un parterre de spectateurs turcs en délire et de Bulgares déconfits. Six fois, il a soulevé cette masse incroyable, bouche ouverte, le corps ramassé pour mieux duper la fonte, pour qu'une fois, une fois au moins, le million de ses frères ait le droit à la parole.

Mardi, Naïm se moquait bien de l'idéal olympique.Il repoussait les kilos pour sa cause. L'ambassadeur d'Ankara à Séoul avait beau nous confier, au milieu des drapeaux ottomans, que cette estrade était « *zone de paix* » et qu'il ne souhaitait pas, en cette si belle soirée, évoquer la question des relations turco-bulgares, Naïm le piston ahanait sous la charge pour oublier une idée fixe.

Liberté pour l'enfant chéri

Champion incontesté en Bulgarie, déjà détenteur de vingt-sept records du monde, ce petit bonhomme aurait coulé des jours heureux à Sofia si les autorités nationales ne l'avaient pas contraint, un jour, au faîte de sa gloire, à changer de nom. Naïm Souleimanov devait devenir Naum Shalamanov. L'haltérophile dut s'incliner. Il avait peur pour lui, pour sa mère, son cher fardeau, pour son père, mineur pauvre et usé du district de Kardzhali. Une histoire connue...

Naïm, rectifié Naum, ne fut plus alors qu'un champion, toujours exemplaire, mais de triste figure bulgare. Il s'entraîna sans passion. Ses bras courts le protégeaient de la baisse de forme et des foudres du régime. Il se laissa doper, comme il le confia plus tard, la liberté retrouvée. Mais, il prit fait et cause, en secret,pour la lutte du peuple turc, oublié en Bulgarie dans les décombres de la guerre turco-bulgare de 1912. Il était turc et musulman et ne voulait être que cela.

Les hasards des compétitions lui en fournirent l'occasion, après deux tentatives manquées, en France et en Autriche. En décembre 1986, à Melbourne, avec la complicité de l'équipe turque, il réussit à semer ses gardes, excellents manieurs de parapluie, et à embarquer dans le vol de Londres. Quelques heures plus tard, il rejoignait Ankara à bord de l'avion personnel du premier ministre turc, M. Torgut Ozal.

Liberté chérie. Naum, redevenu Naïm, se cacha pour échapper à ses poursuivants. La Turquie accueillait un fils. Comblé de cadeaux, de maisons et de voitures, entouré de gardes du corps solidement armés, petit bonhomme adopté par le premier ministre lui-même. Turc, Naïm, devenu Suleymanoglou, l'était jusqu'au bout de ses doigts courts. Pour remercier le sort, il voulait faire mieux encore, être un champion turc, le plus grand de tous les temps. Repousser un peu plus les limites du corps à corps avec l'acier, ne serait-ce que pour faire mentir l'entraîneur bulgare qui parcourait le monde de l'haltérophilie en affirmant qu'hors la Bulgarie Naïm n'était plus rien.

En 1987, il multiplia les déclarations d'amertume, jura qu'après les Jeux olympiques de Séoul il raconterait tout du dopage des pays de l'Est. La Turquie lui conseilla la prudence, pour la sauvegarde de ses parents restés en Bulgarie. Mieux valait, expliquait à l'enfant chéri M. Torgut Azal, briller par la force sur le podium des Jeux.

Cent quatre-vingt-dix kilos

Alors, Naïm n'attendit plus que ce jour. Le 20 septembre 1988 et le plateau de bois clair de la salle du parc olympique. On le croyait caché quelque part dans la ville pour éviter, toujours, les parapluies mortels. Il n'arriva que le jour de l'ouverture et, pour l'amour d'Ankara, vécut à l'heure de la Turquie, s'entraînant lorsque les autres dormaient déjà, déjeunant à la nuit tombée. Rivé à son obsession.

Mardi soir, enfin, alors que ses concurrents cédaient sous la charge, fesses au sol, épaules déchirées, alors que le Bulgare de service, le pauvre Stefan Topourov, faisait ce qu'il pouvait pour limiter l'humiliation nationale, petit bonhomme fit sortir de terre, sans efforts apparents, d'abord 145 kilos de métal à l'arraché puis, trois minutes plus tard, 152,5. Record du monde.

Les Chinois, les Japonais, le Coréen s'inclinaient en s'insultant, sous le poids de l'invention la plus perverse de l'olympisme, l'épaulé-jeté. Vint à nouveau le tour de Suleymanoglou. Il prit tout le temps que les juges lui accordaient, un peu plus d'une minute. Sans un regard pour la presse turque, qui mordait ses stylos d'anxiété, il regarda longuement la drôle de forme posée sur le sol, cet essieu de wagon que quatre jeunes gens avaient péniblement remis en place à l'aide d'un levier. Il s'inclina, soufflant un dernier jet d'air contre sa mèche de cheveux châtains. Petit bonhomme épaula, il jeta pour la gloire de sa mère. Comme d'autres soulèvent un chiot.

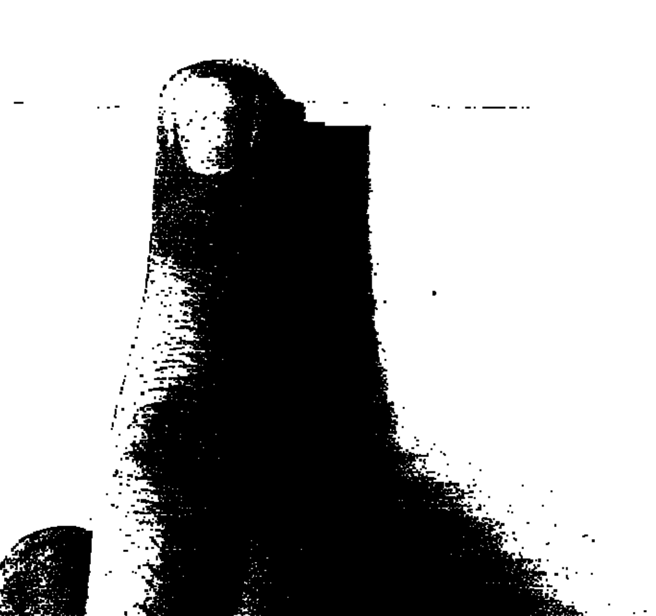
188,5 kilos, nouveau record du monde. Naïm tourna même sa charge quelques secondes en direction de la colonie turque. Il avait réglé ses comptes. Il pouvait désormais lever pour le seul bonheur de la Turquie. Il savait qu'Ankara et Sofia avaient conclu, sur son nom, un accord de non-agression. Sa mère, son père espèrent pouvoir bientôt quitter la Bulgarie.

Suleymanoglou revint donc une dernière fois. Pour faire la preuve, cette fois universelle, qu'une toute petite boule de muscles, un gamin que partout ailleurs on prendrait pour l'idiot du village, pouvait se rire du poids des choses. Ces 190 kilos-là vengèrent, une seconde, tous les écrasés de la terre.

Alors, enfin, il sourit. Il s'anima, balançant ses bras dans l'air de la nuit coréenne, brandissant le poing de la victoire en direction des drapeaux turcs. Heureux, comme le gosse qui trimbalait les armoires de Pitchar. Naïm avait gagné sa guerre bulgaro-turque. Il allait pouvoir se reposer.

Il ne lui restait plus auparavant qu'à tenir la promesse faite à ses frères. Pour presque une tonne, dans la soirée, il pouvait s'en donner le droit. Il eut quelques phrases à remuer le coeur même d'un reporter de NBC pressé d'accrocher son direct, quelques mots pour le million de Turcs négligés par l'histoire qui avaient peut-être suivi son match obstiné à la télé. Si toutefois la télé, dans cette région de Bulgarie, était restée allumée. Bien sûr, qu'il leur dédiait ses records du monde, ses records olympiques et cette médaille d'or ! Il leur offrait cette brassée de la soirée parce qu'ils étaient si nombreux, là-bas, à ne pas vouloir « *changer leur nom* ».

PHILIPPE BOGGIO.



Les XXIes Jeux olympiques à Séoul

BASKET-BALL : la Yougoslavie bat la République Centrafricaine

Goporo parmi les géants

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Chauvins, les Coréens ? Allons donc ! Même pas rancuniers. La preuve par l'olympisme : leur équipe de basket-ball a été mise à mal par celle de la République centrafricaine ! Eh bien, malgré tout, ils ont été quelques centaines à scander, mardi soir 20 septembre dans le *gymnase Chamshil*, le nom de Frédérique-Rufin Goporo en agitant mécaniquement le fanion aux couleurs du pays.

Il faut dire que ce Goporo-là – il a dans l'équipe un frère prénommé Aubin-Thierry – ne passe pas inaperçu sous les panneaux : son activité est inversement proportionnelle à sa taille. Car, dans ce sport de géant, il a pris sa place sans dépasser 1,75 mètre. La tête à hauteur de la poitrine de ses partenaires et de ses adversaires, il s'y entend pour lancer l'attaque ou bien battre le rappel. Distributeur, organisateur, c'est un meneur de jeu qu'on comparerait volontiers à Jacques Fouroux au temps où le demi de mêlée d'Auch conduisait le XV de France au grand chelem dans le Tournoi des cinq nations. Comment des garçons de plus de 2 mètres se laissent-ils ainsi mener au doigt et à l'oeil par d'aussi petits bonshommes ? Il y a là un mystère qu'il faudra bien un jour percer au foret de la psychologie.

Donc Goporo, joueur centrafricain, a fait un triomphe mardi soir à Séoul. Reste à savoir s'il n'y avait pas plus de compassion que d'admiration dans l'ovation qui lui était adressée des tribunes. Car, en dépit de son activité inflexible, le tableau d'affichage ne laissait aucun doute sur la *supériorité des Yougoslaves* : 30 points d'avance à la mi-temps (51-21), 40, vingt minutes plus tard (102-61). Vainqueurs des Soviétiques deux jours auparavant, les hommes de Dusan Ivkovic étaient là comme à l'entraînement, confirmant qu'ils sont bel et bien des candidats sérieux au titre.

« Tout le monde parle de nous »

Mais Goporo n'a tiré aucune amertume de cette défaite : « *C'est la deuxième fois qu'une équipe centrafricaine se qualifie pour une épreuve de niveau mondial. Nous avons gagné notre place aux Jeux lors des championnats panafricains en décembre dernier. L'équipe a été formée en janvier. Mais, depuis, nous n'avons jamais affronté de formations de niveau mondial, seulement des équipes universitaires. Nous étions là pour apprendre. Et la leçon a été bonne.* »

Une leçon de réalisme et de technique collective que son compère Anicet-Richard Lavodrama et lui connaissaient déjà bien : Goporo a fait des études commerciales aux Etats-Unis, il a joué en championnat universitaire et il ne désespère pas d'attirer l'attention d'une équipe professionnelle ; Lavodrama, sémaphore de 2,02 mètres, a été présélectionné par l'équipe de Los Angeles et opère actuellement en championnat espagnol.

L'intérêt des journaliste américains *pour ces deux personnages* confirmait d'ailleurs tout le bien qu'on pouvait penser d'eux. Hélas ! il n'y a pas encore assez de Goporo en Centrafrique pour enrayer une aussi belle mécanique à basket que ce moteur à explosion yougoslave. *Mais bientôt ils seront peut-être très* nombreux : « *Le basket est de plus en plus populaire dans notre pays. le président nous a envoyé un message de félicitations après notre premier match. A la radio et dans les journaux, tout le monde parle de nous à Bangui.* » Et désormais Goporo est aussi célèbre à Séoul.

A. G.

A la télévision

Mercredi 21 septembre

18 h -19 h (résumé, FR 3) : *basket-ball: boxe, escrime, football, gymnastique, handball, hockey sur gazon, pentathlon moderne* (tir), *water-polo, haltérophilie, lutte, voile* (deuxième régate).

23 h 35 (A 2) : *début de la retransmission des épreuves du jeudi 22 septembre* (sous réserve).

Jeudi 22 septembre

Jusqu'à 6 h 45 (direct, A 2, sous réserve) : *aviron*, (demi-finales), *cyclisme* (quarts de finale vitesse et finale poursuite), *natation* (série 400 m libre dames, 100 m libre messieurs, 100 m dos dames; 200 m dos messieurs, relais 4 × 100 m libre dames), *gymnastique* (finale individuelle messieurs), *pentathlon moderne* (course à pied).

6 h - 7 h 30 (résumé, TF 1) : *aviron, boxe, tir, escrime* (sabre messieurs et fleuret dames), *pentathlon moderne, cyclisme, natation et séquences en direct de gymnastique et de sports équestres* (finale du concours complet).

10 h 25-12 h 30 (direct, A 2, sous réserve) : *Volley-ball* (France-Japon).

13 h-14 h 30 (résumé, FR 3) : *basket-ball* (dames), *boxe, cyclisme, escrime* (sabre), *gymnastique, handball* (messieurs), *hockey sur gazon, pentathlon moderne, aviron, tir, natation, water-polo, tennis* (2e tour messieurs, 1er tour dames), *volley-ball, lutte, base-ball*.

14 h 30-17 h (différé, A 2) : natation, escrime, cyclisme, volley-ball.

18 h-19 h (résumé, FR 3) : *basket-ball, boxe, cyclismes, sports équestres, escrime; football, handball, hockey sur gazon, natation, tir, water-polo, volley, haltérophilie, lutte, voile* (troisième régate).

19 h 10-19 h 30 (A 2) : « Journal des Jeux ».

Vendredi 23 septembre

1 h 05-8 h 30 (direct, A 2) : *athlétisme* séries 100 m, 800 m, 1 000 m, 400 m haies, poids, triple saut messieurs ; séries 400 m et 3 000 m dames; heptathlon dames; marathon dames; 20 km marche messieurs et finale poids messieurs), *natation* (séries 100 m papillon, 100 m brasse et 800 m libre dames; 400 m libre, 200 m brasse et *relais 4 × 100 m libre messieurs*).

6 h-7 h 30 (résumé et direct, TF 1) : *aviron, athlétisme, natation, tir, boxe, tennis* (1er tour double messieurs et 2e tour dames simples), *escrime* (épée, sabre), *avec des séquences en direct sur l'athlétisme et la gymnastique* (concours général individuel féminin).

GYMNASTIQUE : les Soviétiques vainqueurs par équipes

Une faiblesse pour Dimitri

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Après sa première place lors des figures imposées, le succès de l'équipe d'URSS au concours masculin ne semblait poser aucun problème, mardi soir 20 septembre. Dominateurs, les gymnastes soviétiques enchaînaient les six exercices avec une facilité déconcertante. Au cheval d'arçons, ils se permettaient même de marquer deux fois la note maximale : 10 !

Vedettes de cette *démonstration* de rapidité et d'agilité à se mouvoir, les deux mains posées sur l'agrès, Valeri Lioukine et Dimitri Bilozertchev, deux jeunes hommes de vingt-deux ans ans habitués à truster les victoires dans tous les concours. *Aux anneaux et aux barres parallèles*, Dimitri récidivait dans sa quête de la perfection par l'obtention d'un nouveau 10. Excepté le saut, discipline où les Soviétiques sont un peu moins à l'aise que leurs rivaux japonais ou allemands de l'Est, ce garçon *aux muscles saillants se préparait* à compléter sa collection de notes parfaites à la barre fixe.

Alors que les autres plateaux d'exhibition commencent à se vider de concurrents, il amarre son 1,69 mètre à l'engin. Puis commence à satelliser son corps autour de la barre. Il prend de la vitesse. Avec les deux mains. D'une seule maintenant. Et tourne, tourne...A ce moment précis, dans le public, la colonie japonaise acclame la réussite au cheval d'arçons d'un enfant du pays du Soleil-Levant. Surpris par cette clameur, le Soviétique glisse légèrement sur la barre. Une chute ? *Le déséquilibre est rapidement surmonté.* Avec un sang-froid extraordinaire, Bilozertchev reprend ses rotations, relâche la barre d'un bras avant d'effectuer un atterrissage impeccable.

Les juges n'ont pas voulu tenir compte des facteurs extérieurs. Avec 9,45, le gymnaste soviétique a écopé de sa plus mauvaise note *durant le concours*. Au *total* des points, il se trouve dépassé par son camarade et rival Lioukine. Mais il reste si loin des autres concurrents.

S. B.

Les régimes du juste poids

Lutte contre la faim

SÉOUL
de notre envoyé spécial

La salle à manger du village olympique peut servir 4 000 couverts en même temps. C'est notoirement insuffisant pour cette communauté de plus de 13 000 athlètes et officiels. A l'heure des repas, d'impressionnantes files d'attente s'étirent le long des couloirs. Alors, pour tromper sa faim, on parle gastronomie. Les mérites du kimchi coréen, sorte de chou fermenté plus ou moins épicé, sont discutés à perte de vue. La qualité de la cuisine européenne servie ici fait l'objet de comparaisons nostalgiques. Une fois à table, tous mangent de bon appétit, à quelques exceptions près : les lutteurs. La plupart d'entre eux se serrent la ceinture depuis leur arrivée au village olympique. Non pas qu'ils soient plus difficiles que les autres, mais ils se nourrissent *d'une seule obsession*, faire le poids.

« Pour être compétitif, il faut être 4 à 5 kilos plus lourd que la limite de sa catégorie », explique Daniel Emelin, l'entraîneur français. Quelque temps avant la fatidique pesée, la plupart des lutteurs sont donc au régime. Sévère pour certains. Patrice Mourier, le champion du monde français de gréco-romaine, par exemple, pèse 63 kilos de poids de corps, or il lutte dans la catégorie des moins de 57 kilos (1). Il a 6 kilos à perdre. Pour Serge Robert, *le calvaire du régime* amaigrissant est encore plus dur : d'un poids habituel de 59 ou 60 kilos, *il doit perdre plus* du dixième de son poids pour s'aligner dans les 52 kilos.

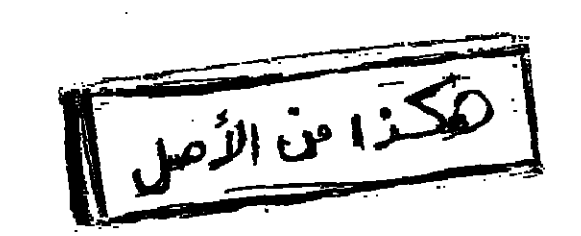
« Cette perte de poids s'obtient grâce à un régime alimentaire strict, un entraînement quotidien avec sudisette et éventuellement un sauna, précise Daniel Emelin. *La descente doit être régulière, sans à-coups. Il est primordial pour la performance que la réduction des rations alimentaires ne s'accompagne pas de carences. »* Pour Serge Robert, le programme du stage terminal d'un mois prévoyait un amaigrissement de 2 kilos par semaine. *« Pendant les trois premières semaines, il est descendu progressivement à 54 kilos, mais après un passage chez lui, il est arrivé à Séoul en pesant 57 kilos. »*

Relâchement coupable qui l'a obligé à mettre, si l'on peut dire, les bouchées doubles. En revanche, Patrice Mourier est, selon son entraîneur, *« très sérieux dans sa perte de poids »*. Il n'est pourtant pas à l'abri du stress des privations.

Celui-ci est moins écrasant depuis les récentes modifications du rite de la pesée. Naguère, elle avait lieu le matin même de la compétition. Après une nuit agitée par la crainte de ne pas faire le poids, le lutteur devait parfois *se livrer à un dernier footing* matinal. Désormais, la pesée a lieu la veille. *« C'est plus humain,* estime Daniel Emelin. *L'athlète dispose de toute la journée pour éliminer les derniers grammes, il peut manger au repas du soir et passer une bonne nuit. Sans compter que cela peut dissuader certains d'éliminer artificiellement par des diurétiques. »* Bref, le lutteur pesé à 52 kilos se présente le lendemain avec 3 kilos supplémentaires. Un avantage physique mais aussi psychologique sur un adversaire qui serait un 52 kilos « naturel ». *« De plus,* ajoute Daniel Emelin, *un combattant qui a tant souffert pour perdre du poids gagne en agressivité. »*

J.-J. BOZONNET.

(1) Victime d'une fracture d'une côte, mardi 20 septembre, dans son combat avec l'Irakien Ghaz Salah, Patrice Mourier a dû abandonner au deuxième tour.



Les XXIes Jeux olympiques à Séoul

NATATION : les déboires des Américains et la médaille surprise pour le Suriname

Matt Biondi, « repêcheur » d'or

Cinq finales, trois records du monde. Emotions fortes en série mercredi 21 septembre à la piscine du Parc olympique de Séoul avec la victoire d'Anthony Nesty, nageur du Suriname, sur 100 m papillon, et quelques minutes plus tard la revanche de Matt Biondi faisant triompher le relais 4 × 200 mètres américain dans une course au record.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Dans la bataille navale de Séoul, *la flotte américaine* était en train de sombrer. Son bateau amiral, l'*USS Biondi*, déjà éperonné deux jours auparavant par le croiseur australien *Armstrong*, venait de prendre par le travers *une nouvelle torpille*, d'un modèle inédit sinon inconnu, puisque amorcé dans l'unique chantier naval de Paramaribo (*voir ci-contre*).

Séoul allait-il être un Lépante pour l'armada des Etats-Unis ? L'océan olympique semblait bel et bien contrôlé par les marines des démocratie de l'Est, même si quelques pavillons de complaisance comme celui du Costa-Rica arboré par la Nicaraguayenne d'origine Allemande, Sylvia Poll, battait, ici et là, sur les podiums.

La démonstration de force était impressionnante : 200 mètres nage libre dames : deux médailles pour la RDA, l'or pour Heike Freidrich qui sans forcer outre mesure confirme qu'elle est bien la meilleure du monde sur cette distance, le bronze pour Manuella Stellmach.

« Le plus grand nageur que les Etats-Unis aient connu »

200 mètres brasse dames : victoire de l'Allemande de l'Est Silke Hoerner, qui en profite pour ravir le record du monde à la Canadienne Allison Higson à la dérive ici en septième position ; *deuxième* place à la Chinoise Huang Xiaming, qui confirme ainsi les fantastiques progrès de la *natation dans son pays en* seulement deux olympiades ; troisième place pour la Bulgare Antoaneta Frenkeva. *400 mètres quatre* nages messieurs : magistrale démonstration du champion d'Europe hongrois Tamas Darnyi, qui conclut en améliorant son propre record du monde.

Bref, il ne restait que des broutilles aux Américains : deux malheureuses médailles d'argent, alors qu'à Los Angeles, lors des quatre mêmes courses ils en *avaient gagné* deux d'or et deux d'argent. Et pendant près de quatre-vingt-dix secondes ils ont pu craindre le pire : la perte de leur titre du relais quatre fois 200 mètres.

Dès le signal du départ, les Allemands de l'Est, qui avaient été les plus rapides aux qualifications, s'étaient portés en tête. Après les relais de Uwe Dassler, Sven Lodzievski et *Thomas* Fleming, la RDA avait un bon mètre d'avance sur les Etats-Unis. En plongeant simplement, Biondi a réduit l'écart à *quelques* centimètres. Au bout du bassin, il virait en tête aux 100 mètres, il avait un bras d'avance.

C'était Biondi, l'homme-*poisson*, glissant sur l'eau avec une majestueuse indifférence, comme s'il n'avait rien de mieux à faire, comme s'il *était* sourd aux vociférations du speaker qui promettait la mise à mal du record du monde. Ce même Biondi aux écailles brillantes qui, deux heures auparavant, s'était fait harponner par un pêcheur du Suriname. Et l'*angoisse* prend le pas sur l'excitation. Tiendra-t-il ? Résistera-t-il à la pression de Steffen Zesner, qui est à hauteur de ses ouïes, de Michael Gross, qui approche de ses nageoires ?

Il y avait une sorte de fatalisme dans les commentaires que faisait l'attaché de presse de la Fédération américaine de natation à ce moment : « *Biondi est sans doute le plus grand nageur que les Etats-Unis aient jamais connu. Mais les statistiques sont contre lui : dans les relais 4 × 200 mètres, il n'est que le huitième meilleur performeur. Gross a cinq des dix meilleurs chrono.* » Aurait-on autrement laissé entendre qu'avec un gaillard comme Biondi il fallait s'attendre au pire ? En deux courses, le géant californien s'était déjà vu accrocher au cou, en même temps que ses médailles de bronze et d'argent, l'étiquette, particulièrement infamante aux Etats-unis, de *loser*, de perdant, c'est-à-dire de battu. Mais, mercredi en début d'après-midi, Biondi ne courait pas vraiment pour lui. Il se battait pour les autres, Troy Dalbey, Matt Cetlinski et Doug Gjertsen. Il n'avait pas le droit moral de les laisser tomber alors qu'ils avaient bien fait leur part de travail. Alors, pour la première fois de ces Jeux, le gentil dauphin s'est transformé en requin. Comme le fauve marin se ruant sur sa proie gueule grande ouverte, il a donné ces coups de nageoires féroces dont il semblait incapable, il a mordu dans le fruit tendre de la victoire.

« *Pour gagner il fallait améliorer le record du monde. Voilà, c'est fait* », dit alors l'homme de la Fédération américaine qui avait miraculeusement retrouvé le sourire en regardant le tableau lumineux où s'affichait les temps : 7 min 12 sec *51* contre 7 min 13 sec 10 aux Allemands de l'Ouest en 1987. L'Amérique a son héros. La bataille navale peut continuer.

ALAIN GIRAUDO.

Jeux de mains

L'Américain Matt Biondi (ci-dessous) n'égalera pas son compatriote Mark Spitz, collectionneur de sept médailles d'or à Munich en 1972. Déjà battu dans le 200 mètres nage libre, il a encore été devancé in extremis dans le 100 mètres papillon. Son vainqueur, Anthony Nesty (ci-contre), originaire du Suriname comme le footballeur Ruud Gullit, a choisi de s'entraîner aux Etats-Unis. Une maigre consolation pour les Américains, sauvés du naufrage par un beau final de Matt Biondi dans le relais 4X200 mètres.

ERIC RISBERG/AP

Anthony Nesty le « dauphin » noir




MARK DUNCAN/AP

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Dans le bassin olympique tout semblait en ordre, le mercredi 21 septembre. Pour la première course de la journée, le célèbre nageur des Etats-Unis, Matt *Biondi, virait sans peine en tête à* mi-parcours du 100 mètres papillon. Le dauphin tendait ses ailerons vers une nouvelle médaille. Le succès semblait assuré. *Michaël Gross*, le *rival* germanique, le vainqueur de l'épreuve à Los Angeles, suivait à *quelques centièmes*, relégué à la quatrième place de cette folle chevauchée nautique.

La rapidité de *l'épreuve* ne laissait même pas le temps aux observateurs d'apercevoir en cin*quième position* un *nageur du* Suriname qui taillait sa route presque aussi vite que le champion olympique en titre. Mais l'intérêt n'était pas là. Il se concentrait une nouvelle fois sur la rencontre entre le dauphin américain et l'albatros allemand. *Et comme lors d'une finale pré*cédente l'habitué des plongeons allait triompher de l'oiseau.

A 25 mètres de l'arrivée, le scénario se déroulait comme il avait été écrit dans tous les *magazines spécialisés. Il ne res*tait plus qu'à faire le gros plan sur la médaille. Mais le beau film californien s'est coupé net. Devant une foule qui commençait à hurler son nom, Matt, le héros des jeunes étudiantes américaines, a soudain perdu son *énergie. Il lui restait un ou deux* mouvements de bras à effectuer *lorsque* la belle mécanique s'est brutalement arrêtée. Comme bloqué dans sa trajectoire, le géant de *deux* mètres, n'a pu donner l'impulsion finale qui l'aurait propulsé vers le bord du bassin, distant seulement d'une longueur de bras.

Défaillance physique ou faute tactique ? *Elle a, en tout cas, été* mise à profit par l'inconnu de la bande : Anthony Nesty, citoyen *noir* d'un petit pays des Caraïbes. Lui n'était pas « *parti trop vite comme d'autres, qui ont perdu leurs moyens sur la fin* ». Il a donc profité de l'aubaine. La veille, lors des éliminatoires, il avait remarqué qu'il devait travailler encore son départ mais qu'il avait toutes les chances d'être dans les trois premiers. « *Mon objectif était simple*, explique-t-il, *ne pas faire d'efforts superflus au début du parcours pour lâcher les autres après les 75 mètres. C'était ma ligne de conduite et cela a marché.* »

Voilà comment le dauphin a été privé d'un titre. Voilà comment, pour la première fois dans l'histoire des Jeux, un nageur à la peau noire accède à la plus haute marche du podium. Anthony Nesty brise ce mythe, aux relents racistes, qui voulait que les Noirs ne fussent morpho*logiquement pas faits pour nager* vite. L'enfant de Trinidad, élevé à Paramaribo, la capitale du Suri*name, mais surtout entraîné* aux Etats-Unis fait mourir une légende.

Les regrets de Biondi

La seule piscine avec un bassin de 50 mètres de Paramaribo, *ne pouvait suffire à un gamin qui* a commencé à nager à peine descendu de sa poussette. A seize ans il est donc parti vers les collèges américains et leurs installations sportives. Son père, agent commercial pour une société des Pays-Bas, n'a pas eu de diffi*cultés pour financer* une telle entreprise. Si les études ne sont pas brillantes, les performances en natation compensent les sacrifices de la famille. La pre*mière place aux Jeux panaméri*cains de 1987, lors du 100 mètres papillon, incite donc *Anthony a poursuivre son entraî*nement.

A Séoul la récompense est encore plus importante. Il va retourner vers son collège de Jacksonville en Floride avec une *deuxième médaille à sa bouton*nière. « *Ce titre ne changera pas ma vie* », affirme le jeune homme. Mais il ajoute quand même qu'il souhaite faire baisser le chronomètre. « *Je suis à 53 secondes, j'espère, d'ici à quelques années, atteindre les 52 secondes.* »

A vingt ans, Anthony a la tête pleine de projets. Biondi, qui a annoncé qu'il va mettre fin à sa carrière après les Jeux, accumule, lui, les regrets.

SERGE BOLLOCH.

Les résultats

AVIRON

Messieurs

Skiff

Troisième de sa série de repêchages, le Français Pascal Body ne participera pas aux demi-finales.

Deux sans barreur

Les Français Alexandre Perahia et Laurent Lacasa se sont qualifiés pour les demi-finales.

Quatre sans barreur

Le bateau français (Pascal Babuand, Dominique Lecointe, Jean-Jacques Martigne et Olivier Pons) est qualifié pour les demi-finales.

Dames

Skiff

Quatrième de sa série de repêchages, la Française Lydie Briero ne participera pas aux demi-finales.

Quatre de couple

Le bateau français (Chantal Lafon, Christine Gosse, Christine Dubosquelle, Monique Coupat), quatrième de sa série de repêchages, a été éliminé.

CYCLISME

Messieurs

Kilomètre contre la montre individuel

1. A. Kiritchenko (URSS), 1 min 4 s 499.
2. M. Vinnicombe (Aus.), 1 min 4 s 784.
3. R. Lechner (RFA), 1 min 5 s 114.
(...) 8. F. Magne (Fr.), 1 min 6 s 142.

Vitesse

Le Français Fabrice Colas s'est qualifié pour les huitièmes de finale.

Dames

Vitesse

La Française Isabelle Gautheron s'est *qualifiée pour les quarts de finale.*

ESCRIME

Messieurs

Fleuret

Le Français Patrick Groc a été éliminé au troisième tour, Laurent Bel au troisième, et Philippe Omnès au quatrième.

Dames

Fleuret

Les Françaises Laurence Modaine et Brigitte Gaudin ont été éliminées au deuxième tour des préliminaires, Isabelle Spennato au troisième.

GYMNASTIQUE

Messieurs

Concours général par équipes

1. URSS, 593,350 pts.
2. RDA, 588,450.
3. *Japon*, 585,600.
(...) 10. France, 577,450.

HALTÉROPHILIE

Catégorie des 60 kilos

1. Naïm Suleymanoglou (Tur.), 342,5 kg.
2. Stefan Topourov (Bul.), 312,5.
3. Ye Huanming (Chine), 287,5.

Le Français Lionel Gondran, crédité d'un zéro à l'épaulé-jeté, n'a pas été classé.

● Le Turc Naïm Suleymanoglou a *amélioré ses trois records du monde. Il* a porté celui de l'arraché à 150,5 kg puis 152,5 kg (ancien record : 150 kg) et celui de l'épaulé-jeté à 188,5 kg puis 190 kg (ancien record : 188 kg). Son record du monde du total est donc passé de 335 kg à 341 kg puis à 342,5 kg.

LUTTE

Gréco-romaine

Catégorie des 48 kg

1. V. Maenza (Ital.).
2. A. Glab (Pol.).
3. B. Tzenov (Bul.).

Catégorie des 62 kg

1. K. Madjidov (URSS).
2. J. Vanguelov (Bul.).
3. A. Dae-Hyun (Corée du Sud).

Le Français Gilles Jalabert a obtenu la septième place en battant le Suisse Dietsche.

Catégorie des 90 kg

1. A. Komchev (Bul.).
2. H. Koskela (Fin.).
3. V. Popov (URSS).

Le Français Jean-Christophe Court a été éliminé au troisième tour.

Catégorie des 57 kg

Le Français Patrice Mourier a abandonné sur blessure au deuxième tour contre l'Irakien Salah.

NATATION

Dames

200 m nage libre

1. H. Friedrich (RDA), 1 min 57 s 65.
2. S. Poll (Costa-Rica), 1 mn 58 s 67.
3. M. Stellmach (RDA), 1 mn 59 s 01.
4. M. Wayte (E-U), 1 mn 59 s 04 ;
5. N. Trefilova (URSS), 1 mn 59 s 24 ;
6. M. Kremer (E-U), 2 mn 00 s 23 ;
7. S. Ortwig (RFA), 2 mn 00 s 73 ;
8. C. Prunier (Fr.), 2 mn 02 s 88.

200 m brasse

1. S. Hoerner (RDA), 2 mn 26 s 71 (record du monde ; ancien record par la Canadienne Higson en 2 mn 27 s 27 en mai 1988 à Montréal).
2. H. Xiaomin (Chine), 2 mn 27 s 49.
3. A. Frenkeva (Bul.), 2 mn 28 s 34.
4. T. Dangalakova (Bul.), 2 mn 28 s 43 ; 5. Y. Bogacheva (URSS), 2 mn 28 s 54 ; 6. L. Lempereur (Bel.), 2 mn 29 s 42 ; 7. A. Higson (Can.), 2 mn 29 s 60 ; 8. M. Dalla Valle (Ita.), 2 mn 29 s 86.

Messieurs

100 m papillon

1. A. Nesty (Suriname), 53 s 00.
2. M. Biondi (E-U), 53 s 01.
3. A. Jameson (G-B), 53 s 30
4. J. Sieben (Australie), 53 s 33 ; 5. M. Gross (RFA), 53 s 44 ; 6. J. Mortenson (E-U), 54 s 07 ; 7. T. Ponting (Canada), 54 s 09 ; 8. V. Yaroshchuk (URSS), 54 s 60.

400 m quatre nages

1. T. Darnyi (Hon.), 4 mn 14 s 75 (record du monde ; ancien record par lui-même en 4 mn 15 s 42 en 1987 à Strasbourg).
2. D. Wharton (E-U), 4 mn 17 s 36.
3. S. Battistelli (Ital.), 4 mn 18 s 01.
4. J. Szabo (Hon.), 4 mn 18 s 15 ;
5. P. Kuehl (RDA), 4 mn 18 s 44 ;
6. J.-P. Berndt (RFA), 4 mn 21 s 71 ;
7. L. Sacchi (Ital.), 4 mn 23 s 23 ;
8. P. Bermel (RFA), 4 mn 24 s 02.

Le Français Christophe Bordeau, deuxième de la finale B derrière l'Américain Kostoff, a battu son propre record de France en 4 min 23 s 39 (ancien record : 4 min 23 s 46 le 20 septembre à Séoul).

Relais 4×200 m nage libre

1. Etats-Unis (T. Dalbey, M. Cetlinski, D. Gjertsen, M. Biondi), 7 min 12 s 51 (record du monde ; ancien record par la RFA en 7 min, 13 s 10 en 1987 à Strasbourg).
2. RDA, 7 min 13 s 68.
3. RFA, 7 min 14 s 35.
4. Australie, 7 min 15 s 23 ; 5. Italie, 7 min 16 s 00 ; 6. Suède, 7 min 19 s 10 ; 7. France (M. Pou, F. Iacono, O. Fougeroud, L. Depickère), 7 min 24 s 69 ; 8. Canada, 7 min 24 s 91.

PENTATHLON MODERNE

Classement individuel après trois épreuves

1. J. Martinek (Hon.), 3 320 pts.
2. V. Iagorachvili (URSS), 3 239.
3. L. Fabian (Hon.), 3 231.
(...) 6. J. Bouzou (Fra.), 3 159 ; (...) 9. C. Ruer (Fra.), 3 095 ; 37. B. Gérard (Fra.), etc.

Classement par équipes après trois épreuves

1. Hongrie, 9 604 pts ; 2. Grande-Bretagne, 9 189 ; 3. France, 9 137.

Le Français Christophe Ruer a remporté, mardi 20 septembre, l'épreuve de natation du pentathlon moderne.

TIR

Dames

Pistolet à air comprimé

1. J. Sekaric (You.), 489,5.
2. N. Salukvadze (URSS), 487,9.
3. M. Dobrantcheva (URSS), 485,2.
(...) 12. B. Manchon (Fra.), (...) 33. R. Morin (Fra.).

Carabine petit calibre

1. S. Sperber (RFA), 685,6 pts.
2. V. Letcheva (Bul.), 683,2.
3. V. Tcherkasova (URSS), 681,4.
(...) 12. D. Esnault (Fra.) ; (...) 15. I. Héberlé (Fra.).

TENNIS

Dames

C. Suire (Fra.) bat R. Basuki (Indon.) 6-3, 3-6, 6-0 ; J. Novotna (Tch.) bat I. Demongeot (Fra.) 6-4, 6-3.

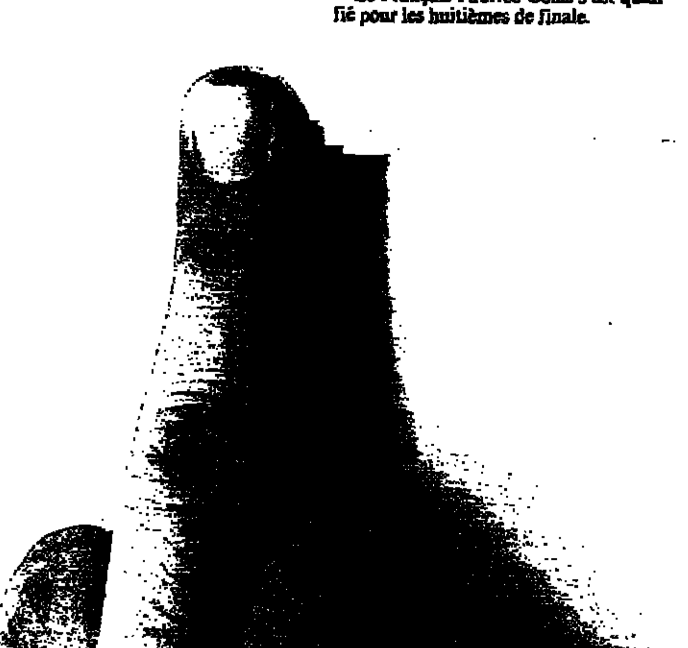
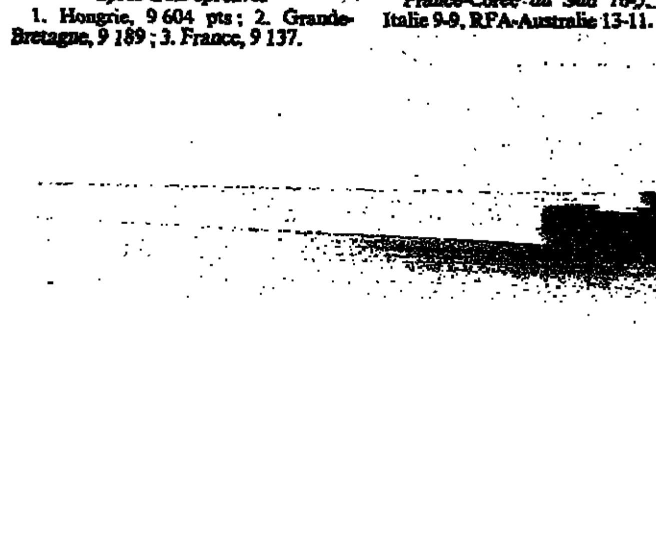
WATER-POLO

Groupe « A »

Hongrie-Grèce 12-10 ; Etats-Unis-Yougoslavie 7-6 ; Espagne-Chine 13-6.

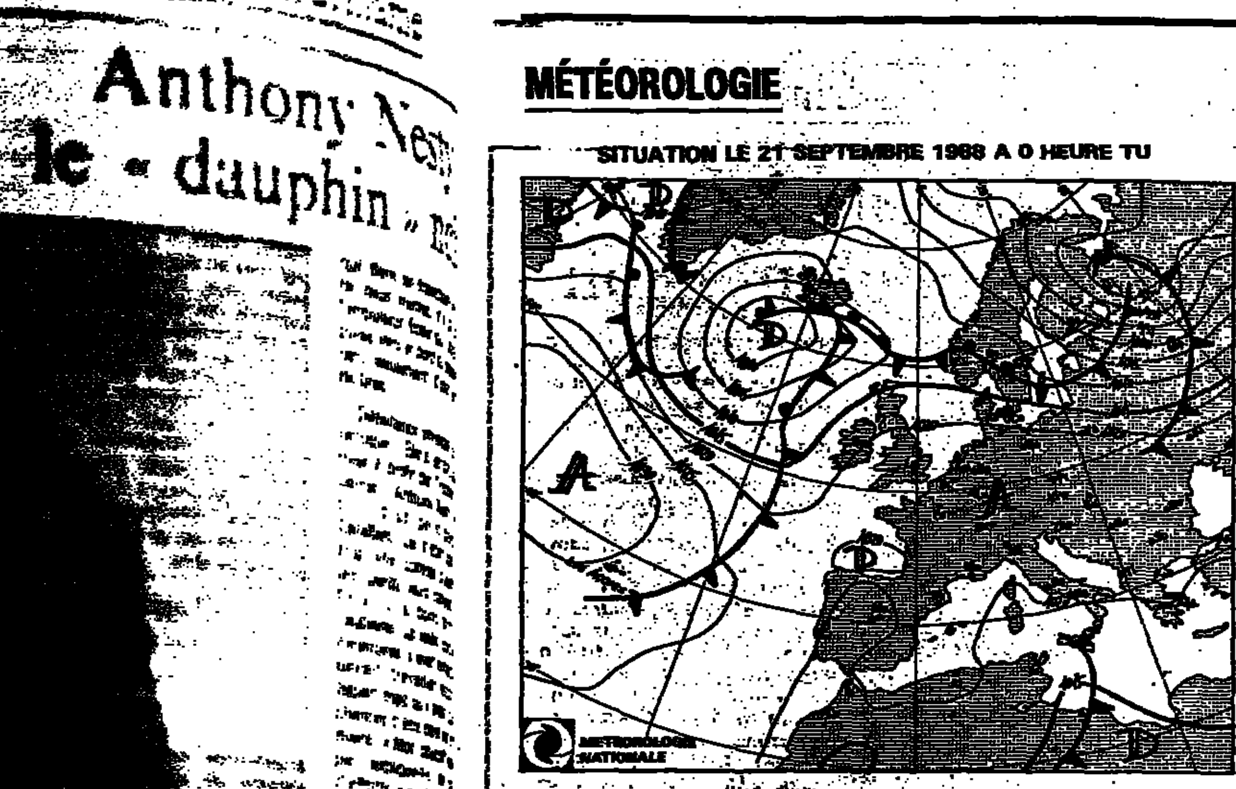
Groupe « B »

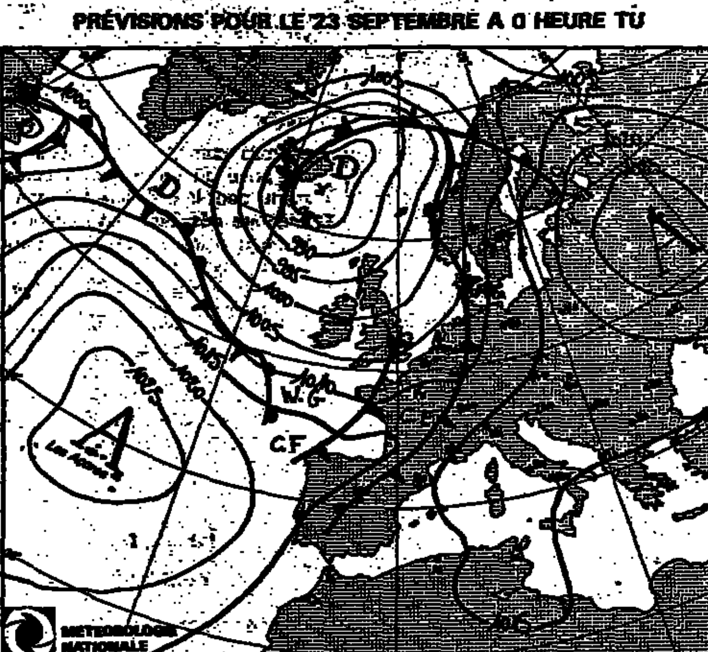
France-Corée du Sud 16-5, URSS-Italie 9-9, RFA-Australie 13-11.

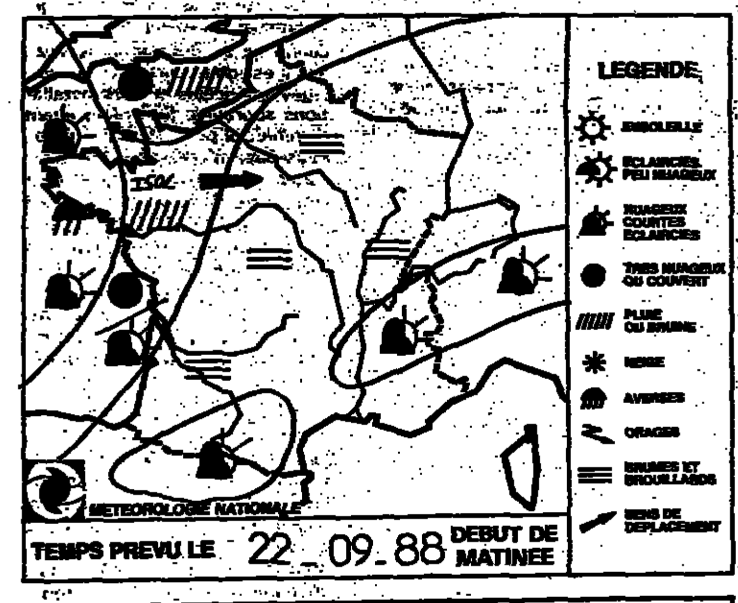



Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE







Evolution probable du temps en France entre le mercredi 21 septembre à 0 heure et le jeudi 22 septembre à 24 heures UTC.

L'effondrement des hautes pressions entraînera le rétablissement d'un régime océanique perturbé sur la France.

La première perturbation, très atténuée, s'accompagnera d'une aggravation nuageuse et de quelques ondées.

La seconde, nettement plus active, occasionnera des pluies modérées jeudi soir sur le nord-ouest du pays.

Jeudi : passage nuageux, rares ondées.

Le matin, nuages et brouillards se partageront le territoire. De la Bretagne à l'Aquitaine, au Nord et à la Champagne, généralisation d'un temps nuageux avec de petites pluies intermittentes sur le Nord et quelques ondées isolées ailleurs. De la Lorraine et de l'Alsace à l'Auvergne, à Rhône-Alpes, au Midi-Pyrénées et à la Méditerranée, les brouillards laisseront place à un temps généralement ensoleillé.

Dans l'après-midi, nuages et ondées gagneront du terrain : seuls le Sud-Est et les Alpes conserveront le bénéfice du soleil.

La Bretagne, les Pays de la Loire et le Poitou-Charentes devraient toutefois retrouver de belles éclaircies.

Le vent, à dominante sud-ouest, sera faible.

Les températures minimales avoisineront de 5 à 8 degrés dans le Nord-Est et le Centre-Est, de 11 à 15 degrés partout ailleurs.

Les températures maximales seront comprises entre 17 degrés et 22 degrés sur la moitié nord du pays, 23 degrés et 25 degrés sur la moitié sud, localement 28 degrés près des Pyrénées et dans le Sud-Est.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 21-9-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-9-1988 à 6 heures TU et le 21-9-1988 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	26	13	D
BIARRITZ	20	12	N
BORDEAUX	25	9	D
BOURGES	21	9	B
BREST	21	10	B
CAEN	11	8	B
CHERBOURG	18	11	B
CLERMONT-FERR.	21	5	B
DIJON	20	8	N
GRENOBLE St-M-H	23	12	C
LILLE	17	8	B
LIMOGES	23	10	D
LYON	19	10	D
MARSEILLE-MAR.	26	13	D
NANCY	16	4	B
NANTES	23	11	D
NICE	24	16	D
PARIS-MONTS.	21	18	B
PAU	23	10	D
PERPIGNAN	23	10	D
RENNES	23	7	B
ST-ÉTIENNE	20	9	B
STRASBOURG	17	11	C
TOURS	23	8	D
TOULOUSE	24	9	D
POINTE-A-PITRE			
ÉTRANGER			
ALGER	25	16	N
AMSTERDAM	16	12	C
ATHÈNES	29	21	D
BANGKOK	31	26	N
BARCELONE	26	14	D
BELGRADE	21	9	D
BERLIN	15	12	P
BRUXELLES	15	8	N
LE CAIRE	38	24	D
COPENHAGUE	17	11	D
DAKAR	31	26	N
DELHI	33	27	P
DJERBA	24	20	A
GENÈVE	19	7	D
HONGKONG	32	27	N
ISTANBUL	25	17	D
JÉRUSALEM	36	25	D
LISBONNE	29	18	D
LONDRES	13	9	B
LOS ANGELES	20	16	C
LUXEMBOURG	16	8	N
MADRID	29	9	D
MARRAKECH	32	15	D
MEXICO	30	14	B
MILAN	24	16	C
MONTRÉAL	25	16	N
MOSCOU	12	9	P
NAIROBI	26	16	C
NEW-YORK	29	21	O
OSLO	21	9	C
PALMA-DE-MAL.	26	11	D
PÉKIN	28	13	D
RIO-DE-JANEIRO	24	20	D
ROME	23	13	O
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	21	5	N
SYDNEY	18	11	D
TOKYO	28	22	A
TUNIS	26	16	N
VARSOVIE	14	11	P
VENISE	22	14	C
VIENNE	16	12	P

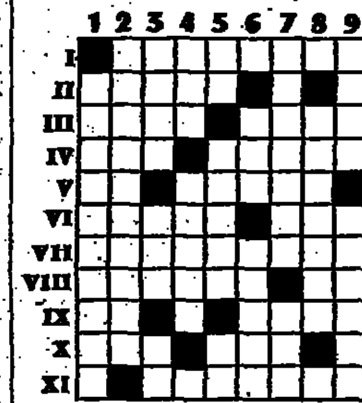
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4836



HORIZONTALEMENT

I. Peut être mis à la broche. – II. Où il n'y a aucune précipitation. – III. Un lac, une ville ou un martyr. Qui peut irriter. – IV. Mot de charretier. Fournit un suc amer. – V. D'un auxiliaire. Libre, c'est une façon de faire le ménage. – VI. Estacado au Texas. Monnaie étrangère. – VII. Est plus attiré par les grandes dents que par les petites croupes. – VIII. Sans bavures. Pas dit. – IX. Protège une phalange. La première victime. – X. Endroit où l'on voit le jour. Pas mis en doute. – XI. Que l'on a donc fait sauter.

VERTICALEMENT

1. Qui ne manquent donc pas de « pratique ». – 2. Victimes d'un refroidissement. – 3. Le dernier des pieds. Ville dans un bassin. Un peu de terre. – 4. Poisson. Un ensemble d'hommes. – 5. Largeur de crêpe. Fruit. Précède un total. – 6. Nom de gendre. Rumine dans les Pyrénées. – 7. Ne peuvent pas voyager tant qu'il n'y a pas de « congés ». Avalée. – 8. Instrument pour tailler des sabots. – 9. Que l'on a donc gardées pour soi. Trop mous.

Solution du problème n° 4835

Horizontalement

I. Guidon. Io. – II. Armures. – III. Ripe. Tare. – IV. Ana. Sur. – V. Gosier. Ce – VI. Eisenach. – VII. Rênes. En. – VIII. Satan. – IX. Il. Rieur. – X. Fumée. Ore. – XI. Ecusson.

Verticalement

1. Garage. Nife. – 2. Urinoir. Luc. – 3. Impasses. Mu. – 4. Due. Iéna. Es. – 5. Or. Fenêtres. – 6. Net. Rasai. – 7. Sas. Néon. – 8. Ruche. Ur. – 9. Obéré. Nérée.

GUY BROUTY.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. *Signification des symboles :* ▶ *Signalé dans « le Monde radio-télévision »* □ *Film à éviter* ■ *On peut voir* ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 21 septembre

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Gilbert Bécaud, Claudia Cardinale, A. Martinez, Bros, Kylie Minogue, C. Jérôme, Paco, Taylor Dayne, Préface, Philippe Lavil, Philippe Chatel, Sophie Duez. **22.40 Documentaire : De Gaulle ou l'éternel défi.** De Jean Labib, d'après l'œuvre de Jean Lacouture. 2. Orages sur l'Atlantique. **23.40 Journal, Bourse et Météo. 0.00 Variétés : Wiz qui peut.** De 0.45 à 5.58 Rediffusions. **0.45 Feuilleton : La ballerina.** (3e épisode). **1.40 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.05 Documentaire : Collection nouveaux mondes. 3.05 Documentaire : Histoires naturelles. 4.25 Musique. 4.35 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

▶ **20.35 Téléfilm : La garçonne.** D'Etienne Périer, d'après le roman de Victor Margueritte. Avec Marie Trintignant, Valérie Lemoine, Daniel Mesguich (1re partie). **22.10 Flash d'informations.** ▶ *0.40 Spécial Jeux olympiques.* **Aviron, cyclisme, gymnastique, natation n.**

FR 3

20.30 Théâtre : la Poudre aux yeux. Pièce d'Eugène Labiche et Edouard Martin, mise en scène par Pierre Mondy. Avec Françoise Seigner, Bérengère Dautun, Yves Gasc, Georges Montillier, Louis Arbessier. *Pièce présentée en collaboration avec la SEPT et la Comédie-Française.* **21.50 Journal et Météo. 22.15 Spécial Jeux olympiques. 22.25 Magazine : Océaniques.** Second cycle Glenn Gould. Le pianiste, en concert, interprète des œuvres de Bach, Sweelinck, Beethoven, Krenek. ▶ **22.50 Magazine : Génération 1992.** Emission pour les jeunes en duplex de Cologne et de Toulouse, retransmise simultanément en France et en Allemagne. **0.35 Musiques, musique.** Phalene, d'Ibarrondo, par le Trio à cordes de Paris.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : la Petite Allumeuse ■■ Film français de Danièle Dubroux (1987). Avec Roland Giraud, Alice Papierski, Pierre Arditi. *Une fille de quatorze ans – elle en aura quinze à la fin du film – séduit un professeur de lettres quadragénaire, ami de son père, puis un loubard. Comédie de mœurs moderne qui n'a rien à voir avec le thème de la nymphette façon Lolita. Danièle Dubroux, dans un style tout de finesse et d'ironie, montre des adultes masculins déphasés devant une force de la nature, une « nouvelle femme ».* **22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Campus** ■■ Film américain d'Albert Pyun (1986). Avec John Stockwell, J. Eddie Peck, Carey Lowell. **0.05 Cinéma : les Inconnus dans la maison** ■■ Film français d'Henri Decoin (1941). Avec Raimu, Juliette Faber, Jean Tissier. **1.35 Documentaire : Tigres. 2.25 Série : Max Headroom.**

LA 5

20.30 Téléfilm : La cinquième victime. *Le lieutenant de police Quinn, sur la piste de « l'étrangleur des bords de route ».* **22.15 Série : La loi de Los Angeles. 23.15 Le trésor des mers du Sud. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Le trésor des mers du Sud (suite). 0.55 Les hommes de Rose (rediff.). 1.45 Janique aimée (rediff.). 2.10 Vive la vie! (rediff.). 2.35 Anne, jour après jour (rediff.). 3.00 Voisin, voisine (rediff.). 4.00 Feuilleton : Le clan Beaulieu.**

M 6

20.35 Téléfilm : Sortilèges. De Bert I. Gordon, avec Susan Swift. *En 1692, à Salem avec les sorcières.* **22.10 Série : Le Saint (rediff.). 23.05 Journal. 23.20 Série : Destination danger. 0.10 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.55 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes (rediff.). 2.30 Série : Le Saint (rediff.). 3.20 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 3.45 Documentaire : Le monde sauvage. 4.10 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 4.35 Série : Le Saint. 5.25 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. 21.30 Correspondances. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** L'histoire du blues. **22.40 Nuits magnétiques.** Personnages des années 50. 2. Politique. *0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique :* **Coda.**

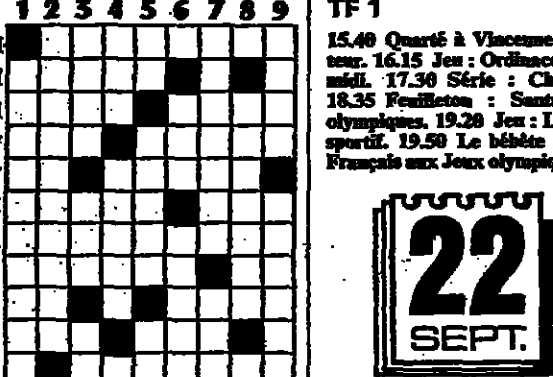
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 16 septembre au Grand Auditorium) : Des canyons aux étoiles, de Messiaen, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski ; sol. : Jean-François Heisser, piano. **22.20 Concert du GRM** (donné le 20 juin 1988 au Grand Auditorium) : Douze mélodies acousmatiques de Dufour. **23.07 Jazz club.** En direct du Petit Opportun : le saxophoniste Johnny Griffin.

Jeudi 22 septembre

TF 1

15.40 Quarté à Vincennes. 15.50 La séquence du spectateur. 16.15 Jeu : Ordinacteur. 16.45 Club Dorothée après-midi. 17.30 Série : Chips 18.20 Avis de recherche. 18.35 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.05 Spécial Jeux olympiques. 19.20 Jeu : La roue de la fortune. 19.45 Loto sportif. 19.50 Le bébête show. 20.00 Journal. 20.25 Les Français aux Jeux olympiques.



20.30 Météo et Tapis vert. 2040 Série noire : le Manteau de Saint-Martin, *De Gilles Béhat.* **22.10 Cinéma : Le chat.** ■■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1970). Avec Jean Gabin, Simone Signoret. **23.40 Journal et Bourse.** *De 0.00 à 5.58 Rediffusions* **0.00 Feuilleton : La ballerina** épisode). **1.00 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.20 Documentaire : Collection nouveaux mondes.** *2.25 Documentaire : Histoires naturelles. 4.20 Musique:* **4.40 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

19.10 Spécial Jeux olympiques. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : L'homme à tout faire. **20.00 Journal. 20.30 Météo.**



20.32 INC. 20.35 Cinéma : Je hais les acteurs. ■■ Film français de Gérard Krawczyk (1986). Avec Jean Poiret, Michel Blanc, Bernard Blier, Michel Galabru, Pauline Lafont. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Magazine : Edition spéciale.** Présenté par Claude Sérillon. *Thème : Le rôle des médias dans les faits divers.* **23.15 Informations : 24 heures sur la 2. 23.35 Spécial Jeux olympiques.** Natation ; *Gymnastique ; Pentathlon moderne.*

FR 3

18.00 Spécial Jeux olympiques. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** Le rayon noir. **20.02 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.27 Champions de légende.** Emission présentée par Marie-Christine Debourse.

20.30 Cinéma : Atlantis, terre engloutie, Film américain de George Pal (1961). Avec Anthony Hall, Joyce Taylor, John Dall. **22.00 Journal et Météo. 22.25 Spécial Jeux olympiques.** ▶ **22.35 Magazine Océaniques** India cabaret, de Mira Nair. *La femme « amorale » et la femme « respectable » dans la société indienne d'aujourd'hui.* **23.35 Magazine : Espace francophone.** De Dominique Gallet. *Le théâtre noir francophone.* **0.05 Musiques, musique.** Prélude et fugue en sol mineur, de Bach/Mozart, par le Trio à cordes de Paris.

CANAL PLUS

15.30 Cinéma : Raging bull. ■■ Film américain de Martin Scorsese (1980). Avec Robert de Niro, Cathy Moriarty. *17.34 Dessin animé : Virgul. 17.40 Cabou cadin. Comic* strip ; Foofur ; Le piaf. **18.30 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **18.45 Flash d'informations.** *18.49 Top 50.* Présenté par *Marc Toesca. 19.30 Magazine :* **Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas. Invités : Jacqueline Maillan, Michel Piccoli. **20.30 Cinéma : La légende du saint buveur.** ■■■ Film italien d'Ermanno Olmi (1988). Avec Rutger Hauer, Anthony Quayle, Sandrine Dumas, Sophie Segalen. **22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : la Coccinelle à Monte-Carlo.** ■ Film américain de Vincent McEveety 1977). Avec Dean Jones, Don Knotts, Julie Sommars. **0.15 Cinéma : Youngblood.** ■ Film américain de Peter Markle (1985). Avec Rob Lowe, Cynthia Gibb, Patrick Swayze (vo). **2.00 Les superstars du catch.**

LA 5

18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : A la recherche de Mr. Goodbar. ■■ Film américain de Richard Brooks (1977). Avec Diane Keaton, Richard Gere, William Atherton. **22.55 Série : Matlock. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Amicalement vôtre (rediff.). 0.55 Capitaine** *Furillo* (rediff.). *1.45* **Les hommes de Rose (rediff.). 2.35 Janique aimée (rediff.). 3.00 Vive la vie ! (rediff.). 3.25 Anne, jour après jour (rediff.). 3.55 Voisin, voisine (rediff.).**

M 6

17.05 Série : Hawaï, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. Noces d'or. **20.35 Cinéma : Rêve de singe.** ■■■ Film italien de Marco Ferreri (1977). Avec Gérard Depardieu, James Coco, Marcello Mastroianni. **22.30 Série : Le Saint (rediff.). 23.25 Journal. 23.40 Série : Destination danger. 0.30 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **1.15 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes (rediff.). 2.30 Série : Le Saint. (rediff.). 3.20 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 3.45 Série : Le Saint. 4.35 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 5.00 Documentaire : Le monde sauvage. 5.25 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Ombre portée, de Jean-René Huguenin. La dernière annonce. *21.30 Profils perdus. Adrienne Monnier.* **22.40 Nuits magnétiques.** Personnages des années 50. Variétés. **0.05 Du jour au lendemain. 0.05 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le *8 juin 1988* au Théâtre musical du Chatelet) : Le Messie de Haendel, par le Chœur et l'orchestre de la Fondation Gulbenkian de Lisbonne, dir. Michel Corboz. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 En passant par Dvorak.** Esquisses poétiques op. 85 et Berceuse en sol majeur, par Radoslav Kypail, piano. **1.30 Mélodies.** Schubertiade (3).



هكذا من الأصل

Le Monde

FESTIVAL D'AUTOMNE

Le Festival d'automne poursuit sa ligne de recherche. Paris étant une capitale où les manifestations artistiques sont nombreuses, touffues, concentrées sur des dates ciblées, il s'agit de lancer la première saison et d'offrir pendant trois mois à des publics qui ne sont pas en manque un panorama international haut de gamme.

Au long des ans, le Festival s'est forgé une identité. Un style où se fondent les goûts des personnalités chargées de la programmation. Michel Guy d'abord – père fondateur et directeur actif, – Marie Collin, Joséphine Markovitch, plus quelques associés comme les Cahiers du cinéma.

Pas plus que tout autre festival, celui-ci n'a les moyens d'assurer seul la production des spectacles qu'il présente – les subventions, même complétées par la générosité des sponsors que le prestige intéresse, n'y suffisent pas. Le Festival permet à ses spectacles d'être vus dans des lieux adaptés. Ce n'est déjà pas une mince affaire que de trouver par exemple où peut être installé le décor des Trois sœurs *par la Schaubühne de Berlin, ou une date à laquelle Stockhausen peut venir diriger son œuvre* Montag aus Licht *et des stages...*

Ayant abandonné l'ambition de produire, le Festival assure une fonction d'entraînement, d'information, d'approfondissement. Les responsables manifestent une sorte de fidélité envers les artistes à qui ils font confiance et dont, ainsi, les spectateurs peuvent suivre l'évolution. A partir de là, l'assurance de relations continues avec le Festival est un stimulant.

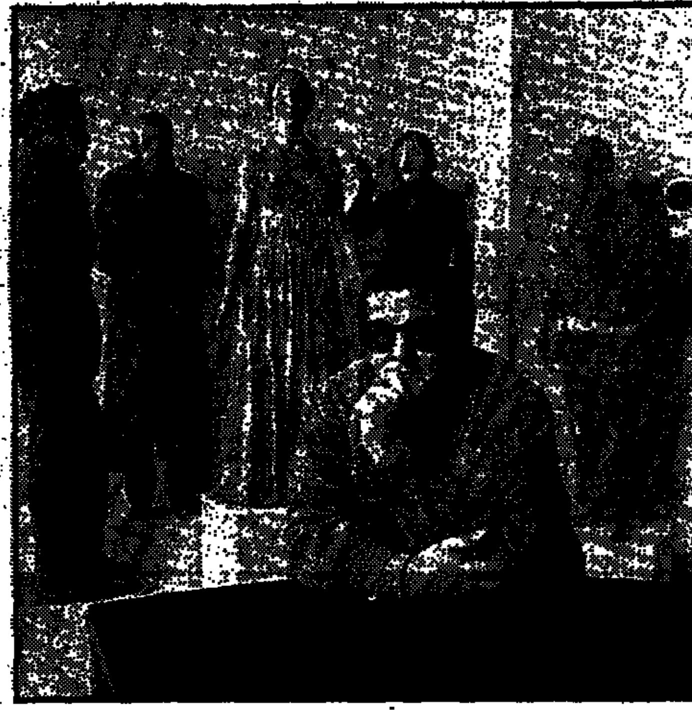
Enfin, si le Festival ne peut provoquer de miracles, il est à l'affût de ce qui se passe, prêt à saisir les occasions d'ouverture.

Ainsi, pour tous ceux qui n'ont pas eu le loisir de passer le rideau de fer, ou même de profiter du printemps de Gorbatchev pour aller à Moscou et à Leningrad, le Festival invite les spectacles jugés par les Soviétiques comme les meilleurs ambassadeurs d'une culture qui provoque l'intense curiosité du public occidental. C'est là où, par comparaison, on peut juger du changement de mentalité et se rendre compte du temps perdu à s'ignorer.

C.G.

Nouvelles du théâtre soviétique







Trois portraits (de gauche à droite) :

Oleg Efremov, le plus institutionnel, directeur du fameux Théâtre d'art de Moscou, vient à Chaillot avec deux classiques de Tchekhov, la Mouette et Oncle Vania.

Iouri Eriomine, le moins connu, vient à Bobigny, avec lui aussi un texte de Tchekhov, l'adaptation d'une nouvelle, fort célèbre, elle, Salle nº 6.

Anatoli Vassiliev, le plus exotique, dont le look sombre a fasciné le dernier Festival d'Avignon, vient lui aussià Bobigny avec une œuvre contemporaine : le Cerceau. *(Photos Enguerand).*

L'AUTOMNE est la saison du théâtre russe et soviétique. Après Avignon cet été, après la rencontre et les lectures avec les auteurs dramatiques les plus en vue à la Bibliothèque nationale au printemps dernier, le Festival d'automne réunit un ensemble de productions de différentes époques, de différentes générations, de différentes orientations esthétiques : le Théâtre d'Art de Moscou invité par Antoine Vitez à l'occasion du cinquantenaire de la mort de Stanislavski avec deux « classiques » de Tchekhov montés et revus selon la tradition, *la Mouette et Oncle Vania*; une de ses plus belles nouvelles, la *Salle numéro 6*, dans la mise en scène d'un homme de théâtre encore inconnu chez nous, Viouri Eriomine ; ainsi que deux spectacles considérés par la critique et le public comme les plus importants et les plus réussis : *le Cerceau*, de Victor Slavkine, dans la mise en scène d'Anatoli Vassiliev, le Moscovite, l'expérimentateur dont on a pu voir au Festival d'Avignon une relecture très personnelle de *Six personnages en quête d'auteur*, de Pirandello ; et *Frères et sœurs*, d'après Fedor Abramov, par le directeur artistique du Petit Théâtre dramatique de Leningrad, Lev Dodine, qui vient pour la première fois présenter son travail en France.

Pour ma part, je regrette que *les Emigrants*, de Mrozek, ou que *Cinzano*, de Ludmila Petrouchevskaïa – les grands succès du mois de théâtre russe à Munich au printemps dernier – n'aient pas trouvé une petite place pour se glisser dans la saison russe. Un jour, peut-être. A moins que ces spectacles paraissent *dépassés* aux responsables de la nouvelle Union des gens de théâtre, qui, désormais, travaille avec Gockonceit en ce qui concerne les tournées à l'étranger.

Et que de tournées : Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Canada, Etats-Unis, Japon, Grèce, Italie, Yousgolavie, etc. L'URSS exporte son théâtre sur *tous les fronts...* Avec *le Cerceau*, de Vassiliev, que René Gonzalez va montrer à Bobigny, avec *Frères et sœurs* (1), spectacle-phare de Lev Dodine, le Festival d'Automne a fait le pari de nous montrer les travaux de metteurs en scène jeunes, encore inconnus il y a peu, et qui ont mérité déjà une exposition rétrospective au musée du Théâtre Bakhrouchine, réservé jusque-là à la génération de Chaliapine ou Meyerhold...

Nous reparlerons en son temps (6 au 19 décembre) de l'importante mise en scène que Vassiliev apporte à Bobigny, une *sorte* d'« anti-Cerisaie » revue par des Soviétiques de quarante ans. Un cercle qui enferme l'homme futur et lui ôte la force de vivre d'idéal. Il abandonne sa maison, sa terre, sa datcha, sa « cerisaie », renonçant à ce qu'il ne sait plus maîtriser. Un symbole occupe tout l'espace : le jeu de volants (appelé en russe « cerceau »...), que chacun des comédiens reçoit sur deux tiges et qu'il renvoie comme s'il devait vite s'en débarrasser.

Bizarrement, mais ce sont les disponibilités des salles parisiennes qui en sont la cause, c'est dans les velours et les balcons dorés du plus beau théâtre à l'italienne de la capitale, l'Opéra-Comique, que le Petersbourgeois Lev Dodine va recréer le kolkhoze de Pekachino, quelque part dans le Grand Nord, un spectacle de près de huit heures (joué en une seule fois ou en deux soirées). Une fresque sur la collectivisation dans une interprétation et une mise en scène superbes. Un spectacle qui joue la difficulté en parlant d'un sujet terrible et presque exotique pour nous Français, et qui rend justice à la fois au théâtre et à un romancier trop tôt disparu, Fedor Abramov, en 1983, à soixante-trois ans.

Un vrai humour qui pétille dans le regard, une barbe noire, *Lev Dodine* a ancré depuis cinq ans son théâtre, son école et sa compagnie à Leningrad, loin de Moscou et de ses modes. Quelque temps avant la réfection totale du *Mali Dramatcheski Teatr* (le petit théâtre dramatique), nous lui avons demandé de parler de lui et de son travail.

– ***Comment le public français va-t-il accueillir deux fois quatre heures au kolkhoze ?***

– Nous cherchons la vérité. Ce n'est pas très modeste de dire ça, mais, quand même, c'est une recherche.

– **Vous avez commencé comme comédien...**

– J'ai commencé des études de comédien mais très vite je me suis dirigé vers la mise en scène, même pendant les études. Je faisais partie de groupes d'étudiants et nous avons commencé à travailler ensemble. J'ai terminé mes études comme metteur en scène, en 1966.

J'ai commencé par faire des films pour la télévision, puis j'ai travaillé au Théâtre des jeunes spectateurs. J'ai notamment monté là un de mes spectacles préférés : une pièce d'Ostrovski. J'ai commencé, presque tout de suite après la fin de mes études, à être professeur à l'Institut théâtral (mon travail est très lié avec la pédagogie et c'était une chose importante pour moi).

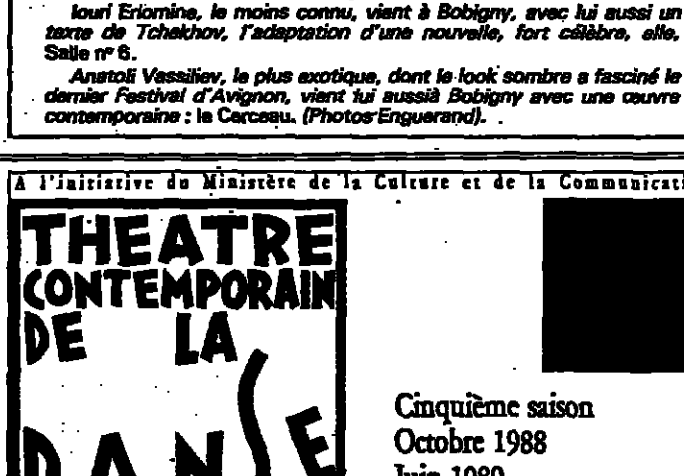
Ensuite pendant dix ans, j'ai été un artiste libre (« à la pige ») dans différents théâtres. Il y avait aussi des périodes sans travail, mais je garde une grande reconnaissance à ce temps-là parce que je travaillais chaque mise en scène comme si elle devait être la dernière, en me demandant toujours si on allait ou non prolonger mon contrat ; et en même temps, puisque ce pouvait être le dernier, je devais y mettre tout ce que je voulais dire, très sincèrement.

Je n'ai jamais rien monté que je ne voulais pas, ni dans ce temps-là, ni maintenant, c'est pourquoi j'ai eu la possibilité de travailler dans des bons théâtres, le Théâtre d'art notamment. Chaque spectacle est un morceau de ma vie, et quand avec ma femme on évoque le passé, on se dit, c'était *« à l'époque de la pièce de Fonvizine, ou bien de* la Rose tatouée.

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 20.)

(1) En français, sous le titre de *Chroniques de Pekachino*, Albin Michel.





LES SOVIÉTIQUES

Koulechov, pionnier, satiriste

Dégel, « glasnost », « perestroïka », les artistes soviétiques arrivent. Hommes de théâtre traditionnels ou non, comme Anatoli Vassiliev, la star du dernier Festival d'Avignon, ou Lev Dodine, qui dirige une petite salle à Leningrad. Le cinéma est présent avec trois films « libérés », plusieurs rétrospectives, l'œuvre intégrale d'un pionnier qui admirait les Américains, Lev Koulechov. Il est des circonstances où le temps perdu peut se rattraper.

UN *an et demi* après Quimper, Paris va enfin découvrir Lev Koulechov, que l'on peut considérer comme le *fondateur du cinéma soviétique* et son premier théoricien.

L'avancée de la fameuse « glasnost » devrait contribuer à remettre à l'honneur ces premiers artistes soviétiques qui, œuvrant avec le sentiment de tout chambouler dans l'ordre bourgeois, ont créé une légende où il est bien difficile de séparer la réalité du rêve. Lev Koulechov a joué un rôle capital par la *manière* dont il a « pensé » le cinéma, art encore balbutiant, et malgré le torrent d'invectives *qui se sont abattues* sur lui à propos de plusieurs essais jugés insuffisamment « révolutionnaires ».

Lev *Koulechov naît à Tambov* juste un an avant le début du siècle, le 1er janvier 1899, dans une famille petite-bourgeoise – père commis aux écritures, mère institutrice. A seize ans, Koulechov émigre avec sa mère, devenue veuve, à *Moscou. Il s'inscrit* à l'Ecole des beaux-arts, fréquente les ateliers de peintre, dessine des clowns, des artistes. Adolescent *précoce*, il entre dès 1916 aux studios Khanjonkov comme décorateur, travaille avec Evguéni Bauer, un des bons cinéastes de l'époque tsariste. Après la chute du tsar, en février 1917, il accompagne Bauer en Crimée. Il est à la *fois décorateur*, assistant, et même acteur dans son nouveau film, *A la recherche du bonheur.* Il publie ses premiers articles de critique en 1917.

Dès 1918, il réalise lui-même deux films pour l'industrie privée, dont *le Projet de l'ingénieur Pright*, sur un scénario de son frère Boris qui tient également le rôle principal. Il est le premier, en Russie, à *utiliser* systématiquement le gros plan et le montage court, dit montage américain par référence à Griffith et Mack Sennett. Les acteurs sont tous amateurs. Koulechov raconte une bagarre entre deux hommes, le méchant qui menace avec une bouteille, et l'autre, Boris, le *frère*, qui la brise d'un coup de revolver en une série de huit photogrammes. Le producteur congédie Koulechov pour « *futurisme* ».

Le chien fou sur le front

Ce côté chien fou habite le réalisateur pendant toute sa carrière. Le 27 août 1919 *Lénine signe le* décret de nationalisation du cinéma. De 1918 à 1920, Koulechov est sur le front avec le grand *opérateur* Tissé (l'un tenait la caméra, l'autre, la mitraillette). Ils réalisent ainsi des *agitkas*, petits films de propagande tournés « *tout près de la bataille* ». Entre temps s'est ouverte la première école de *cinéma*, en 1919, *sous* le direction du metteur en scène Gardine. Et Koulechov se passionne. Il n'a que vingt ans, et on le charge de diriger un cours de rattrapage pour de mauvais élèves qui s'appellent Poudovkine, Boris Barnet... C'est un triomphe, *il est embauché*. Il ne quittera plus l'enseignement jusqu'à sa mort, le 29 mars 1970, tout en dirigeant, non sans difficulté, *une dizaine* de films. Le dernier date de 1944.

Aussitôt nommé, Koulechov crée un collectif, qui durera de *1919 à 1926. Dès 1920*, il réalise *Sur le front rouge* avec ses élèves. Il y mélange documentaire et séquences jouées, s'inspire beaucoup des films-poursuites américains. Il appelle ça « *film policier révolutionnaire* ». On reste frappé par l'importance qu'il accorde aux Américains. Le premier, il affirme que « *le montage est l'essence du cinéma* ». Il réalise, un jour de 1918 ou de 1920, on ne sait plus très bien, une expérience devenue fameuse et à laquelle il a donné son nom : un gros plan d'Ivan Mosjoukine, *célèbre acteur russe du muet*, pris dans un film d'époque, est accolé successivement à une assiette de soupe chaude, à une jeune femme *morte* dans un cercueil et à une fillette qui court dans un champ. Le public à qui l'on propose ce montage croit lire *sur* le visage de Mosjoukine la plus large gamme d'émotions, de la faim à l'angoisse, à la tendresse. Le mensonge du cinéma est définitivement installé. Dans son « laboratoire », Koulechov poursuit *ses* expériences : un homme et une femme se rencontrent dans un lieu totalement imaginaire ; une femme *unique est* reconstituée à l'aide de gros plans empruntés à diverses femmes.

En 1920, Alexandra Khokhlova s'intègre au *collectif Koulechov* et devient l'interprète privilégiée du réalisateur qui a mis au point une théorie du jeu de l'acteur. En réaction contre la technique et les théories de Stanislavski au Théâtre d'art, le comédien doit s'adapter au nouvel art mécanique, produit typique du vingtième siècle. « *Koulechov*, écrit Barthélemy Amengual dans le programme de Quimper, *se propose d'introduire le montage jusque dans l'être intime de l'acteur, physique et psychique... Super-marionnette, modèle vivant, l'acteur n'exprime pas, n'extériorise pas. Il produit, à la demande, ce qu'exige le réalisateur, ce que commande le montage.* » Dans quelle mesure les spectateurs d'aujourd'hui seront-ils sensibles à ces recherches, les reconnaîtront-ils ? Quelques films importants serviront de test.

En 1924, après quatre ans de silence, Koulechov réalise enfin avec son collectif *les Aventures extraordinaires de Mister West au pays des soviets*, qui connut un énorme succès populaire. L'absence de pellicule avait pendant quatre ans empêché le collectif de travailler *sur* de vrais films. Koulechov inventa « le film sans film », affina sur scène le jeu et les réflexes des comédiens. *Mister West* retourne les méthodes du cinéma hollywoodien pour pasticher, avec un entrain convaincant, la phobie américaine envers la jeune *Union* soviétique. Mr. West, sénateur, débarque à Moscou bourré d'idées préconçues. Des bandits le prennent en main, lui font croire que la police l'a arrêté, le jugent le condamnent à mort. Puis il s'évade grâce à ces *mêmes* bandits, qu'il récompense, avant de tomber victime d'une seconde machination, dont cette fois la vraie *police* le tirera. Histoire insensée qui s'achève par Mr. West criant « *Vive les bolcheviks !* » sur la place Rouge. Khokhlova est une fausse comtesse, Poudovkine, un chef de bande, l'homme chargé de protéger Mr. West *ne peut être qu'un* cow-boy (l'athlétique Boris Barnet). Le poète Nikolaï Asseiev, ami de Maïakovski, a écrit le scénario.

En ce temps-là commencent les critiques

Avec *Dura Lex* (1926), Koulechov, qui commence à être attaqué pour ses excentricités, doit tourner à l'économie. Le critique et historien Victor Chklovski adapte une nouvelle de Jack London, située en Alaska. Décor réduit au minimum, trois personnages seulement au cœur de l'action. Cinq chercheurs d'or, deux sont tués, le coupable passe en jugement devant les deux derniers membres du groupe. A travers l'Europe, on applaudit. Ce film aujourd'hui semble préfigurer, par une certaine conception du cadrage, par la direction des acteurs, le style de la *Jeanne d'Arc* de Dreyer. A Moscou, on reproche au réalisateur de revenir, après les avoir combattus, au mélodrame et au film psychologique. Alors que Eisenstein, Poudovkine célèbrent la révolution en fanfare, Koulechov se perd dans les mondanités ! Quant à Khokhlova, au physique si particulier, on la trouve en haut lieu insupportable, laide, on ne veut plus la voir à l'écran.

Le Grand Consolateur (1933) est, selon l'auteur, sa meilleure œuvre, « *pour la composition, le sujet, le montage, les interventions sonores, la synchronisation* ». En collaboration avec le journaliste Alexandre Kours, Koulechov adapte à sa façon la vie et l'œuvre du romancier humoristique américain O'Henry. Il mélange le vrai O'Henry, qui passa trois ans en prison dans l'Ohio pour détournement de fonds, et des personnages sortis de ses contes. Ceux-ci l'interpellent sur la vision un peu rose qu'il propage à travers ses écrits. Certains liront à mots couverts une fable *sur le réalisme socialiste*, qui commence à s'imposer en Union soviétique sous l'impulsion de Jdanov et Staline. Etrangement, une fois de plus, avec une rare maîtrise, Koulechov recrée cette Amérique qui le fascine ; une fois de plus, il met en cause le processus de la justice.

La grande période d'expérimentation, de liberté totale de l'artiste, responsable d'abord devant sa conscience et non face à l'Etat, s'achève par une fin de non-recevoir. Koulechov tournera encore trois films, sans autre conséquence.

LOUIS MARCORELLES.

★ Bibliographie : *Cahiers du cinéma*, Russie années 20, numéro double, mai-juin 1970 ; « Koulechov », *Anthologie du cinéma* n° 77, mars 1974 ; *Kuleshov on Film*, University of California, 1974 ; « l'Effet Koulechov », numéro spécial d'*Iris*, 1er semestre 1986.

Nouvelles du théâtre

(Suite de la page 19.)

» Toute ma vie est ainsi jalonnée, mais peut-être que je tiens plus à certains classiques russes comme *la Femme douce* de Dostoïevski au Grand Théâtre dramatique de Leningrad et au Théâtre d'art de Moscou. Les Golovliev de Chtchedrine au Théâtre d'art de Moscou, *Vis et souviens-toi* de Raspoutine et surtout Abramov, *Frères et Surs*, qui appartiennent à la grande littérature russe.

» J'ai travaillé pendant deux ans à Moscou chez Efremov, mais, tout d'un coup, à Leningrad, on a décidé de me donner une salle. Il me fallait choisir : j'ai choisi le Petit Théâtre (Mali Teatr), parce que cela me donnait la *possibilité de travailler* là avec certains de mes élèves et d'autres qui terminaient leurs études. C'est pourquoi la troupe est essentiellement formée par mes élèves de plusieurs générations, unique possibilité de travailler de *manière sérieuse*.

» *Quand on enseigne*, on a la possibilité de changer. Maintenant, j'ai un nouveau cours et j'espère que cette année on va monter avec eux une pièce d'après un roman que j'aime beaucoup de Trifonov : *le Vieux (Starik*, en russe) (2).

– Ce théâtre avait une histoire ?

– Il *n'a pas eu de chance*. C'était un marchand très riche de Pétersbourg, qui avait acheté ce bâtiment pour sa maîtresse, une comédienne de café chantant qu'on appelait alors « Baba yaga ». A l'époque soviétique, *plusieurs troupes* y *ont travaillé* ; ce Mali Theatr a été créé en 1944. Son existence était assez difficile. Mon prédécesseur a commencé à *vouloir* fonder *une troupe*, trouver un style, et il m'a souvent donné la possibilité de réaliser des mises en scène, même si elles différaient de ses conceptions. Je suis là depuis 1983. Je termine ma cinquième saison.

Là où le nouveau chasse l'ancien

– Comment avez-vous choisi ce texte qui me rappelle, dans une tout autre esthétique *les Chevaux de bois* que Lioubimov avait monté à la Taganka il y a longtemps...

– J'aime *beaucoup les Chevaux de bois*. Je pense que des écrivains comme Abramov, comme Trifonov, qui approfondissent l'idée des racines, nous font comprendre l'état d'âme d'un homme russe. Ils nous en donnent l'analyse *sur le plan physiologique*, psychologique, biologique, spirituel, dans la tradition de la grande littérature russe. Ces écrivains posent des questions extrêmes, sur le sol d'un pays, d'un morceau de terre très spécifique, avec les problèmes très *concrets* d'une *région* au *nord* de la Russie où il y a le mélange de l'ancien et du nouveau, où subsistent encore les traditions anciennes, où le nouveau chasse l'ancien... De cela, naît la poésie du global et du concret, une poésie des mots aussi.

» *Le théâtre crée sa propre* réalité, c'est pourquoi il est très important de connaître ses sources. C'est pourquoi toute la *compagnie est allée dans le village* d'Abramov, y a passé beaucoup de temps à écouter, à apprendre, à *enregistrer* des *chansons*, des dialectes, des expressions exotiques pour nous, Pétersbourgeois, mais qui représentent le mode d'expression *de ces gens*. Je ne cherche pas l'exotisme, seulement ce qui exprime un état d'âme, qui est aussi le mien.



ENGUERAND

Lev Dodine.

– Vous avez commencé à travailler cette pièce il y a plus de dix ans, avant d'avoir ce théâtre ?

– J'ai commencé à la répéter tout de suite après la mort d'Abramov. Dans une première version avec les étudiants, quand nous sommes allés pour la première fois à Verkola, son village natal. J'ai monté ensuite son dernier livre, *la Maison*. Quand nous sommes devenus amis, il a tenu à *ce que nous revenions d'une façon* plus détaillée à *Frères et Sœurs.* A vrai dire, ce spectacle est le symbole même de notre théâtre.

– Mais le fait d'une représentation longue rend peut-être plus difficile la tournée à l'étranger ?

– Alors, tout est perdu *(il rit)*... Mais je crois sincèrement que l'engagement des acteurs dans le théâtre doit entraîner le même engagement du côté du public. D'abord, on nous a regardés comme des fous : un spectacle sur le kolkhoze et, en plus, en deux soirées. C'était une façon *de faire comprendre* certaines difficultés au public.

– Vous affirmez que le théâtre crée sa réalité. *Et on a vu un autre* aspect du réalisme de votre travail avec les *Etoiles du ciel matinal* de Gladine, d'une conception radicalement opposée, où vous avez voulu créer une autre forme de réalisme avec des moyens qui ont pu être jugés ici « scandaleux ». On ne voit pas beaucoup de femmes nues dans le théâtre soviétique, ni de prostituées.

– Quand je monte un spectacle, je ne pense pas au côté scandaleux. Je pense que l'érotisme n'a rien à voir avec le fait d'être habillé ou dévêtu. En ce qui concerne les prostituées, il n'y a pas encore de syndicat, mais c'est une chose dont tous les journaux parlent. Je ne sais pas si vous avez remarqué que, dans le *spectacle*, se déshabiller doit montrer la pureté. Ces filles qu'on a obligées à quitter Moscou pendant les Jeux *olympiques pour que* la ville soit « propre » ont été rejetées par la vie et nous amènent à une question : pourquoi la féminité, la beauté éternelle sont-elles devenues misérables ?

» Pour moi, l'important, c'est de rappeler que l'humain est *vivant dans tous* les êtres *et que* nous sommes tous responsables de tout ; c'est ce que j'appelle l'humanisme. »

Lioubimov, Vitez, Brook...

Après Paris, Lev Dodine part pour une tournée au Japon. Il brûle pourtant de retrouver son petit théâtre dramatique pour monter Trifonov, et d'autres qu'il tient secrets. Anatoli Vassiliev espère, quant à lui, obtenir une vraie salle qui remplace enfin le lieu minuscule, dans une arrière-cour, où *il travaille difficilement* et misérablement malgré une réputation grandissante.

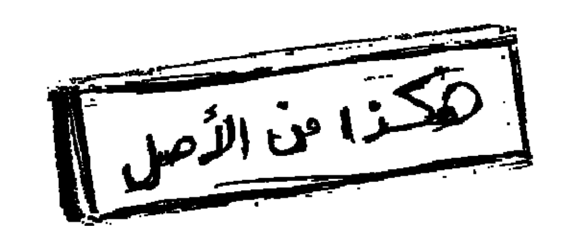
Après un passage de quelques jours à *Moscou* en *mai* dernier, Iouri Lioubimov, le fameux fondateur de la Taganka, déchu de la nationalité soviétique et désormais citoyen israélien, pourrait, à la demande de ses comédiens, revenir en URSS pour un « *séjour de longue durée* », afin de monter, vingt-cinq ans après, la première production, *la Vie et la Mort de Fedor Kouzkine*, de Mojaev. Spectacle qui n'avait jamais obtenu l'accord de la censure...

Les échanges s'annoncent. Les plus marquants : Antoine Vitez montant *Phèdre* de Racine avec Alla Demidova ; Peter Brook, au printemps, apportant *la Cerisaie*, avec Natacha Parry dans le rôle principal.

Propos recueillis par NICOLE ZAND.

(2) Traduit sous le titre : *Fumées et Brouillards vers le soir* (Stock).




هكذا من الأصل

LES ALLEMANDS

La curiosité mutuelle pour ne pas dire la fascination entre intellectuels allemands et français ne date pas de notre siècle. Elle s'est développée avec les progrès de la communication. Et comme si les artistes avaient voulu effacer les mortels dommages des guerres, comme s'ils avaient éprouvé l'urgence de s'en démarquer. Depuis sa fondation, le Festival d'automne prend en compte échanges et confrontations entre metteurs en scène, auteurs, compositeurs, danseurs... Cette année, avec Peter Stein, Peter Zadek, Stockhausen...

Peter Stein, l'artiste

EN France comme en Allemagne, parmi les gens de théâtre, Peter Stein est un modèle. Ses choix, sa morale, ses méthodes et l'organisation du travail ont influencé la plupart des metteurs en scène de sa génération — celles qui a eu vingt ans vers 1968. Bien qu'il ne soit pas un « homme public », bien qu'il se montre rarement, que rarement il s'évade de sa fonction de « metteur en scène responsable », Peter Stein possède un fort pouvoir d'entraînement, c'est un chef. Avec toute l'autorité nécessaire.

Arrivé à Berlin au tout début des années 70, il a pris la direction de la Schaubühne — qui se trouvait alors à Kreutzberg, dans une salle genre préfabriqué. Il a pris la tête de la troupe, alors organisée en collectif, avec comme acteurs : Bruno Ganz, Otto Sanders, Edith Clever, Jutta Lampe... Et Botho Strauss qui a travaillé longtemps comme dramaturge, avant d'écrire lui-même... Puis sont venus les metteurs en scène Luc Bondy, Klaus Grüber.

La Schaubühne qui a beaucoup contribué à faire de Berlin une capitale théâtrale, est devenue le théâtre-phare de l'Europe. Peter Stein a amené à Paris le Prince de Hombourg, *à l'Odéon. Ensuite, pour le Festival d'Automne,* les Estivants *de Gorki,* Grands et Petits *de Botho Strauss,* l'Orestie *d'Eschyle,* les Nègres *de Genet en 1984 et il revient cette année avec* les Trois Sœurs *de Tchekhov. Il a également mis en scène* l'Or du Rhin *à l'Opéra, mais, en somme, ce n'est pas beaucoup. Etant données ses méthodes fouillées et rigoureuses, Peter Stein ne crée pas plus d'un spectacle par an. Il ne se démène pas pour les faire voyager. Il faut qu'on vienne le chercher. Et on y va. Les « premières » à la Schaubühne sont souvent très parisiennes.*

Le théâtre s'est déplacé de Kreutzberg au centre-ville, s'est agrandi, comporte plusieurs salles d'architecture mobile — qui ont servi de modèle au nouveau théâtre de Gennevilliers. D'où une masse de charges supplémentaires, et, il y a deux ans, Peter Stein a démissionné. « J'étais, *dit-il,* devenu « intendant » par nécessité, parce qu'il est nécessaire de faire participer le responsable artistique à l'administration, mais j'étais accablé. Il y a quelque chose d'humiliant dans ces problèmes quotidiens à résoudre. Moi, je suis metteur en scène et je continue à créer des spectacle à la Schaubühne. »

Depuis qu'il est parti de la Schaubühne, Peter Stein a vécu un an à Paris, six mois à Rome « pour perfectionner mon italien. J'ai donné des conférences à propos de *l'Orestie* devant des étudiants et je crois que je vais continuer avec un travail pratique, une sorte de mise en scène, sur la base du séminaire ». *Il a également monté deux opéras de Verdi à Cardiff,* Otello *en coproduction avec la Monnaie de Bruxelles l'an dernier et récemment* Falstaff. « Je voulais établir un pont entre les deux villes, faire d'abord *Otello* à Cardiff et l'amener à Bruxelles puis le contraire avec *Falstaff*, mais ça n'a pas marché. »

Faire preuve de patience et d'amour

Peter Stein s'adapte difficilement aux mentalités des pays latins, qui pourtant le fascinent. Il supporte mal le brouhaha fait autour de lui, du théâtre, de la « crise des années 80 » : « On doit se montrer patient, *dit-il.* On ne peut pas demander un chef-d'œuvre tous les mercredis, ni inventer des nouvelles formes deux fois par an comme les couturiers. On ne peut pas se comporter de cette manière avec l'art. Il faut faire preuve de patience et d'amour. Ce que les jeunes attendent du théâtre est faussé parce qu'influencé par les convictions développées à la fin des années 60, pendant ce temps très bref où le mouvement du théâtre et celui de la politique se sont rejoints. C'est quelque chose qu'on ne peut pas recréer artificiellement. La situation a changé et elle n'est pas encourageante.



MARC ENGUERAND

Peter Stein.

» Nous avions dit que le théâtre devait changer le monde. Qu'il est le miroir de la société, et on en a fait la prolongation du journal télévisé. Qu'il est une thérapie, un service thérapeutique et social susceptible d'aider les chômeurs, les désemparés. Qu'il doit se décentraliser et être le même pour tous... Nous sommes passés par là, ces principes ne sont pas des idioties, ils ont porté nos espoirs.

» Et *maintenant* ? Nous attendons que les jeunes attaquent. Ce n'est pas à nous, à notre âge, de « faire la révolution », nous *serions puérils. Nous devons* savoir quand le charme est fini, quand une période s'achève. Le théâtre est une vieille, vieille histoire *faite de traditions*, enrichie par des vérités qui deviennent des erreurs, qui se transforment en d'autres vérités. Et c'est une discipline, *c'est-à-dire une exigence.*

» Quand on est jeune, le cœur explose dans tous les sens. On a tendance à se situer en périphérie, à aller d'une forme à l'autre, à les mêler. Mais dès que l'on veut construire, se recentrer géographiquement, mentalement, est indispensable. Le résultat peut devenir académique. Ce n'est pas grave, c'est un passage nécessaire. Nous pouvons apporter avec notre expérience, le sérieux. A mes débuts, mes spectacles possédaient un certain charme. Quelques-uns disent que, depuis, je me dégrade. Je ne suis pas de leur avis, sinon je me flinguerais. Je possède aujourd'hui d'autres moyens — et pas seulement des moyens financiers. Je peux donner davantage aux acteurs. Je sais aussi plus précisément ce que je dois refuser.

» Je ne me sens pas physiquement vieux. *Je n'ai pas peur de* vieillir, je *n'ai pas* peur de la jeunesse. Enfin, je veux être la jeunesse. Jusqu'à présent j'ai refusé d'enseigner, de travailler avec des élèves. *Je pense* que c'est trop risqué pour eux. Ils ne sont pas armés pour résister à la manipulation, à la fascination qu'exerce sur *eux* un metteur en scène de haut niveau. Ce que je veux faire à Rome se passe sur un temps réduit, donc reste touristique. »

A cause de ses conférences à Rome, de Falstaff *à Cardiff, du tournage pour la télévision de sa récente mise en scène de* Phèdre, *Peter Stein n'a pas eu le temps de créer un nouveau spectacle à la Schaubühne, c'est pourquoi il a repris* les Trois Sœurs, *avec deux changements de rôle, et quand même deux mois de travail. Dans la première version, la scénographie réclamait un plateau de 50 mètres de profondeur, et toutes les disponibilités de la Schaubühne. On ne pouvait pas présenter d'autre production en même temps, ni faire voyager le spectacle. Si bien qu'il n'a été joué qu'une centaine de fois en dépit de son triomphe auprès du public et de la presse. Peter Stein dit qu'il a réalisé deux choses importantes,* l'Orestie *et* les Trois Sœurs.

Stockhausen

LORS d'une récente table ronde sur Stockhausen organisée par la revue *Diapason* (et publiée dans le numéro de septembre), l'un des participants rappelait, pour le regretter, que, dans *le Rêve de Lucifer*, la pianiste « *met ses fesses sur le piano* ». C'est ce qu'on disait déjà, en termes plus ou moins crus, il y a sept ans, au lendemain de la création de l'œuvre à Metz. *Pourtant ce n'est* pas tout à fait exact : c'est également avec la cuisse que Majella Stockhausen attaque le clavier à *un moment donné*, selon une progression musicale bien engagée.

La cuisse ou le postérieur, dira-t-on, c'est tout un, surtout si l'*interprète* est jolie et — *circonstance* aggravante — qu'elle est la fille du compositeur. Qu'elle soit avant tout une excellente pianiste capable de maîtriser cette partition d'une demi-heure n'a pas frappé ceux qui voudraient que Lucifer fasse des rêves *sans* équivoques...

Les rêveurs, à coup sûr, ce sont eux, et il est heureux que Stock*hausen n'ait jamais pris* l'avis de ceux qui lui veulent du bien avant de livrer ses œuvres au public : on n'en aurait probablement jamais entendu une note. « *Lorsque j'ai commencé à composer ma musique*, rappelle-t-il, *mes amis ne l'ont pas comprise ; alors j'ai eu le certitude que j'étais dans la bonne direction : il fallait que je continue à réaliser ce que j'étais seul à pouvoir concevoir.* »

Depuis cette époque, Stockhausen a continué, en effet, et loin de jeter la pierre à ceux qui manifestent de bonne foi leur incompréhension à l'égard de ses œuvres récentes, on doit leur reconnaître le mérite d'être toujours sensibles à la charge explosive, sinon provocatrice, contenue dans chacune de ses compositions. Il en a toujours *été ainsi et ceux qui n'ont pas été* régulièrement déroutés par les créations qui se sont succédé depuis bientôt quarante ans n'y ont probablement *rien compris*.

L'exemple du *Rêve de Lucifer nous* a paru particulièrement significatif. Mais bien d'autres œuvres de Stockhausen montrent ce même dédain singulier des tabous. Dans ce cas précis, il est intéressant de constater que le geste seul est blâmé, pas le résultat sonore de cette attaque massive de toute une partie du clavier : produit avec une grande règle plate (ou avec quelque autre objet « noble ») cet accord *monstrueux* aurait beaucoup moins choqué au fond que les nombreuses consonances et polarisations *tonales qui, par ailleurs*, ont fait juger l'œuvre rétrograde. A bien y regarder, le véritable tabou est dans ce « retour en arrière » présumé. *Mais ce tabou*-là est si profond qu'on s'est bien gardé généralement de l'évoquer : une œuvre nouvelle doit forcément innover ! Et plutôt que de soutenir que Stockhausen n'est pas un novateur, on préfère refuser de le prendre au sérieux.

Si le compositeur allemand semble souvent braver les tabous, il serait plus juste de dire qu'il les rencontre inévitablement sur son chemin ; car ce sont eux qui, toujours, empêchent à un certain moment d'aller au plus profond des choses, ce qu'il a toujours fait. On a parlé à ce sujet de son radicalisme, de cette volonté de pousser la démarche jusqu'à ses ultimes conséquences, volonté qui excuse, en quelque sorte, les pots cassés. Ce *n'est pas du tout* de cela qu'il s'agit. Il ne semble pas que Stockhausen ait jamais opté, a priori, pour la provocation mais que, chaque *fois qu'il s'est senti* engagé dans une direction, guidé par une force irrésistible, il n'ait pu en sortir qu'en allant toujours de l'avant, quoi qu'il arrive.



GUY VIVIEN

Karlheinz Stockhausen.

A ENTENDRE

— *Zyklus*, par S. Gualda, Erato STU 70 603.

— *Klavierstücke I à XI par H. Henck, Wergo 60 135/136* (2 compacts).

— *Stimmung*, par le Singcircle, Hyperion CDA 66 115 (compact).

— *Mantra*, par les frères Kontarsky, *DG 2 530 208.*

— *Donnerstag* (quatrième journée de *Lumière*) DG 423 379-2 (4 compacts).

A LIRE

— *Entretiens de Stockhausen avec J. Cott* (traduits par J. Drillon), éditions Jean-Claude Lattès, 280 pages, 100 F.

— Numéro 9 de la revue *Contrechamps*, 190 pages, 90 F, éditions l'Age d'homme et programme du Festival d'automne : 130 pages.

— *Numéro spécial de la revue Silences*, 386 pages, 200 F, éditions de la Différence.

— Dossier Stockhausen dans *le Monde de la musique* de septembre.

Au milieu des années cinquante, la tendance dominante chez les compositeurs d'avant-garde était d'organiser à l'extrême des musiques aux structures assez complexes pour que l'oreille ne puisse s'y *orienter* comme autrefois. Stockhausen fut parmi les premiers à comprendre qu'une certaine dose de hasard peut être plus efficace que de savants calculs pour créer cet irrationnel vers lequel, en fait, tendait l'esthétique de l'époque.

Dans *Zyklus* (1959) pour percussions, l'*interprète* peut commencer l'exécution de la partition où il veut (arrivé à la fin il enchaînera avec le début et s'arrêtera où il avait commencé) ; les rythmes, les hauteurs, les intensités sont notées de façon plus allusive que précise, en outre les pages sont lisibles dans les deux sens... On pouvait, à l'époque, se demander « où » était le compositeur dans *tout cela, si même l'œuvre* existait; comment décrire ce qui change à chaque exécution ? Comment s'attacher affectivement à *un morceau qui ne se pré*sentera jamais sous la même forme ?

Ce sont là des questions qui semblent absurdes à présent, car ceux qui ont pu entendre régulièrement cette œuvre insaisissable sont capables de l'identifier d'oreille. Grâce à elle, on sait au moins que *non seulement* une œuvre de cette esthétique n'est pas la somme des détails, mais jusqu'à quel point ces détails sont interchangeables sans que le profil spécifique de l'ensemble en soit profondément modifié; à condition qu'il y en ait un, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des compositions de l'époque.

Dans *Momente* (1962), Stockhausen allait pousser encore plus loin cette prise en compte des réalités de la perception de la musique nouvelle. Il allait insister sur le fait que, dans des œuvres de grandes dimensions, l'oreille se fixe essentiellement sur le *moment présent*, avec seulement de vagues souvenirs du passé et une absence presque totale de conscience de la forme générale.

L'œil du piéton qui découvre les lieux

Alors que tant de compositeurs voyaient la forme de ce qu'ils écrivaient comme l'aviateur survolant une ville, Stockhausen adoptait le point de vue du piéton qui découvre les lieux en passant d'une rue à l'autre. Cela remettait en cause la plupart des fondements de l'*analyse* et de la composition musicale, et il faut bien dire que la leçon est loin d'en avoir été communément tirée.

Avec *Stimmung* (1968), Stockhausen allait donner un nouveau coup de pied dans la fourmilière de l'avant-garde : pendant *plus d'une heure*, six chanteurs maintiennent un accord en suspension en l'animant seulement par des broderies et des variations. Cet accord a beau être celui de la résonance naturelle des corps sonores (donc une échelle bien antérieure au système tonal), on l'a depuis longtemps désigné dans les ouvrages spécialisés comme « neuvième de dominante » et, à ce titre, il était exclu depuis un bon demi-siècle de la *musique moderne*. A l'audition pourtant, il faut convenir que le résultat est neuf, bien davantage même que le petit catalogue de dissonances, toujours les mêmes.

LES ALLEMANDS

en modèle

« Pendant notre première phase de travail ont été publiées à Moscou *les notes de Stanislavski. Il* était trop tard pour nous en servir. Naturellement, nous avions lu tout ce qui pouvait concerner Tchekhov, la Russie de son époque, *ce qui a été écrit sur lui en* Russie, nous avons vu les films qui ont été tournés, et les écrits de Stanislavski. Mais ce sont des énigmes. On peut les interpréter *de bien des façons. D'ailleurs, ils* ont été complètement déformés. Ses notes à propos de pièces sont forcément plus concrètes. Nous les avons utilisées pour cette nouvelle version. Et je vais continuer. L'an prochain, nous montons *la Cerisaie*.

Rassembler les informations et choisir

» Stanislavski est l'inventeur du metteur en scène, Tchekhov le père du théâtre contemporain. Pour un acteur, jouer Tchekhov est *l'épreuve suprême*. Avec lui, on ne peut pas se cacher derrière des masques, des spéculations intellectuelles. Il faut interpréter simultanément les différents niveaux d'un texte qui joue la banalité, dont la structure est fine, fragile.

» Quel que soit l'auteur, nous nous trouvons devant un choix : l'approche immédiate, l'identification à un problème actuel ou personnel (Œdipe, c'est moi). Ou bien nous nous posons des questions. Nous cherchons dans quelles circonstances la pièce a été écrite, pourquoi. Et comment le public l'a reçue et ce que les interprétations successives au long *des siècles lui ont apporté*. Sur la tragédie grecque, on ne peut pas répondre. On peut lire les centaines de livres qui tentent de résoudre la grande énigme, *retrouver quelques éléments* disparates – dont les citations faites par Aristophane dans ses comédies. Mais, de toute façon, le processus est le même qu'avec Tchekhov, Racine ou un auteur vivant avec qui on travaille.

» Il s'agit de découvrir tout ce que le texte dit et ce qu'il cache, *ensuite prendre une décision. Il* s'agit, concrètement, de déterminer l'endroit où les acteurs vont jouer – on ne peut pas ignorer, par exemple, que la tragédie se donnait en plein air. La *scénographie* doit en tenir compte, même si le spectacle se donne à l'intérieur d'une salle. Il s'agit de savoir ce dont les acteurs ont besoin. On ne peut pas jouer au tennis sans filet, au théâtre, c'est la même chose. Si on a besoin d'un samovar, il faut un samovar. En tant que spectateur, je peux *voir avec plaisir des objets utilisés* comme signes, ou symboles. En tant que metteur en scène, il me faut du réel.

» Par exemple, dans *l'Orestie*, on a besoin d'une porte. Un mur avec une porte qui s'ouvre, et on voit ce qui se passe derrière. Depuis deux mille ans, on se demande s'il s'agissait d'une machinerie ou quoi. J'ai recueilli le maximum d'informations et *nous avons essayé de résoudre* le problème en restant au plus près. Nous avons fabriqué une plate-forme à roues. Au moment voulu, la porte s'ouvrait, la plate-forme avançait comme *d'elle-même*, portant le cadavre d'Agamemnon. Nous avions même aménagé une petite pente afin que le public puisse tout voir de partout. De même, je voulais marquer le caractère particulièrement sanglant de la trilogie. Le sang devait être là, présent. Nous avons installé un réseau de fins tuyaux d'où, à la fin de chaque partie, s'égouttait du sang artificiel.

» Nous avons également tenu compte de l'écriture. Le texte du *chœur, particulièrement important* dans Agamemnon, était un dialecte dorique, incompréhensible pour le public d'Eschyle. Il a fallu recréer ce décalage. De *même pour Phèdre*. Racine est intraduisible en allemand. En français, tous les mots riment. En allemand, on doit complètement tordre la syntaxe, utiliser des expressions archaïques. A la fin, c'est lourd, et même risible. Donc j'ai demandé à une jeune poète de retrouver la fluidité, le dépouillement de la langue racinienne sans tenir compte de l'alexandrin.

Tchekhov est notre morale

» Tchekhov, en revanche, se traduit aisément. Son langage est modeste. Il n'a rien d'ambigu ni de compliqué. On doit le moderniser *un peu pour que l'étonnement* du spectateur ne se déplace pas sur des formules hors d'usage. La difficulté n'est pas là. Elle est dans la façon de donner la multi*tude de sentiments qu'un mot* déclenche dans la tête, dans le cœur. L'écriture de Tchekhov répond à nos mentalités, à la société de la seconde révolution *industrielle. A une époque* où, faute de maître, faute d'Eglise, on demande à l'artiste de dominer, de donner l'exemple, d'établir ses règles du jeu. On lui demande presque de *se* conduire en prêtre...

» Tchekhov a refusé ce rôle. Il a considéré la vie en *médecin*, avec une distance attentive. Son théâtre lutte contre l'injustice – il rend justice à tous ses personnages, il n'y a pas un héros unique. *Il a combattu le mensonge* – ce qui ne veut pas dire qu'il cherche la vérité – à travers des personnages fluctuants, dont les paroles cernent ce qui ne peut pas s'exprimer. *Ils* ne peuvent pas ou ne veulent pas dire leur vérité. Trouver s'ils ne veulent pas ou ne peuvent pas est intéressant. Tchekhov a pratiqué cette morale dans sa vie et pas seulement dans ses livres. Sa présence est perceptible derrière chaque phrase. Il exige quelque chose de toi. Il oblige à se poser des questions sur son propre comportement, sur sa propre morale artistique. Et quotidienne. Quand je travaille sur un texte de Tchekhov, je me sens clair. Je ne suis pas le seul à réagir de cette manière. Les acteurs connaissent bien la force de Tchekhov, et le risque qu'entraîne cette lutte contre le mensonge. D'une certaine manière, on a besoin de mensonges pour survivre.

» Je pensais à Tchekhov depuis longtemps, mais nous n'étions pas prêts. Nous avons décidé d'abord de monter *les Estivants* de Gorki, un hommage à Tchekhov pas tellement réussi, mais d'une structure ferme, avec des personnages bien définis. Ce qui nous a permis de bousculer la pièce, d'intégrer les différents lieux dans un même décor – une forêt de bouleaux. Avec *les Trois Sœurs*, ce genre de simplification était impraticable. J'aurais aimé, et j'ai renoncé. Toute décision entraîne une perte, mais là, je perdais trop.

» Dans *les Trois Sœurs*, chaque acte est un monde en soi, fermé, cohérent. Les deux premiers se passent dans la même pièce, mais la situation est différente. Un an s'est écoulé, Natacha, la belle-sœur, a pris le pouvoir, ce n'est plus le printemps *mais* l'hiver. *L'hiver russe*. Si Tchekhov développe sa tragédie au travers de sentiments banals, s'il fait tant d'allusions aux saisons, on doit le respecter. Le troi*sième acte a lieu dans un coin* de cette grande maison qui déjà n'appartient plus aux sœurs. Natacha les a repoussées de plus en plus. Elles sont coincées dans une chambre. Ce qui se passe là ne pourrait pas se passer de la même façon ailleurs.

» Nous sommes quand même arrivés à recomposer les décors pour des plateaux presque normaux. C'est un dur travail. Quand j'ai fini par trouver quelque chose, je suis tellement content que je n'ai pas envie de recommencer. »

Mais Peter Stein a recommencé et il a trouvé. Parce qu'il s'agit de Tchekhov et qu'il n'en a pas fini avec les énigmes d'un auteur qui, d'ailleurs, semble littéralement magnétiser les hommes de théâtre. « Il est notre père », *dit Peter Stein.*

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

court toujours

qu'on emploie machinalement depuis l'abandon de la tonalité.

On voulut croire cependant que c'était seulement l'exception qui confirmait la règle. « L'accord de *Stimmung* » fit rapidement école, *mais quand on entendit Mantra* (1970) pour deux pianos, on fut tout aussi étonné par les harmonies « passéistes » qui semblaient s'y trouver. Certes, on ne pouvait *cette fois reprocher* à Stockhausen de ne plus écrire de musique, de s'en remettre à l'intuition de ses interprètes comme au cours des dix années écoulées : tout était aussi *précisément noté* que dans une partition classique ou romantique. On s'en prit donc au langage harmonique. Stockhausen, disait-on en substance, nous emmène à présent *dans un grenier* poussiéreux. Oui, peut-être, mais pour mieux apercevoir un coin de ciel à travers les ouvertures du toit !

Or presque personne ne voulait vraiment voir. On persistait à *s'attacher* au « comment » pour juger s'il était assez neuf, sans s'intéresser au « pourquoi » qui, à l'évidence, préoccupait de plus en plus le compositeur.

Dans ses œuvres suivantes, il allait *s'attacher* encore davantage à faire de sa musique le véhicule d'un idéal spirituel qui reléguât au second plan les critères esthétiques ou techniques traditionnels. Sans doute pour répondre à ceux qui l'accusent de n'être plus aussi novateur que par le passé ou de se laisser aller à la facilité, Stockhausen insiste toujours sur la complexité de ses œuvres récentes, sur les couches de temps superposées, fort difficiles à percevoir en effet, *mais il ne faut pas* s'y tromper : cette volonté de dépassement est ici plus que jamais au service de cette dimension sacrée que le compositeur a toujours attachée à sa musique plus ou moins explicitement.

On pourrait dire d'ailleurs que chacune de ses œuvres est moins une pièce de concert *qu'un rituel* qui, d'une façon ou d'une autre, échappe à la pratique routinière des exécutions musicales publiques. Seuls quelques *Klavierstücke* (le numéro *9 en particulier*) ou certaines œuvres instrumentales peuvent être entendues dans des programmes indifférents ; mais l'écoute de Stockhausen réclame le plus souvent *un* cadre propice, où la magie des sons puisse opérer, où la réciprocité des auditeurs soit stimulée, où l'on retrouve la capacité de s'émerveiller.

Une douceur envoûtante trop « autoritaire »

Un *émerveillement* qui, pour certains, ressemble un peu trop à *de la fascination*. Déjà *Stimmung* avait semblé suspect ; une fois même, à Amsterdam, l'exécution en avait été interrompue par des auditeurs qui trouvaient trop « *autoritaire* » *cette douceur* continue et envoûtante. On a parlé de musique fasciste. Bientôt *Inori* (1974), pour orchestre, qui déroule en l'espace d'une heure une *seule mélodie de treize sons* (tandis qu'un danseur, assis à l'avant-scène, mime des gestes de prière), allait provoquer les mêmes réactions de rejet, d'autant que le sacrilège *et un* orientalisme supposé aggravaient *le cas. Il n'était guère question* de l'étonnant voyage à travers le son, de l'expérience sensible à laquelle l'auditeur était ainsi conduit : on voulait décidément rester à l'extérieur, résister à ce qui semblait suspect.

Les choses devaient encore empirer avec *Sirius* (1977), musique électronique avec trompette, soprano, clarinette basse et voix de basse. Ce furent, cette fois, les costumes d'extra-terrestres, le ciel étoilé projeté au plafond pendant l'exécution, l'allusion aux mœurs musicales des habitants de l'étoile Sirius qui fermèrent d'abord les oreilles d'une partie de l'auditoire. Le compositeur, disait-on, donne à présent dans la science-fiction : il avait donc abandonné toute pensée, toute spéculation sérieuse ; en outre, il mettait en scène son fils (trompette) et sa dernière égérie (clarinette basse), cela n'était plus qu'une histoire de famille... On oubliait seulement que ces deux interprètes étaient remarquables et que, depuis ses débuts, Stockhausen n'avait jamais séparé son œuvre de sa vie, l'une se nourrissant de l'autre et l'empêchant de sombrer dans un formalisme stérile.

Enfin, quand on sut, vers 1978, que Stockhausen allait vouer les vingt années à venir de son activité créatrice à un opéra en sept journées, *Lumière*, où l'archange Michaël, Lucifer, Eve et d'autres figures bibliques seraient mises en scène avec la participation essentielle de ce que certaines appellent désormais le « clan » Stockhausen – ses enfants et ses interprètes féminines de prédilection – la polémique frisa la diffamation. Le compositeur envoya une lettre circulaire aux journaux allemands. Il dénonce sans peine la malveillance dont son œuvre et ses musiciens étaient victimes.

En dehors du respect dû à un créateur de cette envergure, il n'est pas question, encore une fois, d'attendre une compréhen*sion immédiate de cette œuvre* (*Licht*) dont nous ne connaissons que des fragments et qui, par certains côtés, peut troubler, déranger, agacer (*le Monde* du 10 mai 1988) ; il est même assez sain, si on n'y adhère pas d'emblée, de la rejeter, de s'en méfier, de se demander si c'est absurde ou sublime et peut-être les deux. Nul peut-être ne peut l'assurer avec certitude.

La place de Wagner ou celle de Meyerbeer

Pour prendre une comparaison dans le passé, on ne saurait dire si *la vraie place de Stockhausen* correspond à celle d'un Wagner ou à celle d'un Meyerbeer. Indéniablement, l'un et l'autre étaient à la pointe de la musique de leur temps et l'ont fait avancer : le génie du premier était seulement plus apte à résister à l'épreuve du temps.

Si l'on a tout de même quelques raisons de croire à la pérennité du génie de Stockhausen, *c'est là* une certitude sans importance puisqu'elle ne regarde que la postérité. Il y a mieux à faire à présent : s'ouvrir notamment au souffle d'une musique qui est *peut-être la seule* à transmettre à l'auditeur une respiration si ample. Peu de compositeurs, en cette seconde moitié du vingtième siècle, se sont autant attachés à prendre *en compte les réalités de* la perception humaine et à tenter en même temps un dépassement vers la spiritualité. C'est pour cela que Stockhausen fascine et qu'on s'en méfie ; c'est pour cela aussi qu'il stimule autant.

GÉRARD CONDÉ.


ROSWITHA HECKE

Peter Zadek.

Zadek l'insolent

RIEN n'échappe au regard de Peter Zadek : le mouvement, l'harmonie, le détail qui cloche. Sa voix est douce, nonchalante. Pourtant se dégage de lui une énergie diabolique. *Comme s'il était toujours sur le point de saisir sa dernière chance,* saisir l'humour de la situation, afin de ne pas sombrer dans le noir.

Pour la première fois, le Festival d'automne accueille le metteur en scène allemand Peter Zadek, avec la *Lulu* de Wedekind (*le Monde* du 17 février), et c'est également la première fois qu'il *présente un spectacle à Paris. Il est en effet venu à Nancy avec un* mémorable *Roi Lear*. L'histoire se passait dans un cirque miteux, la tempête qui secoue la lande était figurée par un chapeau à plume projeté sur la piste comme par un ouragan, le Fou et Cordelia étaient une seule et même actrice. Et qui l'a vue ne peut oublier *l'image finale de Lear portant sur l'épaule le cadavre nu de sa fille...* Il y eut ensuite à Nanterre un *Othello* sauvage (qui déteignait sur Desdémone), dans un coin désolé d'une colonie anachronique. Puis en 1987 la Duchesse d'Amalfi à Lyon, au Théâtre du VIIIe sur l'invitation de Jérôme Savary. Les deux hommes ont plusieurs fois travaillé ensemble.

Peter Zadek ne ressemble à aucun autre metteur en scène allemand. *« Il est notre seul satiriste »*, dit de lui Hübner, qui, au début des années 70, alors directeur du Théâtre de Brême, a fait quasiment débuter Peter Stein, Klaus Grüber et quelques autres. Zadek *est l'un des rares, et peut-être effectivement l'un des seuls en* Allemagne, à manier délibérément la provocation par le sarcasme, une sorte d'anarchisme furieux, de rage désespérée. D'autres construisent leurs spectacles, même les plus cruels, selon une logique imparable qui peut mener au bout du néant. Zadek procède autre*ment*.

Il donne l'impression de ne rien avoir à prouver, mais de vouloir à tout prix dénoncer le chaos de la vie. *« Cela ne correspond pas à une quelconque spéculation intellectuelle,* dit-il, *plutôt à des courants irrésistibles »*. Il dit aussi éprouver de la nostalgie pour l'har*monie de l'enfance, « pour la chambre fermée où on peut jouer à ce qu'on veut, où les parents entrent seulement quand ils apportent des bonbons. La vie n'est pas comme ça, elle cherche à imiter ce paradis... Derrière mes insolences, il y a cette nostalgie de ce qui est pur, entier, de ce qui n'est pas brisé. »*

Il parlait ainsi voilà quelques années, mais ces paroles peuvent exactement s'appliquer à sa *Lulu* – fille sans détour qui d'un homme à l'autre se brise – et la violence triviale du spectacle va forcément surprendre. Il est joué en allemand, français et anglais, puisque l'itinéraire de Lulu la conduit de Berlin, à Paris, et à Londres, *où elle meurt sous le couteau de Jack* l'Eventreur...

Ce sont les trois langues que parle Peter Zadek, né à Berlin en 1926 de parents juifs. En 1933, ils partent pour l'Angleterre. L'enfant grandit à Londres, traverse la guerre, le Blitz, comme un vaste jeu d'aventures. Une bombe – allemande – détruit sa mai*son. Ses parents l'envoient à Oxford. A dix-sept ans, il doit choisir :* s'engager dans l'armée ou accomplir une tâche d'utilité publique. Déjà anar, il refuse l'armée, et devient instituteur. Après la guerre, il retourne à Oxford, entre dans une troupe universitaire. Puis il suit les cours à l'école de l'Old Vic où enseigne Michel Saint Denis, disciple de Jacques Copeau, *adepte d'un langage clair de signes et de* gestes. Mais les goûts de Peter Zadek le portent plutôt vers l'expressionnisme.

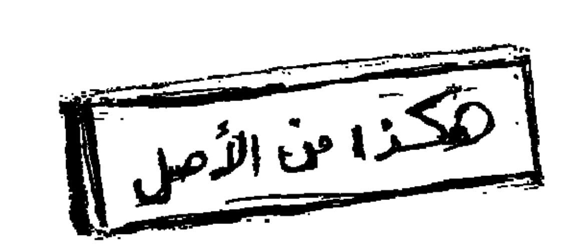
Il est engagé au fin fonds du Pays de Galle, dans un de ces théâtres où se joue un spectacle différent chaque semaine. Il y reste deux ans puis va tenter sa chance à Londres. Il y monte *les Bonnes*. Jean Genet vient, aime, lui donne les droits du *Balcon* pour Londres – c'est Peter Brook qui les obtient pour Paris.

Le Balcon fait scandale, Peter Zadek travaille mais souffre de déracinement. En 1958, un agent littéraire allemand qui veut faire jouer *Capitaine Bada*, de Jean Vauthier, à Cologne prend contact avec lui. C'est ainsi que Peter Zadek revient sur sa terre natale où il continue à souffrir de déracinement. Il est accueilli comme un hôte *anglais, ne sait plus l'allemand et travaille* avec *un* interprète. Après quatre semaines, sa langue maternelle lui revient comme s'il n'avait jamais cessé de la parler. A Ulm, Brême, Bochum, Cologne, Hambourg, Berlin, Munich, son irrespect grinçant secoue spectateurs et journalistes. A plusieurs reprises, il est nommé intendant à Bochum *et à Hambourg, où Lulu est sa dernière production.*

Le spectacle a été formidablement applaudi. *« Pour une fois »*, disait Peter Zadek qui n'aime pas se laisser aller à l'autosatisfaction. Il dérange trop pour ne pas avoir été souvent attaqué. Il n'a pas toujours travaillé selon ses choix, mais a profité de tout pour enrichir son expérience. *Il* ne s'attarde pas sur les regrets. Comme les personnages qu'il met en scène, il *« cherche le point d'innocence »* et demande au public de chercher avec lui. Il se bat pour garder le don du rêve, et aussi celui de la provocation – ce que bien entendu il nie absolument. *« Provoquer qui, contre quoi »* ?

Il met actuellement en scène *le Marchand de Venise* au Burgtheater de Vienne.

C. G.



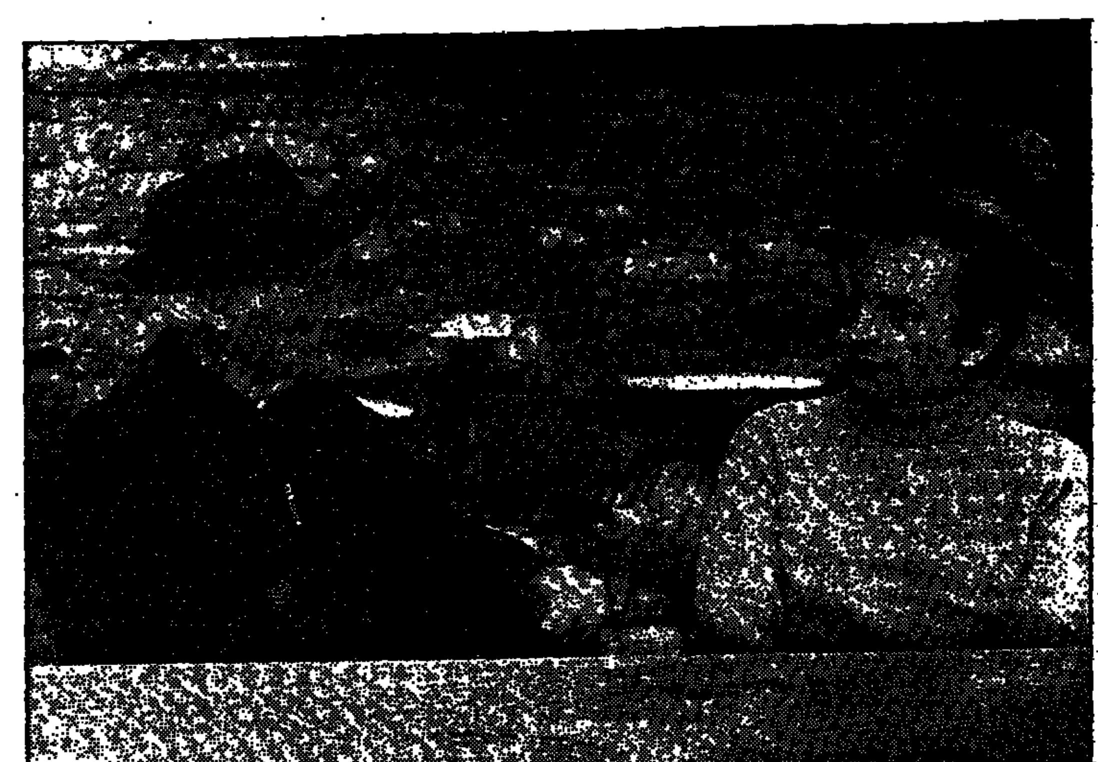
LES FRANÇAIS

« Bram Van Velde », rencontres

Que se passe-t-il quand un metteur en scène et un auteur se découvrent... Claude Regy monte « le Criminel » de Leslie Kaplan et Jeanne Champagne « Rencontres avec Bram Van Velde » de Charles Juliet, deux textes qui n'ont pas été écrits pour le théâtre. De part et d'autre, il y a eu coup de foudre. En fait, on assiste à un chassé-croisé de générations. Jeanne Champagne, comédienne qui signe sa quatrième mise en scène, a sensiblement le même âge que Leslie Kaplan. Claude Regy a débuté dans la mise en scène dans les années 60, quand Charles Juliet, connu pour son « Journal » et ses poèmes, commençait à écrire.

UN jour blanc de neige, en janvier 1987, Jeanne Champagne, actrice, metteur en scène, lit *Rencontres avec Bram Van Velde*, de Charles Juliet. Elle commence et ne quitte plus le livre, sans penser à le porter sur scène. Elle court voir et revoir les toiles du peintre, en France et à l'étranger.

Quelques mois plus tard, dans sa boîte à lettres, Jeanne Champagne trouve la lettre d'une inconnue, qui avait vu à Avignon ses deux spectacles d'après Peter Handke, *le Malheur indifférent* et *l'Enfant*. Elle lui postait les *Rencontres* avec un mot : *« Ce livre est fait pour vous. »* Ce jour-là, Jeanne Champagne avait décidé de joindre Charles Juliet. La rencontre s'est faite autour d'une passion commune pour Bram Van Velde *« peintre du retrait, du silence, du grand chemin intérieur »*, disent-ils.



Bram Van Velde et Charles Juliet

JEANNE CHAMPAGNE :

« Quand une amie peintre, Catherine Viollet, m'a fait lire ces *Rencontres*, ce fut pour moi comme le jour où la grotte de Lascaux a été révélée au monde. Comme un univers resté jusqu'alors enfoui. Employer des grands mots, des mots mystiques, est ennuyeux, mais c'est ainsi quand arrivent les moments où on est prêt à rencontrer telle ou telle personne. Hors de ces moments, on ne la voit pas. Pour un livre, pour une œuvre, c'est pareil. Je venais de monter les deux textes de Peter Handke, j'étais en pleine traversée du désert. La peinture de Bram Van Velde, ses mots sont arrivés juste à ce moment de silence, très important pour moi.

» Puis j'ai trouvé la lettre. Personne ne savait mon désir de faire quelque chose avec ce livre ! Charles Juliet a aimé cette histoire, il m'a dit : *« Vous êtes en chemin avec le livre. »* Je l'ai rencontré. Je n'étais pas prête, mais j'ai plongé. Si on se préserve trop, il ne se passe rien. Plonger. C'est un mot de Bram Van Velde.

» Le chemin de Bram van Velde, comme celui de Charles Juliet est d'une telle exigence ! Je pensais qu'il fallait d'abord, en retour, donner aussi quelque chose. Après, peut-être, on pourrait parler. Il a eu la même attitude que Peter Handke quand je lui avais raconté mon désir de monter *le Malheur indifférent* et *l'Enfant*. Il m'a dit : *« C'est vous maintenant, votre lecture, votre vérité. »* Il me renvoyait à moi-même.

» Mais il ne fallait pas en rester là. Le travail sur le texte a été difficile. Chacune des rencontres, qui ont duré de 1964 à 1981, a été importante. Je voulais retrouver leur force, et leurs silences. Puisque, comme le raconte Charles Juliet, ils passaient des après-midi entiers sans parler. Ce peintre devait avoir une aura extraordinaire. Et ce jeune garçon qui veut écrire, encore empêtré dans l'obsession du suicide, écoute, emmagasine, cherche et ne sait pas, revient parfois sur les mêmes questions. Pour cette raison, je crois, Bram Van Velde a pu parler : il était devant quelqu'un qui veut apprendre. Le livre s'appelle *Rencontres* et non Conversations.

» Je peux rester des heures devant une toile de Bram Van Velde, je chemine à l'intérieur. Son silence me mène loin. Chacune a une urgence, comme si, à chaque fois, c'était la dernière. Bram dit dans ces *Rencontres* cette chose très belle : que ses toiles ne désespèrent pas. Qu'il a toujours cherché la vie. Il n'a pas besoin de nous, mais nous avons besoin de lui. Besoin de réentendre ce qu'il dit sur l'art, la création. Il ma amené aussi à relire Beckett, son ami. Cette lecture m'a éclairée, et je me rends compte que tout ce que j'ai fait, ce que j'ai cherché tourne autour de l'apprentissage, du « chemin ». Apprenti. J'aime bien ce mot. »

CHARLES JULIET :

« Bram Van Velde se méfiait des mots, mais savait dire des choses très percutantes. Elles jaillissaient du plus profond de lui. Elles peuvent concerner celui qui est en chemin. Le spectacle, même si l'idée m'en a d'abord semblé insolite, peut avoir cette utilité. Je l'imagine avec une grande concentration, une grande énergie intérieure.

» Bram vivait dans le silence, le retrait. Il m'a appris qu'il faut savoir se livrer, se donner, hors de tout narcissisme, de tout exhibitionnisme, avec cette retenue qui fait que le don n'est plus une manière d'attirer l'attention sur soi. Mais une manière de transmettre ce que l'on possède de meilleur. Si on ne se livre pas, que peut-on donner, en amitié, en amour, dans la peinture, l'écriture...

» J'ai noté ses paroles, parfois de mémoire. Mais fidèlement, sans penser à en faire un livre. Simplement parce que je ne voulais pas les perdre. Je n'avais aucun effort à faire. Ce que Bram disait était tellement fort, j'en éprouvais à cette époque un tel besoin, que chaque mot s'imprimait en moi. Plus tard, j'ai pensé que j'avais retranscrit « mon » Bram Van Velde.

» J'avais trente ans quand je l'ai rencontré. L'enfant de troupe que j'avais été venait d'entrer en écriture. Il a provoqué chez moi une telle remise en cause que je ne pouvais le mettre à distance. Mais toute rencontre passe sans doute par la perception de l'autre à travers sa propre sensibilité. Et si Bram m'a parlé, c'est bien qu'il y avait accord. Certains mystiques disent que lorsqu'ils ont vécu une seule fois un moment bouleversant, ils consacrent leur vie à essayer de le retrouver. Bram était de cette famille-là. Son seul besoin était de rester disponible, à la merci de ce qui pouvait advenir.

» Moi aussi, j'avais vécu sans la choisir une très grande solitude. Quand je l'ai rencontré, j'avais l'impression de pouvoir parler pour la première fois avec quelqu'un. Même sans retour vers moi. J'étais en pays de connaissance. Il disait : *« Le voulu révèle très vite ses limites... La difficulté est de ne plus vouloir maîtriser, dominer les choses. »* L'écriture aussi exige cet état de réceptivité. Il faut se laisser traverser. Et le chemin est long. Même si l'on sait dans sa tête, il faut beaucoup de temps pour se reconstituer, se réordonner.

» Pour cette raison, je crois, un grand nombre d'artistes ont peint ou écrit le meilleur de leur œuvre après cinquante ans. Pour moi, Bram a peint ses plus belles toiles après soixante-dix ans. C'est dire le long chemin à parcourir pour atteindre une liberté intérieure. *« Seule la main qui efface peut écrire la chose vraie »*, dit Maître Eckart. C'est-à-dire : *« Seul celui qui s'efface peut écrire la chose vraie. »* Bram Van Velde a su s'effacer. Il disait : *« Je suis un être sans défense. »* C'était vrai. »

ODILE QUIROT.

★ Les *Rencontres avec Bram Van Velde* sont parues chez Fata Morgana. Outre son *Journal* (chez POL), Charles Juliet a publié des *Rencontres avec Samuel Beckett*. Sa pièce *Ecoute la nuit* est disponible chez Michel Chomarat, Maison du livre de Pérouges (78-62-88-59).

Cosmopolite

Geoffrey Madge à la conquête

GEOFFREY MADGE, c'est l'inconnu du programme musical de ce Festival. Il est pourtant très célèbre aux Pays-Bas, sa patrie d'adoption. Ce pianiste est d'origine australienne, comme Roger Woodward (autre invité cette année). Comme ce dernier, il donne beaucoup de concerts de musique contemporaine. Mais il enseigne paisiblement au Conservatoire de La Haye, joue volontiers Beethoven ou Schubert, et travaille sous le regard profond de Bartok dont la photo attend d'être accrochée dans son salon.

Il n'a rien d'un original. Ni d'un maniaque des entreprises pianistiques risquées. De grandes mains ? Non : moyennes et potelées. Un entraînement de sportif du clavier ? Ni arpèges ni gammes chaque matin mais beaucoup de lecture de partitions, de travail à la table, de réflexion, de discipline et de concentration. Pourquoi d'ailleurs poser ces questions ?

Parce que Geoffrey Madge, qui donnera son premier concert en France le 9 octobre, apportera dans ses bagages une partition de deux cent cinquante-deux pages (la longueur approximative de seize sonates de Beethoven) dont l'exécution, coupée de deux entractes, s'étendra sur cinq heures environ.

Performance ? Plutôt un hommage filial. Geoffrey Madge se réjouit de faire ce soir-là découvrir à la France un compositeur dont le nom n'y avait à peu près jamais été prononcé : Kaikhosru Shapurji Sorabji, Anglais d'origine indienne, virtuose glorieux dans les années 30, auteur d'œuvres nombreuses et généralement injouables — grand-messe de mille pages, symphonie démesurée, sept concertos pour piano, — vieux monsieur aujourd'hui retiré du monde à plusieurs encablures de Londres, messie pour quelques apôtres qu'il s'est toujours employé à écarter, pour n'en sélectionner qu'une poignée en cinquante ans. Car on ne joue Sorabji que si l'on a obtenu son autorisation !

*Geoffrey Madge, après vingt ans à peu près de mise en condition, a passé l'épreuve du feu avec succès. Il est donc désormais autorisé à affronter en public les étagements polyphoniques vertigineux (écrits sur trois, cinq, voire six portées), les fusées de pure virtuosité enserrées dans un contrepoint rigoureux, les polyrythmies diaboliques, les clusters et nuages de notes imprimés sur les kilos de papier de l'*Opus clavicembalisticum*, somme de toutes les audaces pianistiques répertoriées.*

« Une œuvre physique, *dit l'interprète*, mais également une vaste construction intellectuelle : un édifice en trois parties, progressant avec des paliers jusqu'à la dernière fugue à quatre sujets. Toutes ces fugues sont évidemment abstraites, *mais l'interprète* est invité simultanément à un engagement corporel sans équivalent dans la littérature pianistique.

» Comme dans les *Trente-trois Variations Diabelli* de Beethoven, il faut exécuter une forme fragmentée sans jamais perdre conscience, trois heures et cinquante minutes durant, des lignes de force et de la construction d'ensemble. Cette durée sans précédent dans une œuvre pour piano seul la rend infiniment plus difficile à jouer que la *Deuxième sonate* de Boulez ou les *Klavierstücke* de Stockhausen. Comme chez Xenakis, mais aussi comme dans les grandes œuvres pour orgue de Bach, certains passages de virtuosité sont des objets visuels, figurations symboliques, purs graphismes.

» L'influence impressionniste, de Debussy ou de Szymanowski, est néanmoins sensible. Les annotations écrites entre les portées évoquent fréquemment les phénomènes naturels (« volcanique », « comme un éclair »). A ces indications laconiques se mêlent à l'occasion de vrais textes écrits.

» Très influencé dans sa jeunesse par Busoni et par Rachmaninov, lui-même très bon pianiste, Sorabji est en fait le continuateur des grands virtuoses du dix-neuvième siècle. Mais le son de sa musique est très différent de celui de Godowksy ou de Liszt. Piano orchestral, c'est vrai, comme celui des transcriptions de Liszt, mais piano orchestré avec plus de tempérament et de gourmandise pour les timbres eux-mêmes : on peut dire que Sorabji est un peu le Berlioz du piano.



Geoffrey Madge



Sorabji

» *A la tradition du siècle passé* appartient encore son goût pour les paraphrases et les jeux de *miroir. Sa dernière œuvre, qui* m'est dédiée, est une paraphrase de l'*Arlecchino* de Busoni, lui-*même parodie d'opéra...*

» Mon professeur de piano avait très bien connu Busoni. Adolescent, je jouais Brahms. « Joue plutôt du Busoni », m'a-t-elle dit. Elle m'a donné la partition de *la Toccata*, m'a expliqué comment l'auteur la jouait, m'a dit de revenir quand je la saurais. Il m'a fallu quelques semaines pour y arriver. « Si tu peux jouer cela, » m'a-t-elle alors déclaré, tu peux » jouer aussi Sorabji. »

» Sur Sorabji, je ne savais que ce que les encyclopédies racontaient : figure pianistique légendaire dans les années 30; interdiction de jouer ses œuvres sans son autorisation. Je vivais encore en Australie. Impossible de me procurer ses partitions. J'ai tout de même déniché un catalogue de son éditeur anglais — quinze œuvres avaient été publiées avant guerre. J'ai écrit.

» Un matin, j'ai reçu un gros paquet. C'était l'*Opus clavicembalisticum*. J'avais quatorze ans, *ma mère m'a traité de fou, je lui ai* donné raison. Puis j'ai lu la dédicace, elle m'a intrigué (1). J'ai ouvert la partition à la première page et j'ai essayé de la jouer.

» Il faisait très chaud, mes fenêtres étaient ouvertes, mes voisins ont dû souffrir. Car à la fin de la journée, je n'étais toujours pas arrivé à la jouer, cette première page. J'ai abandonné.

» Un an plus tard, un ami pianiste m'a lancé un défi : « C'est » tout simplement injouable. » *Parions que dans un an tu » n'auras toujours pas pro-* » gressé. » Alors je me suis inventé de nouvelles méthodes de travail (*ma façon d'enseigner en a* aujourd'hui hérité), toutes sortes de manières de s'entraîner, des exercices particuliers. Chaque jour, je lisais la partition pour m'en imprégner. Plus j'avançais, moins je doutais qu'il y avait là une œuvre immense.

» A la fin de l'année, je jouais l'*Opus clavicembalisticum* en entier. Il me fallait plus de cinq

LES FRANÇAIS

« Le Criminel », une attente

LESLIE KAPLAN dit ne pas aller souvent au théâtre, mais le jour où Claude Regy a pris contact avec elle, elle avait vu deux de ses spectacles : *le Parc*, de Botho Strauss, et *Intérieurs*, de Maeterlinck.

C'est par l'intermédiaire de Marguerite Duras que Claude Regy a rencontré Leslie Kaplan. En lisant un entretien des deux écrivains paru dans *l'Autre Journal*. C'est Leslie Kaplan qui lui a fait découvrir le poète Wallace Stevens, dont il a monté en juin dernier *Trois voyageurs regardent un lever de soleil*.

CLAUDE REGY :

« Marguerite Duras, à propos de *l'Excès, l'usine*, le premier livre de Leslie Kaplan, parle d'une écriture presque mallarméenne et de la violence sous-jacente dans cette économie de mots, dans ces phrases qui laissent des blancs. J'ai acheté les trois livres parus à l'époque. J'ai commencé par *le Criminel* qui m'a beaucoup impressionné. Puis *le Livre du ciel*, un poème d'amour avec en contrechamp une force destructrice. Dans *l'Excès, l'usine* j'ai beaucoup aimé le retrait, cette façon de ne pas parler de la condition ouvrière, mais d'en faire un lieu de non-humanité, au-delà de la souffrance, un lieu où la douleur elle-même est confisquée.

» Je cherchais alors un texte à l'écart du théâtre, avec l'idée non pas d'adapter un livre pour la scène, mais de continuer à creuser un système que j'avais un peu découvert avec Marguerite Duras dans *Eden cinéma*. Dissocier les voix de l'image, organiser des images muettes plus ou moins en correspondance avec un texte dit dans un micro, pour que la voix sonne « *intérieure* » comme un texte lu ou en train de s'écrire.

» On pourrait penser que je renie le théâtre, mais j'ai plutôt l'impression d'un retour aux sources. Ce type de recherche m'intéresse plus qu'une pièce écrite avec des personnages plus ou moins psychologiques, et des dialogues qui orientent vers un naturalisme, un réalisme de la conversation.

» La substance même du *Criminel*, ce ne sont pas tellement les mots que les prolongements imaginaires, les souvenirs mêlés composant une matière fluide qui réunit plusieurs personnes. Ici un parricide, un jardinier dont on subodore qu'il a tué sa femme, une fille détruite par sa mère abusive. Ils vivent en collectivité dans ce qui est désigné comme le « château », vraisemblablement une clinique pour malades mentaux. On y retrouve les racines primitives de l'humanité que sont le meurtre et l'inceste. On touche là à des secrets absolus dont grand nombre d'auteurs, Bataille *en premier, ont parlé. Dont on* sait bien, si on ne vit pas la tête sous le sable pour sauvegarder une morale apparente, qu'ils sont en nous.

» Dans le *Criminel*, le mot est pris au sens générique, il n'y a pas de crime, mais le souvenir de tous les crimes. Peter Handke et Bortho Strauss, eux aussi, font revenir de grands pans mythiques sous le quotidien le plus absolu. *« Il y a une grande violence partout, neutre et sans acte, une attente. »* Cette phrase de Leslie Kaplan est presque une définition de mon travail.

» Leslie Kaplan m'a fait confiance. On a beaucoup parlé de ses livres. Elle m'a apporté des illustrations, des reproductions du Musée de l'art brut, un poème de Wallace Stevens, *Une chandelle une sainte* dans lequel il est question de la nuit, de la folie, d'une image archaïque de la femme. Selon elle, la folie est d'abord un lieu d'ouverture où tout est possible, mentalement.

» Elle m'a laissé la responsabilité de l'adaptation. Elle ne voulait pas écrire un *Criminel* bis, alors que Marguerite Duras, par exemple, adore ça. Nous étions convenus qu'elle ne viendrait pas aux répétitions. »


JOHN FOLEY
Leslie Kaplan

LESLIE KAPLAN :

« J'ai souvent des difficultés avec le théâtre, mais justement, c'est autour de cette difficulté que j'ai rencontré Claude Regy. Au théâtre, dans la littérature en général, je n'aime pas ce que j'appellerais le naturalisme, un héritage du dix-neuvième siècle. C'est-à-dire qui entend mettre en scène, ou écrire, la réalité objective, avec ce que cela comporte de savoir, de maîtrise sur ce que l'on croit connaître. La psychologie, la sociologie avec leurs catégories, enferment les gens, estimant par exemple qu'un ouvrier doit penser de telle façon...

» Le réel et non la réalité m'intéresse au théâtre comme dans mon écriture. *Le réel laisse* toujours place à l'étonnement, à l'inattendu, à la rencontre. Entre l'écrivain et le lecteur, entre le spectateur et le metteur en scène. Avec le réel, rien n'est jamais donné à l'avance. On ne gave ni le spectateur ni le lecteur. Tout peut arriver, c'est évidemment très précaire, mais cela vaut la peine.

» Dès que j'ai commencé à parler avec Claude Regy, j'ai vu qu'il avait saisi ce que je veux faire passer. Donc je lui fais confiance. En même temps, il reste un lecteur, avec sa vision. Mais cette liberté devant le texte fait partie de ce que je souhaite.

» Dans mon parcours, *le Criminel* a été pour moi le moment où la parole pouvait exister, alors que mes deux premiers livres étaient silencieux. L'idée de mettre en scène ce moment précis m'a certainement plu. Claude Regy m'a posé des questions sur *le château, le criminel... Bien sûr*, j'avais une demande, une exigence. Elle fait partie de l'échange ! Il faut quand même s'accorder sur l'essentiel. La folie ne devait pas être surdramatisée, mais au contraire minime, comme un petit dérèglement inquiétant.

» La représentation va certainement me provoquer. C'est pour cela que je l'ai souhaitée. Comment la voix, le corps, sont-ils placés ? Avec quelles lumières, quels sons, quels objets ?

» Qu'est-ce qu'un crime ? Une transgression ? Une parole ? Je recoupe sans cesse ces questions, et je crois que le théâtre peut être un lieu où on les entend de façon particulière. Il fait partie pour moi de la littérature, et sur ce point aussi je sais que je rencontre Claude Regy.

» En écrivant *le Criminel*, j'ai lu et relu *Hamlet*. Et cet été *la Mouette*, parce que je trouve inouïe cette phrase de Tchekhov : *« Bon ça se passe autour d'un lac, on parle beaucoup littérature et il y a cinq tonnes d'amour. »*

O. Ot.

★ *Le Criminel* est paru aux Editions POL.


Le manteau, 1962

Etienne Martin, le mage

Au commencement il y eut des figures de *Nuits* et de *Couples*. *Puis il y eut des plâtres dont l'aspect complexe d'architec*tures alvéolées annonçait, dans les années 50, la première *Demeure*. C'est avec celle-ci, sorte d'habitat troglodyte, que l'œuvre d'Etienne Martin a pris l'ampleur d'une construction mentale, d'un lieu de mémoire explorable, explorée consciemment, pièce après pièce, avec ses ombres et ses recoins, ses caves et ses terrasses, ses murs et ses ouvertures, ses couloirs, ses passages ; avec ses habitants, mortels et divins.

« Je me suis souvenu de mon enfance et j'ai dessiné ma maison. Une maison. Cette maison, c'est moi. Moi avec mes contradictions, et les pièces sont le cheminement de ma pensée, de ma vie avec toutes les époques », dira un jour le sculpteur. Pour l'anecdote, on peut ajouter que la source autobiographique dont découle l'œuvre depuis trente ans et plus, que cette maison de la naissance (en 1913) et de l'enfance était une grande bâtisse à Loriol, un village de la Drôme, où Etienne Martin a vécu avant d'aller faire les Beaux-arts à Lyon.

Célébrée dans les années 70 aux Etats-Unis et en Europe, en particulier en Allemagne jusqu'à la Documenta V (Kassel, 1972), puis étrangère à toute une génération, celle des années 70, qui l'a envoyée aux oubliettes de l'école de Paris, avec celle de Stanly et de quelques autres, l'œuvre d'Etienne Martin, qui est l'homme Etienne Martin, personnage singulier, et néanmoins académicien, sorte de mage, a toujours eu des fidèles.

Son œuvre tournée, retournée vers le dedans et toujours en perpétuel mouvement d'arrachement vers le dehors, est polymorphe. Tour à tour coque, cocon, ventre, coquille éclatée, ruine d'église, puits et source, manteau (de tissus, de cordes, d'oripeaux somptueux, qui s'enfilent comme un poncho), maison, paysage et astre, tantôt modelé dans le plâtre blanc grumeleux, abrupt et grossier, tantôt extraite de la racine tourmentée de l'arbre dont le ciseau du sculpteur a suivi le mouvement de croissance naturelle, cette œuvre *n'a pas forcément « belle » apparence. Mais toujours elle rayonne* d'énergie.

GENEVIÈVE BREERETTE.

de l'Himalaya

heures, sans compter les arrêts, mais je la jouais. J'en ai donné quelques extraits lors d'un concours du Conservatoire, les *professeurs ont quitté leur siège* pour venir regarder la partition de près, ils étaient tout intrigués. Mais impossible de révéler l'identité de l'auteur : Sorabji ne m'avait toujours pas donné son autorisation.

» *Puis j'ai reçu un prix en Aus*tralie, j'ai gagné l'Europe, composé des programmes avec les *Variations Diabelli* et la *Deuxième Sonate* de Boulez. En 1968, le directeur du Festival de Hollande m'a invité à donner un concert. Je *me suis mis sérieusement* à rêver : et si j'arrivais à l'obtenir, cette autorisation ?

Le hasard m'a favorisé, une soprano anglaise m'a présenté à un proche de Sorabji, qui a promis de m'aider. Dès le lendemain, cette *personne me téléphonait* : « Le maître vous a entendu jouer du Busoni et de l'Alkan. Il veut vous voir rapidement. Venez dans quinze jours avec l' *Opus clavicembalisticum* en entier. »

» Jusqu'alors, j'avais eu de la chance. Mais j'ai senti venir la claque décisive. Entre Boulez, Stockhausen et Busoni, je me suis remis à Sorabji, j'ai travaillé tous les soirs. Puis j'ai sollicité les conseils de cet ami qui m'avait aidé. Je suis arrivé chez lui à 11 heures du soir. On a travaillé jusqu'à 6 heures du matin. A 8 heures, nous avons pris le train pour gagner la propriété où Sorabji vit retiré. C'était en 1981.

» Sorabji nous avait prévenus qu'une minute de retard ou une minute d'avance le rendait furieux. Nous sommes arrivés pile. J'étais fatigué. Il m'a fait asseoir et a versé du vin dans un verre : « Il va falloir tout jouer. Voulez-vous vous mettre tout de suite au piano ou boire d'abord ? » J'ai évidemment refusé le verre.

» Dans la pièce, il y avait deux pianos, *un Steinway de 1874 et* un piano américain de 1905. *« Le Steinway*, a-t-il dit, *je le destine à des circonstances particulières, c'est un instrument magnifique... jouez sur l'autre. »* Il avait alors quatre-vingt-cinq ans. Il s'est *assis et il a écouté.*

» Bien plus tard, il m'a regardé : « My dear boy ! Très bon contrôle de la forme !...

– Et l'autorisation ? », a risqué l'ami.

J'ai commencé à transpirer.

« Mais comment donc ! s'est exclamé Sorabji, aucune objection. ! »

C'est là qu'il m'a raconté que l'œuvre n'avait plus été exécutée intégralement depuis 1930, qu'à l'époque il l'avait jouée lui-même à Glasgow (c'était dans une semaine de musique contemporaine où jouaient également Bartok et Metner), même lui en était sorti brisé.

» C'est quelqu'un de mystique par nature. Un mysticisme comparable à celui de Scriabine et de Szymanowski. Sa *façon d'écrire*, qu'il s'agisse de notes ou de mots, procède du taoïsme. Le fait qu'il compose une musique si difficile n'est qu'une conséquence de son envergure spirituelle. Il ne recherche pas la difficulté pour elle-même. C'est sa pensée – il pense trois fois plus vite que tout le monde – qui se concrétise naturellement dans la difficulté. On peut donc comparer l' *Opus clavicembalisticum* à l' *Ulysse* de Joyce.

» Moi non plus, je ne recherche pas systématiquement les œuvres difficiles. Celle-ci, je sais que dans trois ans je ne pourrai plus la jouer pour des raisons de simple résistance physique. Mais Schubert, d'une autre façon, est aussi difficile. Et il se peut que la sonate « Hammerklavier », l'opus 106 de Beethoven, ait paru aussi inaccessible *aux pianistes de 1816 que l' Opus clavicembalisticum* le paraît aux pianistes d'aujourd'hui. Cette sonate n'a d'ailleurs été exécutée que quarante ans après avoir été composée.

» Pourquoi puis-je jouer Sorabji ; pourquoi d'autres pianistes, avec une technique égale, n'y parviennent-ils pas ? Je pense que ce qu'on appelle « technique » n'est qu'une illusion. L'un joue plus vite que les autres, l'autre domine plus facilement les difficultés polyphoniques, un troisième brille par sa musicalité et sa sonorité. L'*Opus clavicembalisticum* fait appel simultanément à ces trois facultés.

» J'ai appris à force de fréquenter cette musique, en rapport direct avec ce qu'a vécu Busoni, que ce n'est pas l' *ego* qui fait la technique. C'est au contraire en s'oubliant soi-même, en se déconnectant intérieurement, en se détachant, en se libérant, qu'on décuple ses possibilités.

» Quand j'ai finalement exécuté en public l'*Opus clavicembalisticum*, c'était en 1982 au Festival de Hollande. Le concert était enregistré en direct (2) et télévisé. Deux pianos m'attendaient sur la scène ; derrière étaient cachés des serviettes, de l'eau, des boissons remontantes. Le producteur de l'émission avait très peur que j'aie une attaque. Au premier entracte, il s'est précipité pour me porter.

» L'émission a finalement dépassé l'horaire qui lui était réservé : les applaudissements ne voulaient pas s'arrêter. Un ministre a été alerté. Il a donné son autorisation pour que le journal télévisé soit retardé. »

Propos recueillis par
ANNE REY.

(1) *« A mes deux amis (n'en faisant qu'un) Hugh M'Diarmid et C. M. Cerieve, en gage de gloire éternelle des rares hommes bénis et sanctifiés, et dans l'exécration de ceux, nombreux, dont la louange mérite la damnation éternelle. »*

(2) Un enregistrement hollandais paru chez Royal Conservatory Series. (PO Box 324, 2 501 CH, La Haye). Geoffrey Madge a, d'autre part, enregistré « Live », l'intégrale de l'œuvre pour clavier de Busoni - 1 coffret de 6 CD Philips.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

EXPOSITIONS

Centre Georges Pompidou

Plateau Beaubourg, rue Saint-Martin (42-77-12-33). Les mer., ven. et dim. de 10 h à 22 h.

LES ANNÉES CINQUANTE – DES IMAGES ET DES VOIX. Studio 5 - information Cci. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre.

LES ANNÉES CINQUANTE. Entre le béton et le rock. Galerie du Cci. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre. Quelques problèmes de l'art contemporain, grande galerie. Petit foyer. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre.

ARCHI-TRAIN. Atelier des enfants. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 24 septembre.

BERLIN : LES AVANT-GARDES DU MOBILIER. Galerie des brèves Cci. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 3 octobre.

DES MAISONS COMME DES TABLEAUX. Habitat populaire du Nordeste brésilien. Centre d'information Cci. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 3 octobre.

DESIGN FRANÇAIS, 1960-1990. Forum. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

DESSINS DE TADEUSZ KANTOR. Petit foyer. Entrée : 22 F. (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre.

LA HUNE. Salle d'art graphique. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre.

HÉROS DE PAPIER – LES RÉCITS COMPLETS DES ANNÉES CINQUANTE. Salle d'actualité. Entrée : 22 F. (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

IMAGES D'UNE GUERRE. Galeries contemporaines. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 21 novembre.

IMPRESSIONS DANSE. Vidéo danse. Grand foyer. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 21 novembre.

LE PETIT LAROUSSE (1906-1989) : DE LA TRADITION A L'ÉLECTRONIQUE. Galerie de la BPI. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre.

PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE A NEW YORK EN 1948. Galerie du forum. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 21 novembre.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France, place Henri-de-Montherlant (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 9 h 30 à 21 h 15, sam., dim. de 9 h à 17 h 30.

CÉZANNE. Les années de jeunesse 1859-1872. Entrée : 30 F. Jusqu'au 1er janvier.

Palais du Louvre

Entrée provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h.

L'AN V : DESSINS DES GRANDS MAITRES. Pavillon de Flore (2e étage). Entrée : 20 F (gratuit le dim.). Jusqu'au 26 septembre.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES 1984-1987. Pavillon de Flore (entrée basse). Jusqu'au 26 septembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

EUGÈNE LEROY, RÉMY ZAUGG. Arc. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 septembre.

Grand Palais

Av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower.

VIEIRA DA SILVA. (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F (16 F le sam.). Du 24 septembre au 21 novembre.

MOI ET LES AUTRES, PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

XIVe BIENNALE INTERNATIONALE DES ANTIQUAIRES. Avec la haute joaillerie de France et le Livre Rare. Balcons. T.l.j. sf dim. de 11 h à 23 h, dim. de 10 h à 20 h. Entrée : 50 F. Du 22 septembre au 9 octobre.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (46-42-13-13). Mar., jeu., ven. de 10 h à 18 h, mer. de 12 h à 21 h; sam., dim. et jours fériés de 12 h à 20 h. Fermé le lun.

LE CUIR TOUJOURS. Espace Marie Curie. Entrée : 30 F (Cité pass.). Jusqu'au 4 janvier.

LA VIGNE ET LE VIN. Espace Diderot. Entrée : 30 F (cité pass). Du 22 septembre au 30 janvier.

Musées

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des artistes modernes, *1929-1958*. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Du 23 septembre au 29 janvier.

BOUCHERON. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (42-89-04-91). T.l.j. de 11 h à 18 h, nocturne mer. jusqu'à 23 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 31 octobre.

D'AXOUM A GONDAR. Monnaies et manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque Nationale. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

DANSEURS ET BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS DEPUIS 1671. Musée de l'Histoire de France, archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). T.l.j. sf mar. de 14 h à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 17 octobre.

ERWIN EISCH. Peintures, verres, dessins ou le verre perverti. Musée des Arts décoratifs, centre du verre, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf dim. et lun. matin de 10 h à 17 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 13 novembre.

ELLIOTT ERWITT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'exposition Robert Mapplethorpe). Du 23 septembre au 30 novembre.

LES FÊTES AU JARDIN DES TUILERIES (1662 - 1914). Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 15 F, (8 F dim.). Jusqu'au 3 octobre.

PIERRE GATIER. 1878-1944. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 22 F. Jusqu'au 2 octobre.

LE GRAND PRIX DE L'AFFICHE *CULTURELLE* 1988. Michel Quarez, Grapus, Alain Le Quernec, Philippe Apeloig. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

RAOUL GUÉRIN. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 14 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 décembre.

ICONES DE BULGARIE, ÉCOLES DE TRYAVNA. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.

KIKOINE-YANKEL-CHANA ORLOFF. Peintures-sculptures. *Musée Bourdelle*, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 octobre.

ROBERT MAPPLETHORPE. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'exposition Elliott Erwitt). Du 23 septembre au 15 novembre.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

GUNTER RAMBOW. Affiches. Bibliothèque nationale, salle Mortreuil, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

LE ROCK RUSSE A L'AFFICHE. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

TRÉSORS SACRÉS, TRÉSORS CACHÉS. Patrimoine des églises de Seine-et-Marne. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Nocturne ven. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 19 octobre.

VISAGES DE LA DANSE. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 20 novembre.

VRAI OU FAUX ? Copier, imiter, falsifier. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

Centres culturels

AFFICHES JAPONAISES 1986-1988. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 29 octobre.

ERWIN EISCH. Œuvres sur papier. Gœthe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 13 octobre.

L'ENRACINEMENT 1700-1760. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine *(45-51-35-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h.* Jusqu'au 15 octobre.

HANS HARTUNG. Œuvres nouvelles. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne. T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 23 octobre.

IMAGES ET LATITUDES. Six artistes de Washington. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 24 octobre.

MEHDI QOTBI. Rencontres écrites. Institut du monde arabe, salle d'actualité - 2e sous-sol, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 22 octobre.

LA MODERNITÉ DE CONSTANTIN GUYS. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 octobre.

LAURENT MULOT. Alpha du Lion, 99 bis, rue de Meaux (42-39-22-3). Jusqu'au 12 novembre.

TRÉSORS D'ART SACRÉ A L'OMBRE DU VAL-DE-GRACE. Mairie du Ve, 21, place du Panthéon. T.l.j. de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 31 octobre.

FRITZ WINTER (1905-1976). Peintures et dessins de la Fondation Fritz Winter. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 novembre.

XXVe SALON DES PAPIERS ANCIENS ET DE COLLECTIONS. Espace Austerlitz, 28, quai d'Austerlitz. T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 30 F. Du 22 septembre au 26 septembre.

Périphérie

BIÈVRES. Métamorphoses de Dany Cotton. Peintre photographe. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-03-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 29 novembre.

IVRY-SUR-SEINE. Situation. Joisten, Véronique Joumard, Marylène Negro, Jean Berthet, Pierre Tual. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 16 octobre.

MONTROUGE. XXXIIIe Salon de Montrouge. Bibliothèque, 32, rue Gabriel-Péri (42-54-02-91). T.l.j. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 26 octobre. XXXIIIe Salon de Montrouge. Hôtel de Ville, 11, place Jules-Ferry (46-54-02-91). T.l.j. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 26 octobre. Jeunes artistes Belges. Galerie Maeght Montrouge. 11, pl. Jules-Ferry (47-46-86-10). Jusqu'au 26 octobre. XXXIIIe Salon de Montrouge. Centre administratif, 2, av. Emile Boutroux (46-54-02-91). T.l.j. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 26 octobre.

PARIS-LA DÉFENSE. L'art contemporain à la Défense. Les années 80 vues par cinq galeries. Art 4, Patrimoine du monde, 15, pl. de La Défense (49-00-15-96). Du 23 septembre au 6 novembre.

PONTOISE. Hans Steinbrenner. Musée de Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 octobre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le Trésor de Rethel. Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de *13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F (8 F dim.)*. Jusqu'au 28 novembre. Louis XIV à Saint-Germain-en-Laye. 1638-1682, de la naissance à la gloire. Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h. Entrée : 15 F. Du 24 septembre au 27 novembre.

Galeries

ABRAHAM DAVID CHRISTIAN. Les chemins du monde. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 29 octobre.

HÉLÈNE AGOFROY, JEAN CLAREBOUDT, KEIJI UEMATSU. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 27 septembre.

JEAN-MICHEL ALBEROLA. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 12 octobre.

DONALD ALBERTI. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 30 octobre.

JEAN-PAUL ALBINET. Galerie Antoine Candau, 15 et 17, rue Keller (43-38-75-51). Jusqu'au 20 octobre.

CARL ANDRÉ. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-04-25). Jusqu'au 10 octobre.

HENRI BASSMADJIAN. Galerie *Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37).* Jusqu'au 10 octobre.

JEAN-PIERRE BERTRAND. Galerie *de France, 50-52, rue de la Verrerie* (42-74-38-00). Jusqu'au 8 octobre.

YVAN LE BOZEC. Galerie Polaris, *25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27).* Jusqu'au 22 octobre.

JACQUES BUSSE. Œuvres des années *50. Galerie Arnoux, 27, rue Guénégaud* (46-33-04-66). Jusqu'au 30 septembre.

LUIS CABALLERO. Galerie Albert Lœb, *12, rue des Beaux-Arts* (46-33-06-87). Du 22 septembre au 29 octobre.

LUCIANO CASTELLI. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 31 octobre.

CHOIX POUR UN COLLECTIONNEUR. Galerie Nane Stern, 25, av. de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 15 octobre.

LYNNE COHEN. Occupied territory. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 15 octobre.

ROBERT COMBAS. La Guerre de Troie. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au *13 octobre. les batailles*. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (42-71-20-50). Jusqu'au 13 octobre.

BILL COSTA. La Locomotive, 90, bd de Clichy (42-57-37-37). Jusqu'au 1er octobre.

BERNARD COUSINIER. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 14 octobre.

TONNY CRAGG. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 14 octobre.

JUTTA CUNY. Galerie Clara Scremini. 39, rue de Charonne (43-55-65-56). Jusqu'au 15 octobre.

LIGIA D'ANDREA, AGNÈS MAES. Galerie l'Aire du verseau, 119, rue Vieille-du-Temple (48-04-86-40). Jusqu'au 13 octobre.

DAMIEN DE LEPELEIRE. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 8 octobre.

CHRISTIAN ECKART. Galerie Lage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 8 octobre.

ALAIN GRAU, ALBERT HADJIGANEV, CHRISTOPHE KAWALKO. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne *(45-51-00-85). Jusqu'au 1er octobre.*

LES GRAVEURS DES ANNÉES 50. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 1er novembre.

LAURENT HOURS. Peintures. Galerie Jacqueline Felman Bastille, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 25 octobre.

INFORMATION FICTION PUBLICITÉ. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). *Jusqu'au 8 octobre.*

PIERRE JAHAN. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 8 octobre.

EDWARD ET NANCY KIENHOLZ. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 15 octobre.

YURI KUPER. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 29 octobre. Galerie Rambert, 4, *rue des Beaux-Arts (43-29-34-90).* Jusqu'au 29 octobre.

PIETER LAURENS MOL. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 8 octobre.

MATHELIN. 1905-1981. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Du 22 septembre au 22 octobre.

JOSEPH MCKENZIE. Photographies de 1947 à 1987. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 11 octobre.

MUNTADAS. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 11 octobre.

NOUVELLE FIGURATION. France - années 60. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 8 octobre.

MICHEL PARMENTIER. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 11 octobre.

BERNARD PIFFARETTI. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 15 octobre.

SERGE PLAGNOL. Peintures et dessins. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 22 octobre.

ARDEN QUIN. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-34-07). Jusqu'au 5 novembre. / Galerie Franka *Berndt, 11, rue de l'Echaudé* (43-25-52-73). Jusqu'au 5 novembre.

REBEYROLLE, LAM. Galerie Lelong. *13 et 14, rue de Téhéran (45-63-13-19).* Jusqu'au 15 octobre.

GERWALD ROCKENSCHAUB. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 29 octobre.

RUSTIN, VERMEERSCH. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 20 octobre.

MICHEL SEUPHOR. Dessins à lacunes, assemblages. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 4 octobre.

JOËL SHAPIRO. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 12 octobre.

CLAUDE DE SORIA. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 30 septembre.

SOUN-GUI KIM. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 8 octobre.

DANIEL SPŒRRI. Le trésor des pauvres. *Galerie Beaubourg*, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 29 octobre.

PATRICK TOSANI. Œuvres nouvelles. *Galerie Durand-Dessert*, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 11 octobre.

KIMIO TSUCHIYA. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 15 octobre.

VIRUS. Scène de peinture, graffitis. La Locomotive, 90, bd de Clichy (42-57-37-37). Jusqu'au 28 septembre.

ZAO WOU-KI. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Du 22 septembre au 10 novembre.

En province

ANTIBES. Guerriers et cavaliers dans le monde grec. Musée d'histoire et d'archéologie. Bastion Saint-André (93-34-48-01). Jusqu'au 31 octobre.

AVIGNON. Alberto Magnelli. Grande chapelle du Palais des Papes (90-86-35-58). Jusqu'au 30 septembre.

BEAUVAIS. André Devambez. Ancien Palais épiscopal (44-45-13-60). Jusqu'au 3 octobre.

BELFORT. Fibres et fils (tapisserie contemporaine). Musée d'art et d'histoire, château de Belfort (84-28-52-96). Jusqu'au *16 octobre.*

BIGNAN (Morbihan). Domaine de Kerguehennec. Carel Visser. Centre d'art contemporain (97-60-57-78). Jusqu'au 31 octobre.

CASTRES. Annette Messager. *Centre d'art contemporain.* Jusqu'au 30 septembre.

CHAUMONT. « Quel cirque » : *exposition d'affiches. Bibliothèque municipale*, 87, rue Victoire-de-la-Marne (25-32-37-48). Jusqu'au 1er octobre.

CHINON. Autour du psautier de la reine Ingeburge. Logis royaux du château. Jusqu'au 25 octobre.

DIEPPE. Léon Zack 1892-1980 : peintures, dessins. Irène Zack : sculptures. Château-musée, rue des Chastes (35-84-19-76). Jusqu'au 30 septembre.

GRANVILLE. Femmes créatrices des années 20 : Sonia Delaunay, Colette et Jeanne Lanvin, Nicole Groult, Suzanne Valadon, Marie Laurencin, Tamara de Lempicka, Chana Orloff... Musée Richard Anacréon. Jusqu'au 16 octobre.

HONFLEUR. Charles Mozin (1806-1862). *Musée Eugène-Boudin.* Place Erik-Satie (31-89-16-47). Jusqu'au 3 octobre.

LA ROCHELLE. « Un temps, deux lieux », installation de Lise Labrie (Canada). Œuvres de Bertholin, François Bouillon et Claude Viallat. Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot (46-41-37-79). *Jusqu'au 28 octobre.*

LA ROCHELLE. Installation de Irène F. Whittome (Canada). Orangerie du Muséum d'histoire naturelle, rue Albert-Ier (46-41-18-25). Jusqu'au 28 octobre.

LES SABLES-D'OLONNE. François Dufrêne (1930-1982). Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (51-32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Jean Hélion. Hôtel Donadei de Campredon (90-38-17-41). Jusqu'au 30 octobre.

MEYMAC. A la surface de la peinture. *Les Années 80. Centre d'art contemporain.* Abbaye Saint-André. Jusqu'au 2 octobre.

MORLAIX. Jacques Villon. Musée des Jacobins (98-88-68-88). Jusqu'au 16 octobre.

NANCY. Emile Friant. Musée des beaux-arts. Place Stanislas. Jusqu'au 4 octobre.

NICE. Jacques Villeglé : la peinture dans la non-peinture. Galerie d'art contemporain, 59, quai des *Etats-Unis* (93-62-37-11). Jusqu'au 23 octobre.

NIMES. Alain Jacquet. Galerie des Arènes. *Jusqu'au 9 octobre.*

NIMES. Collection du Van Abbe Museum de Eindhoven (2e partie). Musée des *beaux-arts* (66-67-38-21). Jusqu'au 1er novembre.

NIMES. Allan McCollum : « Individual Works » installation. Chapelle des jésuites, Grande-Rue. Jusqu'au 9 octobre.

ORLÉANS. Yoland Cazenove. Céramiques. Rétrospective 1950-1986. Musée des beaux-arts, 1, place Fernand-Rabier (38-53-39-22). Jusqu'au 23 octobre.

PAU. Paul Mirat, écrivain, peintre, caricaturiste. Musée du château de Pau (59-27-36-22). Jusqu'au 30 septembre.

QUIMPER. Eugène Boudin en Cornouaille. *Musée des beaux-arts. 40, rue de* la Mairie (98-95-45-20). Jusqu'au 28 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Fernand Léger ; rétrospective. Fondation Maeght. Jusqu'au 2 octobre.

STRASBOURG. Thomas Huber, la préhistoire des tableaux. Musée d'art moderne, 5, place du Château. Jusqu'au 12 novembre.

STRASBOURG. « Saturne en Europe ». Musée de l'Œuvre Notre-Dame, 3, place du Château (88-32-59-00), et *Musée des beaux-arts (88-35-47-27). Jusqu'au* 4 décembre.

STRASBOURG. La mémoire des siècles, deux mille ans d'écrits en Alsace : manuscrits et incunables. Eglise Saint-Paul. Jusqu'au 16 octobre.

TANLAY. Chemins de la création : Jean Dubuffet, peintures, dessins, sculptures ; Regard d'un collectionneur. Centre d'art contemporain, château de Tanlay. *Jusqu'au 3 octobre.*

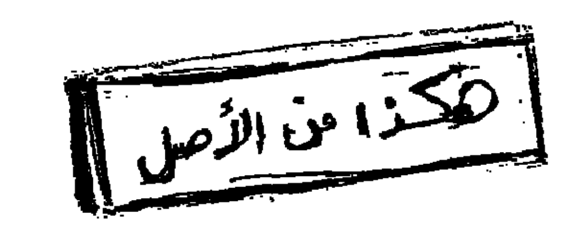
TARASCON. Miro. Château du roi René (90-91-00-07). Jusqu'au 2 octobre.

THONON-LES-BAINS. Robert Jacobsen. Place du Château (50-71-78-97). Jusqu'au 1er octobre.

TOULON. Lisbonne aujourd'hui. Musée. 113, boulevard Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.

TOURCOING. Salomé. Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer (20-25-38-92). Jusqu'au 29 octobre.

TROYES. « Isadora Duncan, 1877-1927 », la femme, la mode et la danse. Musée d'art moderne, ancien évêché, place Saint-Pierre (25-80-57-30). Jusqu'au 10 novembre.



CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Le Chant du marin (1931), de Carmine Gallone, 16 h ; Albert Camus (1973), de Paul Vecchiali, 19 h ; Avec sentiments (1987), de Paul Vecchiali, le Récit de Rebecca (1963), de Paul Vecchiali, 21 h.

JEUDI

Deux fois vingt ans (1930), de Charles-Félix Tavano, 16 h ; le Café des Jules (1988), de Paul Vecchiali et Jacques Nolot, 19 h ; le Front dans les nuages (1988), de Paul Vecchiali, 21 h.

VENDREDI

Le Grillon du foyer (1933), de Robert Boudrioz, 16 h ; le Quarante et Unième (1956, v.o.s.t.f.), de Grigori Tchoukrai, 19 h ; Monsieur Ripois (1954), de René Clément, 21 h.

SAMEDI

La Foire aux chimères (1946), de Piere Chenal, 15 h ; Quarante-deuxième Rue (1933, v.o.), de Lloyd Bacon, 17 h ; Tout le plaisir est pour moi (1954-1955, v.o.s.t.f.), de H.-C. Potter, 19 h ; les Dames du Bois de Boulogne (1944), de Robert Bresson, 21 h.

DIMANCHE

La Fiancée des ténèbres (1944), de Serge de Poligny, 15 h ; Demoiselle en détresse (1937, v.o.), de George Stevens, 17 h ; Cantique des cantiques (1933, v.o.), de Rouben Mamoulian, 19 h ; Identification d'une femme (1982, v.o.s.t.f.), de Michelangelo Antonioni, 21 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Fort-Dolores (1938), de René Le Hénaff, 16 h ; Tonnerres lointains (1973, v.o.s.t.f.), de Satyajit Ray, 19 h : Je t'aime, je t'aime (1968), de Alain Resnais, 21 h.

SALLE GARANCE CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma français des années cinquante : le Boulanger de Valorgue (1952), d'Henri Verneuil, 14 h 30 ; le Garçon sauvage (1951), de Jean Delannoy, 17 h 30 ; les Arrivistes (1960), de Louis Daquin, 20 h 30.

JEUDI

Le Cinéma français des années cinquante : Trois télégrammes (1950), d'Henri Decoin, 14 h 30 ; la Femme et le Pantin (1958), de Julien Duvivier, 17 h 30 ; Notre-Dame, cathédrale de Paris (1957), de Georges Franju, la Tête contre les murs (1958), de Georges Franju, 20 h 30.

VENDREDI

Le Cinéma français des années cinquante : la Dame aux camélias (1952), de Raymond Bernard, 14 h ; Huis-clos (1954), de Jacqueline Audry, 17 h 30 ; le Petit Monde de Don Camillo (1951), de Julien Duvivier, 20 h 30.

SAMEDI

Le Cinéma français des années cinquante : les Dragueurs (1959), de Jean-Pierre Mocky, 14 h 30 ; Broadway By Light (1957), de William Klein, Ascenseur pour l'échafaud (1957), de Louis Malle, 17 h 30 ; les Diaboliques (1954), d'Henri-Georges Clouzot, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma français des années cinquante : Topaze (1950), de Marcel Pagnol, 14 h 30 ; Touchez pas au grisbi (1954), de Jacques Becker, 17 h 30 ; Si Versailles m'était conté... (1953), de Sacha Guitry, 20 h 30.

LUNDI

Le Cinéma français des années cinquante : Un dimanche à Pékin (1957), de Chris Marker, Lettre de Sibérie (1956), de Chris Marker, 14 h 30 ; Razzia sur la chnouf (1955), d'Henri Decoin, 17 h 30 ; le Journal d'un curé de campagne (1950), de Robert Bresson, 20 h 30.

MARDI

Le Cinéma français des années cinquante.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

Paris : un arrondissement par jour : 5e et 6e arrondissements : la Mouffe, Opéra mouffe (1958) d'Agnès Varda, le Boulanger de la Contrescarpe (1976) de Jean Boussuge, Rue Mouffetard (1959) de Jacques Krier et Jean-Claude Bergeret, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Près des quais : Shakespeare and Company (1978) de Jean-Claude Arié, l'Amour c'est du papier (1973) de Michel Leeb, les Mots ont un sens (1970) de Chris Marker, les Marges du fleuve (1988) de Philippe Esnault, 18 h 30 ; Rive gauche : Gallimard et le quartier du livre (1981) de Pascal Kane, les Autres (1973) d'Hugo Santiago, 20 h 30.

JEUDI

Paris : un arrondissement par jour : 7e arrondissement ; la Grande Dame : la Tour Eiffel en folie (1982) d'un groupe d'enfants, Superman II (1980, v.o.) de Richard Lester, 14 h 30 ; Visite du 7e arrondissement : le 7e arrondissement à travers Gaumont (11910-1930), l'Ecole militaire (1967) de Jack Sanger, Claire (1965) de Jean-Claude Hechinger, Hôtel des Invalides (1951) de Georges Franju, Naissance d'un musée (1986) de Pierre Samson, 16 h 30 ; la Grande Dame : la Tour Eiffel en folie (1982) d'un groupe d'enfants, la Tour Eiffel (1984), Superman II (1980, v.o.) de Richard Lester, 18 h 30 ; Exploit à la Tour Eiffel : A l'assaut de la Tour Eiffel (1947) d'Alain Pol, Sauts de la Tour Eiffel (1984) de Jean-Louis Normand et Daniel Maillot, Vol sous la Tour Eiffel (1984) de Daniel Maillot, les Ecureuils (1981) de J.-M. Soyez, Paris qui dort (1923) de René Clair, 20 h 30.

VENDREDI

Paris : un arrondissement par jour : 8e arrondissement : 8e chic : Eclair journal, l'Orangère (1988) d'Alain Cavalier, Falbalas (1944) de Jacques Becker, 14 h 30 ; Quartier de l'Europe : le Parc Monceau (1978) de Patrick Bensard, les Enfants terribles (1949) de Jean-Pierre Melville, 16 h 30 ; A l'Elysée ! : Actualités Gaumont, la Repasseuse (1988) d'Alain Cavalier, la France accueille une reine (1957) de la presse filmée, l'Elysée... au-delà du perron (1985) de Marianne Lamour et Jacques Audoir, 18 h 30 ; Jazz du côté des champs : le 8e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), Duke Ellington à la salle Pleyel (1958) de Claude Loursais, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 20 h 30.

SAMEDI

Paris : un arrondissement par jour : 8e arrondissement : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Jazz du côté des champs : le 8e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), Duke Ellington à la salle Pleyel (1958) de Claude Loursais, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 14 h 30 ; Théâtre aux Champs : Un nouveau théâtre pour Barrault (1981) de Frank Cassenti, Louis Jouvet (1971) de Roland Bernard, Entrée des artistes (1938) de Marc Allégret, 16 h 30 ; Aux Champs-Elysées : Eclair journal, les Champs-Elysées (1966) de Maurice Pialat et Georges de Caunes, Côté cour, côté champs (1977) de Guy Gilles, A bout de souffle (1959) de Jean-Luc Godard, 18 h 30 ; 8e chic : Eclair journal, l'Orangère (1988) d'Alain Cavalier, Falbalas (1944) de Jacques Becker, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris : un arrondissement par jour : 9e arrondissement : Rue des Italiens : le Monde du Plomb (1982) de H. Lachize, G. Goldman, P. Boulanger, l'Homme fragile (1980) de Claire Clouzot, 14 h 30 ; les Grands Magasins : le 9e arrondissement à travers Gaumont, la Parisienne et les Magasins (1965), Aux grands magasins (1964) de William Klein, Comme un spectacle (1969) d'Yves Allain, Une journée dans un grand magasin (1978) de Takis Candilis, 16 h 30 ; Grands Boulevards : Musée Grévin (1958) de Jacques Demy, Faubourg Montmartre (1931) de R. Bernard, 18 h 30 ; Pigalle : Loin de Pigalle (1978) de Claude Ventura, Clémentine Tango (1982) de Caroline Roboh, 20 h 30.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Paris : un arrondissement par jour : 10e arrondissement : Faubourg Saint-Denis : l'Ecole de Jacques Lecoq (1984) de Jean-Pierre Rouette, Une femme est une femme (1960) de Jean-Luc Godard, 14 h 30 ; Gare du Nord, gare de l'Est : le 10e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), Paris vu par... (1965) de Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Jean Douchet, Jean-Daniel Pollet, Claude Chabrol, Jean Rouch, Un chant presque éteint (1986) de C. Mourieras, Sauf dimanches et fêtes (1977) de François Ode, 16 h 30 ; Canal Saint-Martin : Atmosphère (1985) de Yann Piquer et Philippe Dorison, Paris vu par... vingt ans après (1984) de Philippe Venault, Frédéric Mitterand, Vincent Nordon, Philippe Garrel, Bernard Dubois, Chantal Ackerman, l'Ibis rouge, 18 h 30 ; Faubourg Saint-Denis : l'Ecole de Jacques Lecoq (1984) de Jean-Pierre Rouette, Une femme est une femme (1960) de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts 1, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LA BÊTE DE GUERRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BIG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BLOODSPORT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHOCOLAT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

COLORS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ENCORE (*) (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

L'ENFANCE DE L'ART (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HECTOR (Bel.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HEROS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES FILMS NOUVEAUX

LA COMMISSAIRE. Film soviétique d'Alexandre Askoldov, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

FRONTIÈRE INTERDITE. (*) Film américain de Renny Harlin, v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA GUERRE D'HANNA. Film américain de Menahem Golan, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

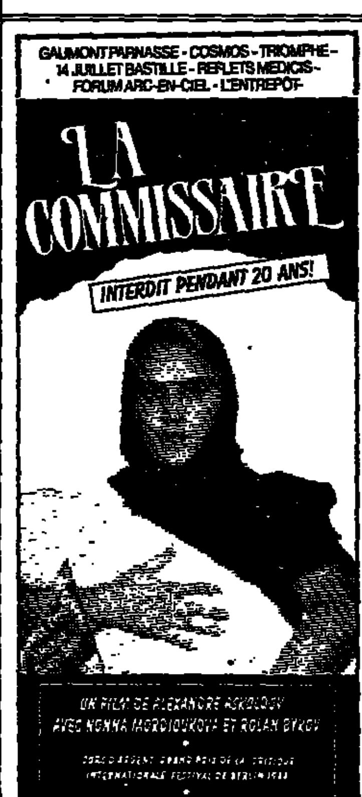
L'HOMME QUE J'AI TUÉ. Film américain d'Ernst Lubitsch, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

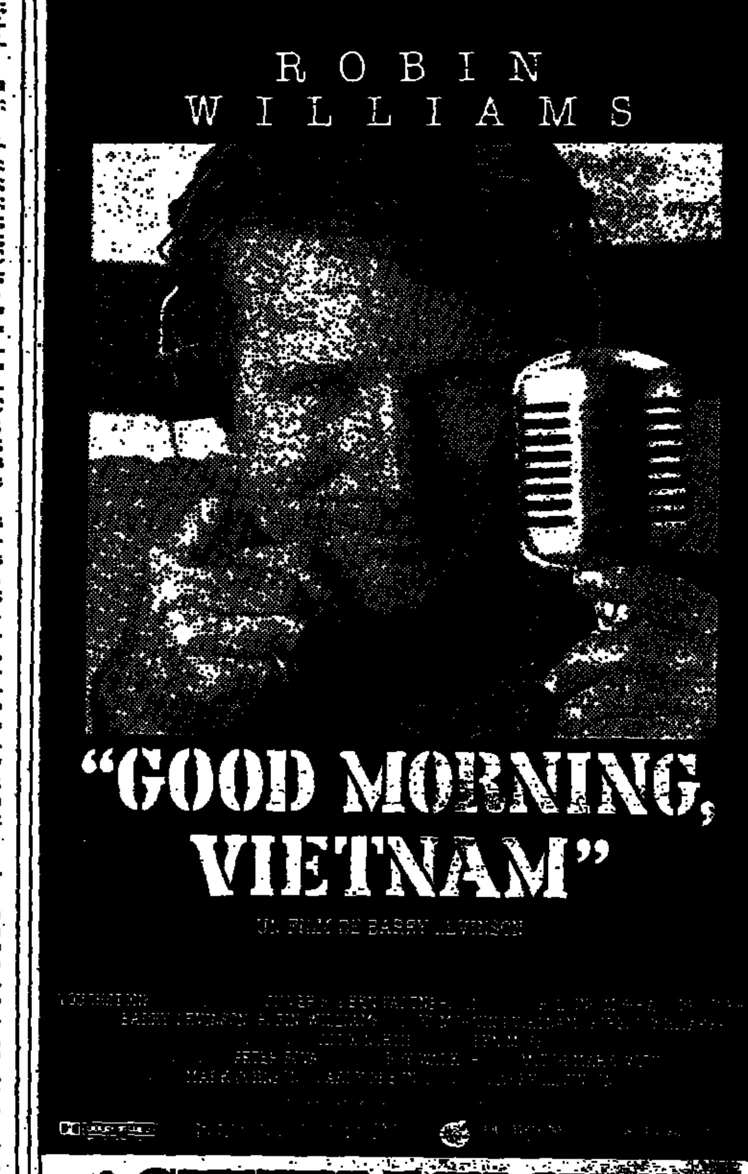
PIÈGE DE CRISTAL. Film américain de John McTiernan, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TERRE SACRÉE. Film français d'Emilio Pacull, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TROIS SŒURS. Film italo-franco-allemand de Margarethe von Trotta, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UNE AFFAIRE DE FEMMES. Film français de Claude Chabrol : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).









CINEMA

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IRONWEED (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES MODERNES (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

OEUF (Hol., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA PETITE AMIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PRESIDIO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PUBLIVORE (Fr.) : *Epée de Bois, 5e* (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE ÉTOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Les festivals

ADOLFO ARRIETA, Studio 43, 9e (47-70-63-40). Flammes, Le Crime de la toupie, sam. 17 h ; les Intrigues de Sylvia Couski, avec l'Imitation de l'ange dim. 17 h.

CINÉMA JAPONAIS (v.o.), Maison de l'Unesco, 7e (re.

CLAUDE CHABROL, Le Triomphe, 8e (45-62-45-76). Les Fantômes du chapelier, mer., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; le Cri du hibou, jeu., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Nada, ven., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h *film 10 mn après ; Inspecteur* Lavardin, sam., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Masques, dim., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Poulet au vinaigre, lun., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Alouette je te plumerai, mar., séances à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après. Toutes les séances de 12 h sont à 20 F.

ERIC ROHMER, Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34). La Collectionneuse, mer. à 12 h 10 ; l'Amour l'après-midi, jeu. à 12 h 10 ; Ma nuit chez Maud, sam. à 12 h 10 ; le Genou de Claire, dim. 12 h 10 ; la Carrière de Suzanne, La Boulangère de Monceau, mar. à 12 h 10.

ERNST LUBITSCH (v.o.), Le Champo, 5e (43-54-51-60). La Folle Ingénue, jeu., sam., lun. à 12 h ; Sérénade à trois, film à 13 h 45 ; la Dame au manteau d'hermine, mer., ven., dim., mar. à 12 h 10 ; le Ciel peut attendre, film 17 h ; The Shop around the corner, film à 19 h.

FELLINI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01). Huit et demi, mar. 14 h ; les Vitelloni, ven. 16 h ; Et vogue le navire, mer. 17 h 40 ; la Cité des femmes, lun. 17 h 30.

FRANÇOIS TRUFFAUT, LES FILMS DE SA VIE, Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Une belle fille comme moi, mer. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Histoire d'Adèle H, jeu. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Fahrenheit 451, ven. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Peau douce, sam. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Nuit américaine, dim. à 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *les Quatre Cents Coups, lun.* à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Homme qui aimait les femmes, mar. à 12 h, 14 h, 16 h 05, 18 h 10, 20 h 15, 22 h 20.

L'A.C.M.A. PRÉSENTE (v.o.), Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86). De la veine à revendre, jeu. à 19 h 40.

LE GRAND RETOUR DE LAUREL ET HARDY (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Les Montagnards sont là, mer. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les Aventures de Laurel et Hardy, jeu. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Laurel et Hardy en croisière, ven. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Sous les verrous, sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les As d'Oxford, dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les Joyeux Compères, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les Chevaliers de la flemme, mar. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

LES COMIQUES DANS LE CINÉMA ARABE (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (46-34-25-25). Madame la diablesse, sam. 17 h ; Un toit, une famille, sam. 19 h.

LUIS BUNUEL (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). *La Mort en ce jardin, mer.*, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Un chien andalou, Los Olvidados, jeu., sam., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz, ven., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

MARIA KOLEVA, Cinoches, 6e (46-33-10-82). L'Etat de bonheur... permanent !, (1ère partie) *dim. 9 h*, (2e partie) dim. 11 h ; Cinq Leçons de théâtre d'Antoine Vitez, Martine et le Cid, L'Ours ou Tchekhov est-il misogyne, mer. 11 h ; le Barbouillé ou la mort gaie, Noces de sang ou la création de l'obstacle, jeu. 11 h ; Andromaque ou l'irréparable, avec en deuxième partie la Voiture ven. 11 h ; Lettre de Paris à l'ami suisse nº 7, Vitez : Ubu ou la diminution de la sexualité, Vitez : Comment la souffrance d'un réalisateur, sam., mar. 11 h.

ROBERTO ROSSELLINI (v.o.), Cluny Palace, 5e (43-54-07-76). Paisa, mer., jeu., ven., lun., mar. à 12 h ; Stromboli, mer., dim. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 film 5 mn après ; Amore, jeu. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 film 5 mn après ; Voyage en Italie, séances à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 film 5 mn après ; Rome ville ouverte, sam. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 film 5 mn après ; Allemagne année zéro, lun. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, *22 h 15 film 5 mn* après ; la Peur, mar. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 film 5 mn après.

RÉTROSPECTIVE ALAN RUDOLPH (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Choose me, mer., ven., dim., mar. 14 h, 19 h, jeu., sam., lun. à 16 h 30, 21 h 30 ; *Tu ne m'oublieras pas, mer., ven., dim.*, mar. à 16 h 30, 21 h 30, jeu., sam., lun. à 14 h, 19 h.

SAGA INGMAR BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Sourires d'une nuit d'été, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Fraises sauvages, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, *22 h ; le Silence, ven.* à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Source, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; A travers le miroir, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Soif, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une leçon d'amour, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h (6e entrée gratuite).

SAGA INGMAR BERGMAN (v.o.), *Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Cris et* Chuchotements, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Septième Sceau, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Nuit des forains, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Rêves de femmes, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

Les séances spéciales

AFTER HOURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 20, dim. 20 h 40, lun. 15 h 30.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, dim. 18 h, lun. 14 h.

L'AMI AMÉRICAIN (*) (All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 21 h 40, sam. 17 h 40.

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h, sam. 13 h 30.

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 15 h 10.

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., dim. 14 h.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 22 h 15, dim. 22 h 30, mar. 17 h 15.

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Grand Pavois, *15e (45-54-46-85) mer., jeu.* 19 h 10, lun. 19 h.

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., dim. 14 h 15.

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) mer., ven., dim., mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 16 h 20.

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim., lun. 16 h, ven., mar. 11 h 50.

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., dim. 16 h, jeu. 20 h 45, sam. 21 h.

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., ven., sam., mar. 12 h.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam. 19 h 45.

ENVOL (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., ven., sam., dim., de 10 h à 21 h, jeu., mar., de 10 h à 18 h.

HITLER, UNE CARRIÈRE (All.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., jeu., ven., sam., dim., lun. 21 h.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT *(A., v.o.)* : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 13 h 30, jeu., ven. 15 h 30, lun., mar. 22 h 10.

JOUR DE COLÈRE (Dan., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 20 h.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam., dim. 14 h.

MAURICE *(Brit., v.o.) : Cinoches, 6e* (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, jeu. 22 h 15, sam. 19 h 20.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 20 h 50.

L'OEUF MAGIQUE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., ven., sam., dim., de 10 h à 21 h, jeu., mar., de 10 h à 18 h avec.

PARIS VU PAR... (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 22 h, sam. 19 h.

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 20 h.

PEAU D'ANE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., dim. 15 h 30.

PETER LE CHAT (Su., v.f.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer. 15 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) séances mer., lun., mar. à 22 h 40, jeu. 18 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 45, jeu. 16 h 15, ven. 16 h 45, lun. 18 h 30, mar. 14 h + sam. 0 h 20.

PONDICHÉRY JUSTE AVANT L'OUBLI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., sam., dim. 17 h, 18 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 15 h 40, jeu. 19 h 30, ven. 17 h 45, mar. 17 h 15.

LE RETOUR A LA BIEN-AIMÉE (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu., ven. 18 h 30, sam. 18 h, 22 h, dim. 14 h, 16 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 15 h 50.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 45, mar. 15 h 20.

SOLARIS (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 40.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : *Studio* Galande, 5e (43-54-72-71) séances mer. à 18 h 20 film 5 mn après.

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., mar. 12 h.

LA TRAVESTIE (*) (Fr.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 11 h 50, jeu., mar., sam. 16 h.

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 45, dim. 13 h 45.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h 20.

هكذا من الأصل

THÉATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

JE NE REVIENDRAI JAMAIS. Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19) (mar.), 21 h, dim. à 15 h (19).

LUNA. Arlequin (45-89-43-22) (dim., lun.) 20 h 15 (20).

L'ANGE GARDIEN. Gymnase Marie-Bell (42-46-79-79) (lun.) 20 h 30, dim. à 16 h (20).

TOILE DE FOND. Petit Odéon (43-25-70-32) (20).

SILENCE ÉCRIT. Studio le Regard-du-Cygne (43-58-55-93) 20 h 45, sam. à 18 h et 21 h (20).

LA MOUETTE (en langue russe). Grand Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15). (dim., lun.) 20 h 30 (20).

THÉODORE. Carré Sylvia-Monfort (45-31-28-34) (lun.) 20 h 30, dim. à 16 h (20).

LE RETOUR AU DÉSERT. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70) (lun.) 20 h 30, dim. à 17 h (20).

POUR UN OUI, POUR UN NON. Théâtre rouge (Lucernaire Forum) (45-44-57-34) (dim.) 21 h 30 (21).

SI C'EST PAS MONTAGNÉ, J'EN VEUX PAS. Petit Marigny (42-25-20-74) (dim., lun.) 21 h, sam. à 18 h (21).

CAGE, D'APRÈS COMMUNICATION A UNE ACADÉMIE. Théâtre de la Plaine (42-50-15-65) (dim. soir, lun., mar.) 20 h 30, dim. à 17 h (21).

LE MONOLOGUE DE MOLLY BLOOM. Arcane (43-38-19-70) (lun., mar.) 20 h 30, dim. à 17 h (21).

LES ENFANTS DU SOLEIL. Arts-Hébertot (43-87-23-23) (dim.) mer., sam., lun., mar. à 20 h 30 (21).

L'HOMME PRUDENT. Fontaine (48-74-74-40) (dim. soir, lun.) 21 h, sam. à 17 h, dim. à 15 h (21).

BABY BOOM. Théâtre de l'Atelier (46-06-19-89) 21 h, sam. et dim. à 15 h 30 (22).

LES 7 MIRACLES DE JÉSUS. Madeleine (42-65-07-09) jeu. et ven. à 18 h (22).

LE LAVOIR. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. à 15 h 30 (22).

PYJAMA POUR SIX. Michel (42-65-35-02) (lun.) 21 h 15, sam. à 18 h 30 et 21 h 30, dim. à 15 h 30 (23).

LA LUNE AVEC LES DENTS. Marigny (42-56-04-41) (lun.) 21 h, dim. à 15 h (24).

HORS-PARIS

AUBERVILLIERS. *Les méfaits du théâtre.* Théâtre de la Commune (48-34-67-67) 20 h 30, dim. à 16 h 30 (20).

BOBIGNY. *Le Cid.* Maison de la culture 93 (48-31-11-45) (dim., lun.) 20 h 30, sam. à 15 h 30 (20).

COMBS-LA-VILLE. *La dernière nuit d'Otto Weininger.* La Coupole (64-88-69-11) (dim., lun.) ven., sam., mar. à 20 h 30 (23).

NOISY-LE-GRAND. *Des souris et des hommes.* Salle Gérard-Philipe (45-92-75-32) ven., sam. à 21 h (23).

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Hora*

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). ◇ Le Monologue de Molly Bloom : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ Fando et Lis : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). ▷ Luna : mar. 20 h 15.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Le Timide au palais : 20 h 30, sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Les Enfants du soleil : 20 h 30 (Sam., lun., mar.). Rel. dim. ▷ Ariane ou l'Age d'or : jeu. (1ère partie) 20 h 30, ven. (2ème partie) 20 h 30. Rel. dim.

ATELIER (46-06-49-24). ▷ Baby Boom : jeu., ven., sam., mar. 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ La Trilogie du mythe : 18 h 30 (Jeu., ven.), dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ▷ Théodore : mar. 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). ▷ L'Augmentation : mar. 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle. L Cami, drames de la vie courante : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). ▷ Je ne reviendrai jamais Festival d'automne à Paris 1988 : lun. 21 h. Rel. mar.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h, sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Poudre aux yeux suivi de Mr de Pourceaugnac : 20 h 30 (Lun.), dim. 14 h. ◇ Monsieur de Pourceaugnac précédé de la Poudre aux yeux : 20 h 30 (Lun.), dim. 14 h. ▷ Le Jeu de l'amour et du hasard précédé par le Legs : ven., dim., mar. 20 h 30, sam. (abt. class. série 1) 14 h. Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : ven., dim., mar. 20 h 30, sam. (abt. class. série 1) 14 h. Esther : jeu., sam. 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir. lun.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Glengarry Glen Ross : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

FONTAINE (48-74-74-40). L'Homme prudent : 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir. lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 21 h. Rel. dim., lun.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ▷ En attendant la fin : jeu., ven., sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 18 h 30. Rel. dim. soir.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Délire à deux : 20 h 30. Rel. dim., lun. Y'a t-il un chameau dans l'ascenseur ? : 22 h 15. Rel. dim., lun.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ▷ L'Ange gardien : mar. 20 h 30.

HOTEL GOUTHIÈRE (46-33-39-55). L'Epreuve et A quoi rêvent les jeunes filles ? : 20 h 30. Rel. dim.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-44-38-10). ◇ Mozart au chocolat : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.

JARDIN DES ABBESSES (LE CHAT NOIR) (42-62-40-93). ▷ Après-midi au Chat noir : ven., sam., dim. 17 h 30, 16 h et 14 h 30.

JARDIN DES PLANTES (AMPHITHÉATRE DE PALÉONTOLOGIE) (43-57-57-89). Le Buffon des familles : 18 h 30, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Temporairement épuisé : 19 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Le Criminel Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Rel. dim. Pierre Péchin : 21 h 45. Rel. dim.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ The Fantastic Horror Show : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Mort à crédit : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Rel. dim. Pour un oui, pour un non : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Les Sept Miracles de Jésus : jeu., ven. 18 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ▷ Poésies d'Afghanistan Présences : jeu. 20 h 30. Gérard de Cortanze Lectures-rencontres : mar. 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Considérations sur le voyageur : 20 h 30. Rel. dim., lun.

MARIGNY (42-56-04-41). ▷ La Lune avec les dents : sam., mar. 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

MICHEL (42-65-35-02). ▷ Pyjama pour six : ven., mar. 21 h 15, sam. 21 h 30 et 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h. Rel. dim., lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Paris accordéon Fêtes d'automne du Vè arrondissement : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Maria Callas, conférence : lun. 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (43-25-70-32). Les Exilés : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ▷ Toile de fond : mar. 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). ◇ Exercices de style : 20 h 45 (Jeu., ven., sam. dernière), sam. 17 h 30 et 20 h 45.

OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME (47-42-45-45). La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France : 20 h 15, jeu., ven., lun., mar. 10 h et 14 h 30. Rel. dim., lun.

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ▷ Rigoletto : sam. 19 h 30, lun. 20 h. Jules César : dim., mar. 19 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! : 20 h 30, 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

QUAI SAINT-BERNARD (). ▷ Spectacle pyrotechnique Fêtes d'automne du Vè arrondissement : sam. 21 h 15.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h, sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ▷ Le Lavoir : jeu., ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

STUDIO 5 AU CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-77-12-33). ◇ Paul Cellan Des voix et des images Lectures-Rencontres : 18 h 30. ▷ Samuel Beckett Des voix et des images Lectures-Rencontres : ven. 18 h 30. E.-M. Cioran Des voix et des images : dim. 18 h 30.

STUDIO LE REGARD DU CYGNE (43-58-55-93). ▷ Silence écrit : mar. 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Paradiseurs, suivi de Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30. Rel. dim.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Le Monologue de Molly Bloom, d'après Ulysse : 21 h. Rel. lun.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30 (Jeu.). ◇ Salomé : 20 h 30 (Lun., mar.). ▷ La Trilogie de Pagnol : Marius, Fanny, César : jeu., ven. 20 h 30, sam. 21 h 15, dim. 19 h 30, sam. 18 h, dim. 16 h 30, sam. 15 h 30, dim. 14 h. Rel. mer., lun., mar.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). Cage, d'après Communication à une académie : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-54-34-04). ▷ Cruel Love : ven., sam., dim. 17 h. L'Ile des esclaves : jeu., ven. 19 h, sam., dim. 15 h.

THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). Les Eaux et Forêts : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). ▷ La Mouette (en langue russe) (loc. d'écouteurs) Festival d'automne à Paris 1988 : mar. 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). ▷ Le Retour au désert Festival d'automne à Paris 1988 : mar. 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Rel. dim., lun. Barthélémy : 22 h 30, sam. 18 h 30. Rel. dim., lun. ▷ La Timbale : sam. 15 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Identités : 19 h. Rel. dim., lun. La Femme rompue : 20 h 30. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 19 h. Rel. dim. Rififoin dans les labours : 21 h. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Fou comme Fourcade : 20 h 30. Rel. dim. L'Instant Prévert : 22 h 15. Rel. lun. ▷ Le Transamour : ven., sam. 23 h 30, dim., lun. 22 h 15. Rel. mer., jeu., mar. Banc d'essai des jeunes : dim. 23 h 30.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Rel. dim. Les Epis noirs : 21 h 30. Rel. dim. Laurent Violet : 22 h 30. Rel. dim. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Rel. dim. ▷ Bernadette, calme-toi ! : sam., lun., mar. 21 h 30. Rel. dim.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Rel. dim. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Rel. dim. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30. Rel. dim.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15. Rel. dim. ◇ L'un dans l'autre : 22 h 15. Rel. dim., lun., mar. (except.).

CAVE DU CLOITRE (42-39-42-42). Famo Sapiens : 20 h 30. Rel. dim., lun.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Rel. dim. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30. Rel. dim.

LE GRENIER (43-80-68-01). Elsy : son univers impitoyable : 22 h.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Rel. lun. Nous, on sème : 22 h 30. Rel. lun.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Jamais vulgaire : 20 h. Rel. lun. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Rel. lun. Vous avez dit Bigard : 22 h 45, sam., dim. 20 h. Rel. lun., ven. (exceptionnellement). ▷ L'Ecran du fou : jeu., ven., sam., dim. 18 h 30, jeu., ven., dim. 24 h.

Région parisienne

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). ▷ Les Méfaits du théâtre : mar. 20 h 30.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE 93) (48-31-11-45). ▷ Le Cid : mar. 20 h 30.

COMBS-LA-VILLE (LA COUPOLE) (64-88-69-11). ▷ La Dernière Nuit d'Otto Weininger : ven., sam., mar. 20 h 30. Rel. dim., lun.

FONTENAY LE FLEURY (THÉATRE DE FONTENAY) (34-60-20-65). ▷ Hommage à Georges Brassens : ven. 21 h.

LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS) (39-76-32-75). ▷ Zouc : sam. 21 h.

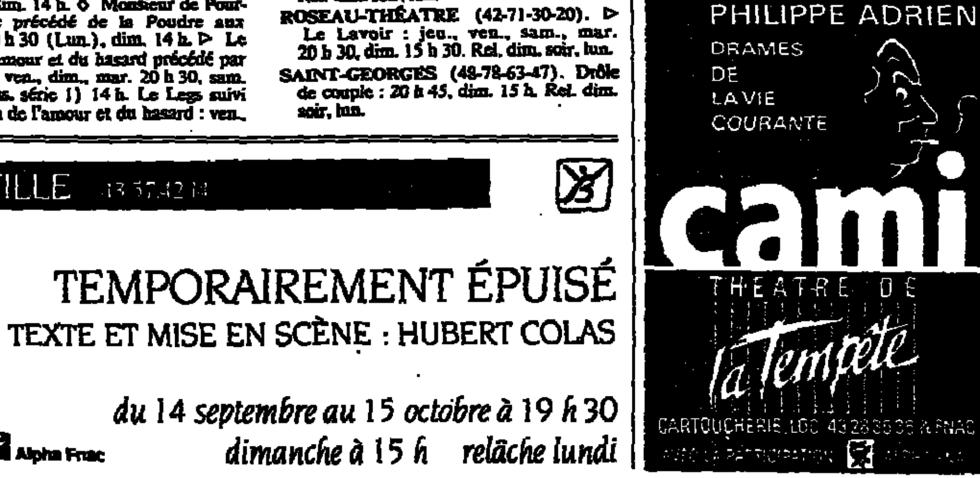
NOISY-LE-GRAND (SALLE GÉRARD PHILIPE) (45-92-75-32). ▷ Des souris et des hommes : ven., sam. 21 h.

SAINT-CLOUD (CHAPITEAU DES TRÉTEAUX DE FRANCE) (46-02-70-40). ▷ L'Alouette XIIIè Festival d'automne de Saint-Cloud : ven. 20 h 45. 1900 ou le temps des cerises XIIIè Festival d'automne de Saint-Cloud : lun. 20 h 45.

VAIRES-SUR-MARNE (LES VARIÉTÉS) (64-26-10-96). ▷ Les Rustres : sam. 21 h.

VILLEJUIF (THÉATRE ROMAIN ROLLAND) (47-26-15-02). ▷ C'est dimanche : sam. 20 h 30, dim. 15 h.

VINCENNES (INTERNATIONAL VISUAL THÉATRE) (43-65-63-63). L'Espèce : 20 h 45. Rel. dim., lun.





MUSIQUE

Classique

ALPHA DU LION. Pascal Desmares, 23 h jeu. Haute-contre, T. Maurouard (piano).

AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE. I. Solisti Veneti, 20 h 45 mar. Dir. Claudio Scimone. Œuvres d'Albinoni, Vivaldi, Rossini, Paganini, Rolla. Dans le cadre des Fêtes d'automne 88.

AUDITORIUM DES HALLES. François Rabbath, 21 h mar. Contrebasse. Avec l'Orchestre symphonique de Rennes. Œuvres de Vivaldi, Rabbath, Barber, Bartok, Proto. Téléphone location : 45.23.18.25.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU. (42.77.11.12.). Pierre-Laurent Aimard, Pi-Hsein Chen, 18 h 30 jeu. Pianos, Quatuor Arditti. Œuvres de Boulez.

ÉGLISE ALLEMANDE. Helga Schauerte, 11 h 45 dim. Orgue. Bach et ses élèves. Entrée libre.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Rochelle Mancini, Carol Lipkind, 18 h dim. Soprano, piano. Œuvres de Mozart, Verdi, Poulenc, Bellini, Ravel. Entrée libre.

ÉGLISE DES BILLETTES. (42-72-38-79). Michel Jezo, 10 h dim. Orgue, œuvres de Bach. Entrée libre. Téléphone location : 45.23.18.25.

ÉGLISE DES DOMINICAINS. (45-63-63-04). Maîtrise des Hauts-de-Seine, 16 h 30 dim. Dir. F. Bardot, J. Amade (orgue). Œuvres de Louis Vierne.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Agnès Gillieron, 21 h jeu., ven., sam. Récital de pianoforte. « Fantaisies », « Adagio en si mineur », « Sonate en do majeur » de Mozart.

ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES. Ensemble Stringendo, 20 h 30 mar. Dir. Jean Thorel, N. Monestier (soprano), E. Guy-Kummer (alto). Chœur Roland de Lassus. Œuvres de Pergolese, Mozart. Téléphone location : 42-62-40-65.

ÉGLISE SAINT-MERRI. Olivier Reboul, 21 h sam. Piano. Œuvres de Haydn, Chopin, Schuman. Entrée libre. Camille Leleu, 16 h dim. Piano. Œuvres de Schumann, Brahms, Beethoven, Bach. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-MICHEL. (47-42-70-88). Gisèle et Chantal Andranian, 18 h sam., 20 h 30 sam. Récital de piano. Œuvres de Fauré, Bizet, Debussy, Ravel, Gershwin, Milhaud. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-ROCH. (42-61-93-26). Orchestre de l'Académie de musique de Wien, 20 h 30 mer. Dir. Herwig Reiter. Chœur de l'Académie de musique de Wien, U. Fiedler (soprano), K. Atzesberger (ténor), G. Fussi (basse), « Les Saisons » de Haydn.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN. Orchestre et chorale Paul Kuentz, 21 h mar. M. Slavova (soprano), I. Most (alto), A. Stevenson (ténor), P. Lika (basse). « Requiem » de Verdi.

ÉGLISE DE LA TRINITÉ. Chœur et orchestre de l'Académie de Vienne. 20 h 30 ven. Dir. Herwig Reiter, M. Futori, U. Fiedler (sopranos), J. Bernheimer (alto), K. Azesberger, M. Nowak (ténor), G. Fussi (basse). Œuvres de Beethoven, Bach. Téléphone location : 42-62-40-65.

MAISON DE RADIO-FRANCE. (42-30-15-16). Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, 20 h 30 lun. Dir. Yves Prin, Carlos Roque Alsina (piano). Œuvres de Stravinski, Levinas, Bon. Grand auditorium. Pierre-Laurent Aimard, Pi-Hsein Chen, 18 h 30 lun. Pianos. Œuvres de Messiaen, Boulez, Berio. Studio 106.

MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS. (47-23-61-27). Pierre Henry, jusqu'au 2 octobre, 18 h 30 mer., jeu., sam., dim., mar. « Aventures picturales » (mer. 21), « Ecriture et Matériaux » (jeu. 22), « Rituel » (ven. 23), « Apocalypse » (sam. 24), « Théâtre sonore » (dim. 25), « Futurisme » (mar. 27).

MUSÉE D'ORSAY. (40-49-48-14). Annick Chartreux, Benoît Duteurtre, 16 h dim. Piano. E. Conquer (vl), E. Watelle (cello). Au restaurant du musée. Entrée libre.

NOTRE-DAME DE PARIS. Kantor Lutz Felbick, 17 h 45 dim. Orgue. Œuvres de Bach, Alain, Ravel, Labole. Entrée libre.

OPÉRA-COMIQUE. Salle Favart (47-62-53-71). Quatuor San Franciscan, 21 h mer. Œuvres de Beethoven, Barber, Bartok. Dans le cadre du Forum du quatuor à cordes 1988. Quatuor Arditti, 21 h jeu. Brenda Mitchell (soprano). Œuvres de Bartok, Webern, Berg, Schönberg. Dans le cadre du Forum du quatuor à cordes 1988. Orchestre des jeunes quatuors, 21 h ven. Dir. Alexander Schneider. Œuvres de Schubert, Wolf, Haydn. Dans le cadre du Forum du quatuor à cordes 1988. Ensemble Amadeus, 21 h sam. N. Brainin (violon), H. Beyerle (alto), M. Lovett (cello), G. Pludermacher (piano). Œuvres de Mozart, Beethoven, Shuman. Concert de clôture du Forum du quatuor à cordes 1988. Karlheinz Stockausen, jusqu'au 6 octobre, 20 h 30 lun., mar. Cycle musique de chambre, trois créations mondiales, douze créations françaises. Avec la participation de P.-L. Aimard, Pi-Hsein Chen, J.-C. Chalon, A. Boettger. Dans le cadre du Festival d'automne à Paris. Téléphone location : 42-96-96-94 (de 12 h à 19 h sf dim.).

PALAIS DE L'UNESCO. (45-07-23-52). Toru Yasunaga, Sumiko Hama, Akiko Ebi, 20 h 30 dim. Violons, piano, H. Fukai (alto), H. Sato (cello). Œuvres de Mozart, Brahms. Entrée libre selon les places disponibles.

PARC FLORAL DE PARIS. BOIS DE VINCENNES. Association symphonique de Paris, 15 h 30 sam.

PARC MONTSOURIS. Harmonie du chemin de fer du Nord, 16 h sam. Fanfare « La sirène de Paris », 15 h 30 dim.

SAINTE-CHAPELLE. (46-61-55-41). Les Trompettes de Versailles, 21 h mer., ven., sam., lun., mar. Œuvres de Vivaldi, Bach, Haendel. Téléphone location : 42.62.40.65. Ars Antiqua de Paris, jusqu'au 29 septembre, 19 h 15, jeu., dim., 21 h 14 jeu., dim. Joseph Sage (contre ténor), Michel Sanvoisin (fl., cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion). Musique à la cour de Bourgogne (jeu.), musique au temps de Saint-Louis (sam.), la chanson poétique française au Moyen Age (lun.). Téléphone location : 43-40-55-17.

SALLE PLEYEL. (45-63-88-73). Orchestre philarmonique des Pays de la Loire, 20 h 30 ven. Dir. Marc Soustrot. Œuvres de Haydn, Jevtic. Casa de Velasquez, 20 h 30 sam. Œuvres de Girard, Reverdi, Looten. Entrée libre, places à retirer à l'entrée le jour même. Quatuor Kodtra, 20 h 30 lun., mar. Œuvres de Nielsen. Dans le cadre de l'Année France-Danemark. Téléphone location : 45-61-06-30.

SQUARE DU TEMPLE. Batterie-fanfare de la police municipale, 15 h jeu.

SQUARE VILLEMIN. Pavillon chromatique, jusqu'au 29 septembre, 15 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Animation musicale d'après des œuvres de Ravel, Bach, Garner.

TAC STUDIO. (43-73-74-47). Jean-Michel Lebris, Barbara Silva, jusqu'au 6 octobre, 19 h 30 mer., jeu. Flûte guitare. Œuvres de Haendel, Bach, Rivier, Giuliani. Synergie, 21 h, mer., jeu. (dernière). Jean-Marc Scoatariu (flûte trav.), Mireille Bouvard (harpe). Œuvres de Bach, Fauré, Haendel, Ingelbrecht. Michel Gaches, jusqu'au 8 octobre, 19 h 30 ven., sam., mar. Piano. Œuvres de Satie, Bartok. Chantal Fraisse, Jérôme Decressin, Luc Assens, jusqu'au 21 octobre, 21 h, mar. Piano, violon, flûte. Œuvres de Quantz, Rameau, Martinu, Bach, Ibert, Honegger.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES. (47-20-36-37). Montag aus Licht, 19 h ven. Opéra en trois actes de Karlheinz Stockhausen. Opéra pour vingt et un solistes, chœurs, chœurs d'enfants, orchestre moderne. Peter Eötvös dir. du premier acte, K. Stockhausen régie du son. Dans le cadre du Festival d'automne à Paris.

Opéra

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Rigoletto, jusqu'au 17 octobre, 19 h 30 sam., 20 h lun. Opéra en trois actes de Giuseppe Verdi. Dir. musicale Alain Guingal (sam. 24), Alain Lombard (lun. 26). Mise en scène Jean-Marie Simon. Chor. Françoise Grès. Avec T. Ichihara (sam.), N. Shicoff (lun.), M. Manuguerra (sam.), A. Fondary (lun.), C. Barbaux (sam.), A. Ferrarini (lun.). 3 h 30. Jules César jusqu'au 15 octobre, 19 h 30 dim., mar. Opéra de Georg Friedrich Haendel. Dir. musicale Jean-Claude Malgoire. Mise en scène Nicholas Hytner. Avec G. Pushee, M. Philippe, G. Laurens, S. Quittmeyer. 3 h 15.

PÉRIPHÉRIE

CHATENAY-MALABRY. PARC THE-VENIN. Quintette à vent Incidences, 15 h dim. Œuvres de Haydn, Mozart, Français. « Aulnay et les Arbres » textes de Chateaubriand et de Balzac dits par de jeunes comédiens. Cie Janine Solane. Chor. sur des musiques de Bach, Debussy, Beethoven, Chopin. Dans le cadre du Festival du Val d'Aulnay.

ÉGREVILLE. CHATEAU. Jean-Patrice Brosse, Dominique de Williencourt, 21 h sam., clavecin, violoncelle. Œuvres de Couperin, Bach, Daphly, Forqueray. Téléphone location : 64-29-57-21.

ÉTAMPES. THÉATRE MUNICIPAL. (64-94-32-11). Ensemble Orphéo de Paris, 19 h ven., V. Jaillet, P. Elkoubi (violons), H. Laforêt (alto), C. Beau (cello). Œuvres de Mozart.

LUZARCHES (ABBAYE DE ROYAUMONT). Jeanne Piland, Charles Spencer, 20 h 45 sam., Mezzo-soprano, piano. Œuvres de Mozart, Schumann, Strauss. Dans le cadre de la Saison musicale d'automne de l'abbaye de Royaumont.

MONTREUIL. PARC MONTREAU. (48-54-00-31). Groupe vocal de France, 19 h sam. Avec la participation de mille enfants de Montreuil et d'ensembles vocaux et instrumentaux. Œuvres de Rebel, Cornu, Naon. Entrée libre.

SAINT-CLOUD. CHAPITEAU. Ballets noirs de Paris, 20 h 45 mar. Chor. Jean Guelis. Musique Jacques Loussier et Alain Guelis. Avec Béatrice Pereira (soliste), L. Amadote, C. Bergeron, V. Pastel, J.-C. Dalle. Dans le cadre du Festival de Saint-Cloud.

SAINT-DENIS. BASILIQUE. (47-39-28-26). Gaston Litaize, 11 h 15 dim. Orgue. Œuvres de Marchand, Franck, Vierne, Litaize. Entrée libre.

SCEAUX. LES GÉMEAUX. (46-60-05-64). Ensemble orchestral de Haute-Normandie, 20 h 45 sam. Dir. Jean-Pierre Berlingen, R. Pasquier (violon). Œuvres de Mozart, Bach, Barber, Haydn. Dans le cadre des Samedis musicaux de Sceaux.

Ballets

AUDITORIUM DES HALLES. Manochhaya, 20 h 30, jeudi, ven. « Dashavatara » rituel dansé de l'Inde du Sud. Chor. K. Muralidhar.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Didon. Jusqu'au 1er octobre. 20 h mar. Chor. Barbara Gaultier. Compagnie Kalargos.

CASINO DE PARIS (42-85-30-31). Les Ballets de l'espoir, jusqu'au 25 septembre, 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., 15 h dim. Chorégraphie et mise en scène de J. Charrat. « Prélude » de Bach avec M.-C. Pietragalla de l'Opéra de Paris, « le Concerto » de Grieg avec M. Loudières et L. Hilaire de l'Opéra de Paris, « Adame Miroir » de J. Genet sur une musique de D. Milhaud avec V. Derevianko du Bolchoï, B. Lamarche et Pal Frenak, « Pas de deux » avec M. Loudières et L. Hilaire, « Palais des glaces » de P. Rhallys avec M. Harmel et les danseurs du corps de ballet de J. Charrat.

BALLETS TROKADERO DE MONTE-CARLO. jusqu'au 9 octobre, 20 h 30 mar.

CENTRE MANDAPA. (45-89-01-60). Javad, 20 h 30, jeu., ven. Danse sacrée des derviches de Perse.

PALAIS DES SPORTS. (48-28-40-90). Alvin Ailey, American Dance Theater. Jusqu'au 16 octobre. 20 h 30 mar. De l'Afrique aux Caraïbes, de la Louisiane à Charlie Parker. « Suite afro-caraïbes » chor. Catherine Dunham. « For Bird With Love » chor. Alvin Ailey. Téléphone location : Fnac et agences.

Jazz

ALPHA DU LION (42-39-22-38). Haydée Alba, 22 h 30, ven., sam., chansons argentines, tangos. François Chassagnite, 18 h, dim., trompette, A. Mattei (piano), J. Bardy (contrebasse), O. Johnson (batterie).

ARIACO (45-35-43-10). Virginia Monteiro (jusqu'au 30 septembre), 22 h, mer., jeu., ven., sam., dim., mar. Avec son orchestre de samba.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Gérard Badini, Philippe Milanta, Luigi Trussardi, (jusqu'au 24 septembre), 22 h 45, mer., jeu., ven., sam., sax., piano, contrebasse, Philippe Combelle (batt.). Bob Martin (jusqu'au 1er octobre), 22 h 45, lun., mar., Crooner, Luigi Trussardi (contrebasse), Combelle (batt.), Olivier Hutman (piano).

CACTUS BLEU (43-38-30-20). Ducky Smocton, 23 h, mer., mar., John Ratikan, 23 h, ven. Huit et demi, 23 h, lun.

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). Gilbert Leroux, 22 h 30, mer. Philippe de Preissac Trio, 22 h 30, jeu. François Rilhac, 22 h 30, ven. Jean-Paul Amouroux, 22 h 30, sam. Dominique Bertrand, 20 h 30, lun. Serge Rahoerson, 22 h 30, mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Stéphane Guérault, Benny Vasseur Quintet, 21 h 30, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (42-71-82-20). Monica Dominique, Palle Danielsson, Leroy Lowe, 20 h 30, mar., piano, basse, batt., blues et ballades composées par Monica Dominique. Entrée libre.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Miguel Gomez Salsa Orchestra (jusqu'au 1er octobre), 22 h 30, jeu., ven., sam.

LE FARAFINA (48-04-51-39). Bembeya Jazz national de Guinée (jusqu'à fin septembre), 22 h, lun.

FURSTEMBERG (43-54-79-51). André Persiani, Parabochi, 22 h, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar., piano, batt.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Duo Jazz, 21 h, ven., bossa-nova. Sky Way, 21 h, sam., piano, sax., washboard. Trio New Orleans.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (47-58-12-30). Christian Morin (jusqu'au 1er octobre), 22 h, mer., jeu., ven., sam., lun., mar., accompagné par François Biensan Sing Society. Nivo et Serge Rahoerson Trio, 22 h, dim. en alternance avec François Rilhac Harlem Jazz.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Claude Boisson, 22 h, mer., orgue, V. Duchâteau (guit.) et plusieurs invités surprises. Georges Arvanitas Trio, 22 h, jeu., ven., sam., Charles Sandrais, Jacky Samson.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Philippe de Preissac Jazz Group, 21 h, mer., mar. Gilbert Leroux, 21 h, jeu. Clarinet Connection, 21 h, ven. Bob Vatel, Michaël Silva, 21 h, sam. Boozoos Jazz Combo, 21 h, lun.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44). Don Sickler Quartet, 22 h, mer., jeu., ven., sam., 0 h, mer., jeu., ven., sam., trompette, Alain Jean Marie (piano), Alby Cullaz (basse), Eric Dervieu (batt.).

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60). Semblanza, 20 h 30, jeu., R. Lugano (piano), E. Snajer (guit.), G. Toker (bandonéon).

LE MÉCÈNE (42-77-40-25). Mimi Lorenzini, Jean-Luc Ponthieux, 22 h 30, mer., jeu., Jacques Mahieux, Tao Blues Band, 23 h, ven., sam. Bill Thomas Blues Band, 22 h 30, dim., lun.

LE MONTANA (45-48-93-08). Sextet Jean-Loup Longnon, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam., au Club. Julie Caciopppo Trio, 22 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière), au bar. Trio René Urtreger, 22 h 30, lun., mar., piano, Riccardo Galeazzi (basse), Eric Dervieu (batt.), au bar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Serge Rahoerson, 22 h, mer., jeu., ven., sam., sax. Arnaud Marcais Quartet, 22 h, dim., Iraki (jusqu'au 1er octobre), 22 h, lun., mar., trompette.

NEW MORNING (45-23-51-41). Christian Vander Trio, 21 h 30, jeu., ven. Emmanuel Borghi (piano), Philippe Dardelle (basse). Soirée malienne, 21 h 30, sam., avec Nahawa Doumbia et des vedettes invitées de Bamako.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Christian Escoudé, 21 h, mer., J.-M. Pilc (piano), F. Moutin (contrebasse), L. Moutin (batterie). Ivan Julien Big Band, 21 h, jeu. Tony Marlow, 21 h, ven. Gaylene Group, 21 h, sam. Claude Bolling Big Band (jusqu'au 29 septembre), 21 h, mar., avec Guy Marchand, « Crooner's Dream ».

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Watergate Seven + One, 21 h 30, mer. Harlem Jazz de François Rilhac, 21 h 30, jeu., hommage à Fats Waller. Jean-Paul Amouroux Quartet, 21 h 30, ven. Tin-Pan Stompers, 21 h 30, sam. West Land, 21 h 30, lun. Claude Bolling Trio, 21 h 30, mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Johnny Griffin, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar., sax., H. Sellin (piano), R. del Fra (contrebasse), C. Bellonzi (batt.).

LA PINTE (43-26-26-15). Just Friends Quartet, 22 h 30, mer., jeu. Quartet Carole Morin, 22 h 30, ven., sam. Trio Laura, 22 h 30, lun., mar.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Diminga (jusqu'au 30 septembre), 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. Maud Bild (clav., flûte, voix), S. Agnès (synth.), Y. Boukella (basse, luth, voix), J. Chriqui (perc.), H. Paris (congas, perc.). Monica Passos (jusqu'au 29 octobre), 22 h 30, ven., sam., mar.

SLOW-CLUB (42-33-84-30). Maxim Saury Jazz Music, 21 h 30, mer., jeu., ven., sam. Megaswing Big Band (jusqu'au 28 septembre), 21 h 30, mar.

SUNSET (40-26-46-60). Barney Wilen Quartet, 22 h, mer., jeu., ven., sam. Corto, 22 h, dim., lun. Bobby Rangell Quartet (jusqu'au 1er octobre), 22 h, mar.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (42-33-58-37). Anibal Pannunzio, Magni Danni (jusqu'au 1er octobre), 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar., dans Tango Mio, mini-comédie musicale, avec le Luis Rizzo Trio, Luis Rizzo (guit.), Daniel Cabrera (bandonéon), Victorio Pépé (guit.). Estella Kleiner (jusqu'au 15 octobre), 22 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar., chant, R. Montironi (bandonéon), R. Tormo (contrebasse), O. Calo (piano), le retour du tango-chanson.

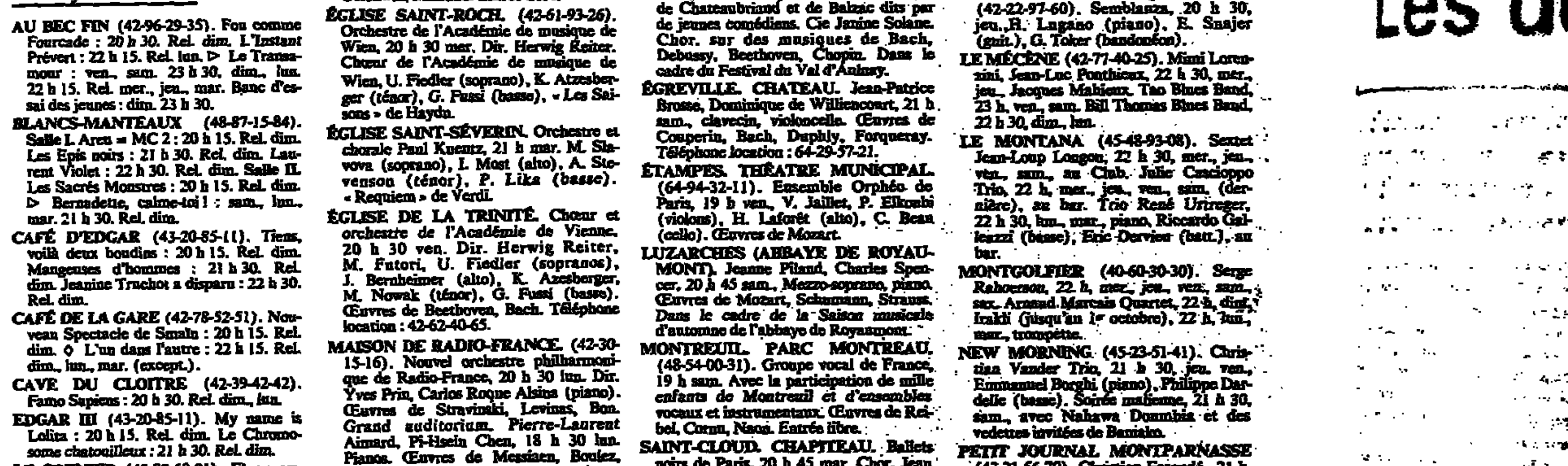
UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). La Fantastique Histoire du blues, 22 h, mer. Transatlantic, 22 h, jeudi. Cathie Gringelli, 22 h, ven. David Moody, 22 h, sam. Chris Lancry, Mauro Serri, J.-J. Milteau, 22 h, mar. Luc Bertin, 1 h, ven.

LE VILLAGE (43-26-80-19). Bernard Maury Duo, 22 h, mer., mar. Denis Leloup Trio, 22 h, ven., sam. Jeanne Rabeson, 22 h, dim., piano. Elisabeth McComb, 22 h, lun., piano et chant. Michel Gaudry Duo, 22 h, jeu., contrebasse, Jeanne Rabeson (piano).

Rock

ELYSÉE-MONTMARTRE. Festival Futurama, 20 h, sam., lun., avec les groupes Head, Railway Children, Xymox (sam.) et Voice of the Beehive, The Jazz Butcher, Franck Dovery (lun.). Black Uhuru, 20 h, mar.

GIBUS (47-00-78-88). Pretty Thing, 23 h, jeu. Pirates, 23 h, ven., sam.



Le Monde

CAMPUS



Le boom d'HEC

Longtemps considérée comme une école de seconde zone, HEC est devenue l'une des « grandes » écoles. Marc Nouschi raconte l'histoire de cette spectaculaire mutation.

DANS un pamphlet récent sur la « *malformation des élites* », Jean-Michel Gaillard fustigeait ce qu'il appelait « *le carré d'as des grandes écoles* » : Polytechnique, Normale supérieure, l'ENA et HEC (1). Que, avec le recul historique, HEC puisse ainsi être associée, dans la même vindicte, à ses trois augustes consœurs représente une sacrée victoire.

Comme le rappelle Marc Nouschi dans son livre *Histoire et pouvoir d'une grande école : HEC*, l'école des « épiciers », créée en 1881, ne fut, pendant les deux tiers de sa longue existence, qu'un établissement de second rang, accueillant les fils de famille désireux de se donner un petit vernis et du bon temps, en attendant de reprendre le négoce de papa. Rien à voir avec les prestigieuses grandes écoles qui formaient les ingénieurs et les cadres de la nation.

Tout a basculé en 1957, lorsque la chambre de commerce de Paris, sous la pression de l'aile moderniste du patronat, décida de secouer la vieille dame du boulevard Malesherbes et d'en faire une véritable école de managers. Menée tambour battant par un directeur énergique, Guy Lhérault, cette réforme s'inspirait des principes suivants : renforcement de la sélection ; transfert de l'établissement dans le campus de Jouy-en-Josas ; formation d'un corps professoral permanent ; et, surtout, alignement de la pédagogie sur le modèle américain (études de cas, travail en petits groupes, internationalisation).

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 32.)

(1) *Tu seras président, mon fils*, Jean-Michel Gaillard, Ramsay, 1987.

Tour de vis

ON serre la vis à HEC. Le nouveau règlement pédagogique qui entre en vigueur à cette rentrée institue un jury de fin de première année, chargé de contrôler le passage en deuxième année. Le cas de chaque élève sera examiné, et ceux qui ne seront pas admis automatiquement seront invités soit à rattraper leurs lacunes pendant l'été, soit à aller voir ailleurs au cas où ils ne paraîtraient pas à leur place à l'école. Cette décision, qui renoue avec une pratique fort ancienne emportée par la bourrasque libérale de 1968, manifeste le souci de la direction de revenir à un contrôle plus strict des études et de lutter contre un certain dilettantisme. Cette préoccupation était déjà apparue avec la création, il y a quelques années, de la « liste du président », destinée à distinguer les élèves les plus brillants, ce qui était une façon élégante de ressusciter le classement de sortie.

Deux autres mesures prendront effet à la rentrée. Désormais, les candidats à l'admission directe en deuxième année (une quarantaine de places chaque année) n'auront plus à passer une épreuve de gestion. Ils seront interrogés uniquement sur leur spécialité, ce qui devrait faciliter le recrutement de candidats d'origines très diverses (mathématiques, économie, droit, sciences humaines ou de la vie...). D'autre part, tous les élèves devront avoir acquis à la fin de leur scolarité la maîtrise orale et écrite de deux langues vivantes, dont l'anglais.

Mais la direction de HEC envisage aussi une réforme beaucoup plus ambitieuse, qui pourrait prendre effet en 1990 et qui consisterait à couper la scolarité en deux cycles, séparés par une année d'expérience professionnelle. La première année serait conçue comme un prolongement de la formation générale donnée en classes préparatoires et offrirait un enseignement fondamental centré sur l'environnement économique et sociologique des entreprises. Les élèves seraient ensuite confrontés à la réalité professionnelle par un long stage d'un an, puis reviendraient acquérir deux années de formation, avec des programmes profondément remaniés : l'une, générale, sur le management ; l'autre comportant une spécialisation.

Cette formule est déjà expérimentée dans un programme dit « jeune manager », qui touche une douzaine d'étudiants et va être étendu à une cinquantaine. On la trouve également, à titre expérimental, à l'Ecole supérieure de commerce de Lyon. Mais si la direction de HEC est très favorable à sa généralisation, la décision est loin d'être prise et fait l'objet de vifs débats à la chambre de commerce de Paris.

F. G.

Les dépanneurs des facs

Bureaux d'accueil, services de placement, agences de promotion... les « services d'information et d'orientation » sont un peu les Maîtres Jacques des universités.

« *JE viens de faire une maîtrise de neurosciences. Mais ce secteur ne me tente plus. Je pourrais peut-être préparer une agrég de maths... Comment faire ?* » « *Ma fille a préparé deux fois sans succès la première année de médecine. Elle vient d'échouer en licence de chimie. Est-ce que vous pourriez m'indiquer un stage de formation rapide qui lui permettrait de trouver du travail ?* » « *Ma copine est à Nantes. J'aimerais bien la rejoindre. Est-ce que ma filière de mathématiques appliquées aux sciences sociales existe aussi là-bas ?...* » « *J'ai fait trois ans de socio. La recherche ne m'intéresse pas. Qu'est-ce que vous me conseillez ?* »... « *J'ai oublié de me présenter à un partiel. Vous ne savez pas qui pourrait me fournir un certificat médical pour justifier cette absence ?* »

Ces questions et mille autres sont le lot quotidien des cellules d'information et d'orientation qui existent désormais dans chacune des soixante-treize universités françaises. Lancées, ici ou là, à titre expérimental, il y a une quinzaine d'années, ces cellules ont progressivement acquis, sinon leurs lettres de noblesse, du moins une place à part entière dans le paysage universitaire. La loi de 1984 leur accorde le statut de « service commun universitaire d'information et d'orientation » (SCUIO). Un décret de février 1986 précise leurs missions : accueil, orientation et insertion professionnelle des étudiants. Et le ministère de l'éducation leur a fourni les moyens minimum indispensables à leur fonctionnement : quatre-vingts enseignants ont été affectés à la direction des services ; un contingent de cent quatre-vingts emplois de personnel administratif fournit, selon les cas, documentalistes, secrétaires ou ingénieurs d'études ; et cent cinquante conseillers d'orientation de l'enseignement secondaire ont été détachés à mi-temps par les académies pour étoffer, modestement, ces cellules.

« *Au départ, notre mission est claire*, explique Anne-Marie Martin, au SCUIO de l'université d'Aix-Marseille II. *Il s'agit d'aider les étudiants, tout au long de leur cursus, à se repérer dans le maquis des formations.* » Ce qui est loin d'être évident. Le foisonnement de nouveaux diplômes d'université, la diversification des spécialisations, la professionnalisation des filières, la décentralisation des formations dans les villes moyennes, sans parler de l'émergence d'un secteur privé d'enseignement supérieur : tout contribue à transformer en véritable casse-tête le choix d'un itinéraire, et la mise à jour constante d'une documentation fiable.

Mais le problème est d'autant plus complexe, ajoute Anne-Marie Martin, que « *bon nombre d'étudiants formulent des demandes très floues. Beaucoup se sont embarqués dans des études sans trop savoir ce qu'ils pourraient ou voudraient faire plus tard. Avant de les aiguiller dans telle ou telle direction, il faut les aider à se mettre au clair, à s'interroger sur leur désir, à formuler un projet* ». Bref, avant de s'interroger sur le « comment », il faut réfléchir au « pourquoi ». Or, dans les universités, la cellule apparaît comme l'un des rares lieux, sinon le seul, où l'on peut parler d'individu à individu et répondre aux SOS en tous genres lancés par les étudiants. « *C'est notre petit côté travailleurs sociaux* », estiment les uns avec humour et d'autres avec quelque lassitude. Mais les animateurs de SCUIO sont de plus en plus nombreux à insister sur la dimension pédagogique, formatrice de leur action. Comme cette conseillère d'orientation de Clermont-Ferrand qui suit régulièrement tous les étudiants de langues étrangères appliquées, afin de faire le point chaque année sur leur parcours et leurs projets.

A la complexité croissante du système universitaire et à la naïveté – assez logique finalement – des demandes des étudiants, s'ajoute désormais la pression constante du marché du travail. Ainsi les trois quarts environ des SCUIO organisent systématiquement des sessions d'aide à la recherche d'emploi, qui durent en moyenne deux jours et s'adressent principalement aux étudiants des 2e et 3e cycles.

GÉRARD COURTOIS.

(Lire la suite page 32.)

SOMMAIRE

« En direct » de Besançon

« *IL y a cinq ans, le journal se serait planté. Mais après des années de travail sur l'insertion professionnelle, les mentalités finissent par évoluer. Le terrain universitaire mais aussi celui de l'entreprise commencent à être prêts.* » Entré à la cellule d'information et d'orientation de l'université de Besançon il y a une douzaine d'années, économiste de formation, René Didi s'est progressivement orienté vers la communication et l'audiovisuel. Jusqu'à être à l'initiative, il y a un an, d'un des journaux d'université les plus originaux, intitulé *En direct*.

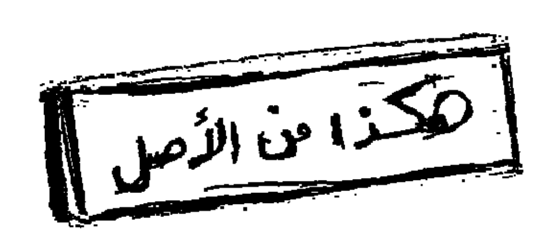
Sous l'impulsion de son président, M. Jean-François Robert, l'université de Franche-Comté s'est lancée dans une politique de communication très ciblée. Pour les étudiants, une brochure épurée explique le schéma général des filières et précise, sur chaque point, les contacts personnels qui permettent d'en savoir davantage. Pour les responsables économiques et institutionnels de la région, le journal mensuel de huit pages, diffusé gratuitement à cinq mille exemplaires, présente, de manière très dense et concrète, « *l'énorme gisement de ressources* » que représente l'université pour la région.

Deuxième pari : le professionnalisme. La conception de la brochure et du journal, ainsi que de tous les supports de présentation de l'université (papier à lettres, cartes de visite...), a été confiée à des maquettistes : mise en page aérée, graphisme nerveux et original, logo qui a surpris et agacé plus d'un universitaire mais, au bout du compte, « *une image forte qui symbolise l'université* ». Quant au journal, il a été préparé et est réalisé par Madeleine Lafaurie, une journaliste professionnelle bien implantée dans la région.

En direct est financé par tous les partenaires de la région. Le budget de 530 000 F par an (comprenant *le salaire de la rédactrice*) est pris en charge par l'université (150 000 F), la direction régionale de l'industrie et de la recherche (100 000 F par an pendant trois ans), le conseil régional et les conseils généraux des quatre départements de Franche-Comté. En organisant des rencontres régulières entre le président de l'université, des enseignants et des responsables locaux, le journal est devenu le vecteur d'une communication active. Y compris à l'intérieur de l'université. En quelques mois, il a suscité la conclusion de quatre contrats de recherche appliquée entre des laboratoires universitaires et des entreprises. Il ne pouvait mieux prouver son efficacité.

G. C.

★ *En direct*, université de Franche-Comté, 30, avenue de l'Observatoire, 25030 Besançon Cedex. Tél. : 81-50-81-21.



PORTRAIT

Bernard Hirsch, l'intrépide

Bernard Hirsch vient de mourir brutalement. Fondateur de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, il était, depuis 1983, directeur de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, qu'il avait profondément modernisée.

par Philippe Mahrer (*)

L'INTELLIGENCE au service du courage. Sportif, vivace, bourré d'humour, Bernard Hirsch était devenu en quelques années une figure légendaire parmi les dirigeants des grandes écoles. Sa réputation d'avoir été un des rares hommes de notre siècle à avoir fondé une ville entière, dessiné les rues, planté les églises, déroulé les parcs, empli la cité d'emplois et d'habitants de toutes conditions, le fait précéder de l'aura du créateur quand il est nommé, au printemps 1983, directeur de l'Ecole des ponts et chaussées. S'il monte quatre à quatre l'escalier directorial, c'est qu'il est bien décidé à ne pas laisser reposer son énergie et la vénérable institution de la rue des Saints-Pères.

L'école est, alors, en plein bouillonnement. Dans cette école est née, il y a plus de deux cent quarante ans, l'idée du système révolutionnaire des grandes écoles. Ses élèves, venus de l'Ecole polytechnique, ont participé, au siècle dernier, à toutes les luttes républicaines. On a inventé, dans ses murs, le réseau des chemins de fer, le saint-simonisme et les grands travaux de Suez et de Panama... On y cultive les « tempéraments ». Lui-même, il n'en manque pas : à seize ans, il s'engage dans la Résistance ; à dix-sept ans, il combat pour la libération de l'Alsace.

Notre jeunesse la plus talentueuse, pour l'action et les sciences, est confiée à une poignée de maîtres. Si ces derniers s'assoupissent, elle s'endort. Bernard Hirsch va réveiller les somnolences centenaires.

Il tient de son père, Etienne, qui travailla pour et avec Jean Monnet, un mot et une méthode : la création.

A cette époque, l'Ecole des ponts invente la formation totale *par alternance* pour les ingénieurs, réforme équivalente à *celle des études hospitalières* pour les médecins : les élèves sont pratiquement *en permanence*, parallèlement à leurs études théoriques, *sur le terrain*, dans les entreprises et les laboratoires ; le *plan personnalisé d'enseignement* : chaque élève définit avec *un tuteur sa formation spécialisée*, en puisant, de manière guidée, *dans un vivier fourni de cours* ; la formation technique en *langues étrangères, ce qui implique* l'internationalisation *complète du corps professoral* ; l'immersion précoce dans la recherche *: certains très jeunes* élèves ont publié leurs travaux dans des notes aux comptes rendus de l'Académie des sciences.

Ces importantes innovations pédagogiques, complétées par des procédés de contrôle de la qualité et une informatisation très poussée de l'outil éducatif, place rapidement, sous la conduite de Bernard Hirsch, l'Ecole des ponts en tête du mouvement de modernisation des grandes écoles d'ingénieurs. Bernard Hirsch pense qu'il faut, en outre, surmonter les vieux clivages surannés.

Les grandes écoles doivent travailler ensemble, partager leurs ressources d'intelligence, conserver l'émulation, mais laisser leurs rivalités au vestiaire. Pour son école, il sillonne le monde. Il y cherche des professeurs, des exemples. Il est frappé par l'inutilité de nos fractionnements et par la stérilité des chapelles. La clarté de ses idées, un don de rhéteur infatigable, imposent sa parole dans les réunions de concertation des dirigeants de grandes écoles.

Autre combat : à ses yeux, il n'y a pas de raison sérieuse pour qu'on refuse aux jeunes ingénieurs, dans leurs études de base, une formation solide au management. Pour ceux qui le souhaitent, après une sélection rigoureuse.

« Le collège des ingénieurs »

Jean Peyrelevade, Bernard Hirsch, le directeur de l'Ecole normale supérieure, Georges Poitou, le directeur de l'Ecole du génie rural, des eaux et des forêts, Jean-Pierre Troy, et moi-même fondons, en 1986, la première école de management pour des ingénieurs. Bernard Hirsch suggère de l'appeler le Collège des ingénieurs, et de l'ouvrir principalement à nos élèves de dernière année, pour bien montrer que nous ne voulons pas les distraire de leur vocation initiale. *Il nous paraît nécessaire, en effet, d'inclure dans la palette des* études d'ingénieur le management des opérations de production, une formation à la qualité, à la gestion de la recherche et de l'innovation, aux concepts de l'analyse des situations concurrentielles. *Pour* Bernard Hirsch et nous tous, les ingénieurs doivent connaître les problèmes de gestion des ressources humaines. Ils possèdent des outils scientifiques puissants pour l'innovation et la gestion financières.

Le Massachusetts Institute of Technology collabore au Collège des ingénieurs. Bernard Hirsch a été foudroyé par une maladie cruelle et brutale. Il pensait que, dans le domaine de l'éducation aussi, il y a un parti du mouvement : il appartenait au petit groupe des innovateurs et des créateurs.

Ingénieur général des ponts et chaussées, fondateur de la florissante Cergy-Pontoise, grand directeur d'école, Bernard Hirsch, pour donner de l'audace à ses élèves, leur disait : les ingénieurs ne doivent pas avoir le vertige.

(*) Directeur du Collège des ingénieurs.

Le boom d'HEC

(Suite de la page 31.)

Cette américanisation de l'école, qui a dû *se faire en grande* partie contre les anciens et l'*establishment* patronal, a *marqué une* rupture avec les traditions académiques *françaises* et *une* nouveauté qui n'ont pas tardé à avoir des effets *positifs* sur le *recrutement* et l'image de l'école. Tout l'art des responsables a été ensuite de viser les créneaux porteurs, ouverts par l'expansion économique des « trente glorieuses », de façon à placer les diplômés dans les secteurs nouveaux (marketing, publicité...) ou dans ceux qui n'étaient pas occupés par les grands corps de l'Etat (banques, finances, industries de consommation...).

Pour cela, l'école a joué subtilement du dispositif pédagogique « majeur-mineur », consistant à donner à la fois une formation générale de base, permettant des adaptations tout terrain, et une spécialisation, correspondant à des activités nouvelles ou particulièrement recherchées. Cette faculté de détecter les domaines d'avenir, d'adapter rapidement les formations aux besoins du marché, est certainement la clef du succès d'HEC.

Elle a donné aux élèves une capacité de mouvement et une confiance en eux qui en ont fait de redoutables conquérants sur la bourse de l'emploi. Elévation constante du nombre et de la valeur des candidats, modernisation permanente des études, augmentation considérable des salaires d'embauche, pénétration de larges secteurs de l'économie et constitution de réseaux influents d'anciens... HEC, tout cela fait incontestablement partie des « grandes » grandes écoles.

Manque de maturité

Cette ascension rapide ne va pas toutefois sans risques, comme le fait apparaître l'étude de Marc Nouschi. Le souci de novation permanent est un facteur de fragilité : à trop coller sur les mouvements – voire les modes... – de l'économie, les reflux peuvent être aussi brutaux que les avancées.

Mais le défi principal auquel doit faire face maintenant HEC est l'ouverture sur l'étranger. Dans la confrontation avec les grandes *business schools* américaines ou européennes (2), le modèle des grandes écoles à la française, où tout se joue à l'entrée par un concours, est mal adapté. Recrutés très jeunes sur des critères purement scolaires, beaucoup d'élèves n'ont pas la maturité ni la motivation nécessaires pour affronter un monde professionnel de plus en plus dur et compétitif. D'où les mesures annoncées ou étudiées par la direction.

Trente ans après le grand tournant qui a fait la fortune d'HEC, il s'agit pour elle de trouver une nouvelle formule qui fasse la synthèse entre les grandes écoles à la française, avec leur haut niveau d'exigence académique, et le modèle anglo-saxon d'éducation supérieure, faisant davantage appel à l'expérience et à la motivation personnelles. Une tâche difficile tant est lourd le poids des traditions et des institutions. Mais l'enjeu pour HEC est d'importance : comment passer du championnat national à la compétition internationale ?...

FREDERIC GAUSSEN.

★ MARC NOUSCHI. *Histoire et pouvoir d'une grande ecole HEC.* Robert Laffont, 300 pages, 100 francs.

(2) Voir notre enquête sur les *business schools* européennes, dans le supplément *Campus* du 15 septembre.

Les dépanneurs des facs

(Suite de la page 31.)

Isabelle Bianqui, à la cellule de Strasbourg II, souligne bien cette mutation : *« Depuis huit ans, notre job a énormément évolué. On est passé de l'information toute bête sur les formations à un vaste projet d'aide à l'insertion professionnelle. Nous allons ouvrir à la rentrée une salle de recherche d'emploi, avec une documentation très complète. Nous développons, avec le soutien du rectorat, le travail en amont auprès des élèves et surtout des enseignants des lycées de la région. Et nous avons participé cette année à la mise en place d'un module assez complet de préparation à l'insertion professionnelle pour les étudiants de maîtrise de LEA (langues étrangères appliquées). »*

Lancée à l'iniative d'une enseignante, cette action a consisté à introduire, dans l'année de maîtrise, une unité de valeur obligatoire comportant une semaine de formation à la recherche d'emploi (sur le modèle des sessions de l'APEC, l'association pour l'emploi des cadres), une série de rencontres avec des professionnels, et surtout, la constitution par les étudiants de dossiers collectifs sur un thème en relation avec leurs futurs débouchés professionnels. *« Non seulement les étudiants ont réalisé des dossiers très riches, qui seront immédiatement utilisables par les nouvelles promotions, mais surtout ce contact direct, dans le cadre d'une enquête, avec plusieurs secteurs professionnels a permis à la plupart d'entre eux de démystifier l'entreprise et d'envisager leur entrée dans la vie active de manière beaucoup plus efficace et réaliste »*, estime Isabelle Bianqui.

Evaluer l'insertion professionnelle

L'université de Paris-IX-Dauphine est encore plus volontariste. A côté du service d'information et d'orientation, elle a développé, depuis 1981, une cellule spécifique, « Dauphine Emploi », dont l'équipe de trois personnes consacre tout son temps à informer les étudiants sur les débouchés, à gérer les offres d'emplois et à présenter l'université aux entreprises : au printemps 1988, le « forum » de Dauphine, organisé par cette cellule et une équipe d'étudiants, a réuni près de quatre-vingts entreprises pendant deux jours.

Parallèlement, de nombreux SCUIO se sont lancés dans des études destinées à évaluer l'insertion professionnelle de leurs étudiants. L'université de Limoges, par exemple, a réalisé il y a quelques mois une enquête très complète, auprès des entreprises de la région, sur les débouchés de ses diplômés.

Face à cette demande croissante, attisée par la crise de l'emploi et encouragée par la multiplication des formations professionnalisées, les cellules d'information et leurs petites équipes ont bien du mal à faire face : celle de Limoges, par exemple, compte trois personnes à plein temps et deux à mi-temps pour dix mille étudiants; celle de Besançon, sept personnes pour seize mille étudiants. D'autant que les réponses sont de plus en plus complexes.

Des centres nerveux

« Il ne suffit pas de savoir comment fonctionnent les formations et d'apprendre aux étudiants à faire un curriculum vitae, souligne Anne-Marie Marin. *Encore faut-il connaître l'évolution des débouchés et des métiers. Les étudiants recherchent une formation qui va leur donner du boulot. Or personne n'est capable de savoir quelles seront les évolutions pour les cinq prochaines années ».*

Mais ce n'est pas tout. Invitées à jouer à la fois les assistantes sociales et les bureaux d'emploi, les services de formation et d'orientation sont sollicités en permanence pour remplir toutes les tâches nouvelles que l'université n'a pas l'habitude d'assumer. Selon la formule de Jean Gerbier, directeur de la cellule de Limoges et président du réseau national des SCUIO, *« nous sommes un peu les maîtres Jacques de l'Université ».*

Plaques tournantes de l'information à l'intérieur des universités, les cellules deviennent des relais de communication tout terrain et tous azimuts. *« Au fond*, explique Isabelle Bianqui, *chaque initiative de la cellule résulte d'un ras-le-bol. Quand on a constaté cinquante fois que l'Université ne répond pas à un besoin, on essaie de trouver une solution. Du coup, nous sommes un peu le centre nerveux de l'Université. »* Les documentalistes, psychologues ou conseillers d'orientation, qui composent le plus souvent le personnel des SCUIO, sont ainsi devenus, selon les cas, promoteurs de services télématiques, chargés des relations avec la presse ou avec les entreprises, responsables des contacts avec les collectivités locales ou responsables des échanges universitaires européens, le dernier chantier à la mode. La cellule de Toulon, pour ne prendre qu'un exemple, a coordonné, au printemps dernier, une vaste campagne de publicité grand public (120 panneaux d'affichage loués dans la région) pour vanter les mérites de cette jeune université, face à la concurrence de Nice ou d'Aix-Marseille.

Ce qui fait dire à Mme Waintrop, du SCUIO de Nanterre-Paris-X : *« Nous sommes peu à peu amenés à nous transformer en commerciaux. Cela me paraît positif. Mais beaucoup de collègues s'inquiètent de cette dérive. »* Plus prudent, Michel Denizart, directeur de la cellule de l'université Paul-Sabatier à Toulouse, précisait à l'occasion des rencontres nationales des SCUIO qui viennent de se tenir à l'université d'Orsay : *« Nous ne pouvons plus faire l'autruche. Nous avons à comprendre pourquoi l'information « branchée » marche bien auprès des étudiants. Mais nous ne devons pas non plus jeter le bébé avec l'eau du bain et sous-estimer la qualité de notre propre savoir. »*

Accueil, information, orientation et insertion professionnelle des étudiants; promotion et valorisation des formations universitaires : *« On va finir par faire tout et n'importe quoi! »* lâche une conseillère d'orientation de province. Cette crainte conduit la plupart des cellules à chercher des relais après des enseignants, qui restent, dans bien des cas, souverainement indifférents à ces tâches subalternes. Les mentalités évoluent cependant : *« Les universitaires commencent à comprendre qu'ils ont intérêt à s'appuyer sur les cellules pour renforcer leurs filières : au niveau de la recherche, pour décrocher des contrats ; au niveau de l'enseignement, pour trouver des stages. Le drame, c'est que ce type d'intervention n'est pas pris en compte dans l'évaluation de la carrière des enseignants-chercheurs »*, souligne Jean Gerbier. Mais des relais également auprès des étudiants, *« qu'il faut mobiliser*, estime Isabelle Bianqui. *Ils sont les plus sensibles au problème de l'insertion professionnelle. Ce sont eux qui feront la promotion de leur formation. Nous pouvons jouer les déclencheurs. Mais ce sont eux qui seront les catalyseurs. »* Et qui pousseront les universités à prendre conscience qu'elles ne peuvent plus se permettre de lâcher les étudiants dans la nature sans leur donner un minimum de moyens de s'y orienter.

GÉRARD COURTOIS.



CAMPUS/ÉCOLE

La tête à claques

*Il est passif, agité ou insolent. C'est l'*Elève tête à claques, *la terreur des enseignants. Philippe Jubin lui consacre un livre.*

IL ne faut pas plus de quelques heures à un enseignant expérimenté pour repérer au milieu des vingt-cinq nouveaux visages de sa classe le petit personnage qui va lui empoisonner la vie : l'élève « tête à claques ». De la maternelle à la terminale, il hante tous les niveaux de la scolarité. C'est lui — ou elle — qui gâche l'ambiance du cours, exaspère le maître, le pousse parfois à la violence ou le conduit à la dépression. Tout le monde le connaît, mais peu osent en parler. Dans les réunions d'instituteurs, comme dans les conseils de classe, c'est un sujet tabou. La tête à claques est, en effet, le symbole d'un triple échec : de la relation entre le maître et l'élève ; de l'enseignant ; et même de l'enseignement...

Philippe Jubin, un instituteur de trente-cinq ans, a osé rompre le silence. Après une quinzaine d'entretiens non directifs avec des maîtres, il a expédié un questionnaire à huit cents enseignants de la banlieue parisienne. Cent quarante-quatre seulement ont répondu, mais leurs témoignages lui ont permis de dessiner le portrait-robot de *« l'Elève tête à claques »*.

Il s'agit le plus souvent d'un garçon, mais ce peut être aussi une adolescente. Physiquement, rien ne le caractérise, et ses résultats scolaires ne sont pas forcément mauvais. Il arrive même que ce soit un brillant sujet. L'âge non plus ne fait rien à la chose. Entre l'odieux bambin de cinq ans et le potache musclé de dix-huit ans, on trouve toutes les variétés.

En réalité, l'élève tête à claques ne peut être caractérisé que par son comportement. Philippe Jubin distingue en gros trois personnages types. Il y a d'abord le gosse passif, qui traîne les pieds pour entrer en classe, tarde à ouvrir son cartable, soupire ostensiblement et refuse tous les essais de dialogue. C'est un poids mort que l'on a envie de houspiller, mais qui se dérobe sans cesse.

Le deuxième cas est, à l'inverse, un enfant agité, bavard, bruyant, qui s'installe au dernier rang, sème le désordre et ricane derrière son manuel. L'envoie-t-on au tableau ? Il fait le pitre dans le dos du professeur. Avec lui, pas un instant de répit. Qu'elle l'approuve ou le condamne, selon les circonstances, la classe entière en est troublée, nerveuse.

Enfin le plus exaspérant peut-être est le jeune morveux, astucieux mais paresseux, sûr de lui, qui a réponse à tout. Il essaie de se distinguer par l'insolence, plus que par l'excellence. Anne, professeur d'histoire dans un collège du Val-de-Marne, se souvient d'un blondinet de quatorze ans qui entrait en classe et disait *mezza voce « On va encore s'embêter pendant une heure. »* Puis il s'asseyait en prenant un air de martyr et toisait tout le monde avec hauteur. Mais il se gardait bien de commettre l'irréparable et jouait les saintes-nitouches en cas d'observation. *« Avec quel plaisir je lui aurais mis ma main dans la figure »*, dit-elle.

Tous les enseignants sont d'accord : l'élève tête à claques ne fait pas que troubler la classe. Il pousse le maître à bout, car il recommence inlassablement. Contre lui les punitions sont inopérantes : il se moque d'être expédié en permanence, bâcle les lignes qu'on lui inflige et se laisse coller avec un mépris d'enfer. Les pires finissent devant les « juges » *du conseil de discipline, qui,* excédés, appliquent parfois la peine maximale : l'exclusion définitive de l'établissement. L'échec total, en somme.

« J'ai la gorge qui se noue »

Car devant une tête à claques, l'enseignant ne sait plus à quel saint se vouer. *Il se sent usé* physiquement et psychiquement à la fin du cours. *« J'ai la gorge qui se noue,* avoue une institutrice. *Il faut que je sorte. »* On connaît des profs qui préfèrent simuler une grippe et déserter quelques jours, plutôt que de craquer. Beaucoup se croient obligés de répondre à la provocation. Il y va de leur autorité et de leur image aux yeux de la classe tout entière. *« Quand je repère un prétentieux qui me nargue, je le mouche immédiatement,* raconte Anne. *Sinon la situation risque de devenir dangereuse. Ses copains attendent ma réaction. »*

Constatant leur incapacité à comprendre ce qui motive l'enfant et à gérer la situation, certains profs, les plus fragiles, se mettent à douter de leur compétence. La tentation de la violence n'est pas loin. Quatre-vingt-treize pour cent des instituteurs qui ont répondu à l'enquête de Philippe Jubin avouent qu'ils ont eu envie de malmener « leur » tête à claques.


D.R.

L'un des cent gosses de « la Guerre des boutons », d'Yves Robert.

Les trois quarts l'ont déjà fait. Pour les filles, on leur tire les cheveux ; pour les garçons, on leur botte le derrière. Mais le geste lui-même est ressenti comme un échec. *« Le maître n'est plus maître en tout,* explique Philippe Jubin. *S'il peut encore maîtriser le contenu de son enseignement, il ne maîtrise plus l'élève, et surtout il ne se maîtrise plus lui-même. »*

Comment sortir de l'impasse ? Aucune instance n'est prévue pour évoquer ces problèmes. *« On n'en parle qu'entre soi, à mots couverts, pendant les récrés,* dit une enseignante. *Il faudrait donc ouvrir ces dossiers en conseil de classe. »* En attendant, peut-on imaginer un vade-mecum du prof placé devant une tête à claques ? Selon Philippe Jubin, il pourrait tenir en quelques prescriptions : *« Ne pas perdre son sang-froid ; accepter le fait qu'on puisse éprouver de l'antipathie pour un élève ; se poser des questions sur ses propres phobies ; solliciter l'intervention d'un intermédiaire. »* Dans un collège parisien où la guerre était déclarée entre une élève et son prof de maths, la simple intercession d'un délégué de classe a entraîné, sinon la *réconciliation, du moins un armistice* honorable pour les deux parties. Juste ce qu'il fallait pour que la classe achève l'année en paix.

MARC AMBROISE-RENDU.

★ PHILIPPE JUBIN, *l'Elève tête à claques*, les éditions ESF.



Un grand érudit

Dans votre numéro du 26 août, Mme Barret-Kriegel rend un juste hommage à Michel Villey *« philosophe du droit »* et cite dans son environnement familial *« le philosophe Emile Boutroux »* et *« les Poincaré »*.

Nous aurions aimé qu'on n'oubliât pas qu'il était d'abord le fils du professeur Pierre Villey, qui fut le plus grand spécialiste de Montaigne jusqu'à ce jour, dont la thèse sur *les Sources et l'évolution des* Essais *de Montaigne* (1908) est restée un ouvrage fondamental et dont l'édition des *Essais* (1924-PUF) *« reste la meilleure »*.

Ajoutons que le grand professeur, le grand humaniste, le grand érudit que fut Pierre Villey était aveugle de naissance. Il est mort dans une catastrophe ferroviaire vers 1937. On imagine que c'est au foyer paternel que Michel Villey a reçu ses premiers et plus riches *enseignements.*

LIONEL MARMIN.
(Orléans.)

Ulm l'oubliée

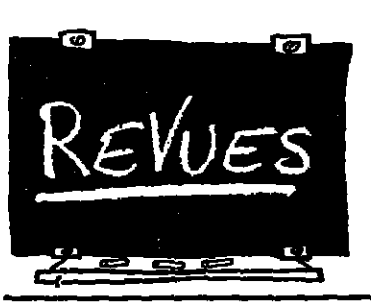
Comme, sans doute, beaucoup de normaliens devenus malgré eux professeurs de lycée, j'ai été sensible à la publication, dans *le Monde* du 8 septembre, de quelques souvenirs d'un normalien de 1888. S'il est vrai que ces souvenirs ont encore *« une certaine actualité »*, permettez-moi cependant de noter, à la lumière de mon expérience personnelle, quelques différences entre les deux époques.

Sans agrégation, ni CAPES, un *normalien littéraire d'aujourd'hui* n'obtiendrait sûrement pas comme premier poste une classe de seconde dans un lycée d'Aix-en-Provence. Le ministère l'utiliserait comme maître-auxiliaire, pour faire des remplacements dans les académies déficitaires. Et s'il lui prenait la fantaisie d'aller *« présenter ses devoirs »* au rectorat, les appariteurs le reconduiraient dehors par la peau du cou. Avec l'agrégation, un normalien ne peut actuellement espérer qu'un lycée dans une lointaine banlieue ou dans une ville non universitaire, sans espoir de mutation avant six ou sept ans.

La *« méfiance »* à l'égard des normaliens est encore, certes, très vivace dans le monde des enseignants et de leurs nombreux *administrateurs*. Elle trouve aujourd'hui le renfort du pseudo-rousseauisme qui prétend que, plus un homme est instruit, moins il est capable d'humanité. Mais cette méfiance vaut peut-être encore mieux que le pur et simple oubli dans lequel commencent à sombrer les normaliens et leur école. Dans la société actuelle, où les diplômes variés se sont multipliés, le titre de normalien est à la fois fort rare et presque complètement inutile : allez expliquer, après cela, que le concours d'entrée est pourtant plus difficile que celui de la plupart des grandes écoles ! Qui sait encore que les enseignants, comme les administrateurs, les archivistes, les militaires, les ingénieurs, les cadres commerciaux, etc, ont leurs grandes écoles ? Est-ce de la provocation que de suggérer que la *« revalorisation de la condition enseignante »* passe peut-être aussi par la revalorisation des Ecoles normales supérieures ?

JEAN-CLAUDE LARRAT,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
(promotion 1969-Lettres.)





EUROPE

La vocation des universités

Pour la Conférence des recteurs européens, la pression de la demande économique ne doit pas détourner les universités de leur vocation sociale et culturelle.

RÉSEAU d'information et de coopération entre les responsables de 360 universités de 22 pays européens, de l'Ouest comme de l'Est, la Conférence des recteurs européens (CRE) fait peau neuve. Le signe le plus évident de cette volonté de rénovation est le lancement d'une revue, *CRE action*, qui remplace l'ancien bulletin de la conférence. Comme l'explique Catherine Fayant dans le premier éditorial : « *Avec la création ces prochaines années d'une vaste zone de circulation des hommes et des idées en Europe, c'est à une redistribution des cartes que les universités vont contribuer, aussi bien dans les pays de la Communauté que dans le reste du continent.* ».

Cette vaste redistribution des cartes, *CRE action* en analyse les enjeux dans un premier numéro passionnant qui dresse l'état des lieux des principaux systèmes universitaires européens. A première vue, le tableau est très contrasté.

L'Université allemande s'interroge sur son avenir, au moment même où tout laisse prévoir une saturation de l'emploi dans le secteur public, débouché traditionnel de ses diplômés. En Grande-Bretagne, la politique budgétaire draconienne mise en œuvre par Mme Thatcher depuis près de dix ans, a contraint les universités, comme les établissements publics d'enseignement supérieur, à repenser leurs places respectives et leur stratégie.

L'Université espagnole est également en plein chantier. Après des décennies de décentralisation et d'isolement, elle est confrontée à une explosion de ses effectifs étudiants, à une révision profonde de son organisation et de ses cursus, et à la nécessité de s'adapter au développement d'une société moderne.

La France, on le sait, semble décidée à doubler rapidement le nombre de ses étudiants, sans avoir trouvé pour autant les moyens d'augmenter le rendement de ses premiers cycles universitaires. Le système italien est soumis aux sollicitations pressantes d'un patronat qui souhaite établir un partenariat universités-entreprises beaucoup plus actif.

Des enjeux communs

L'Autriche elle-même s'inquiète de la capacité de son modèle universitaire, très académique, pour répondre aux besoins sociaux et économiques du pays. Quant à la Pologne, la crise économique qu'elle traverse depuis le début des années 80 a sérieusement déstabilisé un enseignement supérieur auparavant dynamique.

Pourtant, au-delà de cette mosaïque, le premier numéro de *CRE action* fait clairement ressortir les enjeux communs auxquels doivent faire face ces différents systèmes universitaires. Les pays européens ont aujourd'hui — et auront plus encore demain — des profils de qualification de leur population active très comparables, comme le souligne Friedrich Buttler, de l'Institut de l'emploi de Nuremberg.

Ils sont, d'autre part, soumis les uns et les autres à une pression très forte de la demande de formation. De la part des entreprises qui ont besoin de cadres et d'employés de plus en plus qualifiés ; selon la formule de Giancarlo Lombardi, membre du Conseil de la confédération italienne de l'industrie, « *l'enseignement supérieur tend dans certaines limites à devenir la variable stratégique du développement économique et social* ». Mais la demande n'est pas moins forte de la part des jeunes et de leurs familles : partout les diplômes de l'enseignement supérieur apparaissent comme la meilleure protection contre le chômage.

De ce fait, et malgré une baisse de la pression démographique, la plupart des universités européennes sont confrontées à la perspective d'un gonflement constant de leurs effectifs. Aucun des grands pays de la Communauté n'échappe à ce dilemme : la quantité et la qualité sont-elles conciliables en matière d'enseignement supérieur ?

Un défi quantitatif

L'ouverture au plus grand nombre des portes de l'Université modifie-t-elle en profondeur les objectifs et le niveau des formations et des diplômes ? Implique-t-elle une diversification croissante des filières de formation professionnalisées ? Ou, au contraire, le renforcement des cursus classiques et des disciplines de base, afin de préparer les futurs diplômés aux aléas d'un marché de l'emploi dont personne ne se risque à prévoir les évolutions fines ? Enfin, ce défi quantitatif contraindra-t-il les Universités à modifier leurs modes de gestion et de financement, leurs rapports à la recherche, ou leurs relations avec les partenaires économiques ?

Autant de questions posées à Paris ou à Londres, à Barcelone ou à Göttingen. Mais ce n'est pas le seul débat commun aux responsables universitaires européens. Une interrogation plus fondamentale traverse la plupart des contributions (rédigées en anglais) de ce premier numéro de *CRE action*. Alain Bienaymé, de l'université de Paris-IX Dauphine, la formule sans détour : « *Un pays qui concentre tous ses efforts en matière d'éducation sur la compétition technologique et commerciale internationale ne détourne-t-il pas l'éducation d'une part importante de sa mission ?* »

« *Le problème de la qualité et de la quantité des formations supérieures ne doit pas seulement être vu dans la perspective limitée du marché du travail des diplômés,* ajoute Gabriel Fragnières, directeur du Centre européen du travail de Maastricht. *Les institutions d'enseignement supérieur ne sont pas de simples agents économiques, mais des institutions essentielles dans la vie politique et démocratique des sociétés contemporaines.* »

Or sur ce point il est clair, note en conclusion Friedrich Buttler, que « *nous n'avons pas encore défini les besoins culturels des sociétés postindustrielles* ». Le débat, on le voit, est loin d'être clos.

G. C.

★ *CRE action*. 1988-1, 108 pages (Conférence des recteurs européens : 10 rue du Conseil-Général, CH 1211, Genève 4 – Suisse).



MATHÉMATIQUES

Une science abusive

« ARGENT, machinisme, algèbre. *Les trois monstres de la civilisation actuelle. Analogie complète.* » Philip Davis et Reuben Hersch développent cette pensée de Simone Weil (*la Pesanteur et la Grâce*) dans une critique iconoclaste et pleine d'humour de l'influence des mathématiques et de leurs applications dans l'univers économique et culturel. D'après les auteurs, eux-mêmes mathématiciens, le pouvoir des mathématiques influence de manière croissante les secteurs les plus variés : sciences sociales, économie, gestion, stratégies politique et militaire, arts... le monde est devenu « l'Empire mathématique ». Mal utilisées, elles peuvent induire une croyance abusive dans le pouvoir prédictif de modèles réducteurs. Les auteurs soulignent aussi les dangers du formalisme, le rôle sélectif des mathématiques dans l'enseignement, la numérisation omniprésente dans la vie sociale, l'abus des statistiques, des sondages et des tests peu signifiants (comme le QI).

Ce pouvoir des mathématiques ne date pas d'hier, mais depuis une trentaine d'années elles ont multiplié leur efficacité, grâce à leur bras séculier : l'ordinateur. L'informatique permet, en effet, d'appliquer les mathématiques, de plus en plus vite, à des situations de plus en plus complexes (marchés financiers, communication, « guerre des étoiles... »).

Il faudrait mentionner les nombreux sujets que ce livre aborde sans préjugés — mais parfois avec une certaine naïveté —, comme le temps et les mathématiques ; ou encore : la découverte de la géométrie non euclidienne a-t-elle porté un coup à la religion ?

JEAN-MICHEL KANTOR.

★ PHILIP DAVIS et REUBEN HERSCH : *L'Empire mathématique*. Gauthier-Villars, 336 p., 240 F.

DROIT

Les Biens,

par Frédéric Zénati.

Ce manuel, qui s'attache davantage aux mécanismes de base du droit des biens qu'à ses applications privilégiées, traite des différentes catégories de biens (corporels et incorporels, meubles et immeubles...) et des relations des personnes avec les biens, dont la forme principale est la propriété.

★ Presses universitaires de France, collection « Droit fondamental, droit civil », 397 p., 123 F.

GÉO-POLITIQUE

L'Etat du monde 1988-1989. Annuaire économique et géopolitique mondial.

280 articles, 17 chronologies thématiques, 190 tableaux et 40 cartes offrent un panorama complet des événements politiques, diplomatiques, économiques et sociaux qui ont marqué l'année. Avec un dossier complémentaire sur le thème des droits de l'homme et de la démocratie.

★ Editions La Découverte, 633 p., 130 F.

La Crise des Nations unies,

par Pierre de Senarclens.

L'auteur, qui fut directeur de la division des droits de l'homme et de la paix de l'UNESCO au début des années 80, analyse les fondements idéologiques, politiques et institutionnels du déclin de l'ONU dans ses missions fondamentales, et trace les contours d'une réforme nécessaire, mais « aléatoire ».

★ Presses universitaires de France, collection « Perspectives internationales », 234 p., 148 F.

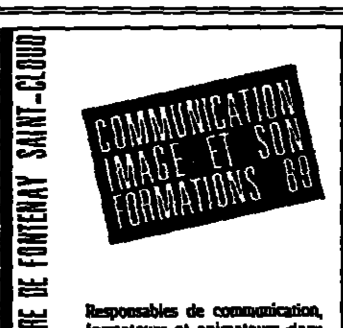
PSYCHOLOGIE

Psychologie et enseignement (2 tomes),

par Denyse Weiller

Conçu à l'intention des enseignants et des éducateurs, cet ouvrage développe les théories de base de la psychologie moderne (t. 1), puis s'attache à la question du développement de l'enfant, avec notamment une étude approfondie sur le problème de la scolarité des enfants déficients mentaux, ou soumis à l'éducation surveillée (t. 2).

★ Armand Colin-Bourrelier, 143 p., 75 F le tome.



PRÊTS D'HONNEUR

La Fondation de France accorde des prêts de 25 000 F aux jeunes de 18 ans à 30 ans ayant des projets originaux dans l'art ou l'artisanat, la recherche, les sciences et techniques, la culture ou l'action sociale.

★ Ecrire avant le 31 octobre à la Fondation des prêts d'honneur aux jeunes. Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris.

MONDE ARABE

L'Espace jeunes du musée de l'Institut du monde arabe organise des activités pour les jeunes : jeux-concours, jeux vidéo, spectacles, « visites-explorations »...

★ IMA. Quai Saint-Bernard, 75005 Paris. M. Ai Izzet. Tél. : 46-34-25-25 poste 40 75.

PSYCHODRAME

L'Association française de psychanalyse et de psychothérapie analytique organise, à partir d'octobre, un cycle de formation par le psychodrame psychanalytique en groupe destiné aux étudiants en fin d'études et aux professionnels de l'action sociale : assistants sociaux, éducateurs, psychologues, infirmiers des hôpitaux généraux et psychiatriques...

★ Renseignements et inscriptions à l'AFPSY, 19, rue Fabre-d'Eglantine, 75012 Paris. Tél. : 46-28-98-55.

DÉPORTATION

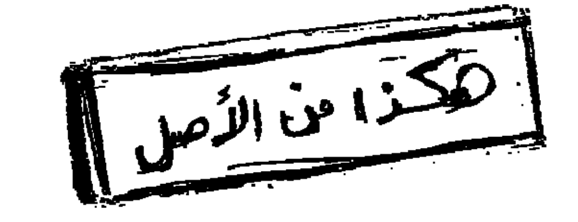
Un voyage d'études à Auschwitz est organisé du 27 au 31 octobre par l'Amicale des anciens déportés d'Auschwitz à l'intention des personnels de l'éducation nationale. Voyage en avion aller-retour — Prix en chambre double 3 700 F.

★ Tous renseignements à l'Amicale d'Auschwitz, 10, rue Leroux, 75116 Paris. Tél. : 45-01-92-55.

ANGLAIS

Les Éditions Milan lancent *Hi, Kids !* un magazine mensuel pour les élèves de sixième et de cinquième qui apprennent l'anglais. Cette publication comprend quatre cahiers (loisirs et activités ; monde contemporain ; vie quotidienne, histoire et civilisation) et une cassette.

★ *Editions Milan, 300, rue Léon-Joulin, 31101 Toulouse Cédex 100.* Le n° 35 F.


هكذا من الأصل

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

4ᵉ arrdt

ILE SAINT-LOUIS
liv. + chbre, cuisine équipée, 4ᵉ étage sur rue, très clair. Prix 1 350 000 F. 43-25-38-40, 15 h à 20 h.

ILE DE LA CITÉ
2 p. 38 m² dble exp. s/cour, calme, soleil, verdure, sécurité, cuis. et s. de bns équipées, t.b. ét., 1 500 000 F. 43-25-17-30.

GROUPE JPM

ORIGINAL
HOTEL DE VILLE
50 m², prix : 870 000 F.
45-24-25-25.

5ᵉ arrdt

CENSIER
6 p. + 1, 2 entrées, 5ᵉ ét., ascenseur, jardin, balcon, 2 parkings. 43-36-17-36.

CENSIER
Stand. 6 p. tt cft + bureau, balcons, soleil, calme, parking dble. 3.800.000 F. Tél. : 43-35-18-36.

6ᵉ arrdt

St-Sulpice, part. vd studio magnif., possib. asc., cave, 990 000 F. Visite les 16 et 23 sept., 17 h 30-20 h, 7, rue des Canettes, 6ᵉ.

FLEURUS
SPÉCIALISTE RIVE GAUCHE
12, r. N.-D.-d.-CHAMPS (6ᵉ)
SORTIE Mº ST-PLACIDE

St-Placide 1 p., asc.	330 000
St-Germain studio	650 000
N.-D.-d.-Champs 2 p.	900 000
Maine réc., 68 m²	1 250 000
ND-Champs 3 p.	1 300 000
St-Placide 3/4 p.	2 100 000
St-Sulpice 4/5 p.	2 600 000

RECH. APPTS
TTES SURFACES
TÉL. : 45-44-22-36.

N-D-DES-CHAMPS
Grand 2 pièces 900 000 F
beau 2/3 P. 1 300 000 F
FLEURUS 45-44-22-36.

LUXEMBOURG
P. de t., belle haut. ss plaf., 7-8 p. 225 m² + 3 serv., travaux. 6.900.000 F. Tél. : 43-35-18-36.

7ᵉ arrdt

RUE DE L'UNIVERSITÉ
grand 7 pièces, appt d'angle, plein soleil, bel immeuble pierre, services, parkings. 47-05-61-91.

S/CHAMP-DE-MARS
spl. 310 m², réceptions 5 chbres, 5 bains, gd luxe. b. jdin (250 m²) PARKINGS. 47-05-61-91.

S/AV. BOSQUET
imm. p. de t., 6ᵉ ét., asc., 2 p., travaux, 950 000 F.

S/AV. RAPP
imm. stdg. asc., gd studio, cuis., bains, excel. état. 1 380 000 F.

FR. FAURE 45-67-95-17
11, RUE ROUSSELET, 75007 PARIS.

DUROC
2/3 pièces, immeuble pierre de taille, 1 965 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

CHAMP-DE-MARS
Mº ÉCOLE-MILITAIRE
imm. réc. tt cft, calme, 4ᵉ ét., séj., 2 ch., entrée, cuis., bains, balc., s/rue, 78, rue de la Fédération. Merc., jeudi 14 h/17 h.

8ᵉ arrdt

RUE DE ROME
immeuble pierre de taille, 4 pièces, 80 m², 1 680 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

9ᵉ arrdt

9ᵉ ARRDT, rue de Calais, 2 p. dans hôtel part., très belle rénovation tt confort, double expo., 620 000 F. Tél. 48-06-47-85.

R. FONTAINE
2/3 pièces, 56 m², TT CFT, 2ᵉ étage, 910 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

POISSONNIÈRE, pierre de t., 3 p., 60 m², 1ᵉʳ ét., s/cour, clair, refait neuf. 892.000 F. Réf. 133. A. Korchia S.A. 43-70-69-69.

POISSONNIÈRE, 3 p., 50 m², 2ᵉ ét., 2 chbres, 1 séjour, 1 s. de bains, imm. pierre de taille, refait nf. Prix 872.000 F. Réf. 135. A. Korchia S.A. 43-70-69-69.

R. DU TEMPLE, 6ᵉ ét., 3 appts de 33 à 48 m² refaits nfs, poutres appar., réalisation de caract. De 340.000 F à 790.000 F. A. Korchia S.A. 43-70-69-69.

10ᵉ arrdt

Libre le 1-10-88, loft tt cft, 75 m², cuis. amén., s. de bns, cab. de toil., dans petite maison, r.-de-ch. fond de cour, 4 000 F + ch. Référ. exigées, reprise 40 000 F. Vis. s/pl. jeudi 22-9 de 10 h à 13 h, 2, rue Pierre-Dupont, 75010 Paris.

PARADIS. Voie privée partie d'un bel immeuble 18ᵉ, 4ᵉ et 5ᵉ ét., poutres, logg., atel. d'art., parkg, rare, 3 800 000 Tél. : (1) 39-53-75-27.

LOUIS-BLANC
4 p., 100 m² + balcon, parking, immeuble récent, STANDING, 1 785 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

11ᵉ arrdt

IDÉAL INVESTISSEUR
2 petites studettes, rentabilité 10 %, 40-26-42-47.

12ᵉ arrdt

FAIDHERBE-CHALIGNY
beau 3 p., imm. standing. PRIX 1 350 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

DAUMESNIL, 3 p., 70 m² + 1 p. avec accès à l'appt, belles prestations. 1.365.000 F. Trans Opéra, 43-45-23-15.

13ᵉ arrdt

SALPÊTRIÈRE
3 pièces 75 m², 1ᵉʳ étage, ascenseur, état neuf, pierre de taille. T. : 45-35-12-99.

DANS IMM. CORRECT 3 p. rénové, 50 m² env. tout confort, salon, 2 ch., cuis., double expo., w.-c. séparé, salle de bains agréable, calme, 650 000 F, 40-26-42-47 ou 40-26-42-74.

GLACIÈRE
Récent gd 2 p., tt cft, 52 m², 7ᵉ ét., asc., plein soleil, ref. neuf. 890.000 F. Tél. : 43-35-18-36.

14ᵉ arrdt

SQUARE MONTSOURIS
MAIS. instal. luxueuse 120 m², terrasse, garage, grenier, 3 500 000 F. H.T.H. 45-33-39-30.

14, R. DES PLANTES. Superbe duplex 35 m², 4ᵉ ét. asc., 2 terr., park. clair refait neuf 890 000 F. Réf. 083. A. Korchia SA. 43-70-69-69.

CŒUR MONTPARNASSE
standing, magnifique studio tt confort, cuisine séparée, av. fenêtre, balcon, parking. 870 000 F, 43-35-18-36.

ALÉSIA/COTY
imm. 1958 3/4 p. tt cft, cuis. éq., parf. ét. vue dég., 1 150 00 F, 43-35-18-36.

Mº ALÉSIA
3 p., imm. pierre de taille, 1ᵉʳ ét., cour et rue, très clair. 1 050 000 F. 42-26-09-94.

MONTPARNASSE. Imm. 1988, 2 P. 49 m² + pk. fr. réd., tb ch., 1 500 000 F. 43-26-73-14.

15ᵉ arrdt

BOUCICAUT agréable 4 p., confort, balcon sud, calme et verdure (+ droit au parking cour), 1 800 000 F. 45-77-96-85.

Mº VOLONTAIRES
tr. b. studio 35 m² + balc., gd stdg, cuis. équipée, soleil, 790 000 F, 48-28-00-75.

ALLERAY
2 p., 55 m², balcon, cave, 5ᵉ étage, asc., confort. 1 150 000 F. 40-65-00-25.

BD VICTOR, 4 p., balcon, parking, étage élevé. Trans Opéra, 43-45-23-15.

PASTEUR, appt en duplex, 4 p., 95 m² + terrasse 27 m², ét. élevé, stand. 2.700.000 F. Trans Opéra, 43-45-23-15.

AV. EMILE-ZOLA
4 P. 90 m² + balcon soleil imm. récent, stand dble-liv. 32 m², cuis. 12 m² 2 800 000 F 48-28-00-75.

16ᵉ arrdt

GROUPE JPM

RANELAGH/MOZART
2 chbres, serv. à vendre.

LA FONTAINE CHBRE
10 m² env., 110 000 F. Bel ancien, 7ᵉ ét., asc.

TRÈS URGENT
EXELMANS 3 pièces
65 m², 2 ch., 1 200 000 F.

IMPECCABLE
MAISON RADIO 2 p. 60 m² environ 2ᵉ étage, 1 260 000 F.

RAYNOUARD 5 p.
115 m² + loggias, 2 900 000 F.

Très bel ancien
SÉNOUVILLE 7 p.
270 m², serv., 6 800 000 F.

NOUS CONSULTER
Compétence et Dynamisme.
45-24-25-25.

AUTEUIL/PENTHOUSE
155 m² réception, 2 ch. TERRASSES 7 000 000 F. Exclusivité EASY DRIVER 45-00-46-22.

EXELMANS PROFESS.
sur 2 niveaux : 130 m². 3 500 000 F. Tél. : 45-02-13-43.

AV. KLÉBER
BEAU 5 p., 135 m², 3ᵉ, asc., b. état, b. plan, soleil, 3 950 000 F, 48-28-00-75.

LA MUETTE
studio 35 m², 8ᵉ étage, vue exceptionnelle
EASY DRIVER
45-00-46-22.

MIRABEAU. 5 P. 150 m², triple liv. 73 m², cuis. équip. clair, stand. Imm. p. de taille à rafraîchir, référence 204. A. Korchia SA. 43-70-69-69.

FACE TOUR EIFFEL
AV. DE NEW-YORK
7 pces + serv. 220 m². 7.300.000 F. 43-59-58-35.

RUE D'AUTEUIL
Imm. anc., 7 P. 150 m² en dupl. tr. à prév., très ensol. chff. indiv. 3 850 000 F. 48-28-00-75.

17ᵉ arrdt

8ᵉ ÉTAGE ASC.
AV. DE ST-OUEN (70 m²) cuis., séjour, 1 chbre, s-d-bns, wc, balc., park., 1 280 000 F
MGN 43-87-71-55
38, BD BATIGNOLLES, 75017

PTE CHAMPERRET. Appt 4 P. 80 m², 3ᵉ ss asc. dble liv., 2 chbres, s-d-bns, wc, cave à rén. 1 575 000 F. Réf. 036. A. Korchia SA. 43-70-69-69.

TERNES, 2 p., stand., imm. pierre de t., 2ᵉ ét. 880.000. Trans Opéra. 43-45-23-15.

BD PEREIRE. 3 p., 61 m². r.-de-ch., imm. stand., belles prestations, haut ss-plafond 3,30 m. Prix : 998.000 F. Trans Opéra, 43-45-23-15.

VILLIERS, 2 p., 47 m², séj., chbre, cuis. équipée, dressing, cave, 2ᵉ étage. 1.050.000 F. Trans Opéra, 43-45-23-15.

18ᵉ arrdt

MONTMARTRE
studio confort, 320 000 F.
MAIRIE 18ᵉ
studio confort, 278 000 F.
RUE CHAMPIONNET
2 p. cft, récent, 371 000 F.
MAIRIE 18ᵉ
4 p. confort, 1 960 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

MARX-DORMOY, dans petite résidence calme entièrement rénovée, 2 PIÈCES, LOFT DUPLEX. SCOPIMO 43-72-93-03.

ABESSES (PLACE) petite maison en dupl., parf. état, ter. couv., 3 chbres, 2 bns, 110 m² + 45 m², cave voûtée. 2 200 000 F 45-77-96-85.

19ᵉ arrdt

PRÈS PARC DE LA VILLETTE studio 32 m² entièrement rénov., s. de bns, poutres, cuis., 315 000 F. Tél. 40-26-42-47, 40-26-42-74.

20ᵉ arrdt

PYRÉNÉES beau studio 28 m², 1ᵉʳ étage, kitchen. éq., salle de bns, ref. neuf. Px 320 000 F, réf. 210. A. Korchia S.A. 43-70-69-69.

91 - Essonne

A GRIGNY-II
APPT F4, imm. 5 étage dans résidence, cuis. tte équipée rustique, salon double, moquette, tissu mural, porte blindée, asc., interphone, cave, parking privé, nombreux placards. Tél. 69-06-44-99 à partir de 16 heures.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY/BARRÈS
luxueux 70 m² + jardin raffiné, décor moderne. Michel Bernard 45-02-13-43.

P. à P. vd 92 BOULOGNE, quai Le Gallo, imm. bon stdg, vue s/Seine et parc St-Cloud, 3 p., 66 m² + balcon 11 m², gde cuis., s. de bns, w.-c., rangements, cave, 1 350 000 F. Tél. 46-04-74-35. Ag. s'abst.

COLOMBES, plusieurs appts de 3 à 4 P., à rénover, px sacrifié. TRANS OPERA 43-45-23-15.

NEUILLY 3/4 pièces, 81 m² + balc., 4ᵉ étage, confort, 2 550 000 F TRANS OPERA 43-45-23-15.

NEUILLY, 5 P. 100 m², imm. pierre de t., px 2 730 00 F TRANS OPERA 43-45-23-15.

BOULOGNE NORD, 3 P., 77 m² très bon stand., 1 925 000 F TRANS OPERA 43-45-23-15.

NEUILLY, EXCEPTIONNEL 5/6 P., 146 m² + terrasse 58 m² au 1ᵉʳ ét., imm. stand, 2 parks, 2 cav., px 4 600 000 F TRANS OPERA 43-45-23-15.

BOULOGNE. Bd de la République 2 P. 33 m². 1ᵉʳ étage s/rue : salle de bns, ref. neuf 450 000 F. Réf. 202. A. Korchia SA. 43-70-69-69.

PUTEAUX
« LE FRANCE » vue panoramique, récent, 125 m² + terrasse, 10ᵉ ét., asc., parkg, poss. profess. libérale, 2 450 000 F. Sur place ce jour 13 h à 18 h. 4, square Léon-Blum. UFFI 45-22-02-44.

94 Val-de-Marne

VINCENNES. Beau 2 P. 45 m² cuis. équip., s. de bains, w.-c. ent. rénové, 3ᵉ ét. s/rue très clair 705 000. Réf. 209. A. Korchia SA. 43-70-69-69.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN
(400 m) vue superbe 10ᵉ et dernier ét., 4 p. 85 m² + balcon, box, 650 000 F. Pptaire 42-60-29-61.

Province

Vends CHAMONIX exp. sud face mont Blanc, 2 p. cuisine, salle de bains, terrasse, entrée privative, 280 000 F. Tél. (16-1) 45-34-16-60.

Immobilier de loisir
BOURG-ST-MAURICE
à 4 h 35 Paris, appts du studio au 5 P. dans résidence de standing :
– terr. avec vue s/vallée
– labels therm. et acoust.
– faibles charges.
Prix 11 000 F le m²
André Korchia SA. 43-70-69-69.

BIARRITZ, château Arcadie, part. vd splendide appt dble, 136 m² + 40 m² terrasses. Tél. : (16) 59-47-35-96 le matin avant 10 heures.

Etranger

investissement locatif idéal
EN ESPAGNE
(Malaga et Canaries) appts de qualité, matériaux nobles en bordure de mer, piscine, tennis, 2 et 3 P., duplex à partir de 344 000 F. Française, André Korchia SA. 43-70-69-69.

IMMOBILIER DE PRESTIGE
MALLORQUE
(BALÉARES)
TENERIFE
(CANARIES)

dans village andalou sur la mer, verdoyant et résidentiel avec piscines privées. VASTES APPTS 2 à 5 P.

PRESTATIONS GD LUXE.
- Sols et s. de bns marbre
- Cuisine aménagée
- Vastes terrasses
- Solarium privé, etc.

Services à disposition
Sports à proximité

ANDRÉ KORCHIA SA
43-70-69-69.

appartements achats

Recherche 1 à 3 pièces Paris, préfère 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 4ᵉ, 9ᵉ, 12ᵉ avec ou ss travx. PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-48-07 même le soir.

IMMO MARCADET
rech. urgent toutes surfaces, même à rénover, Paris ou proches. Tél. 42-52-01-82.

GROUPE DORESSAY
recherche pr client. sélect Paris résidentiel, apparts haut de gamme et hôtel particulier. Tél. : 46-24-93-33.

FRANÇOIS FAURE
45-67-95-17
11, RUE ROUSSELET
75007 PARIS
rech. appts ttes surfaces préférence rive gauche avec ou sans travaux. PAIEMENT COMPTANT.

échanges

Pptaire échange pour location ou achat 3 pièces Monge-Mouffetard contre plus grand Paris. Tél. : 43-37-41-51 (répondeur).

AVENUE FOCH même
locataire échangerait APPARTEMENT GRAND LUXE 300 m² contre location ou achat appartement 4 pièces même quartier. Etude St-Fargeau, 35, rue Haxo. Tél. : 43-61-84-08.

Pour passer une annonce immobilière.
Tél. : 45-55-91-82 poste 4126.
Appel gratuit province nº vert 05-03-01-00.

locations non meublées offres

Paris

VILLIERS. Studio 35 m² cuis., s. d'eau, w.-c. indép. ref. neuf, 3 500 F/mois ch. compr. A. Korchia SA 43-70-69-69.

PLACE DES TERNES
3 PIÈCES,
70 m², 5ᵉ étage, ascenseur, 8 500 F, charges comprises. LAVENNE 43-87-82-83.

GROUPE JPM

(16ᵉ) URGENT 2 P. 50 m², 4 500 F C.C., bon état.

REFAIT A NEUF
(16ᵉ) CHARDON-LAGACHE
2 p., 40 m², 4 500 F C.C.

(16ᵉ) RAYNOUARD 4 p. 120 m², 11 300 F C.C.

A SAISIR
Libre le 1ᵉʳ novembre
(16ᵉ) ANKARA 87 m²
2 ch., terrasse, 8 100 F C.C.

(16ᵉ) RANELAGH
RARE HOTEL PART.
8 p., 300 m² + jardin, possib. profession libérale.

Orig. NEUILLY CHATEAU 2 p., 54 m², 4 400 F C.C.

NEUILLY ILE DE JATTE 5 p., 130 m², prkg, récent, 4ᵉ, ascens., 19 000 F C.C.

NOUS CONSULTER
Compétence et Dynamisme
45-24-25-25.

INVALIDES
beau 4 pièces IMMEUBLE RÉCENT. 47-05-61-91.

LEDRU-ROLLIN très beau 3 p. s/jdin, imm. récent tt cft, parkg, eau chaude chf. compr. Loy. 5 000 + 1 000 C. Trans Opéra 43-45-23-15.

Région parisienne

ST MANDÉ dans imm. neuf gd stand., appt 4/5 P. avec balc. terrasse, près du Bois loyer 8 400 F + charges. TRANS OPERA 43-45-23-15.

ST-MANDÉ emplacement exceptionnel, luxueux 3 P., balc., park., loy. 10 000 F + repr. justif. 43-45-23-15.

VINCENNES, près bois, 3 p., imm. p. de t., refait à neuf, loy. 5.700 F+300 F ch. Trans Opéra. 43-45-23-15.

locations meublées offres

Région parisienne

VITRY PAVILLON 100 m² 5 pièces tout confort, garage + ss-sol, loy. 7 176 TTC. CAB. HAMEON 46-72-87-47.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles récept. avec minimum 3 ch.
Tél. (1) 45-62-78-99.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT et DIPLOM., GDS APPTS de stdg. 5, 6, 7 pièces. Tél. 42-80-20-42.

RÉSIDENCE CITY
rech. pour multinationales et ambass. APPTS HAUT DE GAMME, VIDES et MEUBLÉS, min. 2 ch. et VILLAS.
Tél. (1) 45-27-12-19.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
5, RUE BERRYER, 75008 PARIS

LOCATION, VENTE GESTION

RECHERCHE
APPARTEMENTS VIDES OU MEUBLÉS
POUR SA CLIENTÈLE
LOYERS GARANTIS
Par compagnie d'assurance
U.F.E. 42-89-12-52.

villas

SUR GOLF ST-NOM
sup. villa, 340 m², récept., 6 chbres, 6 bains, terrain 3 200 m². 45-02-13-43.

Vds bordure mer
à St-Cyprien plage, maison tout confort avec étage, 1 000 000 F à débattre. Tél. : (16) 61-34-09-14.

domaines

Haut-Var 45' Aix, 30' Manosque, dom. 70 ha, mas caractère + 2 appts, vastes dépendances, 2,5 millions le tout, 1,6 million avec 5 ha. Tél. 94-90-12-39.

viagers

Près N.-D.-Espérance 11ᵉ, 3 p. tt cft, 72 m² 2ᵉ asc., 245 000 + 3 650/mois, occupé 73/79 ans viagers. F. CRUZ 42-66-19-00.

VIAGER LIBRE, particulier, ABBESSES, studio cft, asc. 290.000 F 1 TÊTE 80 ANS 2.350 F/m. 45-88-75-81.

immobilier information

IMM. VENTES DOM TOM
« Profitez de la défiscal. – Poss. de déduire 35 % du montant de votre invest. » Tél. : 16 (1) 49-11-01-19.

propriétés

ILE D'YEU La Meule. P. sud 135 m², 600 000 F, cuis. éq., 2 ch., poss. agr., mezzanine 25 m², terrain 1 089 m². Tél. 42-78-77-32 (rép.).

Part. vd Marne-la-Vallée ds résid., maison tout cft, 6 p. + dépend., jardin 1 300 m² paysagé. Affaire except. T. 43-03-47-55 ap. 19 h.

AUVERGNE, alt. 1 000 m, belle propriété 1,7 ha, calme parfait, 6 p., 2 s. de bns, chf. cent., tt confort, meublé, excel. état, 850 000 F. Tél. (1) 45-04-85-96.

Le Perreux 94, ppté style 1870, sur 700 m², triple séj. chem., 6 ch., s. de bns, cabinet toilette, w.-c., maison gardien, 3 100 000 F. Particulier (1) 43-24-14-64.

A SAISIR
VD CAUSE MUTATION
1 h Paris direct. aut. Sud
MONTARGIS (45)
Spl. mais. de camp., entièr. aménag. s/son terrain clos 5 ha bordé riv. Gd séj. rustique, chem., cuis. éq., 6 ch., brx, w.-c., s. de jeux. En retour d'équerre, b. grange, boxes chevaux. AUCUN TRAV. Lb. de ste. Aff. recommandée***. Px soc. 790 000, créd. 100 %. Remb. comme un loyer. TURPIN RELAIS MIEL 5 km au sud Montargis. Tél. : (16) 38-85-22-82, et après 20 h (16) 38-98-22-29, 24 h/24.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés, démarches et tous services, permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

DOMICILIATION DEPUIS 80 F AV. CHPS ÉLYSÉES ou RUE ST-HONORÉ ou BD DES ITALIENS ou PARIS 8ᵉ, 12ᵉ, 15ᵉ. INTER DOM. 43-40-68-50.

NEUILLY-METRO
loue direct. 1 bureau ou + dans immeuble neuf. Tél. : 46-40-37-08.

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services. Démarches R.C.-R.M. SODEC SERVICES. CHPS ÉLYSÉES : 47-23-55-47. NATION : 43-41-81-81.

CENTRE AFFAIRES
gare Lyon loue bureaux équipés, accès 7 jours/7, 24 h/24. 43-42-12-12.

DOMICILIATION 8ᵉ
Bureaux, télex, télécopie.
AGECO 42-94-95-28

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

CIDES
DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE OU VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES
*** AV. CHAMPS-ÉLYSÉES**
*** AV. VICTOR-HUGO**
*** R. DE PONTHIEU-8ᵉ**
*** ÉTOILE IÉNA-16ᵉ**
*** PASSY TROCADÉRO**
Burx équipés 1/2 J., Secrét., téléph. Service télex, Fax, Eurosignal. DOMICILIATION : 190 à 390 F/M. CONSTITUTION DE STÉS
CIDES 47-20-41-08.

fonds de commerce

Ventes

19ᵉ B.-CHAUMONT restaurant 15 m² + ss-sol 20 m², 24 couverts, ref. nf, possib. autres activités, loy. 3 400. Prix 190 000 F, réf. 080. A. Korchia S.A. 43-70-69-69.

boutiques

Locations

RUE ROYALE
360 m² sur 3 niveaux. Etat exceptionnel.
DORESSAY - 46-24-93-33.

immeubles

Part. cherche Paris ou proche banlieue, imm. d'habitation même avec travaux. Ecrire M. Bergin, 18, Levée du Port, 01140 THOISSEY.



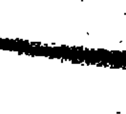


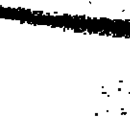












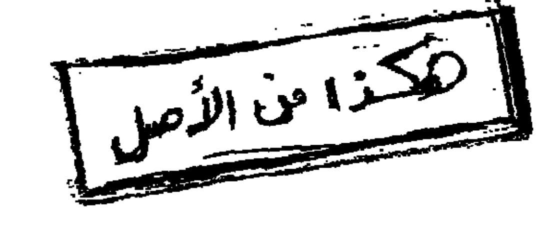
LOCATIONS

LA SELECTION DES INSTITUTIONNELS

Compagnies d'Assurances - Sociétés Immobilières - Caisses de Retraites
Ici, le MONDE publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles, appartenant à des propriétaires institutionnels (compagnies d'assurances, sociétés immobilières d'investissement, caisses de retraites, etc...).

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
PARIS - 2e ARRONDISSEMENT				
5 Pièces duplex 116 m², 6/7e étage	9 300 1 651		10, rue St-Augustin AXA 40-75-59-26	Proche Bourse
PARIS - 7e ARRONDISSEMENT				
5 Pièces 122 m², 2e étage	18 000 1 670		48, av. de la Bourdonnais AXA 40-75-59-26	Refait à neuf
PARIS - 8e ARRONDISSEMENT				
2 Pièces 45 m², 4e étage	4 300 935		18, rue de la Ville-l'Evêque AXA 40-75-59-26	Poss. parking Refait à neuf
PARIS - 10e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 82 m², 2e étage	6 200 660	OUI	68-70, quai de Jemmapes SVF 40-34-38-50	Immeuble neuf, standing
5 Pièces 85 m², 2e étage	7 100 761	OUI	68, quai de Jemmapes SVF 40-34-38-50	Immeuble neuf, standing
4 Pièces 81 m², 5e étage	5 650 650	OUI	3, place Robert-Desnos SVF 40-34-38-50	Immeuble neuf, standing
5 Pièces 100 m², 2e étage	7 000 800	OUI	3, place Robert-Desnos SVF 40-34-38-50	Immeuble neuf, standing
PARIS - 11e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 88 m², 4e étage	5 800 948	OUI	5, impasse Carrière-Mainguet SGI/CNP 47-42-17-61	
4 Pièces 85 m², 2e étage	5 520 914	OUI	14, impasse Carrière-Mainguet SGI-CNP 47-42-17-61	
PARIS - 12e ARRONDISSEMENT				
5 Pièces 108 m², 3e étage	10 000 1 477		100, quai de la Rapée AXA 40-75-59-26	Refait à neuf
PARIS - 13e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 85 m², 12e étage	5 100 1 470	OUI	184, av. de Choisy SVM 47-42-44-44	Prox. square de Choisy
PARIS - 15e ARRONDISSEMENT				
2 Pièces 55 m², 5e étage	4 200 774	OUI	45, rue de la Quintinie SVM 47-42-44-44	Mº Vaugirard, standing, récent
PARIS - 16e ARRONDISSEMENT				
2 Pièces 48 m², 1er étage	4 600 685		10, av. Victor-Hugo AXA 40-75-59-26	Chauff. individuel proche Etoile
3 Pièces 73 m², 2e étage	7 895 665	OUI	46, rue Claude-Terrasse LIPE 40-50-14-17	S/P 11 h-19 h sauf mardi et dimanche, chauff. électrique
2 Pièces 53 m², 1er étage	5 780 460	OUI	46, rue Claude-Terrasse LIPE 40-50-14-17	S/P 11 h-19 h sauf mardi et dimanche chauff. électrique
4 Pièces 89 m², 1er étage	9 080 810	OUI	46, rue Claude-Terrasse LIPE 40-50-14-17	S/P 11 h-19 h sauf mardi et dimanche, chauff. électrique
PARIS - 17e ARRONDISSEMENT				
2 Pièces 43 m², 4e étage	4 500 462	OUI	126, rue de Tocqueville GCI 40-16-27-00	1re location, apr. rénov. chauff. électrique
PARIS - 19e ARRONDISSEMENT				
3 Pièces 68 m², 3e étage	3 100 1 067	OUI	12, rue de Cambray AXA 40-75-59-26	
PARIS - 20e ARRONDISSEMENT				
3 Pièces 65 m²	2 900 1 090		153-155, r. de Ménilmontant AXA 40-75-59-26	Poss. parking en plus
78 - YVELINES				
3 Pièces 70 m², r.-de-ch.	3 200 657	OUI	Le Chesnay, Parly II 5, square Raphaël AXA 40-75-59-26	Chauff. individuel
3 Pièces 65 m², 3e étage	3 550 428	OUI	Le Chesnay, 27, r. de Versailles AXA 40-75-59-26	Chauff. individuel
3 Pièces 65 m², 2e étage	3 400 475	OUI	Le Chesnay, 27, r. de Versailles AXA 40-75-59-26	Chauff. indiv., libre au 30/11/88
4 Pièces 104 m², 5e étage	5 000 664	OUI	Le Chesnay, 27, r. de Versailles AXA 40-75-59-26	Chauff. individuel, libre au 31/10/88
4 Pièces 93 m², 4e étage	4 150 654	OUI	Le Chesnay, 40, bd St-Antoine SGI/CNP 47-42-17-61	
Studio 40 m², 4e étage	2 329 325	OUI	Le Chesnay, 25, r. de la Celle SGI/CNP 47-42-17-61	
4 Pièces 87 m², 2e étage	3 132 1 128	OUI	Poissy, 5, av. des Ursulines SGI/CNP 47-42-17-61	
2 Pièces 65 m², r.-de-ch.	3 100 756	OUI	Rocquencourt, 13, r. des Erables SGI/CNP 47-42-17-61	
Studio 36 m², r.-de-ch.	3 150 370	OUI	Saint-Germain-en-Laye 40 bis, rue des Usulines AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
3 Pièces 68 m², r.-de-ch.	5 250 580	OUI	Saint-Germain-en-Laye 9 ter, rue de la Rochejacquelin AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
2 Pièces 60 m², 2e étage	2 880 890	OUI	Versailles, 27, r. Chps-Lagarde SGI/CNP 47-42-17-61	
Studio 51 m², 3e étage	2 600 690	OUI	Versailles, Grand Siècle Promenade Mona-Lisa AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
91 - ESSONNE				
4 Pièces 80 m², 10e étage	3 400 1.300		Massy, 7, sq. Yves-du-Manoir AGF 42-44-00-44	Poss. parking en plus. Vis./r.v.
4 Pièces 80 m², 11e étage	3 400 1 300		Massy, 7, sq. Yves-du-Manoir AGF 42-44-00-44	Poss. parking en plus. Vis./r.v.
92 - HAUTS-DE-SEINE				
2 Pièces 65 m², 3e étage	4 850 1 186		Boulogne, 1, r. du Château SGI/CNP 47-42-17-61	
Studio 27 m², 6e étage	2 280 385		Boulogne, 229, bd Jean-Jaurès GCI 40-16-27-00	
4 Pièces 89 m², 10e étage	3 800 1 568		Courbevoie, 1, square Vivaldi SVC 47-78-15-85	Imm. récent, face à Neuilly
3 Pièces 76 m², 14e étage	3 500 1 327		Courbevoie, 1, square Vivaldi SVC 47-78-15-85	Imm. récent, face à Neuilly
2 Pièces 46 m², 1er étage	2 170 829		Courbevoie, 42, terrasse de l'Iris SGI/CNP 47-42-17-61	
4 Pièces 93 m², 4e étage	6 210 900	OUI	Issy-les-Moulineaux, 12-14, rue Diderot AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
2 Pièces 58 m², 1er étage	4 100 620	OUI	Levallois, 58, rue Rivay AXA 40-75-59-26	
3 Pièces 150 m², r.-de-ch.	12 080 1 880		Neuilly, 5 bis, bd Richard, Wallace SGI/CNP 47-42-17-61	
3 Pièces 72 m², 3e étage	4 200 1 220	OUI OUI	Suresnes, 13, av. G.-Pompidou (ex-rue Keighley) SVC 47-78-15-85	Imm. neuf, standing, chauff. en plus
4 Pièces 77 m², 3e étage	4 600 1 315	OUI	Suresnes, 13, av. G.-Pompidou (ex-rue Keighley) SVC 47-78-15-85	Imm. neuf, standing, chauff. en plus
93 - SEINE-SAINT-DENIS				
4 Pièces 88 m², 11e étage	3 180 1 230		Pierrefitte, 52-64, av. du Gal-Galliéni AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
4 Pièces 88 m², 12e étage	3 252 1 230		Pierrefitte, 52-64, av. du Gal-Galliéni AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
94 - VAL-DE-MARNE				
4 Pièces 88 m², 8e étage	5 480 850	OUI	Cachan, 34, av. Carnot AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
2 Pièces 69 m², 7e étage	4 150 572	OUI	Charenton, 71, r. de Paris AXA 40-75-59-26	Chauff. individuel
4 Pièces 84 m², 4e étage	5 032 596	OUI	Nogent-sur-Marne 4 bis, rue Hoche SVM 47-42-44-44	Port de Nogent, récent standing, chauff. en plus
2 Pièces 57 m², 5e étage	3 384 480	OUI	Nogent-sur-Marne, 31, rue du Port SVM 47-42-44-44	Port de Nogent, récent, standing, chauff. en plus
4 Pièces 87 m², 3e étage	4 350 1 218	OUI	Saint-Maur-des-Fossés, 198, boulevard de Créteil GCI 40-16-27-00	
4 pièces 78 m², 8e étage	3 200 1 500	OUI	Thiais, Rés. de Grignon 1, allée de Normandie AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
95 - VAL-D'OISE				
4 Pièces 83 m², 3e étage	2 493 1 202		Cergy-Pontoise 3, rue des Galeries AXA 40-75-59-26	Gare Cergy-Préfecture
2 Pièces 56 m², 14e étage	2 200 900		Saint-Gratien Allée des Raguenets Tour 18, bd G.-Agutte AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. park. en plus
2 Pièces 56 m², 12e étage	2 200 900		Saint-Gratien Allée des Raguenets Tour 18, bd G.-Agutte AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. park. en plus









LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

organise deux concours généraux pour la constitution d'une réserve de recrutement de:

TRADUCTEURS (m/f) ★
◇ économiques ◇ juridiques ◇ scientifiques

ET

TRADUCTEURS ADJOINTS (m/f) ★

DE LANGUE PRINCIPALE FRANCAISE.

VOULEZ-VOUS DEVENIR TRADUCTEUR A LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES A BRUXELLES OU A LUXEMBOURG?

Etes-vous ressortissant d'un des Etats membres de la Communauté? Etes-vous en possession d'un diplôme universitaire (niveau: maîtrise)? Votre langue principale est-elle le français? Possédez-vous, en outre, une connaissance approfondie d'au moins deux des langues suivantes: *allemand, anglais, danois, grec* ou portugais?

Dans l'affirmative, vous pouvez postuler à ces concours et vous procurer l'avis de concours et le formulaire de candidature obligatoire, encartés dans le *Journal Officiel des Communautés européennes n° C 231 du 7.9.1988, en écrivant avant* le 14 octobre 1988, de préférence sur carte postale, en mentionnant la référence «COM/LA/643-644» à:

◇ Commission des Communautés européennes, Division Recrutement, *rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles;*
◇ Bureaux de Presse et d'Information des Communautés européennes: • 61 rue des Belles-Feuilles, 75782 Paris Cedex 16; • 2 rue Henri Barbusse, *13241 Marseille Cedex 01.*

CONDITIONS PARTICULIERES

***Traducteurs* LA 7-6 COM/LA/643**
◇ économiques ◇ juridiques ◇ scientifiques

Au moins deux années d'expérience professionnelle post-universitaire, dont, pour les détenteurs d'un diplôme autre qu'un diplôme de langue, au *moins 12 mois dans la traduction.*
Etre né(e) après le 14 octobre 1952.

Traducteurs adjoints LA 8 COM/LA/644

Aucune expérience professionnelle n'est requise. Le diplôme donnant accès au concours *doit avoir été acquis après* le 14 octobre 1985.
Etre né(e) après le 14 octobre 1955.

N.B. Date limite pour la présentation des candidatures: 14 octobre 1988.

★ *La Commission met en oeuvre une politique dans le but de garantir l'égalité des chances des femmes et des hommes dans toutes les professions.*

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
l'Ecole de Traduction et d'Interprétation
ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR A L'UNITÉ DE FRANÇAIS

CHARGE :

Poste à charge complète (10 heures hebdomadaires) comprenant l'enseignement de la traduction générale d'espagnol en français pour les étudiants francophones, de la traduction d'italien en français et de l'étude de textes français pour les étudiants non francophones.

EXIGENCES :

*Doctorat ou grade équivalent. Langue maternelle et de culture fran*çaise. Langues de travail : l'espagnol et l'italien ; connaissance de l'anglais souhaitée.

Expérience de l'enseignement au niveau universitaire et de la traduction professionnelle.

ENTRÉE EN FONCTION : 1er octobre 1990.

Les dossiers de candidature doivent être adressés, avant le 30 novembre 1988, au Secrétariat de la Présidence de l'Ecole de Traduction et d'Interprétation, Place des Augustins 19, CH-1205 Genève, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

ÊTES-VOUS CAPABLE DE DIRIGER LE PROGRAMME LINGUISTIQUE D'AMNESTY INTERNATIONAL ?

- Avez-vous une solide expérience de la direction de programmes d'information *destinés à un public de cultures et de langues diverses ?*
- Connaissez-vous les problèmes auxquels ont à faire face les traducteurs et interprètes ?
- Avez-vous les compétences nécessaires pour diriger des équipes de traduction, des volontaires et des services de production dans divers pays, qui tous, comme vous, travaillent sous pression ?

Si vous remplissez les conditions ci-dessus, vous pouvez poser votre candidature au poste de chef du nouveau service linguistique d'Amnesty International au Secrétariat International à Londres. Ce service de huit personnes comporte des équipes de traduction en arabe, espagnol et français, et une équipe qui coordonne la traduction et l'interprétariat dans une cinquantaine de langues.

TRAITEMENT ANNUEL : de £ 15 987 à £ 16 770 en avril 1989.

DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DES CANDIDATURES : 11 novembre 1988.

LES ENTREVUES AURONT LIEU LA SEMAINE DU 12 DÉCEMBRE 1988.

Pour de plus amples renseignements et pour obtenir une formule de candidature, s'adresser à : Amnesty International, service du personnel, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ (Grande-Bretagne). Téléphone : 837 3805 (24 h/24).





· LEADER DU DEVELOPPEMENT LOGICIEL ·

INFORMATION - DIMENSION est une filiale de l'Institut Batelle. C'est la plus grande organisation privée de recherche qui a développé BASIS, un système sophistiqué de gestion d'information textuel. Les études de marché ont révélé que nous étions la compagnie leader dans ce domaine avec un support d'utilisation international.

· · · · POSTE DE DIRECTION STIMULANT · · · ·

DIRECTEUR DES VENTES EN EUROPE — **40,000F/Mois**

Ceci est un nouveau poste stimulant basé en Europe et entraînant de nombreux déplacements. Nous recherchons une personne ayant une connaissance approfondie des marchés européens *aussi bien qu'une aptitude pour les langues. Une parfaite maîtrise de l'Anglais et du Francais* est essentielle et une bonne connaissance de l'Allemand utile.

Vous assisterez le Directeur General en Europe dans le développement de l'organisation des ventes en *France, Suisse, Allemagne, Italie et Grande-Bretagne* ce qui implique le développement d'une approche commune des ventes, ainsi que la mise en place de méthodes efficaces d'organisation des ventes.

Vous devez avoir fait preuve d'une experience de cinq à huit ans dans l'organisation des ventes dans le domaine informatique.

Flexibilité, mobilité et dynamisme sont des must pour ce poste qui offre un excellent salaire à la personne qualifiée.

Action! Telephoner en mentionnant la référence CS24 pour plus de renseignement
Tel: 19.44.707.51511 FAX: 19.44.707.46.613
Interact Associates Ltd · 62A High Street · Potters Bar · Hertfordshire EN6 5AB Angleterre
agents spécialisés dans la gestion, la direction, la sélection, formation et développement.

interact

Industry Experts

The International Finance Corporation, an affiliate of The World Bank, is increasing its activities in financing private sector projects in developing countries. The IFC is recruiting new staff members for its Washington, D.C. headquarters to evaluate investment proposals and promote business in developing countries around the world.

Applicants should have formal qualifications including practical training in a major branch of engineering. This should have been followed by at least ten years business experience with demonstrated managerial responsibility in a sector of manufacturing industry such as: pulp & paper, iron & steel, capital goods manufacturing or light industry/electronics. Some resident experience in developing countries and working knowledge of French or Spanish would be an asset; the ability to write concisely in English is essential. Applicants must be willing to travel world wide.

IFC offers a competitive benefits package including relocation expenses upon appointment and provision to maintain cultural ties with home country. Please send detailed curriculum vitae, in English to: Katherine Louthood, Recruitment Officer, International Finance Corporation, 1818 H Street, N.W., Room I-2001, Washington, D.C. 20433.

IFC International Finance Corporation

SEDRI, groupe français de dimension internationale fabriquant et commercialisant des produits high tech (leader en réseaux ciblés, vidéosculpture KREON, médical...)

recherche

CHEF DE PRODUITS CONFIRMÉ

Sur base d'orientations stratégiques que lui indiquera la direction du marketing et assisté par une équipe de chefs de produits, le candidat sera chargé de manager la naissance et l'évolution de la vie de nos produits.

Il sera à l'écoute de nos marchés afin :

- de faire évoluer les produits de l'entreprise et d'en créer de nouveaux en collaboration avec le service RD et la force de vente ;
- de s'assurer d'une stratégie de rentabilité financière de nos nouveaux produits avec la direction financière du groupe ;
- d'élaborer et de superviser la communication des produits du groupe en collaboration avec l'assistance création supports et avec nos conseils extérieurs.

Nous recherchons un candidat d'envergure, de formation et/ou d'expérience commerciale ayant une bonne capacité d'assimilation technique.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V.) à
BERNARD AUTHUYS CONSULTANTS
Rue des Pâquerettes 57, 1030 BRUXELLES.



L'un des tout premiers groupes d'assurances du secteur privé recherche

ADJOINT AU DELEGUE GENERAL EN COTE D'IVOIRE

Vous prendrez en charge :
• *la production IARD sous tous ses aspects* (commercial, technique et administratif)
• la gestion des sinistres des catégories dommages.

Vous participerez à l'animation et à la gestion d'une petite équipe.

A votre expérience (dans l'inspection commerciale en France ou à l'étranger), vous associez des qualités d'animation, d'autonomie et le goût des responsabilités.

Rémunération motivante + avantages liés au statut d'expatrié.

Réelles perspectives d'évolution pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 2130 AD/CD, à Mme IMBERT, Service Emploi 52, rue de la Victoire, 75009 PARIS.

MANAGEMENT CONSULTANT TRAINEES

WE ARE A WORDLWIDE organisation with over 30 years of proven success enabling major international companies to improve their effectiveness in a wide variety *of fields.*

YOU ARE YOUNG, success orientated, possessing excellent communication and interpersonal skills. You have probably graduated and gained relevant work experience.

WE PROVIDE
★ Exciting and rewarding career development.
★ High earning potential.
★ Extensive training.
★ Initial income approximately $ 25,000 Per Annum.

IN ADDITION : We have immediate vacancies for persons with previous consultancy experience.

IF YOU ARE *INTERESTED in furthering* your development send your curriculum vitae in English to :

PETER LLOYD
PO BOX 527
St. Helier
JERSEY (Channel Islands).

Important complexe de formation polytechnique supérieure en Côte-d'Ivoire

RECHERCHE

- son **RESPONSABLE DES RELATIONS EXTÉRIEURES ;**
- son **RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION ;**
- son **RESPONSABLE DE L'INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE ;**
- son **RESPONSABLE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE**

Dans un complexe neuf, largement équipé, groupant écoles d'ingénieurs et de managers en phase d'organisation.

Vous serez les collaborateurs directs du Directeur général.

De formation supérieure, avec une expérience dans le secteur privé et une expérience souhaitée de l'environnement socio-économique africain, vous êtes motivé pour participer à un projet de développement.

Notre offre intéresse également les cadres fonctionnaires.

Contrat de 2 ans, renouvelable.

Merci d'envoyer lettre et C.V. à :
l'Ambassade de Côte-d'Ivoire,
Ministère de l'Enseignement Technique,
8, rue Dumont-Durville, PARIS-16e,
à l'attention de M. Nicolau.



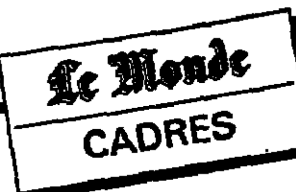
Constructeur de véhicules industriels

recherche

Un ingénieur mécanicien

pour assurer la direction d'une filiale aux U.S.A. (Côte Est).
Ce poste s'adresse à un meneur d'hommes capable de prendre en charge la production et la gestion.
Une expérience aux U.S.A. *serait appréciée.*

Adresser lettre de candidature et C.V. *sous réf. MI* à :
Direction des Ressources Humaines, Société LOHR,
29 rue du 14 juillet, 67980 HANGENBIETEN.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

NOUS VOUS PROPOSONS

De travailler. Beaucoup. D'écouter et comprendre les besoins de vos clients. De gérer en plein stress. De planifier avec logique. D'imaginer pour les autres. D'écrire avec talent et célérité. De vendre qualitativement. De garder le sourire. D'apprendre en équipe. De gagner. D'aimer votre métier.

BAC + 4/5
3/4 ans d'expérience

D'ETRE UN CHEF DE PUB RECONNU

Xavier de Fouquières

1, Place du Palais-Royal - 75001 PARIS. Tél : 42.96.12.92

HCA▶ Agence de Communication pour les Ressources Humaines

🅂 BORIE-SAE
RHÔNE-ALPES

Filiale régionale de la branche Génie Civil/Ouvrages d'Art d'un groupe français de dimension internationale (CA 22 Milliards FF, 25 000 personnes), recherche *dans le cadre de son développement lié aux J.O, un*

INGENIEUR TRAVAUX
Génie Civil

Rattaché à la Direction Régionale, vous prendrez en charge la gestion complète (technique, budgétaire, contractuelle) d'importants chantiers ; ceci en totale autonomie et dans le respect d'objectifs négociés.

Ingénieur Génie Civil, idéalement âgé de 28 à 35 ans, vous bénéficiez d'une formation de type INSA, ESTP ou équivalent valorisée par une expérience Travaux d'environ 5 ans.

Une bonne maîtrise de la gestion, le sens du management et une aptitude au travail d'équipe sont vos qualités premières.

Merci d'adresser votre dossier sous référence 703 L 117 M à notre conseil Geneviève CADOT qui le traitera en toute confidentialité.

EMPLOI centor
17, rue Louis Guérin
69626 VILLEURBANNE CEDEX

Vous souhaitez allier réussite professionnelle et qualité de vie, optimiser votre carrière dans la région à laquelle vous êtes attaché. Notre cabinet, leader dans le domaine du conseil juridique et fiscal, vous offre cette opportunité.

Participez à notre développement au sein de l'un de nos bureaux, rattachés à 23 pôles régionaux ou dans notre filiale en Afrique du Nord. Nous recherchons des :

CONSEILS SPECIALISES

- **en Droit des Sociétés**
- **en Fiscalité.**

Expérience minimum exigée : 3 ans.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, localisation géographique, prétentions) à :

KPMG - FIDAL
2 bis, rue de Villiers
92309 LEVALLOIS-PERRET,
à l'attention de Mme LECLERCQ.

KPMG FIDAL
FIDUCIAIRE JURIDIQUE ET FISCALE DE FRANCE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

recrute par concours externe

4 administrateurs des services

(femmes ou hommes)

Fonctionnaires de l'Etat, les administrateurs des services ont des fonctions et une carrière comparables à celles des administrateurs civils.

Ce concours est ouvert aux candidats de nationalité française, titulaires de l'un des titres ou diplômes exigés des candidats au concours externe de l'ENA et âgés de 20 à 40 ans (sous réserve d'éventuelles dérogations).

Date limite de retrait des dossiers : 14 octobre 1988.
Date de clôture des inscriptions : 22 octobre 1988.
Epreuves d'admissibilité : 12, 13, 14 décembre 1988.
Epreuves d'admission : mars 1989.

Pour tous renseignements, s'adresser au service du personnel de l'Assemblée nationale,
233, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.
Téléphone : 40-63-87-05 et 40-63-87-07.

CHEZ NO[redacted]E CHÔME PAS !...

Cabinet de Conse[redacted]umaines et Formation Commerciale, ***spécialisé dans le [redacted]IQUE recherche rapidement :***

2 CONSULT[redacted] SENIOR

3 ans d'expérience du recrutement en cabinet ou SSII

1 RESPONSABLE FORMATION

Apte à gérer et développer notre activité

Connaissance secteur informatique INDISPENSABLE. Ambitieux, autonome et sympathique : rejoignez-nous, vous ne serez pas déçu !...

Contactez Christian CADET, Directeur Général,
Cadet Conseil Communication, 137 rue de Versailles, 78150 Le Chesnay

DESSEIN



AUDITEUR

The Walt Disney Company (France) S.A.

recherche pour sa division licence, un auditeur.

Rendant compte au Directeur Financier, il sera chargé de veiller au respect des engagements contractés par les différents partenaires de cette Société.

Ce poste nécessite de nombreux contacts avec des fabricants de biens de consommation de toutes tailles et appartenant à des secteurs d'activités très variés, utilisant la marque WALT DISNEY pour promouvoir leurs produits auprès du grand public.

Outre une solide pratique de la vérification des systèmes d'information comptable et de gestion, l'auditeur que nous recherchons par son sens psychologique (évaluation des partenaires) et sa bonne culture industrielle, sera capable d'apprécier la cohérence des résultats économiques annoncés à THE WALT DISNEY COMPANY, tout en s'assurant qu'il n'existe aucune dérive en terme de communication avec les valeurs qui sont celles attachées au nom de WALT DISNEY.

Ce poste très riche et évolutif s'adresse à un jeune Sup de Co mobile, souhaitant faire une carrière internationale. Il aura acquis pendant deux ans au moins une expérience de l'audit des systèmes d'information, dans un contexte de même nature (concession de marque), ou chez l'un des «Big Eight».

Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable. La connaissance de l'allemand serait un atout supplémentaire.

Ecrire à notre Conseil Hervé ZEBROWSKI - 6, rue Victorien Sardou - 69007 LYON - qui répondra en toute confidentialité.

MEDIA PA

Paris
Mensuel économique
recherche

Secrétaire Général de rédaction

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 3794 à PLAIN CHAMPS - 37, rue Froidevaux, 75014 Paris, qui transmettra.

Dans le cadre de la création de son département prévoyance

CAISSE PROFESSIONNELLE RECHERCHE

UN RESPONSABLE DES VENTES

rattaché au responsable de la prévoyance, pour la diffusion de produits d'assurance collective :

- auprès des entreprises,
- *auprès des comités d'entreprises.*

Dans le cadre d'objectifs définis avec la direction :

- il participe à la conception des actions promotionnelles,
- anime une équipe d'inspecteurs,
- conduit les négociations les plus importantes.

Profil :

- expérience de la vente des produits d'assurance collective,
- sensibilité aux problèmes de gestion,
- grand dynamisme et esprit d'équipe.

Si vous êtes intéressé, envoyez curr. vitae + photo et prétentions à n° 8747, LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de *Monttessuy*, 75007 *PARIS.*

LES RENDEZ-VOUS EMPLOI

OPERATION SPECIALE

LES METIERS DE LA DISTRIBUTION

lundi 26 daté 27 septembre 88

LE MONDE, POINT DE RENCONTRE DES GRANDES AMBITIONS

CABINET D'AUDIT ET DE CONSEIL
à vocation internationale recherche
POUR SON DEPARTEMENT CONSEIL

UN CONSULTANT EN ORGANISATION

formation grande école.

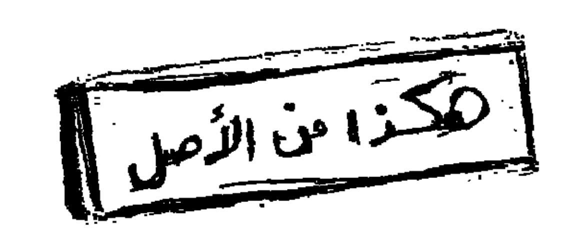
2 ans d'expérience minimum, pour conception et mise en place de systèmes informatiques de traitement de données comptables et de contrôle de gestion.

Qualités requises : - sens du contact - autonomie.

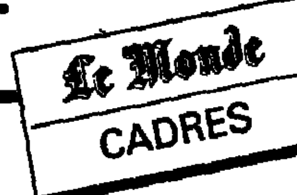
Nous proposons une rémunération attrayante et de nombreuses possibilités d'évolution.

Envoyer lettre + C.V. à notre Conseil en Recrutement qui traitera les candidatures de façon confidentielle
E.P.S.A.
6 bis, avenue Mac Mahon 75017 PARIS.

VALERIE DORSEL



هكذا من الأصل



Courtier spécialisé sur les marchés à terme, filiale d'une grande banque internationale,

recherche

1 OPÉRATEUR SPÉCIALISTE ACTIONS

ayant une expérience du MONEP, chargé de développer l'activité sur les indices boursiers.

1 OPÉRATEUR MATIF

ayant acquis une expérience d'un an minimum sur ce marché.

Profil souhaité :
- Ecole de commerce, DESS finance ou équivalent ;
- Tempérament commercial affirmé et goût des contacts ;
- Anglais courant indispensable.

Adresser c.v. avec photo., lettre de motivation et prétentions sous n° 8 768,

LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

Société High Tech performante sur marché international dans domaines : électronique, intelligence artificielle, systèmes. recherche son

DIRECTEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

PROFIL :
- Formation *supérieure* + quelques années d'expérience (U.S.A. - Japon appréciés) en traitement du signal et/ou intelligence *artificielle.*
- Leader pour manager une équipe et gérer la veille technologie.
- *Anglais courant.*

MISSION :
- Renforcer les compétences du département.
- Etablir des liens solides avec des centres de recherche à l'échelle internationale.
- Développer les projets de l'entreprise.

EVOLUTION :
- Fonction des compétences réelles dans environnement international.

POSTE :
- Métropole Sud de la France.

Envoyer lettre, C.V. et photo sous réf. 6007.
Le Monde Publicité - 5-7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

P.M. Service

BANQUE INTERNATIONALE
recherche pour sa DIRECTION DES MARCHES

Jeune Assistant Gestionnaire Actions H/F

De formation supérieure (grande école de Commerce, DESS...) maîtrisant parfaitement l'anglais, le candidat aura 1 ou 2 ans d'expérience minimum et une bonne connaissance des mécanismes financiers et techniques boursières. Réf. 3144/JA.

Opérateur de Marché débutant H/F

De formation supérieure (grande école de Commerce, ingénieur, DESS, dynamique) possédant une excellente pratique de l'anglais, le candidat, aura la volonté nécessaire pour acquérir la maîtrise des mécanismes financiers. Réf. 3144/OM.

Merci d'adresser C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions en précisant la référence du poste souhaité à CURRICULUM, 6 passage Lathuile, 75018 PARIS.

GROUPE PROGRESSOR
rech. pour son département *MAILING GROUPE*

CCIAUX(ALES)
- Vous êtes dynamiques et ambitieux.
- Intégré dans un groupe *LEADER sur son marché,* vous aurez à négocier à haut niveau un produit passionnant dans un

MARCHÉ ASCENDANT

qui vous apportera :
- Opportunités financières élevées.
- PROMOT. RAPIDES. Voiture indispensable.

Appeler ce jour
M. Goudemant 48-98-55-00.

Pour région Marseille

JNES INGÉNIEURS D'AFFAIRES
ARTS ET MÉTIERS
Env. c.-v. à ESSAIR
3e avenue, n° 16
13127 Vitrolles.

INVESTISSEZ 0,73 F

C'est le prix de votre appel pour découvrir :
- un organisme important dans un marché porteur,
- un métier passionnant,
- une formation,
- une rémun. motivante.

Tél. : 45-00-24-03 p. 43.

DIRECTEUR DE THÉATRE d'Action culturelle région paris., 15 min. gare de l'Est.

RECHERCHE

SECRÉTAIRE
STÉNO-DACTYLO
de coordination :

- culture générale et artistique solide,
- excellente rédaction,
- parfaite élocution en public, voix téléphonique agréable,
- permis VL,
- connaissance comptabilité et milieu enseignement les 3 cycles.

7 000 F brut, 13e mois, 5e semaine, horaires mobiles, contrat 8 mois.

Env. c.v., photo et lettre manusc. Agence l'Hédonê, 52, rue Lepic, Paris 18e.

URGENT
Laboratoire CNRS
recrute sur poste provisoire de 6 mois.

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Titulaire d'un DESS, DEA, maîtrise ou école d'ingénieur équivalente.

Envoyer c.v. à R. George LPNHE - Tour 33 (r.-d.-c.) 4, place Jussieu 75252 Paris Cedex 05.

URGENT
Laboratoire CNRS
recrute
sur poste PROVISOIRE de 6 MOIS RENOUVELABLE

TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN

Niveau Bac F2 ou équivalent

Envoyer c.-v. à R. George LPNHE - *Tour 33 (r.d.c.)* 4, place Jussieu 75252 Paris Cedex 05.

IMPORTANT
INSTITUT
DE SONDAGES
recrute sur Paris

DES ENQUÊTEURS HOMMES OU FEMMES

pour *interviews* en porte-à-porte auprès du public. Téléphone indispensable. Formation assurée par nos soins. Travail à temps plein.

Env. c.-v. avec photo à *I.S.L.* 6, rue du 4-Septembre 92130 Issy-les-Moulineaux.

Société (L'ISLE-ADAM) rech.

TRADUCTEUR TECHNIQUE

FRANC., ANGL., ALLEMAND secteur automobile.
Tél. au 45-85-00-35.

Laboratoire de
RECHERCHE SPATIALE

propose pour

THÈSE DOCTORAT
INFORMATIQUE

« dépouillement données, *expérience de radio-astronomie spatiale* »

BOURSE COFINANCÉE CNES/INDUSTRIE (9 000 F brut mensuel)

à
Ingénieur Grde Ecole ou DEA Informatique

Env. candidature et c.-v. Observatoire/DESPA 5, pl. Janssen 92190 Meudon.

Organisme de formation Evry (91) recherche

PROFESSEURS

Outils de gestion
Comptabilité
Français
Action commerciale
Diplômés supérieurs + exp.

Adresser c.v. sous *le n° 8 767 M, LE MONDE* PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

SEATRAGE
GROUPAGES MARITIMES
RECHERCHE

RESPONSABLE CCIAL

POUR SON AGENCE PARIS *banlieue sud-est.*
H./F. niveau bac + 2 expér. Cie ou agent maritime. C.V. man., photo, prét. à Sylvie SABY, SEATRAGE ZI Le Broteau, 69540 IRIGNY.

Branche chimie du groupe *ELF AQUITAINE*

recherche
pour son centre d'application de Levallois (92)

TECHNICIEN MESURES PHYSIQUES

FORMATION :
DUT — mesures physiques, option physico-chimie.

TRAVAIL DEMANDÉ :
Caractérisation des matériaux *par rayons X et* microscope électronique à balayage.

Quelques années d'exp. en rayons X obligatoires.

Faire parvenir c.v. sous n° 8734, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 Paris.

Coll. lycée EPIN s/contrat d'association, cherche *PROF. DE PHYSIQUE* Temps plein. URGENT. Tél. : 46-81-11-06.

ALIVER a besoin de secrét. bilingues, trait. de textes, traducteurs, tous avec de *l'exp., pour trvx tempor.* Tél. (Espagne) : 19-34-1-457-63-42. Véronique Gomez.

---

capitaux propositions commerciales

Cherche

PARTENAIRE FINANCIER,
BON RAPPORT.
Tél. : (1) 34-64-58-55.



CENTRE DE PERFECTIONNEMENT AU COMMERCE ET A LA DISTRIBUTION (C.P.CO.DI.)

VOTRE OBJECTIF

Acquérir les moyens de la performance commerciale.

VOTRE PROFIL
- Forte motivation pour l'activité commerciale.
- Niveau Bac.
- Expérience confirmée en entreprise.

NOTRE PROPOSITION

Une formation rémunérée, principalement axée sur les techniques du *Marketing et de la gestion, durant 9 mois à partir de janvier 1989* et débouchant sur un diplôme d'Etat de niveau III (Bac + 2). Stage agréé par le Conseil Régional des Pays de la Loire.



Renseignements :
C.P.CO.DI. Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes
4, rue Bisson - BP 718 - 44027 NANTES Cedex 04. Tél. 40 73 41 41

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE VAL-D'OISE/YVELINES

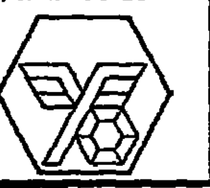
offre 3 sessions de « FORMATION-ACTION »
à des « Managers et cadres expérimentés »

- **PARTENAIRES DE DIRECTION EN TEMPS PARTAGÉ EN ENTREPRISE INDIVIDUELLE**
  Durée 1 100 heures : du 26-09-88 au 7-04-89.
- **CHEFS DES FORCES DE VENTE**
  Durée 1 010 heures : du 28-11-88 au 24-08-89.
- **INGÉNIEURS D'AFFAIRES EXPORT**
  Durée 1 400 heures : du 28-11-88 au 24-08-89.

Public : Cadres demandeurs d'emploi, ou en congé individuel de formation, ou en reconversion ou en alternative à l'out-placement (7 ans minimum d'expérience profession. dans la fonction).

Recrutement immédiat sur dossier (lettre + CV), tests et entretien.

Adressez votre demande :
CENTRE D'INFORMATION ET DE FORMATION
C.C.I.I.-C.I.F.
18, rue Mansart, 78000 VERSAILLES.
Tél. : 39-55-00-88. Roger AUGUSTE — Martine BELLON - Patricia de GUYENRO.



L'AGENDA

Animaux

CLUB VACANCES DES ANIMAUX
NAILLY par Sens 89100
(16) 86-97-01-86

PENSION CHIENS CHATS
sur Paris 2 adresses :
CVA, 44, r. Garibaldi, 94100 Saint-Maur. Tél. : 42-83-44-40.
CVA, 11, av. J.-B.-Clément, 92100 Boulogne. Tél. : 46-05-09-74.

Bijoux

TS LES BIJOUX ANCIENS
et romantiques
— 20 % ESCOMPTE
ACHAT OR
GILLET, 19, rue d'Arcole, 75004. Tél. : 43-54-00-83. SUR DE FAIRE PLAISIR.

ACHAT BIJOUX
Or ancien et moderne, brillants, pierres précieuses. PERRONO bd des Italiens, OPÉRA 4, chaussée d'Antin, ÉTOILE 37, av. Victor-Hugo.

Cours

Femme 1er Prix conserv. donne A DOMICILE COURS PIANO, SOLFÈGE. Tél. : 42-36-02-79 après 20 h.

COURS D'ARABE
la journée, le soir, le samedi, ateliers pour enfants. AFAC. Tél. : 42-82-92-62.

ITALIEN - ANGLAIS
- Cours tous niv., par petits gr. ; enseignants de langue matern.
- Cours en Italie, etc.

Rens. et inscript. à TRILOGOS 48-07-83-36 de 14 à 19 h.

CANAPÉS

L'ENTREPOT DU CANAPÉ
Les 23 et 24 septembre,

VENTE EXCEPTION.
de canapés et fauteuils. Nombreux modèles en cuir et tissu. Par exemple canapé 3 places cuir pleine fleur, 9 640 F au lieu de 16 300 F. Canapé 2 places plume tissu casal, 3 900 F au lieu de 7 940 F. Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles. Entrepôt Porte de Pantin. 26, rue des 7 Arpents, Le Pré Saint-Gervais. Tél. : 48-44-83-81.

OUVERT DE 10 H A 19 H.

Jeune fille au pair

Ch. J. Fr. au pair p. voit. anglais pour enfant 11 ans. Adr. lettre, photo Stuart Hirsh 7511 Brigantine LN Park Land Fl. 33 067 USA.

Pensions de familles

SAINT-MANDÉ
PORTE PARIS MÉTRO
Résidence rénovée avec jardin particulier, place Hôtel-de-Ville, idéal retraite ou repos. Pension complète, ambiance familiale. Personnes valides « Les Marronniers ». 43-25-18-50.

Vacances Tourisme Loisirs

Driscoll House Hotel, 200 chbres simples. £100 par semaine demi-pension. *Renseignements :* 172, New Kent Road, London SE1 4YT. 19-44-1-703-41-75.

DEMANDES D'EMPLOIS

MANAGER 40 ans

DES économie + IFG
trilingue anglais/allemand.
Expérience : presse/formation/conseil.
Etudie toutes propositions.

Ecrire sous le n° 0 302
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES *(presse écrite et parlée)*

ATTACHÉE DE DIRECTION, *bilingue anglais* (espagnol, portugais), documentaliste, 44 ans, formation supérieure, 18 ans expérience dans coopération internationale : gestion service, organisation congrès, édition.
RECHERCHE : poste à responsabilité et dynamique (secrétariat, édition et/ou journalisme), excellente rédactrice, organisée, bonne pratique traitement de textes, Paris ou R.P. — (Section BCO/MS 1 231).

INGÉNIEUR AGRO-ALIMENTAIRE, trilingue anglais, allemand, 24 ans, diplôme ENFS à Rennes.
RECHERCHE : poste en recherche/développement dans multinationale ou PMI, intérêts plats cuisinés, produits laitiers, *province ou étranger.* — (Section BCO/MS 1 232).

DIRECTEUR NÉGOCE INTERNATIONAL, matières premières et agro-alimentaire.
OFFRE : à *société dynamique* voulant gagner 1992, formation commerciale et financière, expérience confirmée du développement et concrétisation *affaires courts/moyens termes, affrt.* maritimes, connaissance industrielle, transformation matières premières, études de marchés, habitude contacts tous niveaux USA, Europe, Amérique du Sud, anglais, portugais, espagnol, accepterait contrat durée déterminée, Paris. — (Section BCO/MS 1 233).

TECHNICO-COMMERCIAL, 37 ans, formation technique mécanique générale, informatique de gestion (CESI), économique (CNAM), 12 ans expérience technique agro-alimentaire + 2 ans expérience commerciale service.
RECHERCHE : poste technico-commercial, micro dans SSII pour conseils, vente ou SAV (conception système, élaboration cahiers de charges, etc.), Paris ou R.P. — (Section BCO/MS 1 234).

RESPONSABLE RELATIONS PUBLIQUES/PRESSE, 26 ans, formation ISERP, CFJ + MTS communication, anglais courant, 3 ans expérience communication vente dans secteurs services édition, bien introduite auprès médias, goût de l'action, esprit d'équipe, disponibilité.
RECHERCHE : situation similaire dans toute entreprise désirant développer son service communication, Paris ou R.P., déplacements acceptés. — (Section BCO/JCB 1 235).

DIRECTEUR COMMERCIAL EXPORT, 41 ans, diplôme ECCIP + Ecole nationale de commerce, allemand, anglais courants, *expériences diverses dans entreprises secteur grand* public, luxe, indust. Oscar exportation 1984, création et développement service export, marketing, vente, lancement produits, implantation et animation réseaux vente, franchises, filiales (Europe, USA, Asie, pays arabes, Afrique du Nord).
RECHERCHE : société ayant une ferme volonté d'exporter, France, étranger. — (Section BCO/JCB 1 236).

JURISTE/GESTIONNAIRE AFFAIRES, licence droit + formation technique CNAM, FPA, anglais, bonnes notions italien, espagnol, 15 ans expérience direction commerciale « product marketing » + gestion administrative et juridique milieu industriel, bonne maîtrise administration affaires nationales et internationales + méthodes gestion anglo-saxonnes, etc.
PROPOSE : collaboration à responsable PME sur missions à durée déterminée ou indéterminée. — (Section BCO/JCB 1 237).

CADRE SUPÉRIEUR, double nationalité française, britannique, 45 ans, 25 ans expérience commerciale et gestion PME et multinationales, produits industriels et grande consommation (création centres profits Afrique, Océanie), rompu aux techniques budget et banque anglo-saxonnes, ainsi qu'au management équipes.
PROPOSE : collaboration responsable PME-PMI désirant être secondé dans ses opérations de développement, disponible. — (Section BCO/JCB 1 238).

DIRECTEUR COMMERCIAL, 53 ans, 15 ans expérience export, bon gestionnaire, professionnel de la vente, chimie industrielle, biens d'équipement, produits spéciaux aviation, armée, créateur de réseaux ventes à l'étranger, animation, formation continue des vendeurs et importateurs, solides relations en Afrique.
PROPOSE : collaboration à PME *ou groupe international.* Accepterait missions France, étranger. — (Section BCO/AB 1 239).

J.F., 25 ans, sciences po., écofi, bilingue anglais, 18 mois expérience Pechiney fonction personnel : informatisation du pointage sur 4 sites, formation de la maîtrise, gestion des payes, communication interne, conception et mise en place d'un *système de traitement statistique des accidents du travail.*
PROPOSE : d'assister un directeur des ressources humaines. — (Section BCO/GS Cadres IV 1 240).

CADRE, 38 ans, expérience administration commerciale France, export, connaissances en comptabilité, contrôle de gestion et informatique, très disponible.

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

Médecin génér., 44 ans, solide exp. prof. et en relat. pub., pilote pr classe B, 1 000 HV. Etud. prop. trav. étranger, gde entrep. ou organisme touristique. Ecrire sous le n° 8 769 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Jeune Canadienne, 18 ans recherche un emploi dans famille afin d'apprendre le français et de plus enseigner l'anglais. Travailleuse et sérieuse. Prière de contacter Catherine Huml, 91 *Barbican Trail,* St. Catharines, Ontario, L2T-3Z9, CANADA.

Chef de publicité confirmé, Expériences : média-agence. Compétences : commerciale, gestion de budgets, techniques. Etudierait ttes propositions support, agence, annonceurs. Libre rapidement. Tél. : 48-75-56-53.

FISCALISTE
Gr. exp. tous impôts. ASSIETTE CONTENT., recouvrement, salaire ou vacation. Ecrire sous le n° 8 745 *LE MONDE PUBLICITÉ* 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Femme journal., longue exp. GRANDE PRESSE 8 ans à Rome, conn. it., angl., esp., all., ch. Paris, poste média ou autres entr. *HORIZON* EUROPE. 47-05-66-42.

J.H. cherche emploi AGENT DE SÉCURITÉ
Christian Djalawa
14, rue Paul-Verlaine
93130 Noisy-le-Sec

HOMME TRILINGUE, 35 a., célibataire, recherche poste TRADUCTIONS, TÉLEX, GESTION de commandes à Paris. Tél. : 42-49-59-00.

BILLET

La boîte de Pandore des cartes bancaires

Les banques vont-elles pouvoir refermer la boîte de Pandore qu'elles ont elles-mêmes ouverte ? Il n'est pas un détenteur de compte qui n'ait été sollicité pour l'attribution d'une Carte bleue, ou de toute autre carte bancaire grâce à laquelle on peut dépenser sans trop compter, le débit se faisant le mois suivant et la banque assurant le découvert. *« Payez, nous ferons le reste »,* ont pensé ingénument la plupart des clients, à commencer par ces *jeunes à qui l'on proposait la* fameuse carte au moment même où ils ouvraient leur premier compte.

Aujourd'hui, seize millions et demi de Français utilisent ce moyen de paiement, ayant opéré, en 1987, 910 millions de transactions grâce à lui et peut-être un milliard cette année. *Car,* loin de vouloir jouer les Crésus, *les Français, qui ont avec* l'argent – c'est connu – des rapports névrotiques, se sont mis à user de leur carte de crédit pour leurs moindres dépenses, ce qui ne fait qu'alourdir les frais de gestion. Il en coûterait un milliard de francs par an au GIE (groupement des banques éditrices).

Les commerçants, qui se voient garantir le recouvrement de leurs créances, ne souhaitent pourtant pas que l'on augmente le *taux de commission qui leur* est réclamé sur les transactions par cartes. Aussi bien, quelques grands établissements, comme la Société générale, la BNP et le Crédit lyonnais ont-ils décidé *d'augmenter de 14 % à 35 %,* selon les services proposés, les cotisation annuelles payées sur les cartes par les détenteurs de compte. On aimerait en outre qu'ils sortent l'argent de leur portefeuille pour toute somme n'excédant pas 150 F.

Voilà rallumée, sous une autre forme, la guerre de la tarification des services bancaires, dans des conditions aussi obscures que celles qui ont prévalu à propos des *chèques il y a un an. Peu de* voix parviennent à se faire entendre face à la puissance bancaire. Ces augmentations de tarifs sont peut-être justifiées, mais le client reste prisonnier devant ces décisions unilatérales. Il ne peut obtenir, par exemple, que soient rémunérés les dépôts qu'il ne peut éviter de faire (puisque la loi oblige son entreprise à verser *son salaire dans un établissement).* Il se sent pieds et poings liés devant ce molosse que l'on accuse de pratiquer une tarification incohérente de ses services. Les hausses qui viennent d'être programmées n'ont pas de quoi le rassurer.

FRANÇOIS SIMON.

LA VIE DANS LES ENTREPRISES

Kodak abandonne l'année de treize mois

A partir de 1990, les salariés de Kodak, aux Etats-Unis, vont cesser de travailler... treize mois par an. Depuis 1928, selon une tradition lancée par George Eastman, le fondateur du premier groupe mondial de matériels photographiques, l'année se divisait en treize mois de vingt-huit jours. Ce calendrier permettait d'éviter les variations du nombre de jours d'un mois à l'autre et facilitait les comparaisons entre les résultats financiers mensuels. Ainsi, le département financier de Kodak établissait un rapport toutes les quatre semaines de vingt jours ouvrables et huit jours de week-end. Tous les cinq ou six ans, une semaine supplémentaire était ajoutée pour retrouver une correspondance avec le calendrier normal.

George Eastman était même allé jusqu'à demander au gouvernement fédéral d'adopter son mode de fonctionnement. Mais sa proposition avait été repoussée. Considérant qu'*« il est temps d'harmoniser le calendrier »,* l'entreprise Kodak devrait rentrer dans le rang en 1990. Mais il a fallu pour *cela créer un comité de direction spécial, chargé « d'amoindrir les effets de ce choc culturel »,* explique-t-on au siège de la société, à Rochester.

● **Expression des salariés au GAN.** – Des négociations sur le droit d'expression des salariés sont en cours dans les établissements du GAN-Vie et du GAN-Incendie-accidents. La direction veut rapprocher les groupes d'expression des cercles de qualité. Un accord-cadre signé le 13 avril avec la CFDT, la CFTC, la CGC, permet aux directions de proposer des thèmes de réflexion aux salariés. Pour la direction, c'est un moyen de relancer les groupes d'expression, dont le déclin constaté en 1987 (une dizaine de groupes peu actifs contre une centaine en 1984), est dû, selon elle, à l'absence de thèmes de réflexion, autant qu'aux délais ou à l'absence de réponse des directions aux questions posées, ou *encore au manque d'organisation* matérielle, invoqués par les salariés. A *la demande des syndicats,* les groupes pourront être décloisonnés et déborder le cadre d'un service.

● **Mécénat pour chômeurs créateurs.** – Un employeur du Mans, M. Raymond Vannucci, vient de fonder une institution qui porte son nom pour aider les chômeurs de la Sarthe voulant créer leur entreprise. 1 million de francs seront consacrés au total à cette action, 20 000 F étant versés pour chaque projet retenu, dans un délai d'un mois. Ensuite, l'institution apportera, dans la limite de six embauches, 5 000 F par contrat de travail à durée indéterminée signé dans les trois mois. Marie-Dominique Vannucci, la femme du fondateur, a créé, en 1986, sa propre société d'adoucisseurs d'eau, qui emploie deux cent *cinquante personnes.*

SOMMAIRE

■ Le gouvernement a examiné le projet de budget pour 1989, qui prévoit une augmentation de 4,7 % des dépenses publiques par rapport à 1988 *(lire ci-dessous).* ■ Que va devenir le « 1 % patronal », cette contribution des employeurs au logement de leurs salariés ? M. Bérégovoy, *en s'y attaquant à nouveau,* suscite la grogne de tous, de la CGT à la FNB *(lire page 42).*

■ La Commission de la CEE ne paraît pas disposée à abandonner sa *demande de modification* du statut de la régie Renault sans compensation. Il n'y a toutefois pas unanimité en son sein *(lire page 44).*

Au conseil des ministres

La loi de finances pour 1989 prévoit une quinzaine de milliards de francs de réduction d'impôts

Les dépenses publiques atteignent 1164 milliards de francs dans le projet de budget pour 1989 que le gouvernement a examiné, mercredi matin 21 *septembre. Ce chiffre est en augmentation* de 4,5 % par rapport à celui qui avait été retenu il y a un an à la même époque par l'équipe Balladur-Juppé pour 1988. Si l'on ajoute aux dépenses définitives du budget général les charges incluses dans les comptes spéciaux du Trésor, qui sont des opérations temporaires (prêts et avances consentis à des entreprises, à des collectivités publiques, à certains Etats étrangers...), on arrive à un total de 1167,7 milliards de francs de dépenses, en hausse de 4,68 % *sur l'année précédente.*

Les recettes (fiscales et non fiscales) progressent, quant à elles, de 6,7 % atteignant 1067,4 milliards de francs contre 1000,5 milliards de francs dans la *loi de finances initiale pour 1988.* Le déficit budgétaire prévu pour l'année prochaine est *ramené à 100,3 milliards* de francs contre 115 milliards en 1988 *(estimations) et 120 milliards en 1987* (chiffre après exécution). En 1985, le déficit avait atteint un niveau maximum avec 153,3 milliards de francs. Il représentait alors 3,2 % du PIB : ce pourcentage devrait être ramené à 2,1 % cette année et à 1,7 % en 1989.

Les dispositions fiscales contenues dans le projet de loi de finances bénéficient aux entreprises et aux ménages. Pour les premières, le taux de l'impôt sur les sociétés est ramené de 42 à 39 % sur les bénéfices réinvestis (coût pour *l'Etat 3,9 milliards de francs),* cette mesure prenant effet dès la fin de l'année. La taxe sur les *encours* bancaires, créée il y a dix ans, est supprimée (coût : 1,5 milliard de francs), de même que sont réduites les taxes sur les contrats d'assurance industriels (800 millions). Les droits d'enregistrement sur les cessions de fonds de commerce passent de 16,60 % à 14,60 % et même à 14,20 % si les collectivités locales (départements et communes) réduisent elles aussi leur prélèvement *(coût pour l'Etat : 800 à 900 millions)* ; l'indexation des tranches du barème de la taxe sur les salaires coûtera, *quant* à elle, 300 millions de francs.

Ce sont donc au *total* 7,4 milliards de francs d'allégements qui vont bénéficier *aux entreprises, auxquels* s'ajoutera une réduction de 2,5 milliards de francs de *charges sociales contenues* dans le plan emploi, annoncé il y a une semaine, soit 10 milliards de francs.

Les particuliers vont, quant à eux, bénéficier de plusieurs mesures d'allégement. Les principales concernant la TVA : suppression du taux réduit de 7 % *et regroupement des biens* et services qu'il concernait (transports, spectacles, livres, chambres d'hôtel, repas dans les cantines...) sur le taux super-réduit de 5,5 % (2,3 milliards de francs) ; baisse de la TVA de 33,3 % à 18,6 % sur les cassettes vierges et les cassettes vidéo – vierges et enregistrées – pour un coût de 900 millions. (On se souvient que M. Chirac avait déjà réduit de 33,3 % à 18,6 % la TVA sur *les disques et les cassettes son* enregistrées). La taxe à la valeur ajoutée est *également réduite sur les abonnements* au gaz et à l'électricité (18,6 % à 5,5 %), pour un coût de 2,4 milliards de francs, sur les appareillages pour handicapés (taux passé de 18,6 % à 5,5 %) pour un coût de 200 millions de francs.

Au total l'allégement atteint 5,8 milliards de francs auquel on peut ajouter la baisse de TVA sur les boissons non alcoolisées décidée fin juin (18,6 % à 5,5 %) représentant un coût de 2 milliards de francs en année pleine. *Le* gouvernement a également décidé *quelques allégements de l'impôt sur le* revenu : relèvement de 10000 à 12000 francs du plafond de déduction fiscale pour la garde des enfants âgés de moins de sept ans ; déductibilité des cotisations versées aux syndicats dans la limite de 1 % de la rémunération. *Enfin, les taxes sur l'essence sans plomb* vont être réduites de 20 centimes.

Au total, c'est une réduction de 7 milliards de francs environ dont bénéficient les particuliers (1) qui pourront en outre – s'ils créent une entreprise – voir pendant les cinq premières années leur impôt sur les bénéfices fortement réduit : 100 % les deux premières *années, 75 % la troisième année, 50 %* la quatrième année, 25 % la cinquième année.

Il faut déduire de ces allégements – 15 ou 17 milliards selon les modes de calcul – le prélèvement au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF soit 4,1 milliards de francs). Resteraient donc 11 à 13 milliards de baisse *effective. Le gouvernement a annoncé* des chiffres un peu supérieurs : 24,6 milliards d'allégement (dont 14,5 pour les ménages et 10,1 pour les entreprises), soulignant que sur cette somme, 16,6 milliards seulement représentent des mesures nouvelles, les 8 autres milliards ayant *été* engagés par le gouvernement Chirac.

(1) Non compris les 2 milliards de *réduction sur les boissons alcoolisées.*

Les ressources de la nation

	1987 (résultats)	1988 (estimations)	1989 (prévisions)
● Ressources de la nation *(en volume et en pourcentage)*			
1) Produit intérieur brut marchand	2,2	3,2	2,7
2) Importations	8,5	7,6	5,3
● Emploi des ressources de la nation			
1) Consommation des ménages	2,3	2	2,2
2) Investissement total	4,1	6,5	4,9
dont : investissement des entreprises	4,9	9	6,5
3) Exportations	2,4	6,7	5,1
● Hausse des prix (en pourcentage)			
– En glissement (décembre à décembre)	3,1	2,8	2,2
– En moyenne annuelle	3,1	2,6	2,4
● Pouvoir d'achat (en pourcentage)			
– Du salaire moyen par tête	0,8	1,3	1,3
– Des prestations sociales	1,3	3,2	2,5
– Du revenu disponible brut	1	2,4	2,2

NB : les volumes sont estimés aux prix de l'année précédente.

Le tableau ci-dessus montre à quel point la croissance aura été forte *cette année en France. Il montre aussi que c'est l'investissement qui l'a tiré* (+ 9 %) de même que les exportations (+ 6,7 %), ce qui est un très bon signe. La consommation des ménages augmente de 2 % en volume, ce qui n'est pas négligeable, et cela malgré une remontée du taux d'épargne de 12 à 12,3 % du revenu disponible. En fait, le pouvoir d'achat après plusieurs années de quasi-stagnation recommence à augmenter dans le secteur privé (+ 2,4 % en 1988, + 2,2 % en 1989), les prélèvements obligatoires restent *quasi stables sur les trois années 1987-1989 (44,6 %-44,7 %).*

La hausse des prix pour 1988 pourra difficilement être contenue à 2,8 %, car les prix alimentaires jusqu'à présent très calmes manifestent quelques tensions. La baisse du prix du pétrole va heureusement limiter les dégâts causés par le dérapage des prix des services. L'objectif de 1989 (+ 2,2 % en glissement) est extrêmement ambitieux. Ce sera le grand combat de M. Bérégovoy qui veut maintenir la parité franc-DM.

3 milliards tentants

La Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) ne pâtira-t-elle pas du « déplafonnement » des cotisations décidé par le gouvernement ? C'est l'inquiétude des partenaires sociaux, même chez les plus chauds partisans du principe de « déplafonnement ».

En effet, le taux de 7 % retenu pour la nouvelle cotisation « déplafonnée » entraînera une perte d'environ 3 milliards de francs pour la CNAF (l'équilibre se situant à 7,35 % environ). Pour la compenser, on avait même envisagé au ministère de l'économie la prise en charge par l'Etat d'une prestation précise, comme on le fit en 1982 pour l'allocation d'adulte handicapé. La proposition la plus en faveur était l'allocation de parent isolé, qui devrait coûter 3,4 milliards de francs cette année, d'autant qu'un problème d'articulation va se poser avec le futur revenu minimum d'insertion.

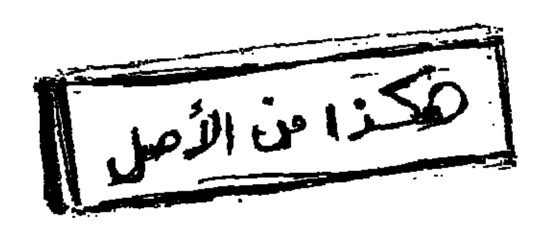
Finalement, le gouvernement a retenu le versement d'une simple subvention égale au manque à gagner en 1989 : pour la suite, un mode de compensation plus durable doit, dit-on, être trouvé. Mais les partenaires sociaux craignent que cette subvention ne soit supprimée pour 1990. En effet, selon les dernières estimations, la branche famille serait excédentaire de 3 milliards de francs en 1989 : tentation bien forte pour le budget de l'Etat. Ils ont donc protesté mardi 20 septembre, lors du conseil d'administration de la CNAF. Et l'Union nationale des allocations familiales réclame avec vigueur *« une garantie du financement de la branche famille ».*

A la Sécurité sociale

Le mandat des représentants des assurés pourrait être prolongé de six mois

Les élections des administrateurs *représentant* les salariés dans les conseils d'administration des caisses d'assurance-maladie et d'allocations familiales auront-elles lieu, comme prévu, en octobre 1989, six ans après celles du 19 octobre *1983 ?* Le gouvernement semble sur le point de prendre une première *décision.* M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, pourrait, dans un premier temps, prolonger de six mois le mandat des actuels administrateurs *(le Monde* du 11 août).

La décision de M. Evin n'est pas facile à prendre. Lorsqu'il avait reçu récemment les partenaires sociaux, il avait pu constater la diversité des positions des syndicats sur cette question des élections. FO et la CFDT (cette dernière ayant ainsi infléchi son attitude) se prononçaient *pour le retour* à la *désignation* des administrateurs. La CGT *demandait* le *maintien* des élections à la date prévue. Quant à la CFTC et à la CGC, tout en se déclarant favorables au principe de l'élection, elles se montraient ouvertes quant à un report de la date du scrutin. La CFTC avait indiqué qu'elle accepterait un report de six mois maximum.



Économie

BUDGET

Les députés socialistes veulent que le revenu minimum d'insertion soit un droit absolu

Le bureau du groupe socialiste de l'Assemblée nationale devait arrêter, le mercredi 21 septembre, la position des députés PS sur le revenu minimum d'insertion (RMI).

Passée un peu au second plan pour cause de débat sur l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), la discussion n'en est pas moins vive entre les élus socialistes et le gouvernement. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu, le mardi 20 septembre, pour mettre au point les amendements que les commissaires socialistes de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales souhaitent déposer.

La semaine dernière, le président de la commission, qui est également le rapporteur du texte, M. Jean-Michel Belorgey (PS, Allier), avait regretté que le projet présenté par le ministre de la solidarité, M. Claude Evin, soit encore trop *« flou »*.

Les députés socialistes en pointe sur ce débat (Mme Lecuir, MM. Sueur, Battisti Boulard et Derosier) ont préparé plusieurs dizaines d'amendements pour améliorer le texte du gouvernement. Ils veulent notamment que le projet affirme, sans ambiguïté, que le RMI est un droit absolu, c'est-à-dire que le revenu minimum (2 000 francs par personne, 3 000 francs pour un couple, 600 francs par enfant) n'est pas conditionné par l'insertion. Compte tenu de l'état dans lequel se trouvent les personnes les plus pauvres et les plus marginalisées auxquelles s'adresse le RMI, nombre de députés socialistes jugent impossible de faire de l'insertion la condition *sine qua non* de l'octroi du revenu minimum. Se pose en outre un problème de faisabilité : comment, dans un laps de temps court, mettre en place des mesures d'insertion pour les 800 000 personnes les plus concernées par le RMI ?

Un objectif et non une condition

Les députés socialistes se défendent de vouloir tomber dans l'assistanat. Ils sont partisans de l'insertion, mais espèrent amener le gouvernement à mieux prendre en compte une réalité complexe sur le terrain qui se coule mal dans des textes trop contraignants. M. Michel Rocard avait rappelé lui-même, à Vienne, lors des journées parlementaires socialistes (*le Monde* du 14 septembre) que l'insertion devait rester un objectif et non une condition.

Concrètement, les personnes ayant bénéficié du revenu minimum seraient ensuite « branchées » sur une commission locale d'insertion. Dans le cas où l'intéressé ne respecterait pas son engagement d'insertion, le revenu minimum ne serait pas coupé, mais pourrait être versé à un tiers (une personne ou un organisme), de façon à alléger le processus un peu brutal d'interruption du versement prévu par le projet de loi.

Les commissaires socialistes souhaitent, en outre, que, dans le calcul des revenus d'une personne — calcul qui permettra de savoir si l'intéressé a droit ou non au RMI, — les allocations familiales soient prises en compte pour éviter un télescopage avec le SMIC. En effet, si on ne le faisait pas, le revenu minimum pour une famille de trois enfants, par exemple, plus les allocations familiales, dépasserait le montant du SMIC. En revanche, l'allocation logement ne serait pas enregistrée dans le calcul des ressources.

Par ailleurs, le débat sur la décentralisation de la gestion des dossiers a été au cœur des discussions de la commission des lois, présidée par M. Michel Sapin, qui a entendu, mardi, le ministre de la solidarité, M. Claude Evin. C'est M. Jean-Pierre Worms (PS, Saône-et-Loire) qui sera le rapporteur pour avis de la commission. On semble s'orienter vers une coprésidence (préfet-président de conseil général) des commissions départementales d'insertion.

Une autre solution a été avancée : le conseil général pourrait passer une convention avec l'autorité préfectorale. M. Evin a fait part de son inquiétude devant les risques de clientélisme ou de démagogie qui pourraient apparaître si les collectivités locales avaient, seules, la responsabilité de l'insertion. Pour l'éviter, des députés de différents groupes suggèrent que les collectivités locales participent elles-mêmes au financement du RMI, afin de les responsabiliser.

PIERRE SERVENT.

L'impôt de solidarité sur la fortune amendé par la commission des finances

La commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté, dans la nuit du mardi 20 au mercredi 21 septembre, le projet de loi sur l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Les députés socialistes et communistes ont voté pour. Les députés UDF, RPR et UDC ont voté contre. L'aménagement d'une tranche d'imposition supplémentaire à 1,1 % sur les patrimoines supérieurs à 20 millions de francs a été adopté.

Les députés socialistes ont trouvé, mardi matin 21 septembre, sur leur bureau, un rappel à l'ordre de leur président de groupe, M. Louis Mermaz.

L'alerte fut donnée mardi matin : à la première réunion de la commission des finances qui devait étudier le projet d'impôt de solidarité sur la fortune, seuls huit députés socialistes étaient présents contre une douzaine d'élus de l'opposition. Un communiqué sibyllin, diffusé en fin de matinée, expliquait qu'*« en raison du nombre et de l'intérêt des amendements déposés »*, le rapporteur général, M. Alain Richard (PS), souhaitait *« approfondir sa réflexion »* et reportait donc la discussion à l'après-midi.

A 15 heures, le *« coup de semonce »* de M. Louis Mermaz ayant produit son effet, une vingtaine de commissaires socialistes répondaient docilement à l'appel, aux côtés de six députés de l'opposition.

La Commission des finances adopta quatre principaux amendements. Conformément aux vœux du groupe socialiste, et en dépit du désaccord de M. Michel Rocard, qui ne souhaitait pas dépasser le *« seuil psychologique »* de 1 %, la commission déposera un amendement créant une tranche d'imposition à 1,1 % pour les patrimoines supérieurs à 20 millions de francs (1). En « échange », députés socialistes et communistes ont voté le relèvement du seuil de déclenchement de l'ISF de 4 millions à 4,5 millions de francs. Ils ont également accepté de placer à 70 % (contre 80 % dans le projet initial du gouvernement) la barre maximale d'imposition sur un ménage, se rapprochant ainsi du souhait du groupe centriste UDC, qui avait fixé ce seuil à 66 %.

Enfin, surprise de dernière minute, la majorité a déposé un amendement tendant à une exonération — plafonnée à 1 million de francs — des salariés actionnaires de leur propre entreprise.

La Commission a repoussé les amendements proposés par les élus communistes, qui souhaitaient fixer le seuil de déclenchement de l'ISF à 2,5 millions de francs, établir des taux progressifs d'imposition jusqu'à 2 %, et introduire les actifs professionnels dans le calcul du patrimoine.

La proposition d'amendement de M. Michel d'Ornano (UDF) de ne voter l'ISF que pour une durée d'un an a également été rejetée.

En revanche, certaines des propositions de l'UDC, visant pour la plupart à l'élargissement des exonérations sur les biens professionnels ou à la prise en compte du nombre d'enfants, ont été retirées — cette fois, réellement, pour *« approfondir la réflexion »* — et pourraient être abordées en séance, selon la procédure prévue par l'article 88 du règlement de l'Assemblée, qui permet la discussion d'amendements n'ayant pas été antérieurement soumis à la commission.

Si le groupe RPR s'est déclaré hostile au principe même de cet impôt, l'UDF et l'UDC ont laissé entendre qu'elles n'y étaient pas hostiles sur le fond mais qu'elles ne pouvaient voter un texte n'allant pas dans le sens des amendements avancés par leur groupe.

Au cours d'une conférence de presse, mardi après-midi, M. Mermaz a précisé que les membres de son groupe avaient approuvé à l'unanimité, les amendements proposés. M. Mermaz, à qui l'on demandait si les socialistes ne s'efforcaient pas ainsi de plaire tant aux communistes (création d'une tranche supplémentaire) qu'aux centristes (abaissement du taux maximum d'imposition), a répondu : *« L'ISF est un texte équilibré, correspondant au souci de l'intérêt général »*. Il est vrai que deux Français sur trois se sont déclarés favorables à cet impôt.

PASCALE ROBERT-DIARD.

(1) L'impôt sur les grandes fortunes (IGF) voté en 1981, prévoyait un taux d'imposition de 2 % pour les patrimoines supérieurs à 20,6 millions de francs.

La dette du tiers-monde domine la préparation des assemblées du FMI et de la Banque mondiale

La préparation des assemblées annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale qui s'ouvriront officiellement le mardi 27 septembre à Berlin a été dominée par le problème de la dette du tiers-monde.

A la conférence ministérielle de la zone franc, le ministre français de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, a déclaré à Paris que la France porterait son aide publique au développement à 0,54 % de son produit national brut en 1989, contre 0,51 % en 1987. L'ambition française reste de *« parvenir dans les meilleurs délais à l'objectif internationalement reconnu de 0,7 % »*, a précisé le ministre. Les participants à la conférence n'ont pas caché leur préoccupation face à l'effritement de l'effort fourni par les pays industriels et ont exprimé le vœu que l'aide européenne soit renforcée et que le système de stabilisation des recettes à l'exportation, le Stabex, soit accru en volume. Sur ce point, le ministre français de la coopération, M. Jacques Pelletier, a appelé les quatorze pays africains membres de la zone franc à se mobiliser pour soutenir la France, qui *« se trouve assez isolée dans son souci de préserver et même de renforcer »* le Stabex. Cet appel est particulièrement pressant sur la proposition de la Commission européenne de *« créer une facilité nouvelle d'aide hors projet »* destinée à alléger le coût des politiques d'assainissement économique des pays d'Afrique des Caraïbes et du Pacifique (ACP) associés à la CEE par les accords de Lomé.

A Washington, où il participait à une réunion d'experts, M. Tomomitsu Oba, conseiller spécial du ministre japonais des finances, a estimé que le FMI devrait être doté des moyens lui permettant d'aider, par la biais d'un fonds spécial de garantie, les nations endettées à mettre en œuvre des programmes de conversion de dette.

A Hambourg, l'ancien chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt a préconisé, dans une interview à l'hebdomadaire *Die Zeit*, dont il est un des codirecteurs, le lancement d'un *« plan Marshall des pays industriels »* dont la direction politique pourrait être confiée au Japon. Ce plan, dénommé *« accord général de prêt »*, permettrait de régler le problème de la dette du tiers-monde sur de nouvelles bases, applicables au cas par cas selon les pays endettés.

SOCIAL

Le financement du logement

La bataille du « 1 % » patronal

Pour financer les aides à la personne (aide personnalisée au logement ou APL, allocation-logement sociale et allocation-logement familiale), M. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a envisagé d'opérer un nouvel abaissement de la contribution des entreprises à la construction, — le fameux « 1 % » patronal, qui n'est plus que 0,72 % des salaires — et il souhaiterait le ramener à 0,57 %, tout en augmentant une nouvelle fois le taux des cotisations au Fonds national d'aide au logement ou FNAL (financé à 80 % par l'Etat et à 20 % par les entreprises). L'enjeu ? 1 milliard de francs pour alléger le poids des aides personnelles, devenu insupportable pour le budget. L'opposition du ministre de l'équipement et du logement, M. Maurice Faure, à la procédure choisie, l'unanimité des partenaires sociaux contre ce projet, des raisons de procédure aussi bien que d'équilibre du système, ont conduit le ministre de l'économie et des finances à réduire ses ambitions. Le nouveau taux proposé est maintenant de 0,62 %.

Le 1 % logement prend de plus en plus l'allure d'une peau de chagrin. Créée en 1953, cette contribution des entreprises privées de plus de dix salariés au logement de ceux-ci est collectée par environ deux cente trente CIL (comités interprofessionnels du logement), par les cent trois chambres de commerce et d'industrie (1) et par des SIN (sociétés immobilières filiales d'entreprises nationales). Elle a été réduite déjà trois fois : ramenée à 0,90 % à la fin de 1978, à 0,77 % à la fin de 1985 (dans la loi de finances pour 1986, déjà par M. Bérégovoy et déjà avec un glissement vers le FNAL) et à 0,72 % à la fin de 1987 (dans la loi réformant le 1 %).

L'intention, rue de Rivoli, cet été (*le Monde* du 5 août) était d'abaisser de 0,15 point le 1 %, les deux tiers de cette baisse étant récupérés grâce à une augmentation des cotisations au FNAL et un tiers allégeant les charges des entreprises. Le tollé fut général, à l'exception de l'Institut La Boétie (2), qui se prononce pour une *« contribution volontaire de l'entreprise au CIL de son choix »*. Protestations à la fois sur la procédure et sur les effets prévisibles de cette décision sur la construction et l'emploi, mais aussi sur le devenir de cette institution spécifique à la France qui n'a pas son équivalent chez ses voisins européens. On enregistra ainsi les protestations plus ou moins véhémentes des grandes centrales syndicales (CGT, FO, CGC, CFDT, CFTC) que l'on trouve rarement unanimes, certaines (CGT et FO) réclamant même un retour au taux de 1 %. C'est que le 1 % est souvent considéré comme un salaire différé et que les syndicats sont associés, plus ou moins étroitement, à la gestion des organismes collecteurs.

Unanimité complète

Les fédérations spécialisées des syndicats de salariés (et notamment de la CGT, de la CGC, de FO) insistaient sur les risques qu'une telle mesure faisait courir à l'emploi dans le bâtiment, tandis que la FNB (Fédération nationale du bâtiment) chiffrait à 4,165 milliards de francs la perte de chiffre d'affaires pour les entreprises, à 12 000 logements la baisse des mises en chantier, à 14 000 le nombre des emplois supprimés, dans une profession qui commence à peine à respirer. La Confédération nationale du logement (association de locataires très présente dans les HLM) écrivait que la suppression du 1 % d'ici à 1992 *« augmentera les loyers maximum* [ceux des HLM neuves ou récemment réhabilitées] *d'au moins 15 % »*. Et le comité directeur de l'Union nationale des HLM soulignait le 14 septembre *« le risque d'une répercussion de la quasi-totalité de la baisse sur le secteur locatif social »* (3) : les prêts du 1 %, de longue durée, à taux très faible, permettent de « boucler » les programmes immobiliers HLM, moyennant un droit de réservation de logements locatifs pour les salariés des entreprises cotisantes. Un apport indispensable.

L'unanimité fut complète sur la procédure, et M. Maurice Faure est monté en première ligne. En effet, la loi du 31 décembre 1987, qui réformait le 1 %, a mis en place l'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction, un établissement public industriel et commercial, dont le conseil d'administration est paritaire et qui est notamment chargé de proposer *« aux ministres intéressés les éventuelles adaptations de taux »* de la collecte. Il fallait au moins la consulter, d'autant que, lors de la discussion de cette loi, le Parlement avait refusé un amendement visant à inclure dans les lois de finances l'éventuelle modification annuelle de ce taux... On la consulte donc. Mais, mise en place en mai dernier, l'agence a aussi été chargée par le législateur d'un rapport annuel sur l'évolution des sommes investies. Il ne sera prêt qu'à la mi-novembre, et le président de l'agence, M. Etienne Guéna, délégué au logement social du CNPF, est catégorique : *« En aucun cas je n'accepterai qu'on le bâcle »*, dit-il. Au mieux pourra-t-il fournir aux parlementaires des *« éléments pour éclairer le débat budgétaire »*.

60 milliards de francs

Chaque année, les fonds dont disposent les organismes collecteurs s'élèvent à quinze ou seize milliards de francs, provenant environ pour la moitié de la collecte *« fraîche »* et pour l'autre de remboursement des prêts. Actuellement, les encours de prêts atteignent près de 60 milliards de francs, dont les deux tiers ont été « engrangés » dans les années de forte croissance économique et de forte inflation. La diminution du taux est donc compensée par le « retour » de sommes d'autant plus importantes qu'elles ont été prêtées quand la collecte était importante. L'inertie du système est telle que ce n'est que dans quelques années que l'effet des diminutions successives du taux de collecte deviendra tangible, par une baisse des sommes distribuées par les CIL. Certains experts évaluent que l'équilibre du système et la survie de l'institution, à terme, sont garantis si le taux de collecte en 1989 est de 0,65 % de la masse des salaires...

Etant donnée la conjonction des oppositions de tous bords à son initiative, tout à fait justifiée par son souci de rigueur budgétaire, M. Bérégovoy, tout comme son ministre délégué chargé du budget, M. Michel Charasse, doit s'attendre à subir un tir croisé lors du débat budgétaire.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Regroupés pour la plupart dans l'UNIL (Union nationale interprofessionnelle du logement).

(2) Institut de recherche politique, économique et sociale créé en 1979 à l'initiative de M. Bernard de La Rochefoucauld, il regroupe cinquante grandes entreprises.

(3) Le conseil social HLM, qui regroupe les partenaires des HLM (associations d'usagers, les cinq grands syndicats de salariés, des organismes socio-professionnels et des associations d'élus locaux) affirme que *« l'amputation envisagée compromettrait chaque année le logement de 20 000 à 30 000 familles »*. Il a élu le 7 septembre à sa présidence M. Etienne Guéna.

● **La préparation de la convention médicale.** — En vue du renouvellement de la convention entre les médecins et les caisses d'assurances-maladie en 1989, une enquête de représentativité sur les syndicats va être ouverte le 5 octobre par le ministre de la santé et de la solidarité ; elle s'achèvera le 5 janvier 1989. Selon la jurisprudence, seuls les syndicats réunissant au moins 5 % des médecins libéraux et implantés dans un nombre suffisant de départements peuvent participer aux discussions conventionnelles. En 1984 deux organisations seulement avaient été reconnues représentatives : la Confédération des syndicats médicaux français, créditée de dix-sept mille adhérents (environ 20 % des praticiens) et la Fédération des médecins de France, créditée de huit mille cinq cents (10 %). La nouvelle fédération des médecins généralistes MG France, qui déclare réunir cinq mille généralistes dans soixante-quinze départements, va poser sa candidature selon son président, le docteur Richard Bouton, pour *« rendre aux généralistes leur droit d'expression »*.

Économie

REPÈRES

Conjoncture

Croissance de 3 % du PNB aux Etats-Unis au deuxième trimestre...

Après une croissance de 3,4% en rythme annuel au premier trimestre, la progression du produit national brut est revenue à 3 % durant le deuxième, *annonce le département* du commerce, révisant ainsi en baisse sa première estimation de 3,3 %. Cette indication est de nature à rassurer ceux qui craignaient qu'une expansion trop rapide de l'activité économique ne fasse renaître *les anticipations* de relèvement des taux d'intérêt aux Etats-Unis. *Mais les indications sur les prix sont* nettement moins encourageantes. L'indice des prix lié au calcul du PNB a augmenté, en rythme annuel, de 5,5 %, la plus forte progression depuis le troisième trimestre 1982, contre 1,7 % durant les trois premiers mois de 1988. Même si le département du commerce a également revu en baisse la poussée des dépenses de consommation, qui *jouent pour les deux tiers dans* le revenu national, la décélération de l'activité économique est loin d'être encore évidente.

...recul de 1 % du PNB japonais

Au cours du deuxième trimestre, le produit national brut japonais a baissé de 1 % par rapport au trimestre précédent, ramenant le rythme de *croissance annuel à 3,9 % contre* 11,2 % durant le premier trimestre, *indique l'agence gouvernementale de* planification économique. Il s'agit du premier fléchissement en neuf mois mais, selon les experts de l'agence, ce ralentissement, relatif, ne sera que temporaire et devrait être suivi d'une expansion économique *« stable »* et, au total, vigoureuse. Le tassement du deuxième trimestre est attribué à une baisse — par rapport à un niveau très élevé — des dépenses pour la *construction de logements neufs*, à une contraction de 3,8 % des exportations et de 3 % des investissements publics. Pour sa part, l'organisation japonaise pour le commerce extérieur, Jetro, annonce qu'au cours des six premiers mois de l'année les importations japonaises de produits manufacturés ont augmenté de 49,4 % *par rapport à la période correspondante* de 1987.

Industrie mécanique :

regain d'optimisme

Alors que la production de l'industrie *mécanique* française avait baissé en volume de 2,2 % en 1986, la FIMTM (Fédération des industries *mécaniques* et transformatrices de métaux) attend une progression de 3 % pour 1988. La croissance annuelle de la production est même *estimée à 4 % d'ici l'an 2000*, contre 1,6 % de 1970 à 1985. Profitant de la reprise globale de l'investissement industriel, les mécaniciens français espèrent en outre devenir le second exportateur européen, derrière la RFA, et le quatrième mondial.

Taux hypothécaire

Relèvement à 12,75 % en Grande-Bretagne

Les trois plus grandes sociétés de prêts hypothécaires britanniques ont lancé le mouvement en décidant, le mardi 20 septembre, de relever leurs taux à 12,75 % contre 11 % à 12 % selon *les cas*, auparavant. *Ce renchérissement du crédit immobilier applicable au 1er octobre était attendu* après la hausse à 12 %, le mois dernier, des taux de base bancaire en Grande-Bretagne. Compte tenu de la précédente hausse, en août, les Britanniques seront confrontés à la plus vive remontée des taux hypothécaires depuis 1979. Le poids de ce type de prêts dans l'indice des prix étant d'importance, l'accélération de l'inflation, sensible en août avec une progression de 5,7 % *sur* douze mois, risque de persister, dans un *premier temps tout au moins*.

AGRICULTURE

Pour obtenir le paiement immédiat d'une prime compensatrice

Les éleveurs ovins manifestent en Limousin

LIMOGES
de notre correspondant

Reprise de l'agitation dans les campagnes du Centre-Ouest. Vendredi dernier, 16 septembre, les responsables des organisations ovines du *Limousin*, *Périgord*, Poitou-Charentes et du Berry-Bourbonnais *se sont réunis* à Bellac (Haute-Vienne) au centre géographique de la première zone française de production d'agneaux de boucherie.

A la veille de deux échéances européennes importantes, la réunion, le vendredi 23 septembre, du comité de gestion de la viande ovine et celle, le lundi 26, du conseil des ministres de *la CEE*, *les éleveurs* de moutons ont décidé de maintenir la *pression* pour *ne pas* laisser oublier leur revendication actuelle : le paiement immédiat de la prime compensatrice.

Dès le lundi 19 septembre, des manifestations nocturnes ont réveillé Bellac et Limoges ; feux de pneumatiques, rues barrées, pétards et feux de Bengale, manifestations qui se sont *déroulées sans incident*, les forces de police étant restées invisibles.

La prime compensatrice a été instituée en 1980 par Bruxelles pour pallier les distorsions de concurrence induites par les accords préférentiels Grande-Bretagne-Nouvelle-Zélande, qui permettent l'entrée en Angleterre et donc dans la CEE de viande ovine à bas prix. Elle représente aujourd'hui, *selon les éleveurs* de moutons limousins, 9 F par kilo d'agneau carcasse et devrait être payée en avril 1989.

Ces derniers jours sur les foirails régionaux, *les cours de l'agneau* sont tombés de 34 F à 28 F le kilo carcasse. *Les éleveurs demandent, pour* contrebalancer les effets désastreux de cette chute sur leur trésorerie, le paiement anticipé de la prime. Le ministère de l'agriculture a promis d'appuyer à Bruxelles cette revendication. Les responsables ovins du Centre-Ouest ont décidé, en conséquence, d'attendre jusqu'à la fin septembre avant de passer à des actions plus vives si cette revendications *n'était pas entendue*.

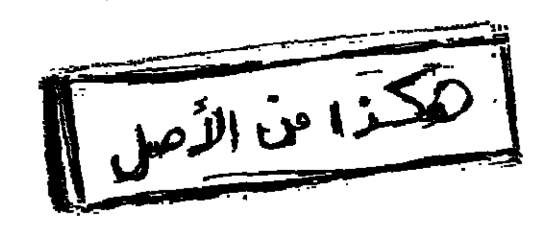
Les manifestations de ces derniers jours relancent une agitation qui avait commencé dans le Centre-Ouest *l'été 1987* : des interceptions de camions importateurs, des barrages *de route et de voies ferrées* avaient entraîné l'inculpation de six responsables et militants syndicaux paysans limousins, inculpations qui se sont terminées voici deux semaines sur un non-lieu.

GEORGES CHATAIN.

EN BREF

● **Journée d'action des cadres CGT le 15 novembre.** — L'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens UGICT-CGT organisera, le 15 novembre, une journée nationale d'action consacrée à *« l'expression particulière »* de ces catégories, *a annoncé son secrétaire général*, M. Alain Obadia, le 20 septembre. L'UGICT participera *aussi* à le *journée* d'action de la CGT, le 27 septembre, sur la protection sociale. Pour M. Obadia, les ingénieurs et cadres jouent un rôle *« de plus en plus actif dans le développement de l'action »*, et leurs revendications *« convergent totalement avec celles de l'ensemble des salariés »*.

● **Grève des techniciens de l'aviation civile.** — *Le* Syndicat autonome des techniciens de l'aviation civile (SATAC) a *appelé* à la grève, le 21 septembre, pour protester contre l'évolution des négociations avec le ministère des transports. Les deux griefs essentiels du SATAC portent sur le statut et les primes des techniciens. Ils estiment que le niveau de connaissances exigé d'eux est *supérieur* à celui des contrôleurs de la navigation aérienne, mieux payés qu'eux de 3 000 à 4 000 F par mois.



Marchés financiers

Sous la surveillance des Allemands et des Britanniques

Bruxelles ne souhaite pas rouvrir le dossier du statut de Renault

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

M. Peter Sutherland, le commissaire européen chargé de la concurrence, a rencontré, mardi 20 septembre, à Bruxelles, M. Roger Fauroux, le ministre français de l'industrie, à propos du désendettement de Renault. Le ministre a présenté quelques suggestions afin d'essayer de parvenir à un compromis. M. Sutherland a rappelé les principaux points de la décision prise par la Commission européenne en mars dernier. Elle autorisait l'Etat français à accorder à Renault une aide de 20 milliards de francs, dont 12 milliards devaient permettre l'annulation des dettes de la Régie. Mais, en contrepartie, le gouvernement de l'époque s'était engagé à abolir le statut particulier de la Régie et à faire de Renault une entreprise comme une autre avant la fin de 1988.

Aux yeux de la Commission, un tel changement, qui par ailleurs n'affectait en rien la propriété publique du capital, constituait la garantie nécessaire pour s'assurer que le producteur automobile français ne continuerait pas à recevoir des aides de nature à fausser la concurrence.

M. Fauroux a indiqué à M. Sutherland qu'il était politiquement impossible, au niveau parlementaire, de faire voter pour l'instant une loi modifiant le statut de Renault. Il faudra donc, d'une manière ou d'une autre, revoir la décision de mars. Le ministre français a proposé de procéder par étapes. En 1988, l'Etat reprendrait une partie des dettes de la Régie, mais seulement à hauteur de 6 milliards de francs. Le reste viendrait en 1989. C'est alors que le problème du changement de statut serait posé.

M. Sutherland est-il disposé à donner un tel répit politique au gouvernement ? Même s'il le souhaite, sa marge de manœuvre est étroite. Après la décision de mars, M. Martin Bangemann, le ministre allemand de l'économie, avait pris sa plus belle plume pour protester contre le laxisme dont, selon lui, faisait déjà preuve la Commission. Quant aux Anglais, qui ont été récemment contraints par la Commission, dans une situation assez voisine, de réduire pratiquement de moitié l'aide qu'ils voulaient accorder au groupe Rover afin d'annuler ses dettes et de lui permettre de repartir – privatisé et racheté par British Aerospace – sur des bases financières saines, ils surveillent de très près la manière dont la Commission traite le dossier Renault. Au sein du collège, la discussion entre le président Delors, qui essaierait de plaider pour un compromis, et M. Sutherland promet d'être difficile.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le groupe Tapie va reprendre Donnay

L'offre de reprise de Donnay présentée par un consortium belge animé par M. Bernard Tapie a été officiellement retenue, mardi 20 septembre, par les curateurs (équivalents belges des syndics français) chargés de l'examen des différentes propositions. Le tribunal de commerce de Dinant (Ardennes belges), qui avait déclaré Donnay en faillite le 19 août dernier, devrait logiquement entériner ce choix.

Le capital de la nouvelle société sera réparti à raison de 51 % pour Bernard Tapie, 29 % pour la région wallonne et 20 % pour le groupe belge Bruxelles-Lambert. Le consortium offre 200 millions de francs belges (40 millions de francs français) pour la reprise du premier fabricant de raquettes européen, et s'engage à réembaucher deux cents des trois cent cinquante personnes licenciées au moment de la faillite.

Le plan de M. Tapie prévoit le renforcement de Donnay dans le domaine des raquettes en fibres synthétiques et la diversification dans les accessoires sportifs. L'homme d'affaires négocie également avec de grands joueurs de tennis, dont André Agassi, pour qu'ils portent les couleurs de Donnay, comme le fit Bjorn Borg, dont le départ a été associé au déclin de la société.

La filiale américaine de Lafarge convoitée

Le groupe cimentier Lafarge-Coppée a rejeté, mardi 20 septembre, une nouvelle offre d'achat de 1,47 milliard de dollars (9,4 milliards de francs) concernant sa filiale nord-américaine Lafarge Corp. qui compte parmi les premiers fabricants de matériaux de construction aux Etats-Unis. La proposition, qui émane d'investisseurs anonymes, a été transmise à la direction de la société française par le cabinet d'avocats de New-York, Adler Hindy Turner and Glasser. Ces investisseurs possèdent moins de 5 % du capital, ce qui les dispense de révéler leur identité. La position de la direction de Lafarge-Coppée, quant à elle, n'a pas varié depuis le début de septembre, moment où a commencé l'affaire. Il n'est pas question pour elle de se désengager de cette filiale dont le groupe détient 56 % des parts.

Schlumberger rachète 11 % de son capital

Le groupe parapétrolier américain Schlumberger va racheter aux enchères 11 % de son capital, soit 30 millions d'actions, afin de diminuer l'excédent de ses liquidités, qui atteint 1,6 milliard de dollars (10 milliards de francs).

La firme propose entre 32,5 et 37 dollars par action. Schlumberger déterminera le prix définitif en fonction du nombre d'actions vendues par les actionnaires et du prix demandé par ces derniers. Par ailleurs, l'autre groupe américain CSX (transports, énergie), qui compte recentrer ses activités sur les transports, va racheter également aux enchères 38 % de son capital, soit 60 millions d'actions. Cette opération, qui va coûter près de 2 milliards de dollars au groupe, propose entre 28 et 33 dollars par action. CSX va également vendre deux filiales dans le secteur du gaz naturel : Texas Gas Transmission et CSX NGL.

NEW-YORK, 20 septembre ↑

Timide hausse

Après l'accès de faiblesse de la veille, la Bourse de New-York a amorcé une reprise, mais timide, en raison de craintes que suscite l'évolution des prix aux Etats-Unis.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes de la cote, après avoir fluctué dans des limites étroites, a gagné 6,40 points, à 2 087,46 points. La veille, ce baromètre avait cédé 17 points. L'activité n'était pas très importante, avec moins de 143 millions de titres échangés. Les hausses étaient nettement plus nombreuses que les baisses : 868 contre 584. A l'ouverture du marché, l'annonce d'une croissance américaine moins forte que prévu au deuxième trimestre a été bien accueillie. Mais, très vite, une nouvelle nettement moins bonne a dissipé la joie des premières minutes.

En effet, toujours pour le deuxième trimestre, les statistiques révisées révèlent une hausse de l'inflation, de 5,5 % en rythme annuel, contre 5,1 % selon l'indice des prix lié au PNB.

Le marché obligataire a été aussi prudent que celui des actions. Les taux d'intérêt n'ont pas bougé après leur hausse de la veille. Les taux sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence du marché, se situaient à 9,05 %, contre 9,06 %. Schlumberger a gagné 2 points, à 34 1/8 dollars, après avoir annoncé le rachat d'une partie de ses actions. Baisse de deux sociétés ayant annoncé le rejet d'offres d'achat : Polaroid et Interco.

VALEURS	Cours du 19 sept.	Cours du 20 sept.
Alcoa	50 7/8	50 7/8
A.T.T.	26 1/8	26 1/2
Boeing	61 3/8	61
Chase Manhattan Bank	29 5/8	29 3/4
Du Pont de Nemours	80 7/8	81
Eastman Kodak	44 5/8	44 1/2
Exxon	44 7/8	45 1/8
Ford	49 1/2	49 3/4
General Electric	43 1/8	43 1/8
General Motors	74 3/8	74 3/8
Goodyear	57 7/8	58
I.B.M.	112 5/8	112 3/4
I.T.T.	48 7/8	48 7/8
Mobil Oil	44	44 1/4
Pfizer	53 1/4	53 3/4
Schlumberger	32 1/8	34 1/8
Texaco	45 1/2	45 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	91 1/8	91 7/8
Union Carbide	22 1/4	22 1/2
U.S.X.	28	27 5/8
Westinghouse	51 3/8	51 7/8
Xerox Corp.	54 1/4	54 1/2

PARIS, 21 septembre ↑

Satisfaction

C'est avec une certaine satisfaction que les boursiers ont suivi la journée de mercredi, qui s'est traduite par une progression sensible de l'indicateur instantané. Après trois séances de calme plat, un mouvement de reprise semble se concrétiser. Ainsi, l'indicateur instantané, qui avait débuté sur une avance de 0,4 %, franchissait rapidement la barre des 1 %. Il clôturait à 1,10 %. *« Nous voilà repartis pour une petite étape de hausse »*, affirmait un gérant de portefeuilles, allant même jusqu'à prédire qu'octobre ne sera pas si mauvais que ça. Le terme boursier de septembre, qui s'achèvera jeudi, sera sans doute le septième mois de l'année à se terminer sur un score positif. L'avance était mercredi soir de plus de 6 %.

A l'origine de la hausse de mercredi, sans doute de nombreux achats d'investisseurs étrangers, notamment anglo-saxons. A la suite de nombreuses recommandations d'achats de courtiers britanniques, les opérateurs s'intéressaient à Bongrain et Suez.

Parmi les plus fortes progressions de la journée figuraient les Docks de France, la Compagnie bancaire, Schneider et toujours Perrier. De gros volumes de transactions étaient encore observés sur ces titres. Ainsi à 14 heures, près de 50 000 pièces avaient changé de mains. De multiples rumeurs circulent pour expliquer cet engouement sur cette valeur, allant du pur achat spéculatif à une éventuelle OPA... A la veille de l'assemblée générale du LVMH qui transformera les statuts et la société, les volumes d'achats ont nettement diminué sur ce titre. Toutefois, près de 19 000 actions étaient échangées. Les baisses étaient emmenées par le Comptoir des entrepreneurs, le BHV et aussi par des firmes pétrolières (BP France et Raffinage). Matra a indiqué posséder 5,7 % de la Compagnie de Presbourg. Enfin, la même fermeté s'observait sur le MATIF où le contrat de septembre gagnait 0,5 %.

LONDRES, 20 septembre ↑

Légère progression

Légère progression des cours mardi au Stock Exchange, où l'indice FT a terminé en hausse de 0,7 %, à 1 429,9. La publication des chiffres de la masse monétaire et des crédits bancaires, meilleurs que prévu, a stimulé les opérateurs. L'ouverture de Wall Street a soutenu le mouvement dans une ambiance calme. 274,1 millions de titres étaient échangés, contre 326,7 millions lundi. Après la forte hausse de la veille, Pearson s'est déprécié, les rumeurs d'OPA de la part du groupe d'édition Reed International n'ayant pas été confirmées. Le lancement d'une OPA amicale de TI Group, l'une des principales entreprises de construction mécanique, sur Thermal Electric, un groupe spécialisé dans l'équipement électrique industriel et mécanique, était annoncé. Parmi les valeurs en hausse figuraient les titres des compagnies bancaires, des assurances, des groupes pharmaceutiques et des magasins. Sur le marché obligataire, les fonds d'Etat se sont raffermis après l'annonce du ralentissement de la progression de la masse monétaire et des crédits bancaires. Les mines d'or étaient, quant à elles, en hausse.

TOKYO, 21 sept. ↑

Fin de séance en hausse

Très affectée par l'état critique de l'empereur Hiro-Hito, la Bourse de Tokyo a, néanmoins, terminé la journée de mercredi sur une hausse, en raison de rachats de dernière minute. L'indice Nikkei a repris 164,08 yens, soit 0,59 %, à 27 712,66 yens. En fin de matinée, cet indice perdait 253 yens.

Sur la lancée de la veille, les investisseurs continuaient à vendre, en début de journée, en raison de la dégradation de l'état de santé de l'empereur. En effet, le pays et, en particulier, les marchés sont confrontés à une situation quasi unique, le monarque ayant régné pendant soixante-trois ans.

Des achats massifs d'institutionnels de valeurs sidérurgiques et de haute technologie ont renversé la vapeur. Les titres des pâtes à papier et encres ont cédé du terrain après leur forte hausse de la veille.

VALEURS	Cours du 20 sept.	Cours du 21 sept.
Akai	570	560
Bridgestone	1 280	1 260
Canon	1 420	1 440
Fuji Bank	3 130	3 100
Honda Motors	2 180	2 150
Matsushita Electric	2 600	2 570
Mitsubishi Heavy	941	945
Sony Corp.	6 820	6 820
Toyota Motors	2 640	2 630

FAITS ET RÉSULTATS

● **M. Owen-Jones, PDG de L'Oréal.** – M. Lindsay Owen-Jones a été nommé officiellement, lundi 19 septembre, président-directeur général du groupe français de cosmétiques L'Oréal par le conseil d'administration, qui a confirmé M. Marc Ladreit de Lacharrière au poste de vice-président. M. Charles Zviak, qui présidait l'entreprise depuis 1984, avait annoncé, fin 1987, son désir de ne pas poursuivre ses fonctions de président au-delà de septembre 1988. Agé de quarante-deux ans, né en Grande-Bretagne, M. Owen-Jones est licencié ès lettres d'Oxford et diplômé de l'INSEAD (Institut supérieur européen d'administration des affaires). Il est entré en 1969 comme chef de produit dans le groupe et y a fait toute sa carrière.

● **Perte pour Polaroid en 1988.** – Le fabricant américain de matériel photographique Polaroid Corp., qui prévoit une perte pour 1988, a rejeté la nouvelle offre d'achat de Shamrock Holdings Inc. pour un montant de 2,4 milliards de dollars (15 milliards de francs). Polaroid, qui avait dégagé, en 1987, un bénéfice net de 116 millions de dollars (730 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 1,76 milliard (10,6 milliards de francs), a expliqué la perte attendue, cette année, pour les coûts « substantiels » du plan de restructuration annoncé récemment. Le bénéfice de Polaroid a chuté de 32 % au premier semestre, malgré une augmentation de 6,9 % de son chiffre d'affaires.

● **La SBF assignée en justice par un de ses anciens employés.** – M. Jean-François Roisné, ancien employé de l'ex-chambre syndicale des agents de changes, devenue depuis Société des Bourses françaises (SBF), a assigné cet établissement en justice pour diffamation. M. Roisné porte plainte sur la foi du communiqué de la SBF du 10 juin dernier qui, selon lui, lui imputait la responsabilité des pertes accusées par cet établissement sur le MATIF, à l'époque évaluées à 500 millions de francs.

● **La Samaritaine s'associe avec Connexion.** – Le grand magasin parisien du Pont-Neuf annonce la création de la plus grande surface de vente son et image à Paris (1 000 mètres carrés), en association avec Connexion, un franchiseur spécialisé, qui se présente comme la troisième enseigne française de TV-Hifi-vidéo. Pour La Samaritaine, l'ouverture de ce département répond à l'expansion du marché (+ 3,5 % pour le son et la TV, + 22 % pour la vidéo en 1988). Connexion est né en 1975 au Havre et compte aujourd'hui cent vingt-six points de vente en province et un chiffre d'affaires estimé à environ 2 milliards de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	299	....
Arnault & Associés	....	526
Asystel	261	262
B.A.C.	440	435
B. Demachy & Assoc.	430	420
B.I.C.M.	543	541
B.I.P.	....	549
Boiron	380	380
Bolloré Technologies	899	900
Buisson	1050	1050
Câbles de Lyon	1585	1585
Calberson	708	710
Cardif	870	870
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	283
C.A.T.C.	135 50	135 50
C.D.M.E.	1089	1080
C. Equip. Elect.	291	291
C.E.G.I.D.	770	770
C.E.G.E.P.	....	....
C.E.P.-Communication	1468	1490
C.G.I. Informatique	770	798
Ciments d'Origny	516	520
C.N.I.M.	....	398
Concept	240	245
Conforama	....	876
Creeks	415	430
Dalsa	182	184
Dauphin	960	960
Devanlay	892	889
Deville	596	....
Duménil-Leblé	1080	1080
Editions Belfond	112	118 50
Elysées Investiss.	26	26
Finacor	250	250
Guintoli	530	520
I.C.C.	....	215
IDIA	220	220
I.G.F.	108	112 30
IN2	173	169
Int. Metal Service	....	374 50
La Commande Electro.	300	310

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Le gd livre du mois	250	250
Loca Investissement	261	260
Locamic	....	181
Marlin Immobilier	....	....
Metallurg. Minière	126 60	121 50
Micrologie Internat.	450	455
Métroservice	117	117
M.M.B.M.	550	550
Molex	250	253
Navale-Delmas	....	743
Olivetti-Logabax	....	170
Om. Gest.Fin.	....	319
P.F.A. S.A.	420	420
Presbourg (C. In. & Fin.)	....	97
Prévoyance Assurance	418	410
Publicat. Filipacchi	....	459
Rexel	839	805
St-Gobain Emballage	....	1394
St-Honoré Matignon	199 70	206
S.C.G.P.M.	....	318
Segin	364	364
Sema-Metra	510	510
S.E.P.	1360	1380
S.E.P.R.	....	1260
S.M.T.Goupil	....	332 90
Sodiaforg	870	870
Supra	....	316
TF 1	235	240
Unilog	155	156
Union Financ. de Fr.	415	405
Valeurs de France	319 50	320

Marché des options négociables le 20 septembre 1988

Nombre de contrats : 7 541.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	480	15	35	–	–
CGE	320	8,50	25	–	12,50
Elf-Aquitaine	320	7	25	–	12,50
Lafarge-Coppée	1 300	64	120	3,50	34
Michelin	180	9	20	1	7,75
Midi	1 355	95	135	14	70
Paribas	400	29	46	0,80	7,30
Peugeot	1 200	34	109	10	60
Saint-Gobain	520	10	29	8	28,50
Société générale	400	20	–	–	17,50
Thomson-CSF	240	0,10	2,60	52	50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 sept. 1988
Nombre de contrats : 49 583.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	106,10	105,05	104,35
Précédent	106,40	105,35	104,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
102	3,25	–	0,18	0,62

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,3705 F ↑

Marché extrêmememnt calme, mercredi 21 septembre, sur l'ensemble des places internationales. Le dollar, à Tokyo, demeurait stable, clôturant à 134,18 yens, contre 134,15 yens. A Paris, quelques heures avant la publication d'indices économiques américains, le dollar, en hausse, est monté à 6,3705 F, contre 6,3540 F au fixing.

FRANCFORT	20 sept.	21 sept.
Dollar (en DM)	1,8686	1,8747

TOKYO	20 sept.	21 sept.
Dollar (en yens)	134,15	134,18

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (21 sept.)	7 3/16-7 5/16 %
New-York (20 sept.)	8 1/16-8 1/8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	19 sept.	20 sept.
Valeurs françaises	127,1	127
Valeurs étrangères	117,6	117,2
(*SbF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	366,6	364,7
(*SbF, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 366,19	1 365,75

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	19 sept.	20 sept.
Industrielles	2 081,06	2 087,46

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	19 sept.	20 sept.
Industrielles	1 418,6	1 429,9
Mines d'or	164,4	168,1
Fonds d'Etat	86,50	87,07

TOKYO

	20 sept.	21 sept.
Nikkei Dow Jones	27 548,58	27 712,66
Indice général	2 123,64	2 122,03

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	6,3460	6,3490	– 42	– 27	– 80	+ 55	– 195	– 115
$ can.	5,2072	5,2139	– 128	– 95	– 257	– 211	– 675	– 577
Yen (100)	4,7323	4,7381	+ 78	+ 107	+ 188	+ 225	+ 656	+ 747
DM	3,3981	3,4010	+ 65	+ 82	+ 140	+ 163	+ 434	+ 497
Florin	3,0119	3,0147	+ 46	+ 59	+ 95	+ 112	+ 332	+ 383
FB (100)	16,2074	16,2233	+ 27	+ 107	+ 54	+ 181	+ 363	+ 716
FS	4,0223	4,0260	+ 150	+ 167	+ 286	+ 312	+ 823	+ 898
L (1 000)	4,5638	4,5676	– 153	– 118	– 294	– 244	– 754	– 650
£	10,6740	10,6854	– 381	– 337	– 781	– 702	– 2131	– 1936

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 7/16	8 9/16
DM	4 3/4	5	4 13/16	4 15/16	4 13/16	4 15/16	5 1/8	5 1/4
Florin	5	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	7 3/8	7 7/8	7 1/16	7 3/8	7 1/8	7 7/16	7 5/16	7 5/8
F.S.	2 1/4	2 1/2	2 15/16	3 1/16	3 1/16	3 3/16	3 5/8	3 3/4
L (1 000)	10 1/8	10 5/8	10 7/8	11 3/8	11 1/8	11 1/2	11 1/8	11 1/2
£	10 3/4	11	11 11/16	11 3/8	11 7/8	12	12 1/16	12 3/16
F. franç.	7 1/4	7 3/8	7 3/8	7 5/8	7 1/2	7 3/4	8	8 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 21 SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 57

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3820	C.N.E. 3% ★	3818	3818	3818	....
1050	B.N.P. T.P.	1095	1090	1090	– 0 48
1080	C.C.F. T.P.	1110	1115	1112	+ 0 18
1088	Créd. Lyon. T.P.	1122	1122	1122	....
1380	Renault T.P.	1371	1370	1370	– 0 07
1742	Rhône-Poul. T.P.	1729	1728	1728	– 0 06
1264	St-Gobain T.P.	1253	1245	1246	– 0 64
1206	Thomson T.P.	1231	1231	1231	....
430	Accor	488	490	489	+ 0 20
520	Air Liquide	530	533	532	+ 0 38
2080	Alcatel ★	2072	2070	2090	+ 0 87
1300	Alu. Superm.	1371	....	....	....
275	A.L.S.P.I.	300	299	296	– 1 33
305	Alsthom ★	327	330	329 50	+ 0 76
2250	Arjom. Prioux ★	1930	1940	1959	+ 1 50
520	Aussedat-Rey ★	505	512	513	+ 1 58
910	Av. Entrepr. ★	980	982	982	+ 2 29
695	Av. Dassault ★	654	670	670	+ 2 45
325	BAFIP ★	350	350 20	366	+ 4 57
285	Bail-Equipem. ★	286	285	289	+ 1 05
760	Bail Investiss.	810	815	802	– 0 99
250	B.N.P. C.I. ★	287	286	289 50	+ 0 87
435	Cie Bancaire ★	432 60	438	462	+ 6 80
385	Bazar H.-V.	461	456 80	454 90	– 1 32
440	Béghin-Say ★	472 90	472	483 10	+ 2 16
1050	Berger (Mal)	1068	1072	1072	+ 0 37
730	Bic ★	809	815	820	+ 1 36
1430	B.I.S.	1650	1635	1742	+ 5 58
2430	Bongrain S.A. ★	2570	2570	2580	+ 0 39
405	Bouygues ★	459 80	459	466 50	+ 1 44
72	B.P. France ★	60	59 95	59 60	– 0 67
6000	B.S.N. ★	6360	6360	6480	+ 2 43
....	Canal Plus	629	632	657	+ 4 45
2100	Cap Gem. S. ★	2425	2425	2415	– 0 41
460	Carnaud ★	472 50	472	475 50	+ 0 63
2420	Carrefour ★	2540	2530	2575	+ 1 38
150	Casino	152 90	152	151	– 1 24
110	Casino A.D.P.	109 50	109	110 50	+ 0 91
1300	C.C.M.C.	1100	....	....	....
890	Cetelem	851	849	850	– 0 15
395	Cerus ★	406 10	403 10	408	+ 0 72
1470	C.F.A.O. ★	1555	1575	1630	+ 4 82
310	C.G.E.	328 90	328	332	+ 0 94
1110	C.G.I.P. ★	1195	1200	1224	+ 2 43
1080	Chargeurs S.A. ★	1145	1145	1165	+ 1 75
980	Ciments franç. ★	988	999	1029	+ 4 15
440	Club Méditerr. ★	424	421	424 50	+ 0 12
147	Codetel ★	156	154	155	– 0 64
285	Cofimeg	282	282	280	– 0 71
505	Colas ★	552	554	550	– 0 36
225	Compt. Entrepr.	225 50	223	217 50	– 3 55
635	Compt. Mod. ★	731	739	737	+ 0 82
890	Créd. Foncier ★	765	778	780	+ 1 96
395	C. F. Internat. ★	400	400	400 50	+ 0 13
737	C.C.F.	133	132 80	135 50	+ 1 88
470	Cr. Lyon. (CI) ★	498	498	505	+ 1 41
850	Crédit Nat. ★	865	865	885	+ 2 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
500	CSEE (ex-Sign.) ★	528	530	548	+ 3 78
315	Crouzet ★	383	390	395	+ 3 13
2450	Dassault S.A. ★	2700	2700	2704	+ 0 15
....	Darty	....	....	....	....
280	Darty (DP)	290	286	292	+ 0 69
1400	De Dietrich	1540	1510	1555	+ 0 97
180	Dév. R.d.C. (Ly)	189 20	188 90	188 90	– 0 16
430	D.M.C.	429 50	428	435 80	+ 1 47
340	Drouot Assur. ★	340	338	349	+ 2 65
1750	Docks France ★	1946	2010	2060	+ 5 89
670	Dumez ★	694	690	698	+ 0 58
1280	Eaux (Gén.)	1471	1471	1485	+ 0 95
1480	Ecco ★	1600	1616	1685	+ 5 31
730	Electrofinanc. ★	774	774	775	+ 0 13
405	E. S. Dassault	452 10	459	465	+ 2 85
325	Elf-Aquitaine	327	331	334 50	+ 2 29
265	– (certific.) ★	266	269 50	270	+ 1 50
640	Epeda-B-Faure ★	757	769	785	+ 3 70
2420	Essilor	2676	2662	2670	– 0 22
1600	Essilor Int. (DP)	1680	1714	1675	– 0 30
315	Esso S.A.F. ★	301	300 50	305	+ 1 33
1450	Eurafrance	1523	1515	1506	– 1 12
1120	Eurocom ★	1170	1170	1190	+ 1 71
2270	Euromarché	2285	2285	2300	+ 0 66
520	Europe nº 1 ★	515	515	540	+ 4 85
34	Eurotunnel ★	32 50	32 80	33 20	+ 2 15
935	Exor ★	1120	1110	1182	+ 5 54
800	Facom	873	858	861	– 1 37
935	Fichet-Bauche	950	951	951	+ 0 11
185	Finextel ★	188 10	187	190	+ 1 01
113	Fives-Lille ★	122	123 90	126	+ 3 28
1370	Fromageries Bel	1392	1392	1410	+ 1 29
970	Gal. Lafayette ★	1029	1045	1040	+ 1 07
300	Gascogne	334	336	336	+ 0 60
1520	Gaz et Eaux	1475	1462	1490	+ 1 02
460	Géophysique ★	413	410	410	– 0 73
510	Gerland	529	534	534	+ 0 95
....	Groupe Cité ★	2850	2853	2853	+ 0 11
590	GTM-Entrepose	644	642	643	– 0 16
615	Guyenne-Gas. ★	655	655	678	+ 3 51
230	Hachette ★	234 90	239	235 20	+ 0 13
675	Havas ★	686	689	695	+ 1 31
480	Hénin (La)	560	560	549	– 0 18
1020	Hutchinson ★	1112	1081	1092	– 1 80
200	Imétal ★	229 90	229	235	+ 2 22
305	Imm. Plaine-M.	306 10	305 10	305	– 0 03
395	Ingénico ★	413 50	412 50	432	+ 4 47
3800	Inst. Mérieux	3910	3871	3919	+ 0 23
480	Interbail ★	530	530	530	....
1080	Intertechnique	1110	1120	1135	+ 2 25
885	J. Lefebvre	929	928	931	+ 0 22
880	Labinal ★	879	861	863	– 1 82
1410	Lab. Bellon	1371	1362	1400	+ 2 12
1330	Lafarge-Coppée	1371	1390	1420	+ 3 57

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

[illegible]

SICAV (sélection) 20/9

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

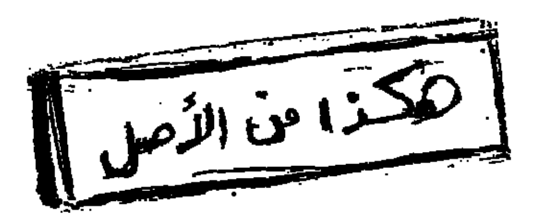
Cote des changes

[illegible]

Marché libre de l'or

[illegible]

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu





Le Monde

Au conseil des ministres

M. Mitterrand se félicite d'un budget 1989 qui « prépare l'avenir »

La réunion du conseil des ministres de mercredi 21 septembre a été essentiellement consacrée à l'adoption du projet de budget pour 1989. M. Claude Evin, porte-parole du gouvernement, a indiqué, à la sortie du conseil, que M. François Mitterrand avait lui-même dégagé les « *deux points forts* » de ce budget : selon le président de la République, c'est « *un budget qui prépare l'avenir* », c'est aussi, « *un budget qui poursuit l'effort de maîtrise des finances publiques, et dont l'objet est de créer un environnement économique favorable* ».

M. Evin a indiqué que le président de la République s'était félicité de retrouver, dans ce projet de budget, les priorités qu'il avait définies pendant la campagne présidentielle : éducation, emploi, recherche, solidarité, culture.

Le porte-parole du gouvernement a, encore, précisé que M. Mitterrand avait exprimé son « *total accord* » avec ce projet de budget, tout en souhaitant qu'il ne donne pas lieu à débat au conseil à propos de ce budget. Le président a donc demandé, a ajouté M. Evin, que les ministres n'expriment ni « *récriminations* » ni « *louanges* » excessives.

A propos de la réduction du déficit budgétaire de 115 milliards à 100,3 milliards de francs, M. Evin a précisé que cet objectif « *se comprend sans artifices de technique, de débudgétisation et de recettes de privatisation, qui ont permis au gouvernement précédent d'avoir là des réserves susceptibles de permettre de financer un certain nombre d'engagements de l'Etat* ». M. Evin a précisé qu'il répondait ainsi à M. Edouard Balladur.

M. Gemayel à Damas

Le président Amine Gemayel s'est rendu mercredi 21 septembre à Damas, à la veille de la réunion du Parlement libanais qui doit désigner son successeur, a-t-on appris de source autorisée à Beyrouth. Il s'agit du premier voyage en Syrie du chef de l'Etat libanais depuis janvier 1986.

Le « camp chrétien », qui est opposé à l'influence de la Syrie au Liban, a rejeté la candidature d'un député maronite, M. Mikhaël Daher, fruit d'un accord syro-américain, et le processus de désignation d'un nouveau président est dans l'impasse.

M. Soleiman Frangié, candidat maronite (pro-syrien), le président du Parlement libanais, M. Hussein Husseini (chiite) et le premier ministre par intérim, M. Salim Hoss (sunnite), ont eux aussi quitté Beyrouth, mercredi, à destination de Damas. – *(AFP.)*

● **EGYPTE : visite de M. Arafat.** — Le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, est arrivé au Caire, mercredi 21 septembre, pour une visite officielle en Egypte au cours de laquelle il sera notamment reçu par le président Hosni Moubarak. Cette visite est le premier séjour officiel au Caire du chef de l'OLP depuis février 1986.

A Mulhouse

La sortie du film de Martin Scorsese aura lieu après la visite du pape

Mulhouse. – La société Gaumont a décidé de reporter la sortie à Mulhouse (Haut-Rhin), et à Metz (Moselle) du film controversé de *Martin Scorsese, la Dernière tentation du Christ*, après la visite que le pape doit effectuer dans ces villes, a-t-on appris mercredi de source officielle.

Lundi soir, le maire de Mulhouse, M. Joseph Klifa, avait annoncé son intention de signer un arrêté municipal reportant la sortie du film au 12 octobre, si aucun accord n'intervenait, « *afin d'éviter des troubles de l'ordre public* ».

Dans la perspective du marché unique

M. De Benedetti a envisagé de céder les assurances Latina à AXA-Midi

L'assurance européenne est actuellement le lieu de grandes manœuvres, dans la perspective de la suppression des frontières intracommunautaires qui, dans ce secteur, prendra effet dès le 1er juillet 1990. C'est dans ce cadre que se sont déroulées des conversations entre le groupe De Benedetti et la Compagnie du Midi de M. Bernard Pagézy, désormais allié au groupe AXA de M. Claude Bébéar. Le premier possède en Italie Latina, une compagnie jugée de dimension trop modeste et dont il souhaiterait se défaire. La seconde est présente dans la Péninsule par deux filiales représentant un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard de francs, une taille également considérée comme insuffisante. D'où l'idée de se renforcer en acquérant Latina.

Cet éventuel rapprochement a en tout cas justifié des rumeurs de rachat qui ont couru la semaine dernière en Italie et entraîné une hausse généralisée du cours de Bourse des sociétés du groupe De Benedetti. L'édition européenne du *Wall Street Journal* du 21 septembre va plus loin en écrivant que M. De Benedetti aurait envisagé d'échanger tout ou partie de la participation qui lui reste dans la Société générale de Belgique (16 %) contre une participation non déterminée dans la Compagnie du Midi. L'homme d'affaires italien se dégagerait ainsi de la première holding belge, dont il avait tenté de prendre le contrôle en 1987, face à la Compagnie financière de Suez, pour prendre pied dans une société jugée plus rentable.

CERUS, holding française de M. De Benedetti, a formellement démenti en indiquant, dans un communiqué du 21 septembre, que « *ces rumeurs étaient dénuées de tout fondement* ». De son côté, la Compagnie du Midi déclare également que les assertions du *Wall Street Journal* sont non fondées.

Les conversations entre M. De Benedetti et M. Pagézy se sont-elles limitées à l'assurance ? En tout cas, celles-ci auraient été pour l'heure rompues, le prix demandé pour Latina étant jugé excessif par le groupe AXA-Midi. On confirme néanmoins, de part et d'autre, que ce secteur fait l'objet de constants pourparlers : « *Tout le monde discute avec tout le monde.* »

C. B.

● **La tension s'accroît autour du titre Tractebel.** — La Société générale de Belgique a démenti, le mardi 20 septembre, être en compétition avec le Groupe Bruxelles-Lambert pour le contrôle du holding belge Tractebel. Le titre Tractebel fait l'objet depuis le 1er juillet d'importantes transactions et sa valeur a progressé de 33 % en près de douze semaines. Mardi, le titre a été coté à 9 500 francs belges (1 530 francs français) contre 8 850 francs la veille, soit une progression de 7,3 %. Depuis début juillet, ce sont quelque 900 000 titres qui ont ainsi changé de mains, soit 7 % du capital du holding.

Grève annulée à Air Inter

Une filiale pour quoi faire ?

Le Syndicat national du personnel navigant de l'aviation civile (SNPNAC) d'Air Inter a retiré, le 20 septembre, le préavis de grève de quarante-huit heures qu'il avait déposé pour les 25 et 26 septembre. Ce syndicat, qui représente 40 % des commandants de bord et des copilotes de la compagnie, n'est pas hostile au pilotge à deux des Airbus A-320, à la différence de son concurrent, le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), mais il s'est ému du développement de la filiale d'Air Inter, Intercargo Service, qui transportera bientôt des passagers. Comme Aéromaritime pour UTA, Intercargo est-elle destinée à obliger les navigants à accepter des salaires inférieurs à ceux pratiqués par la société mère ?

Créée en janvier 1987 par Air Inter, Europe Aéro Service et Paribas, Intercargo a été conçu pour exploiter deux bimoteurs Vanguard entre Paris et Montpellier et Paris et Toulouse. Le marché du fret de nuit est en pleine expansion en raison du développement du colis express acheminé par TNT, Federal Express ou Postadex.

L'un des Vanguard ayant été détruit au début de l'année 1988, il a été prévu d'exploiter, en octobre, un Lockheed Hercules et deux Boeing 727-200. « *Le fret de nuit ne suffisant pas à rentabiliser ces Boeing, il nous fallait leur trouver un usage de jour*, explique M. Jean-Pierre About, PDG d'Intercargo et directeur général adjoint d'Air Inter. *Ils sont donc équipés pour recevoir en une heure des sièges de passagers. Pour ne pas concurrencer Air Inter, ils seront mis le jour en pension chez Air Charter, notre filiale commune avec Air France, qui effectuera avec eux des vols charters* ». Du coup, le capital d'Intercargo a été modifié : 55 % pour Air Inter, 20 % pour Air Charter, 13 % pour EAS et 12 % pour Paribas. Son chiffre d'affaires a atteint, en 1987, 37 millions de francs et son bénéfice 360 000 F.

M. Pierre Eelsen, président d'Air Inter, a confirmé au SNPNAC : « *Nous n'avons pas l'intention de faire du trafic régulier de passagers avec Intercargo. Ce ne sera pas l'Aéromaritime d'Air Inter. Mais, comme le transport aérien évolue, nous ne pouvons rester les bras croisés et rater le marché du fret de nuit.* » Cette argumentation semble avoir rasséréné le syndicat. Al. F.

● **La CGT appelle à une paralysie du transport aérien le 27 septembre.** — Pour protester contre l'ultimatum lancé par M. Michel Delebarre, ministre des transports, aux navigants grévistes et à la direction d'Air Inter, la fédération des transports CGT appelle à une journée de grève, le mardi 27 septembre, dans les transports aériens. Ce mot d'ordre est adressé aux personnels au sol et aux personnels navigants d'Air Inter, d'Air France, d'UTA, d'Aéroports de Paris, de la navigation aérienne et des douanes. Il est destiné à défendre le droit de grève que le ministre aurait mis en cause, selon la CGT, en décidant, le 13 septembre, que l'Airbus A-320 serait piloté par deux hommes et que la grève des navigants pour obtenir un équipage à trois devait cesser.

Les Jeux olympiques

LUTTE
gréco-romaine
Catégorie des 52 kg

1. J. Ronningen (Nor.).
2. A. Miyahara (Jap.).
3. L. Jae-Suk (Corée du Sud).

Le Français Serge Robert a été éliminé au troisième tour.

Catégorie des 74 kg

1. K. Young-Nam (Corée du Sud).
2. D. Tourlykhanov (URSS).
3. J. Tracz (Pol.).
(...) 5. M. Mischler (Fra.).

Catégorie des 100 kg

1. A. Wronski (Pol.).
2. G. Himmel (RFA).
3. D. Koslowski (E.-U.).

PENTATHLON MODERNE
Classement individuel après quatre épreuves

1. V. Iagorachvili (URSS), 4 217 pts.
2. J. Martinek (Hon.), 4 188 pts.
3. C. Massulo (Ita.), 4 139 pts.
(...) 10. C. Ruer (Fra.), 4 029 pts ; 11. J. Bouzou (Fra.), 4 027 pts ; (...) 35. B. Génard (Fra.), 3 795.

Classement par équipes après quatre épreuves

1. Italie 12 232 pts.
2. Hongrie 12 208 pts.
3. URSS 11 905 pts.
4. France 11 851 pts.

TENNIS
Messieurs
1er tour

H. Leconte (Fra.) bat V. Amritraj (Inde), 4-6, 6-4, 6-4, 3-6, 6-3.

● **RFA : la Fraction armée rouge revendique l'attentat de Bonn.** — Le groupe terroriste ouest-allemand Fraction armée rouge (RAF) a revendiqué, mercredi 21 septembre, dans une lettre reçue par le bureau de l'AFP à Bonn, l'attentat perpétré la veille à Bonn contre le secrétaire d'Etat aux finances, M. Hans Tietmeyer. — *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 21 septembre 1988 a été tiré à 519 687 exemplaires

Sur le vif

A la bonne vôtre !

Vous avez vu un peu la vente du siècle, hier, à Drouot ? Cent soixante mille bouteilles de pinard dispersées à coups de marteau par le commissaire-priseur chargé de vider la cave de je ne sais plus quel grand resto... Ah si ! Ledoyen. Ça a matraqué, dites donc ! Et c'est pas fini. Il y en a encore pour une dizaine de jours. A 2 000 balles la bouteille de cheval-blanc — et encore, c'est donné !, — va y en avoir pour trois millions de dollars.

Ne me demandez pas combien ça fait en yens. Aucune idée. Hier, les Japs, ils ne pensaient qu'à leur empereur, se sont inclinés devant les Allemands. Un certain M. Cellier, pardon, M. Keller, au nom prédestiné, négociant à Vogtsburg-Oberbergen, a sifflé, rien qu'en levant le coude et sans ouvrir les lèvres, des lots très avantageux : à peine 1 800 francs pour douze magnums de saint-émilion premier cru, revendus le triple dans les restaurants. A 120 francs la gorgée, j'espère que les clients le trouveront assez corsé. Parmi les pièces de collection inscrites au catalogue, je vous signale, ça peut vous tenter, sept millésimes de pétrus, douze de mouton-rothschild et de margaux et dix-sept de haut-brion.

Vous les auriez vus, ce matin, au journal. Ils faisaient la fine gueule : c'est quoi qu'ils achètent, ces cons-là, des fantin ou des château-latour ? Faut comprendre, ils sont inquiets. Ils se demandent si ces amateurs accourus des quatre coins de la planète auront encore assez de liquide pour pousser les enchères de la vente organisée à la cantine du *Monde* avant notre déménagement rue Falguière. C'est pas pour vous faire venir le vin à la bouche, mais, franchement, on a la cave la plus prestigieuse de Paris. Des quarts de vin « le Campagnard », mise à prix 2,80 francs. Des flacons de kilbus-de-pif distillé en 1884. Des cubitainers de gros rouge qui tache estimés 16 dollars le lot de douze. Et des château-la-pompe appellation non contrôlée mise en bouteilles dans les toilettes du premier.

CLAUDE SARRAUTE.

La modernisation des quotidiens

« Libération » ne participera pas au pôle d'impression prévu autour du « Monde »

Les attentes des lecteurs et l'évolution du marché publicitaire ont incité, ces deux dernières années, la presse quotidienne nationale à entreprendre la modernisation de son impression, notamment en introduisant la quadrichromie et le découpage en cahiers. Trois grands pôles d'impression sont en voie de constitution : l'imprimerie ultra-moderne que construit, à Ivry, *le Monde* en coopération avec le groupe Hachette, et qui aura une pleine capacité de production au début de l'année prochaine ; le site d'impression que prépare le groupe de M. Robert Hersant à Roissy et qui sera prêt un an plus tard, et un projet du patron de presse britannique Robert Maxwell.

Libération, client potentiel de ces nouvelles imprimeries (ses capacités de financement l'empêchent d'en construire une), s'était joint, en juin dernier, aux négociations déjà engagées entre *le Monde*, le groupe Hachette et le groupe Amaury (*le Parisien, l'Equipe*) dans la perspective d'un projet industriel commun. Le 20 septembre, la direction de *Libération* a annoncé son retrait de ce projet.

Le retrait est dû essentiellement au fait que *Libération* aurait dû passer de son format actuel (tabloïd) au format « berlinois » (47 × 32 cm) proche du format actuel du *Monde*. Selon le communiqué de la direction du quotidien, « *l'avis de nos lecteurs est aussi massif que constant : le format tabloïd reste le plus moderne et le plus pratique.* (...) *Il correspond mieux à ce que les journalistes de* Libération *entendent réaliser chaque jour.* » La direction de *Libération* indique également : « *Plusieurs imprimeurs ont annoncé ces dernières semaines qu'ils s'apprêtaient à investir dans du matériel moderne et à mettre en service des rotatives en mesure de satisfaire les demandes de* Libération. *Dans les jours qui viennent,* Libération *s'efforcera de trouver avec l'un d'entre eux un accord pour pouvoir fournir à ses lecteurs, dès le printemps 1990, une formule modernisée faisant largement appel à la couleur.* »

Pour leur part, les trois autres parties prenantes aux négociations ont publié, mercredi 21 septembre, le communiqué suivant : « *Les groupes de presse* le Monde, *Hachette et Amaury ont pris acte de la décision de* Libération *concernant le plan global Paris-province. Ils étudient les conditions d'adaptation de leur projet à cette nouvelle situation.* »

A B C D E F G